52e ANNEE :: N° 1 | CHÈQUE POSTAL : PARIS 210-00 | Abonnt : 30 fr. par an en France — 40 fr. par an à l'étranger. | Le N° 3 fr.

GAZETTE MÉDICALE DU CENTRE

REVUE MENSUELLE fondée par Boureau, Chaumier, Lapeyre

RÉDACTEUR EN CHEF
BOSC
Médecin en chef de l'Hospice Général de Tours
30, RUE ORIGET, TOURS (I.-&-L.)

ADMINI...
ROUX-D...
Ancien Chef de Service à l'Ins...
209 BOUL. ST GERMAIN

GMC

Mag. No 5179

1940
1957

DIRIGÉE ET PUBLIÉE PAR

BOSC
Médecin en Chef de l'Hospice général de Tours

Ed. CHAUMIER
Directeur de l'Institut Vaccinal de Tours

DUBREUIL-CHAMBARDEL
Président de la Société d'Anthropologie de Paris

LAPEYRE
Chirurgien en chef de l'Hospice général de Tours
Professeur à l'École de Médecine

COSSE
Chirurgien oculiste de l'Hospice général de Tours

ROUX-DELIMAL
Ancien Chef de Service à l'Institut Prophylactique

Avec la collaboration de :

CÔTES-DU-NORD : Le Foll, Prigent, Tessier.

DEUX-SÈVRES : Audouin, Chapuis, Dupouy, Joubert, Veaux.

FINISTÈRE : Chauvel, Gouin, Le Pagé, Le Noble, Philippon, Pouliquen, Querneau.

ILLE-&-VILAINE : Barbedor, Bodin, Bourdinière, Brault, Castex, Chausseblanche, Chenet, Chevrel, rédacteur en Chef de la *Gazette Médicale de Bretagne* (Médecine), Hardouin, Le Balle, Le Damany, Lefeuvre, Le Gal-la-Salle, Le Moniet, Marquis, rédacteur en Chef de la *Gazette Médicale de Bretagne* (Chirurgie), Millardet, Quentin, Roger, Savouré, A. Tizon.

INDRE : Barbier, Bougarel, Cotillon, Gaujard, Perinet, Pimpaneau.

INDRE-&-LOIRE : Faix, De Grailly, Guichemerre, Huc, Mahoudeau, Marnay, Mattrais, A. Mercier, Antoine Vialle.

LOIR-&-CHER : Ansaloni, Croisier, Ferrand, Girardeau, Grandin, Le Franc, Marmasse, Meusnier, Penot, Vigneron.



PIERRE-FIDÈLE BRETONNEAU (1774-1863)

Avec la collaboration de :

MAINE-&-LOIRE : Barbary, Bigot, Brac, Caillard, Fruchaud, Garnier, Jourdin, Peignaux, Thuau, Zerlaud.

MANCHE : Ardouin, Béchet, Brisset, R. Tizon.

MAYENNE : Gruget.

MORBIHAN : Cappdepont, Le Pipe, Le Toux.

PARIS : Barcat, Brille, Coliez, Ph. Dally, Delort, Dupuy de Frenelle, P. Durand-Fardel, Fauvel, de Gourmelles, Guiraud, Haudouroy, Jean Lapeyre, Lestocquoy, Lionel Landry, Margerin, Massart, J. Michaux, Nora, Léon Perin, Renaudeaux, Richard, Rougé, J.-M. Schæffer, Séjournet, Tansard, Tournay, Winter.

SARTHE : Delaunay, Dieu, Feutelais, Laburthe-Tolra, Langevin, Mordret, Plaisant.

VIENNE : Barnsby, Bessonnet, Charlanne, Chrétien, Ferru, Foucault, Orrillard, Pierre, Savin, Vincent.

ÉTRANGER : Beckers (Bruxelles), Bernard (Bruxelles), De Blasi (Rome), Dupagne (Namur), Haibe (Namur), Moatchanine (Belgrade), Piguet (Leysin).

Conseil juridique : **Me JEAN-LETORT,** *Avocat à la Cour d'appel de Paris.*

COMITÉ DE PATRONAGE

AMEUILLE, *Paris.*
ANTHONY, *Paris.*
AUBERTIN, *Paris.*
BOURDIER, *Paris.*
CANTONNET, *Paris.*
CHABROL, *Paris.*
COURCOUX, *Paris.*
H. CLAUDE, *Paris.*
DEBRE, *Paris.*
DELAGÉNIÈRE, *Le Mans.*
P. DESCOMPS, *Paris.*
DONZELOT, *Paris.*
DOURIS, *Nancy.*
J.-L. FAURE, *Paris.*
FIESSINGER, *Paris.*
GOUGEROT, *Paris*
GREGOIRE, *Paris.*
H. LABBÉ, *Paris.*
JACQUÉ, *Bruxelles.*
M. LABBÉ, *Paris.*
LAGRANGE, *Bordeaux.*
LAIGNEL-LAVASTINE, *Par.*
LARDENNOIS, *Paris.*
LAUBRY, *Paris.*
LAUNOY, *Paris.*
LECENE, *Paris.*
LEGER, *Grenoble.*
LE NOIR, *Paris.*
LESBRE, *Lyon.*
MERKLEN, *Strasbourg.*
MONDOR, *Paris.*
MOURE, *Bordeaux.*
MOUSSU, *Alfort*
PAUCHET, *Paris.*
RATHERY, *Paris*
RAMADIER, *Paris.*
RAYNAUD, *Alger.*
ROUVIERE, *Paris.*
SABOURAUD, *Paris.*
SABRAZES, *Bordeaux.*
E. SERGENT, *Paris.*
SICARD, *Paris.*
THIROLOIX, *Paris.*
Martinez VARGAS, *Barcelone.*
VERNEAU, *Paris.*
VERNES, *Paris.*
VIGNES, *Paris.*

LA " GAZETTE MÉDICALE "

" Gazette Médicale de Bretagne " et " Gazette Médicale du Centre "

présentent chaque mois à leurs lecteurs dans une revue de 116 pages qui forment un véritable petit volume :

I) Un journal de 68 pages, exclusivement réservé à la Médecine et composé d'articles médicaux inédits ;

II) Un supplément de 16 pages, *Les Archives du Droit médical et de l'Hygiène*, à conserver par le praticien pour former une collection complète (rubriques par ordre alphabétique) ;

III) Un supplément littéraire de 32 pages (articles littéraires inédits, folk-lores, chronique de l'écran, revue des revues, revue des livres, etc....), auquel sont jointes une chronique sportive, une chronique automobile, une chronique fiscale, la tribune professionnelle des petites annonces gratuites, une chronique financière, le graphique des changes, la liste des spécialités des grandes firmes pharmaceutiques, etc.

Abonnement : 30 fr. par an en France, 40 fr. par an à l'étranger. Le numéro, 3 francs.

Dépôt de la " GAZETTE MÉDICALE DU CENTRE " : PARIS : Librairie A. MALOINE et Fils, 27, rue de l'École-de-Médecine.

Dans ce numéro: LES ARCHIVES DU DROIT MÉDICAL ET DE L'HYGIÈNE

Malades, Convalescents

DUITS DE RÉGIME

Heudebert

Dyspepsie. Diabète. Obésité.
Entérite. Arthritisme. Albuminurie.

Échantillons envoyés sur demande à Nanterre (Seine)

LABORATOIRE D'ÉTUDES BIOLOGIQUES 29, Place Bossuet-DIJON-Téléph: 16-42

REMINÉRALISATION PHOSPHO-MAGNÉSIENNE ET CALCIQUE

DOLOMA

Médication antidyspeptique, Anti-Acide, Reminéralisante

COMMUNICATIONS { à l'Académie de Médecine - Avril 1918 / à l'Association Française pour l'étude du Cancer Juin 1919 - Décembre 1920

POUDRE — GRANULÉ

Doloma injectable

AMPOULES DE 2 et 5 cc INDOLORES. Reminéralisation spécifique intensive

la meilleure des préparations Névrosthéniques

DYSPEPSIES
ENTÉRITES
NEURASTHÉNIE
CANCER
à
TUBERCULOSE

Littérature et échantillons sur demande

DOLOMITES
MARQUE DÉPOSÉE

Médication phosphorique, Neurotonique, Reconstituante
Dépressions, Surmenages, Convalescences, Rachitisme

ŒNOPHOS

FIXATEUR MAGNÉSIEN & CALCIQUE

TROUBLES DE LA CROISSANCE CHEZ L'ENFANT

ÉLIXIR — GRANULÉ

PROTÉOSOTHÉRAPIE

des **Infections** et **Intoxications** aiguës et chroniques

PROTÉODYNE

Sélection des noyaux aminés actifs de la molécule protéique
AMPOULES de 5 cc, dosées à 0 gr. 25 et 0 gr. 50 de *PRINCIPES ACTIFS*

Infections fébriles en général; Furonculose; Dermatoses par auto-intoxication: Urticaires, etc.; Entérites aiguës et chroniques, etc.

Injections hypodermiques indolores

Jamais de réactions anaphylactiques

LABORATOIRE D'ÉTUDES BIOLOGIQUES, 29, place Bossuet, à DIJON

Reg. Com. Dijon N° 3.257.

ENTÉRITES, DIARRHÉES, CONSTIPATIONS, DERMATOSES,
AUTO-INTOXICATIONS & OZÈNES

BULGARINE THÉPÉNIER

CULTURE PURE EN MILIEU VÉGÉTAL DE BACILLES BULGARES

1° POUDRE
2° COMPRIMÉS Prendre 4 à 5 fois par jour
6 à 8 Comprimés par jour avant les repas

Laboratoire des Ferments du Dr THÉPÉNIER, 10 et 12, rue Clapeyron, PARIS-8e

7-26-42.719

R. C. Seine : 150.854.

AVIS A NOS LECTEURS

1° *Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée d'une bande du journal, plus* **1** *fr.* **50** *en timbres-poste pour frais d'un nouveau cliché, faute de quoi il n'en serait pas tenu compte.*

2° *Toute demande de numéros doit être accompagnée du montant de ceux-ci, plus les frais de poste, faute de quoi il n'en serait pas tenu compte.*

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS 1927

SOMMAIRE

		Pages.
1927 : à nos abonnés, à nos lecteurs, à nos amis	*La Gazette.*	3
Le latin, le grec et la médecine	Bosc.	4
La douleur tardive en gastrologie.	Mornet.	32
Le rôle du médecin dans le sport.	Barbedor.	35
Association de la sérothérapie antigangréneuse et du pneumothorax dans le traitement de la gangrène pulmonaire	Ledoux.	40
Quand et comment convient-il de donner les antithermiques aux tuberculeux ?	Coubard et Gallot.	45
Le docteur Edmond Chaumier membre correspondant de l'Académie de Médecine		46
Associations médicales	Divers.	48
Echos	X...	52
Livres nouveaux	X...	55
Bibliographie	Divers.	55
Thérapeutique pratique	X...	58
Table des matières (année 1926).		62

SUPPLÉMENT LITTÉRAIRE

		Pages.
Berry	L.-G. Z.	1
La peinture au salon d'Automne.	Intérim.	3
Le snobisme pour tous : règles, conseils et usages	Périn.	3
Le Glas	A. T.	4
Chronique	Lionel Landry.	6
Revue des Livres	Divers.	9
Livres nouveaux	X...	16
Revue des Revues	Dally.	18
Les films	Lionel Landry.	22
Chronique sportive	Morlé.	24
Chronique automobile	Vignal.	26
Tribune professionnelle	X...	28
Variations mensuelles du cours des changes	X...	30
Causerie financière	Vereecken et Cie.	31
Mémento thérapeutique	X...	32

La reproduction des articles de la *Gazette médicale du Centre* et de la *Gazette médicale de Bretagne* n'est autorisée qu'avec indication d'origine et du nom de l'auteur.

Les articles que publient les *Gazette médicale du Centre* et *Gazette médicale de Bretagne* représentent, étant donnée l'entière indépendance de ces Revues, les opinions les plus diverses : aussi n'engagent-ils jamais les *Gazettes*, mais seulement leurs auteurs.

Les manuscrits insérés ou non ne sont pas rendus.

CONSTIPATION HABITUELLE

CASCARINE

Affections du Foie

Atonie du tube digestif

LEPRINCE

$C^{12}H^{10}O^{5}$

Principe utile défini de la **CASCARA SAGRADA**

LAXATIF PARFAIT



réalisant

le véritable traitement

des **CAUSES** de la **CONSTIPATION**

LABORATOIRES du Dr M. LEPRINCE

62, Rue de la Tour, PARIS (16e)

ET TOUTES PHARMACIES

REGISTRE DU COMMERCE SEINE, No 7164.

1

SELS BILIAIRES

BILÉYL

Globules kératinisés
dosés à 0, 20 centigr.

LITHIASES-ICTÈRES PAR RÉTENTION

ENTÉRO-COLITE MUCO-MEMBRANEUSE-

CHOLÉMIE

Laboratoires FOURNIER FRÈRES. 26, Bd de l'Hopital, PARIS.

THÉOBROMOSE DUMESNIL

Théobrominate de lithium cristallisé, composé obtenu par l'auteur.
C7 H7 N4 O2 Li (Société de Thérapeutique, Mars 1906).

doit remplacer dans tous les cas
la Théobromine pure ou mélangée

parce que la Théobromose est soluble,
elle ne provoque ni céphalée,
ni excitation cérébrale,
ni troubles digestifs;
elle est cinq fois plus active,
elle agit plus rapidement et quand la Théobromine n'agit pas.

Le lithium, contrairement aux métaux alcalino-terreux (calcium, etc.), n'est jamais contre-indiqué chez les artério-scléreux, et constitue un adjuvant utile de la Théobromine.

DOSE. — Une à trois cuillers ou deux à six comprimés par jour.
Une cuiller ou deux comprimés ont une action équivalente à 0 gr. 50 de Théobromine.

ÉCHANTILLONS, LITTÉRATURE · **LABORATOIRES DUMESNIL, 10, Rue du Plâtre, PARIS**

E. DUMESNIL, *Docteur en Pharmacie; Ancien Interne Lauréat des Hôpitaux de la Faculté de Pharmacie et de la Société de Pharmacie de Paris* (MÉDAILLES D'OR).

FOURNISSEUR DES HOPITAUX DE PARIS

1927

A NOS ABONNÉS, A NOS LECTEURS, A NOS AMIS

Les lecteurs les plus distraits de la **GAZETTE MÉDICALE** *n'auront pas été sans se rendre compte des améliorations et innovations qui ont marqué la trente-unième année de notre revue. Alors que les crises économiques qui se sont succédé depuis la guerre, élevant l'édition à des tarifs* astronomiques, *ont anémié ou tué un certain nombre de périodiques, notre* Gazette, *par un labeur de tous les instants, est entrée dans une ère de prospérité qui lui a permis de se hausser aux premiers rangs des grandes revues médicales.*

Nos collaborateurs habituels ont vu leur activité scientifique renforcée par une équipe de jeunes internes des hôpitaux de Paris qui, sous les heureuses initiatives et directives de Jean LAPEYRE, Secrétaire de notre Section parisienne, nous ont donné une collaboration précieuse : nos lecteurs seront ainsi tenus au courant de toutes les questions d'actualité, puisées à la source des meilleures cliniques parisiennes.

Notre Supplément littéraire *a eu la bonne fortune de rencontrer des folkloristes comme J.-M. ROUGÉ, des historiens comme le très regretté POCQUET DU HAUT-JUSSÉ, des essayistes comme Ph. DALLY et Lionel LANDRY. Mais combien de médecins cherchant des renseignements pratiques dans notre Chronique automobile se doutent que, pour la rédiger, un de nos plus célèbres jeunes romanciers, Pierre VIGNAL, consent chaque mois à quitter ses héros étrangers, ses succès de cinéma et sa collaboration si appréciée à la* Revue de France ? *Et quels remerciements les confrères, jeunes et vieilles barbes, s'intéressant à la vie sportive, ne doivent-ils pas à notre ami Louis MORLÉ qui prélève chaque mois quelques instants sur ses études à l'Ecole de Droit et aux Beaux-Arts pour nous donner de sa belle plume caricatures et chroniques sportives !*

Enfin, les médecins dont la vie est mêlée de plus en plus directement à toutes les questions d'hygiène, de médecine sociale, de fiscalité, de jurisprudence, de droit, ont été heureux de trouver dans notre nouveau Supplément mensuel **LES ARCHIVES DU DROIT MÉDICAL ET DE L'HYGIÈNE** *la solution de tous ces problèmes : on ne sera pas surpris de voir la clarté avec laquelle ces questions si délicates sont rédigées quand on saura que ce Supplément est dû entièrement à notre ami JEAN-LETORT, le distingué avocat de la cour d'appel de Paris, conseil juridique de la* **GAZETTE MÉDICALE**. *Le succès et la popularité incontestables des* **ARCHIVES** *auprès des médecins nous font un devoir de féliciter et de remercier ici Me Jean-Letort, qui compte d'ailleurs tant d'amitiés et de sympathies dans le corps médical de Paris, de province et de l'étranger.*

Nous énumérons avec quelque complaisance ces innovations, non pour en tirer vanité, mais pour nous encourager à faire mieux encore, et nous remercions très sincèrement les médecins qui ont bien voulu accepter de faire partie de nos comités parisien et départementaux du Centre et de Bretagne de l'effort qu'ils ont donné pour faire de la **GAZETTE** *la première revue médicale de province.*

Que nos annonciers si fidèles soient remerciés, eux aussi, de l'aide matérielle qu'ils veulent bien nous apporter dans les temps difficiles que nous traversons. Nous leur adressons l'expression de nos vives et effectives sympathies. C'est à eux que la **GAZETTE** *doit d'avoir survécu après la guerre ; ce sont eux qui nous permettent d'offrir chaque mois l'utile et l'agréable à quatre mille médecins : ces derniers, nous en sommes certains, sauront à l'occasion reconnaître leur fidèle amitié.*

Au seuil de cette année 1927, la **GAZETTE MÉDICALE** *envoie ses meilleurs vœux à ses abonnés, à ses collaborateurs, à ses lecteurs, à ses annonciers, à tous ses amis.*

LA GAZETTE MÉDICALE.

COLLABORATEURS DES STATIONS HYDROMINÉRALES, CLIMATIQUES & BALNÉAIRES

Les abonnés de la Gazette médicale du Centre *et de la* Gazette médicale de Bretagne *exerçant dans les stations hydrominérales, climatiques et balnéaires, qui ne seraient pas inscrits sur la liste ci-dessous, voudront bien nous dire s'ils désirent y voir figurer leur nom.*

I — *Stations Hydrominérales*

Aix-les-Bains .... Dardel
Ax-les-Thermes... Bonafous, Boyer
Bagnères-de-Bigorre Benezech, De Villejente
Bagnoles-de-l'Orne.. Hügel, Louvel, Petit, Quiserne
Barèges..... Robine
Biarritz..... André Claisse, Dausset
Bourbon-Lancy .. Compin, Piatot
Bourbon-l'Archambault. Triger
Bourbonne-les-Bains... Gay
Brides..... d'Arbois de Jubainville
Capvern ..... Pouy
Cauterets..... Armengaud, Flurin
Châtel-Guyon.... Ainé, Brousse, Matignon, Riberolles, Saint-René Bonnet
Chaudesaigues... Besson
Contrexéville..... Schneider
Divonne..... N. Vieux
Eaux-Bonnes..... Sempé
Evaux-les-Bains. Gruzu
Evian..... Lévy-Darras, Soulier
La Bourboule... Boudry, Eyraud-Dechaux, Jumon, Pierret, Rongier, Valette
La Preste ..... Laban
La Roche-Posay. Auboux, Bardet, Ragaine, Testut
Lamalou..... Cauvy, Faure
Luchon..... Baqué, Dutech, Germès, Molinéry, Pelon
Luxeuil..... Pierrhugues
Miers. ..... Souilhé
Mont-Dore..... Guérin de Sossiondo, De Mascarel, Perpère
Néris..... Deneure, Ecochard, Macé de Lépinay
Plombières ..... Félix Bernard
Pougues..... Hyvert
Préchacq-les-Bains. R. Degos
Royat..... Heitz, Mougeot, Richard, Rocher, Roginsky
Saint-Amand-les-Eaux . Duhot
Saint-Gervais.... Mallein
Saint-Honoré .... Comoy, Ségard, Silvestre
Saint-Nectaire... Sérane, Siguret
Saint-Sauveur ... Macrez
Salies-de-Béarn... Collard-Huard, David, Raynaud
Sermaize-les-Bains.. Fritsch
Uriage..... Boutelier
Vichy..... De Fossey, Glénard
Vittel..... Amblard, Guyonneau

II. — *Stations Climatiques*

Arcachon..... Doche
Berck-sur-Mer... Calot, Calvé
Cambo-les-Bains . Colbert, Dieudonné, Jean Trotot
Cannes..... Bayle, Caruette
Hyères..... Pierrhugues
Le Croisic..... Falliès
Menton..... Coubard, Maturié
Nice..... Laban, Nachmann, Soulier
Nîmes..... Baillet
Saujon ..... Robert Dubois

III. — *Stations Balnéaires*

Biarritz..... André Claisse
Châtel-Aillon ..... Barraud
La Baule..... Moreau-Defarge
Education physique (Stade de l'Océan).

Nos abonnés, en se recommandant de notre Revue, trouveront toujours le meilleur accueil auprès de nos correspondants des stations hydro-minérales, climatiques et balnéaires, pour tous renseignements médicaux qu'ils désireraient demander.

L'administration de la **Gazette médicale** prie instamment les auteurs d'envoyer des manuscrits lisibles, et de préférence dactylographiés. l'imprimerie se réserve le droit de refuser les manuscrits qui ne sont pas facilement lisibles.

RENOUVELLEMENT DES ABONNEMENTS. — En raison des *frais considérables* qu'entraînent actuellement les recouvrements, nos abonnés ont tout intérêt à nous adresser leur réabonnement (**30** fr.) par virement postal ou chèque postal au nom de la *Gazette médicale*, compte chèques postaux : Paris 210.00.

LE LATIN, LE GREC ET LA MÉDECINE

Par le Docteur BOSC,

Médecin-chef de l'Hôpital de Tours.

Conférence faite au cercle Laënnec des Étudiants Tourangeaux, le 8 décembre 1926.

I

> La culture générale, si pratiquement utile dans tous les métiers, prépare droit à une profession que je vous recommande si vous en cherchez une qui ne soit pas trop encombrée, la profession d'homme.
>
> E. Lavisse.

I

Chaque année, à pareille époque, il m'est donné d'assister à un double spectacle. Sur nos places publiques, les recrues militaires commencent à manier les armes : à l'hôpital arrivent nos étudiants de première année. Mais, tandis que les premières, tout imprégnées déjà des plus pures traditions militaires et comme enivrées de la *furia francese*, se jettent dans une offensive désordonnée, menaçant de leur baïonnette promeneurs et arbres du voisinage, nos étudiants, mieux au courant sans doute des progrès de la stratégie, se retranchent dans une prudente défensive.

Souvenirs historiques, comparaisons littéraires, allusions mythologiques, citations grecques et latines, et jusqu'à ces dictons qui jadis émaillaient les conversations médicales et semblent être ensevelis aujourd'hui dans les feuilles roses du dictionnaire Larousse : *Errare humanum est, Similia similibus curantur, Cito tuto et jucunde*, et les *Suave mari magno*, et les *Quos ego* et les *Quid*

Hemostyl

Du Dr. ROUSSEL

Anémies — Hémorragies

SÉRUM HÉMOPOÏÉTIQUE FRAIS DE CHEVAL

Flacons-ampoules de 10cc. de Sérum pur

A) *Sérothérapie spécifique des* **ANÉMIES** (Carnot)

B) *Tous autres emplois du Sérum de Cheval :*
HÉMORRAGIES (P.E. Weill)
PANSEMENTS (R. Petit)

Sirop ou Comprimés de sang hémopoïétique total

ANÉMIES
CONVALESCENCES
TUBERCULOSE, etc.

Echantillons, Littérature

21 RUE D'AUMALE - PARIS

R. C. (Seine) : N° 18.000

novi (1), etc..., toute cette avalanche classique tombe sur eux sans qu'ils bronchent.

On a beau piquer leur curiosité, harceler leur bonne volonté, leur lancer cent traits semblables, tout glisse sur leur ignorance indifférente ou leur étonnement non simulé. Jamais leur compatriote Descartes, l'inventeur de la table rase, n'aurait osé rêver un nettoyage par le vide aussi parfait.

Il faut se faire violence pour ne pas lancer à tant d'impassibilité l'imprécation d'Horace : *Impavidum ferient ruinæ*, ou même, en songeant à la disparition totale d'un héritage si précieux, les mots désolés que Lucain prête à César visitant les ruines de Troie : *Etiam periere ruinæ*, les ruines mêmes ont péri !

II

C'est dans une circonstance semblable cependant qu'un de vos glorieux ancêtres, Dieulafoy, dut à une citation latine heureusement comprise et rectifiée le commencement de sa fortune médicale. Vous vous rappelez l'anecdote : il l'a contée lui-même dans une page charmante de son manuel de pathologie, et nous qui avons connu l'homme dans le rayonnement de sa maturité, nous imaginons facilement le jeune Toulousain, débarqué la veille de sa province, vif comme la poudre et prêt à se glisser au premier rang pour saisir la balle au bond.

« Un jour, pendant la visite à la salle des femmes, une malade était en proie à une légère crise d'hystérie. Trousseau, qui pressentait l'état mental des hystériques, attira l'attention de ses élèves sur ce besoin de se mettre en avant, de se donner en spectacle, qui s'observe chez un certain nombre de femmes, même en dehors de l'hystérie. Ce travers existait déjà dans l'antiquité, dit-il, comme en témoigne Ovide lorsqu'il décrit l'enlèvement des Sabines qui avaient accepté l'invitation des Romains autant pour se faire voir elles-mêmes que pour voir la fête à laquelle elles étaient conviées. Trousseau, ancien professeur de rhétorique, tout imbibé de ses classiques qu'il possède à fond, cite le passage d'Ovide concernant cet épisode, mais voilà qu'arrivé au vers qui résumait si bien sa pensée, sa mémoire le sert mal, il cherche un instant, puis s'adressant autour de lui : « On savait encore le latin, il y a cin-« quante ans ! Qui de vous va me rappeler ce vers « d'Ovide ? » Nul ne répond : après un moment d'hésitation, Dieulafoy lança le vers demandé :

Spectatum veniunt, veniunt spectentur ut ipsæ.

Trousseau, enchanté de la réplique, demanda le nom du jeune latiniste, l'engagea à venir le voir et la vie médicale s'ouvrit à Dieulafoy sous ce puissant patronage.

Si Trousseau revenait demain dans ses anciennes salles de l'hôpital de Tours, je craindrais fort qu'il n'attendît longtemps une réponse, ou peut-être recueillerait-il celle que j'enregistrai un jour en examinant un enfant qui semblait peu développé intellectuellement. C'était un petit campagnard de dix ans, seul héritier, comme il arrive trop souvent dans notre Touraine, d'une longue série de fils uniques. Toute la famille, père et mère, grands-pères et grand'mères, oncles et cousins à héritage, se tenait en extase autour du jeune prodige, et comme ce dernier ne répondait à aucune question, je voulus savoir si cet enfant parlait correctement ou même s'il parlait. M'adressant à un grand-père, qui paraissait plus éveillé que le reste de la famille, je lui demandai à brûle-pourpoint : « Enfin, parle-t-il, oui ou non ? — Oh ! Monsieur, me répondit le grand-père scandalisé par une telle suspicion, i dit bin tout c'qui dit, s'ment i ne dit rin. »

III

D'où vient donc pareil silence chez nos étudiants et ne serait-il pas le signe annonciateur de ce nivellement universel que nos maîtres de l'heure nous préparent sous le nom d'école unique et qui achèvera par « l'amalgame » dont nous sommes menacés la suppression de toute aristocratie intellectuelle ?

Dès leur entrée au collège, une conscription précoce enrôle aujourd'hui tous les petits Français : il n'est plus question de faire ses humanités, c'est-à-dire de former des hommes, ils sont incorporés d'office dans une section A, B ou C, et, à l'issue du baccalauréat, on a même préparé pour ceux qui se destinent à la médecine une année de volontariat où, sous le nom de P. C. N., on s'obstine depuis trente ans à leur faire perdre le peu de curiosité qu'ils avaient pour les sciences physiques, chimiques et naturelles.

Plus tard, à l'époque où les générations précédentes groupaient dans une chambre du quartier Latin quatre ou cinq camarades pour préparer l'externat à l'aide du « Dieulafoy » et des « Quatre Agrégés », ils se laissent embrigader par escouades, sous la surveillance d'un adjudant (je prends le mot au sens étymologique : celui qui aide) maître de conférences. Pour l'internat, le caporalisme s'exagère encore : la même becquée, toute mastiquée, est distribuée à mille gosiers avides de « questions » à avaler, ruminer et dégorger au jour du concours. Ce qu'il faudrait couronner ce jour-là, ce ne sont pas ces candidats si parfaitement unifiés et domestiqués, mais les membres du jury assez habiles pour discerner entre tant de copies semblables, anonymes et décolorées et qui, comme Ulysse, peuvent prétendre au nom de Personne.

Et si par hasard on vient à parler à ces jeunes esclaves,

---

(1) Notre génération a assisté au dialogue qui s'échangeait chaque matin sur le seuil d'une salle de l'Hôtel-Dieu entre l'anatomo-pathologiste Cornil, que les autopsies seules intéressaient, et son interne, notre regretté ami Lefas. *Quid novi ?* interrogeait Cornil, un pied sur le paillasson. — *Nihil*, répondait son interne. — *Optime*, concluait Cornil, qui rectifiait son haut de forme sur l'occiput, faisait demi-tour et se précipitait à la salle d'autopsie.

DYSPNÉES ET ACCIDENTS CARDIO-RÉNAUX

Solution d'Iodure double
de Caféine et Théobromine

2 à 6 Cuillerées à café par jour

J. RENARD - Docteur en pharmacie - 142, Avenue de Clichy, PARIS.

PNEUMOGÉINE

TRAITEMENT PHYTOTHÉRAPIQUE
DES ÉTATS NÉVROPATHIQUES

Insomnies nerveuses, anxiété, angoisses, vertiges, troubles, nerveux de la vie génitale, troubles fonctionnels du cœur, seront toujours soulagés par la

PASSIFLORINE

médicament régulateur du sympathique et sédatif central uniquement composé d'extraits végétaux **ATOXIQUES : Passiflora incarnata, Salix alba, Cratægus oxyacantha.**

Littérature et Échantillons sur demande :

Laboratoires G. RÉAUBOURG, Docteur en pharmacie, 1, Rue Raynouard PARIS (16e)

Le PREMIER Produit FRANÇAIS
qui ait appliqué
LES MUCILAGES
au traitement de la
CONSTIPATION CHRONIQUE

MARQUE DÉPOSÉE

THAOLAXINE

LAXATIF-RÉGIME

GÉLOSE PURE
(agar-agar)
combinée aux extraits de rhamnées

Posologie
PAILLETTES : 1 à 4 cuil. à café à chaque repas
CACHETS .. 1 à 4 à chaque repas
COMPRIMÉS .. 2 à 8 à chaque repas
GRANULE .. 1 à 2 cuil. à café à chaque repas
(Spécialement préparé pour les enfants)

Echantillons & Litterature
LABORATOIRES
DURET & RÉMY
Asnières-Paris

tous « standardisés » (1) dans une studieuse ignorance, de quelque chose qui existerait encore en dehors du mandarinat médical, d'études anciennes par exemple — cette ombre vaine, jouet d'un souffle léger — ils vous répondent ce qu'on leur a affirmé, quand ils ont laissé percevoir leur vocation médicale : « Avec cent racines grecques et latines, apprises par cœur, pour comprendre la terminologie médicale, on s'en tire aussi bien qu'un professeur de latin-grec. »

IV

Mais cette science étymologique (*étymologie* signifie en grec dire la vérité), qui vous semble épuisée par la connaissance théorique de cent racines grecques et latines, n'est peut-être pas déjà une chose à dédaigner. En voulez-vous un exemple suivi de son application pratique?

En ce moment tous les peuples, et les Français en particulier, sont obsédés par des soucis pécuniaires, et si votre âge les ignore encore, vous vous chargez, chaque mois, du fait seul que vous êtes étudiants, de les rappeler à votre famille. En latin, *Pecunia* veut dire monnaie, richesse, fortune, mais primitivement le mot signifiait richesse en troupeau; c'est un dérivé du mot *pecus*, troupeau (qu'on retrouve encore dans *pécule*, primitivement petit troupeau, et *pécore*, animal du troupeau). De même l'habitude de compter le bétail par têtes, *capita*, a donné naissance au mot capital (en grec, le mot *Ktenos* a le double sens de bétail et de richesse, et les vieilles expressions *aboutès*, sans troupeau, et *poluboutès*, possesseur de nombreux troupeaux, finirent par signifier pauvre ou riche) (2). Le sens s'est élargi, mais le mot, resté dans la langue, est encore un témoin de la vie rustique des anciens peuples.

Or les derniers événements ont démontré une fois de plus que la seule fortune stable, la seule qui résiste aux invasions des Barbares comme aux innovations des politiciens, c'est la terre. Depuis dix ans, nos paysans français l'ont prouvé, avec une force d'autant plus démonstrative qu'on s'éloignait un peu plus de l'époque heureuse où la monnaie était stable.

Grâce à un seul mot latin, avoir traversé la tourmente qui s'est abattue sur le monde en 1914 et qui n'est pas encore apaisée, en sauvegardant son patrimoine et le pain de ses vieux jours, c'est déjà, vous l'avouerez, une introduction assez encourageante à l'étude des langues anciennes.

Mais si vous-mêmes vous souffrez de la vie chère, ne versez pas dans le travers des citadins accusant les cultivateurs de tous leurs maux, les assimilant aux négociants qui jonglent chaque matin avec leurs étiquettes, voire aux mercantis (1). Ces accusations ont été réfutées en deux mots, et il y a deux mille ans déjà, par Virgile, qui était un poète agriculteur et qui connaissait bien le sol maigre et malsain de l'Italie centrale : *Justissima Tellus*, la terre est juste, ce qui veut dire qu'elle ne produit rien ; il faut qu'on la féconde, qu'on sème et qu'on peine. C'est par le travail le plus opiniâtre que le paysan insoucieux de la journée de huit heures, obtient d'elle ce qu'il y a mis.

Ne quittons pas cette bonne terre nourricière sans vous signaler un mot que vous emploierez dans les moments les plus angoissants de votre profession : *délirer*. Il vient de *lira*, le sillon. Délirer, c'est sortir du sillon, de la ligne droite, d'où le sens abstrait : extravaguer. Le joli mot ! il est né de la terre et ne vous rappellera-t-il pas désormais qu'en dehors de la terre, en dehors de la ligne droite, tout n'est que délire (2) ?

V

Tous ces soucis pécuniaires se matérialisent, vous le savez, chez les peuples civilisés dans une institution d'Etat qui a toujours été odieuse aux citoyens du monde entier, mais qui se présente aux Français sous un vocable particulièrement sec, à l'air cassant et agressif : le Fisc !

---

(1) Les étudiants d'il y a trente ans encore recevaient de leurs maîtres non seulement une formation professionnelle et morale, mais encore une allure physique qui les marquait jusqu'au bout de leur carrière, comme le Larivière de Flaubert que ses élèves s'efforçaient d'imiter le plus possible, de sorte que l'on retrouvait sur eux, par les villes d'alentour, sa longue douillette de mérinos et son large habit noir. Il est à craindre que tous les médecins n'offrent bientôt le même type d'homme pressé, sanglé dans le veston de Knock et maniant en vitesse des instruments de précision qui, suivant la définition d'Alfred Jarry, amplifient les sens dans la direction de l'erreur.

(2) Le premier dieu des Romains fut Saturne, qui était un dieu agricole dont le nom veut dire le semeur (*a satu*) : sa femme est Ops, la richesse. Dans l'*Iliade* et l'*Odyssée*, la détermination de la valeur des choses se fait en têtes de bétail, et Homère parle des filles nobles et belles qui rapportent beaucoup de bœufs à leur père, entendant par là qu'étant très recherchées, elles seront payées cher par les prétendants : on payait couramment une femme quatre bœufs. Ces usages issus de la vie pastorale ont créé le type de la vache, du bœuf, de la tête de bœuf sur les plus anciennes monnaies de l'Eubée et de l'Italie centrale. Le mot *bous* resta un terme populaire et conventionnel pour désigner la monnaie métallique et, au temps d'Eschyle, on disait d'un homme dont le silence avait été acheté à prix d'argent qu'il avait un bœuf sur la langue.

(1) *Negotium* est un mot terrible et qui porte son châtiment en lui-même. Il est composé de la négation *ne*, *neg*, et *otium*, repos : le négociant est l'homme qui n'a jamais de repos. Les mercantis ont existé depuis qu'il y a des gens qui vendent et d'autres qui achètent : en Grèce, commerce de détail (*capelia*) et filouterie semblent avoir été deux synonymes. Parmi ces trafiquants, les maquignons avaient déjà mauvaise réputation ; c'étaient alors les marchands d'esclaves et leur nom venait d'un mot grec qui veut dire prestige, c'est-à-dire tromper par des prestiges.

(2) Jusqu'à l'invention des machines, qui date de cinquante ans et qui a peuplé le paysage campagnard de « mécaniques » semblables à de gigantesques instruments de physique, le matériel agricole n'avait pas changé depuis l'antiquité grecque. La charrue (*aratron*), la pelle (*pala*), la pioche (*scapané*), le hoyau à deux dents (*dikella*), la fourche à trois dents (*trinax*), la binette à sarcler (*scalis*), la herse (*crates*), le râteau (*raster*), tels sont les outils que les laboureurs de l'Anthologie offrent à Déméter et qui servent encore chaque jour à nos paysans. Les Romains, toujours pratiques, adjoignirent à ce matériel une série de dieux agricoles destinés à protéger le moindre travail et spécialisés à outrance, depuis *Nodus*, qui faisait croître les céréales en menant leur tige d'un nœud à l'autre, jusqu'à Saturne Stercurius, ainsi nommé parce qu'il avait fait connaître l'emploi du fumier.

Comme son étymologie est cependant rassurante ! *Fiscus*, c'est la corbeille de jonc ou d'osier avec laquelle le collecteur d'impôts, l'*exactor* (hum ! voilà qui sent un peu moins l'idylle) s'en allait par les campagnes recueillir les deniers, les sesterces et les as (1).

Quand vous attendrez votre tour chez le percepteur, au lieu de lire les affiches administratives, qui sollicitent ironiquement votre contribution volontaire (comme toute cette prose officielle serait avantageusement remplacée par un seul mot grec : *Oikonomia*, l'économie, de *oikos*, maison, et *nomos*, loi : c'est la loi de la maison, la direction prudente de la famille !), laissez votre imagination évoquer un paysage virgilien où, par une radieuse matinée de la campagne romaine, le percepteur passe auprès des fontaines votives et des bois sacrés et va de ferme en ferme tendre sa petite corbeille au pasteur Mélibée ou à la jeune Amaryllis, en écoutant le gémissement des tourterelles et le chant lointain d'un paysan qui coupe sa vigne.

Et quand votre tour viendra d'approcher de la grille derrière laquelle l'Etat tient ses fonctionnaires enfermés à la manière des bêtes du cirque (à Rome, le défilé des contribuables se faisait d'après une liste dressée par les censeurs ; une seule exception était prévue à cette règle, les citoyens porteurs de noms d'heureux présage, comme Salvius, Statorius, Valerius, jouissaient du privilège appréciable de passer les premiers à la caisse), si vous êtes ce jour-là en veine d'étymologie, vous vous rappellerez qu'une des causes, en même temps qu'une des conséquences de la vie chère, c'est l'augmentation des salaires et vous associerez dans votre esprit deux mots qui ont la même origine : *salaire*, qui vient de l'indemnité payée autrefois aux soldats pour acheter leur sel, et *sauce*, qui veut dire chose salée.

Avec quelques mots grecs et latins, vous voyez déjà tout ce que vous pouvez déchiffrer, en plus de la douloureuse addition officielle, sur la feuille blanche ou verte de vos contributions.

VI

Commencez-vous à apercevoir que ces textes grecs et latins ne sont pas seulement un puzzle de mots bizarrement emboîtés ? Ceux d'entre vous qui ont peiné et sommeillé sur des versions grecques et latines et n'en ont extrait que des récits de bataille, des discours en trois points et des dissertations morales, se sont-ils jamais doutés que ces gens-là ont vécu comme nous, ont ri, mangé et flâné, ont parlé de leur cordonnier et de leurs maux d'estomac ?

Penchez-vous un instant sur ces langues de grammaire et de dictionnaire, vous allez y retrouver toute votre vie avec les souvenirs de votre enfance et les occupations de votre jeunesse.

(1) L'as était la plus petite monnaie usuelle Comme on dit en français « ça ne vaut pas quatre sous », on disait en latin *Quadranteria*, une femme au quart d'as, qui ne vaut presque rien, une rien du tout.

A Rome, dans cette capitale qui ressemblait tant à nos grandes villes modernes, avec ses stations de voitures devant les portes d'entrée, ses innombrables débits de boissons chaudes et ses étalages empiétant sur la chaussée (1) [la foule était déjà canalisée par des agents de police munis du bâton indicateur, le *baculus conquæstorius ;* je vous signale cependant une coutume qui a disparu : le concierge, *janitor* ou *ostiarius*, était, malgré ces beaux noms, attaché à une chaîne comme un chien, ce qui devait lui rendre difficile l'excuse classique d'être dans l'escalier (2)], les études ressemblaient tout à fait aux vôtres, avec leur division en écoles primaires, où les bambins revêtus de la *lacerna*, la pèlerine à capuchon, se rendaient avec livres et tablettes, jouant comme les nôtres aux billes, à pair et impair (*par impar*) (3) [l'instruction devait être obligatoire, car dans l'armée romaine les ordres se donnaient par écrit], en études secondaires avec la bifurcation en cycles latin-grec et mathématiques élémentaires, où le système de calcul employé (il faut l'avouer, les Romains ignoraient le système métrique) obligeait à user de machines à calculer qu'on employait aussi dans les caisses publiques (4), et enfin en études supérieures où l'enseignement des rhéteurs se faisait exclusivement en grec. Moins arriérés que les Grands Maîtres de notre Université, les Romains avaient compris que seules les études grecques formaient une élite intellectuelle. Heureusement que le

(1) Ces étalages consistaient, comme les nôtres, en une exhibition ingénieuse des marchandises à vendre ; ainsi les marchands de comestibles mettaient un échantillon dans des vases de verre pleins d'eau pour qu'il paraisse plus gros. Ces étalages se nommaient *oculiferes* ou porte-à-l'œil, nous dirions aujourd'hui des tape-à-l'œil.

(2) Les esclaves portaient, comme les chiens, un collier de métal rivé au cou et auquel était attachée une médaille circulaire avec le nom et l'adresse du propriétaire. On se perdait facilement dans la Rome ancienne, où, faute de noms aux rues et de numérotage aux maisons, les demeures étaient indiquées d'une manière approximative, comme cela existait encore dans le Paris du XVIII^e^ siècle. Sur l'esclavage lui-même, que de choses il y aurait à raconter, mélange de supplices indicibles et de familiarité la plus affectueuse ! Ce qui démontre bien le fond éternel de la nature humaine, c'est qu'un esclave employait ses premières économies à l'acquisition d'un autre esclave et que, dans les grandes familles, celui qui avait pour rôle de fouetter ses camarades (on l'appelait *lorarius* ou *plagosus*) s'en acquittait toujours à merveille.

(3) L'enfance romaine était protégée par des divinités charmantes, et une trentaine de génies présidaient à la formation graduelle de ses facultés physiques et intellectuelles. *Vaticanus* fait pousser à l'enfant son premier cri, *Fabulinus* le fait jaser et *Locutius* lui apprend à prononcer distinctement ses premiers mots. *Statina* l'aide à se tenir debout et quatre autres déesses protègent ses premiers pas : *Abeona* et *Adeona*, l'une quand il s'éloigne de sa mère, l'autre quand il revient vers elle, *Iterduca* et *Domiduca* quand il sort de la maison et quand il y rentre. *Cuba* le fait tenir tranquille dans son petit lit, *Educa* lui apprend à manger et *Potina* à boire. *Volumna* et *Voleta* forment sa volonté, *Numera* lui apprend à compter et *Camera* à chanter, sans compter les divinités plus élevées comme Minerve, qui forment sa mémoire et son jugement. Les Romains avaient un mot charmant pour désigner l'adolescence, le verbe *adolere* ayant le double sens de croître et d'exhaler un parfum sous l'action du feu, comme l'encens.

(4) Ces instruments s'appelaient des abaques. Une de leurs variétés, l'abaque à cailloux, était pratiquée encore au XVII^e^ siècle au moyen de jetons et de liards. C'est de cette manière de compter par cailloux (*calculi*) qu'est venu le mot calcul.

dernier de ces Grands Maîtres, celui qui vient de rendre facultatives les dernières classes de grec, n'a pas vécu en l'an 92, quand les censeurs Domitius et Crassus firent fermer les écoles de rhétorique où l'enseignement ne se faisait pas exclusivement en grec.

Enfin, à l'exemple de ce que l'on voit aujourd'hui, les jeunes Romaines s'attaquaient avec un ensemble contagieux aux mêmes études que leurs frères et, anticipant sur les ménages modernes où la femme est criblée de baccalauréats alors que le mari en est souvent dépourvu, Juvénal réclamait pour les époux romains le droit de lâcher de temps à autre un solécisme (1). Mais que nos étudiantes n'oublient pas que parmi les souhaits de sa vie, le poète Martial formulait celui d'épouser une femme pas trop savante.

Je ne vous parlerai des sports (si convaincue que soit votre génération, comme le fils d'Alkinoos, qu'il n'y a pas de plus grande gloire pour les hommes que d'être braves par les pieds et par les mains, elle ne pratique pas la dixième partie des jeux en honneur parmi la jeunesse grecque et latine) (2) que pour vous révéler une curiosité des deux langues. Les Latins n'ont qu'un mot : *ludus*, pour désigner les jeux et la classe. En grec, *hé scholé* (d'où est venu *schola*, école) veut dire loisir, occupation pour remplir les loisirs. Aussi j'imagine que dans ces heureux pays où les études se confondaient avec le jeu, les cancres devaient être inconnus (le cancre, c'est la marche en arrière de l'intelligence, c'est la traduction du mot grec *karkinos* (écrevisse).

Enfin, les jeunes gens de ce temps-là n'échappaient même pas à la préparation militaire supérieure, qui se nommait à Rome *Tirocinium militiæ* et qui à Sparte (c'était l'éphébie) consistait principalement à parcourir les alentours de la ville, autant pour exécuter des manœuvres en campagne que pour faire la chasse aux malandrins. Espérons que ce brevet de P. M. S. [ce ne sont pas les Américains, ce sont les Romains qui ont inventé la manie des abréviations en lettres majuscules, en commençant par le solennel S. P. Q. R. (*senatus populusque romanus*) : sur les tombeaux on lisait souvent S. T. T. L. (*sit tibi terra levis*) et, quand on s'écrivait, on se congratulait d'un S. V. B. E. E. V. (*si vales bene est : ego valeo*)] donnait comme le nôtre l'avantage d'abréger le service militaire, car ce dernier durait trente ans à Rome et toute la vie à Sparte.

Après une telle énumération, vous ne serez pas surpris d'apprendre que le surmenage scolaire était connu des anciens, et cependant les vacances d'été duraient quatre mois : quand vous visiterez Rome, ne manquez pas d'aller au nouveau musée du Capitole verser un pleur fraternel sur le cippe funéraire du jeune Q. Sulpicius Maximus, qui, d'après l'inscription, se fit mourir de travail à onze ans et demi, après avoir remporté dans un concours le prix d'improvisation de vers grecs. Comme de nos jours, les « petits pays chauds » étaient envoyés par les colonies dans les collèges de la métropole. Les cimetières africains sont remplis de tombeaux contenant les restes de ces collégiens morts à Rome pendant qu'ils faisaient leurs classes ; tout en énumérant naïvement leurs succès en latin et en grec, les parents de couleur regrettent un peu tardivement, comme ceux d'aujourd'hui, de leur avoir fait abandonner la charrue ou le comptoir et de les avoir poussés aux études (*in studiis misit*, dit souvent l'inscription funéraire).

VII

Vous serez plus surpris peut-être d'apprendre que ces phrases grecques et latines, qui, drapées dans leurs grands plis raides, ne semblent exhaler que des choses solennelles, ennuyeuses et froides, dissimulent mille détails pittoresques et toutes les bouffonneries prosaïques de la vie journalière. En voulez-vous un exemple, le plus trivial qu'on puisse choisir ?

Victor Bérard, qui est un parfait helléniste, encore qu'il ait un « double » assez inquiétant (il est sénateur !) (1), ne s'est-il pas basé sur l'absence de poux chez les compagnons d'Ulysse pour modifier le texte de l'*Odyssée* et en expulser des passages interpolés par des copistes infidèles ou distraits ? Tout concourt dans l'*Odyssée*, dit-il, à capter

---

(1) A Athènes par contre, l'éducation des jeunes filles ressemblait davantage à celle des Françaises d'il y a cinquante ans. Suivant les expressions de Xénophon, « la jeune fille était dressée à ne rien voir, à ne rien entendre, à ne faire aucune question », et sa mère lui répétait à la journée, dit Ménandre, « de se tenir droite, d'effacer ses épaules et de marcher avec grâce et dignité ». Ce qui n'a pas changé, c'est le prix que les candidats au mariage attachaient aux orphelines riches : on donnait à ces dernières le nom caractéristique d'épiclères, c'est-à-dire adjointes à l'héritage.

(2) Nausicaa jouait au tennis quand elle découvrit Ulysse et ce fut précisément une balle égarée dans le fleuve qui fit découvrir le divin dormeur (une particularité à signaler : à l'encontre de Mlle Lenglen, Nausicaa et ses compagnes dénouaient le bandeau de leur tête au début de la partie). Rome a connu le foot-ball, qui s'appelait *harpastum*, et devait même pratiquer le brutal rugby, car une inscription funéraire relevée par Camille Jullian concerne un enfant tué dans un jeu semblable. Le Byzantin Cinnamus a même vu la famille impériale jouer au polo à cheval.

(1) Puisque nous frisons la politique, nous sera-t-il permis de signaler à ses fidèles les dangers que l'étymologie leur fait courir ? S'ils président une simple inauguration, ils font déjà acte de cléricalisme, car ils répètent le geste des prêtres augures traçant dans le ciel un champ d'observation (*templum*) pour interroger le vol des oiseaux. S'ils acceptent une fonction publique, ils sont dans la liturgie (c'est le mot qui, en Grèce, signifiait remplir une fonction publique), et si, découragés, ils se réfugient au Parlement, ils entrent dans l'Eglise (*Ecclesia*, c'est l'assemblée du peuple) : et là, ils ne peuvent ni voter, ni même émettre un vœu (*devotio*) sans tomber dans la dévotion ! Pour les communistes, c'est pis encore : le drapeau rouge, le *flammeum*, était hissé au champ de Mars pour réunir l'armée romaine et honorer le dieu Mars. Quand ils acclament le drapeau rouge, nos révolutionnaires jouent de malheur ; non seulement ils accomplissent un rite religieux, mais eux, si résolument antimilitaristes, ils vénèrent le dieu de la guerre. S'ils réalisaient vraiment leur souhait de vivre en commun, ce serait un autre avatar, ils deviendraient des chanoines ! Le mot *canonicus*, chanoine, s'appliquait, dans les premiers siècles, aux clercs qui vivaient ensemble, attachés à la même église. Vivre canoniquement était synonyme de vivre en commun.

SÉDOSINE

SÉDATIF DU SYSTÈME NERVEUX

A BASE D'EXTRAITS VÉGÉTAUX { PASSIFLORE / CRATŒGUS / JUSQUIAME

{ SANS BROMURES / SANS VALERIANE / SANS OPIACÉS / SANS PRODUITS SYNTHÉTIQUES



ACTION ÉLECTIVE SUR LE SYMPATHIQUE

Littérature et Echantillons sur demande

H LICARDY 38. Boul^d Bourdon. PARIS. NEUILLY

R. C SEINE 204 361

HEMODUCTYL

Complexe végétal à action élective sur le système circulatoire veineux

RÉGULATEUR DE LA CIRCULATION
ET HYPOTENSEUR

DOSE { Pilules : *2 Pilules matin, midi et soir avant les repas.*
{ Solution : *Une cuillerée à café matin, midi et soir avant les repas*

Littérature et échantillons sur demande

H LICARDY - 38. Boul^d Bourdon . Neuilly

R.C SEINE 204-361

TROUBLES DE LA CIRCULATION

MÉNOPAUSE
DYSMÉNORRHÉE
VARICES
HEMORROÏDES
HYPERTENSION
ARTERIO-SCLÉROSE

HEMODUCTYL

EXTRAITS
HAMAMELIS
CUPRESSUS
MARRON D'INDE (STABILISÉ)
CRATŒGUS
GUI . BOLDO
CONDURANGO

PILULES OU SOLUTION

Estomac

DYSPEPSIES — GASTRALGIES — HYPERCHLORHYDRIE
ULCÉRATIONS GASTRIQUES — FERMENTATIONS ACIDES

Sel de Hunt

GRANULÉ FRIABLE

DIATHÈSE URIQUE — RHUMATISMES

Dialyl

GRANULÉ EFFERVESCENT
(HEXAMETHYLÈNE TÉTRAMINE ET LITRINE)

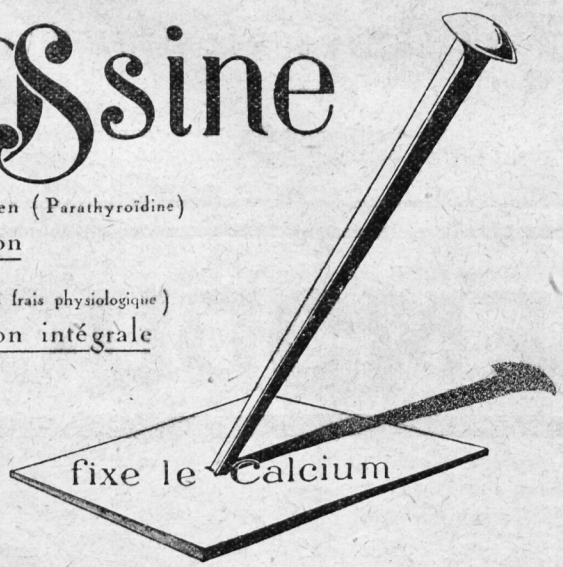
Le DIALYL, dissolvant de premier ordre et puissant éliminateur.

Echantillons pour Essais cliniques: LABORATOIRE ALPH. BRUNOT, 16, rue de Boulainvilliers, Paris (XVIe)

céréOSsine

Par son "mordant" endocrinien (Parathyroïdine)
arrête la déminéralisation

Par son apport complet (Os frais physiologique)
assure la reminéralisation intégrale



Aucune contre indication
Ne contient : ni Adrénaline
ni Surrénale

Echantillons des 3 formes
— Cachets — Granulés — Poudre

sur demande aux Lab. Dehaussy 44, Rue Inkermann, Lille



CRISTOLAX LAXATIF AU MALT WANDER

Le Cristolax Wander assure toutes les garanties d'une fabrication personnelle spécialisée depuis de longues années dans tout ce qui touche au malt.

Littérature et échantillon sur demande

FORMULE. — *Le Cristolax Wander (formule modifiée) = extrait de malt sec, huile de paraffine, avec adjonction d'agar-agar. Agrément dans l'emploi, sûreté de l'action laxative.*

POSOLOGIE. — Le Cristolax se prend délayé dans un peu d'eau. On le prescrit 3 à 4 fois par jour, à la dose d'une cuillère à café aux nourrissons, d'une cuillère à entremet aux enfants, d'une cuillère à soupe aux adultes.

Préparé par P. BASTIEN, Pharmacien, 58, rue de Charonne - PARIS (XIe).

le sourire des hommes cultivés et la réflexion des esprits sérieux, non le gros rire plébéien : ne peuvent être homériques ni un vers, ni un morceau qui ne soient dignes des oreilles les plus délicates. Non seulement on n'y trouve aucune de ces infamies dont fut tissée plus tard la vie des flibustiers, des boucaniers et des corsaires, si semblables aux marins odysséens, mais, mieux encore, on chercherait vainement dans tout le poème la moindre trace des besoins physiques qui pèsent sur la vie des navigateurs et sur lesquels se sont appesantis les récits de tant de voyageurs anciens.

La délicatesse attique a écarté de leurs bateaux cancrelats, puces, poux, punaises et moustiques. L'*Odyssée* ne parle jamais de cette vermine, et cependant l'épigramme grecque dite *Aux Pêcheurs* nous apprend que les gens de mer d'alors, tout comme les poilus de la guerre, prenaient et jetaient leurs poux par-dessus bord : toute l'antiquité est remplie de ces scènes d' « épouillement » (1).

Si vous passez un jour par Genève, arrêtez-vous au musée pour admirer sa collection de lampes romaines : vous en verrez une qui porte autour du disque central, percé d'un trou par lequel on versait l'huile, une inscription : *Lucer. Pulica.* (*Lucerna Pulicaria*), c'est-à-dire une lampe qui sert à chercher ses puces. Le prévoyant fabricant romain n'a pas voulu que son client ignorât un des usages auxquels se prêtaient les produits de ses ateliers. Après dix-neuf siècles, vous songerez à ces bons Romains éclairant de leur petite lampe fumeuse la blancheur de leurs corps et y poursuivant l'ennemi minuscule que les dieux ont créé noir afin d'être plus facilement attrapé.

VIII

Vous le voyez, ces langues mortes sont encore assez vivantes et même assez... remuantes. Mais vous doutiez-vous aussi qu'à l'aide de ces mots qui vous semblaient à jamais momifiés, pétrifiés et frigorifiés et dont vous ne tiriez dans vos traductions que guerriers et captifs, festins et présents, glaives et embûches, etc..., les anciens se sont amusés aux jeux d'esprit les plus modernes et jusqu'à ces mots croisés qui enchantent votre génération ? En voici un, retrouvé en Afrique romaine, et dont la signification ne déplairait pas à nos contemporains : « Chasser, se baigner, jouer, rire, c'est vivre (2). »

Venari	Lavari
Ludere	Ridere
Occ est	Vivere

(1) Sur une des stèles qui décoraient le temple d'Asclepios à Epidaure, sorte de livre d'or où étaient gravées, pour exciter la confiance des pèlerins, les guérisons les plus célèbres, il y avait celle de Clientos, de Thèbes, délivré des poux qui le dévoraient. Sylla, le dictateur, mourut de cette façon. Il faut croire que tous ces parasites ont laissé une progéniture, car dans son *Voyage à Sparte*, l'élégant Barrès lui-même a écrit : « Vers les cinq heures du matin, je me levai d'entre les punaises. »

(2) On a trouvé un grand nombre de ces mots alignés par trois sur deux colonnes, et gravés sur des tables de jeu. Chacun d'eux contenait exactement six lettres, et chaque lettre formait une sorte de case, où l'on mettait des billes ou des pions. De vrais mots croisés ont été gravement relevés par l'épigraphie latine : en voici un trouvé à Cirencester, le Corinum des Romains :

R O T A S
O P E R A
T E N E T
A R E P O
S A T O R

Ils se délectaient de jeux de mots et de rébus (1), de sobriquets et de surnoms, et ces derniers étaient gravement enregistrés par l'état civil [les Romains avaient trois noms : celui de leur famille, ensuite le prénom qui était donné aux enfants le neuvième jour seulement après la naissance (2) et indiquait souvent une particularité de cette naissance, *Lucianus*, *Manius*, *Quintus*, etc. : né le jour, né le matin, le cinquième enfant (les diminutifs caressants étaient déjà à la mode, les Totor, les Titine, les Momone, etc., se disaient alors *Quintillus* pour *Quintus*, *Germanilla* pour *Germana*, *Lucilla* pour *Lucia*), enfin le surnom ou *cognomen* qui se rapportait souvent à une conformation physique : Plaute, le pied plat ; Ovide Naso, le grand nez ; Sylla, le couperosé ; Cocles, le borgne ; Scævola, le gaucher ; heureux encore quand on n'était pas gratifié d'un Fœdulus (souillon), d'un Peniculus (torche-plat), d'un Pecus (brute), voire d'un Stercorius que vous me dispenserez de traduire].

Mais il faut tout au moins que vous connaissiez un de leurs calembours classiques, parce qu'il a contribué à résoudre un des problèmes de la prononciation latine. Cicéron raconte que Crassus, le proconsul de Syrie, au moment de s'embarquer à Brindes pour sa malheureuse expédition contre les Parthes (3), entend un jour, dans la rue, un cri mystérieux : *Caue ne eas !* Garde-toi d'y aller ! (Les Latins ne connaissaient pas notre lettre V et n'employaient que l'U : là où nous disons *cave*, ils écrivaient et prononçaient *caue*.) Présage funeste ? Non, c'était seulement une marchande des quatre saisons qui criait sa marchandise : *Cauneas* (sous-entendu *ficus*) ! figues de Caunes ! comme on entend crier chez nous : la belle (orange de) Valence !

IX

Mais sous ces textes grecs et latins, il y a encore autre chose que des souvenirs vécus, des détails pittoresques et

(1) Les Béotiens étaient avares et astucieux ; dans les sacrifices à Héraclès, ils offraient des pommes au lieu de moutons, le mot *mela* ayant les deux significations. De même, c'est en jouant sur le mot grec *phos*, qui veut dire homme et lumière, que les Pélasges supprimèrent les sacrifices humains qui existaient aux premiers temps de Rome ; aux victimes humaines on substitua des flambeaux, la flamme qui se consume étant l'image de la vie qui s'en va. C'est là l'origine lointaine de nos cierges.

(2) A l'encontre des parents modernes, les pères romains ne tombaient pas du premier coup en admiration devant leur rejeton ; avant de se décider à l'adopter, ils demandaient huit jours de réflexion pour les filles et neuf jours pour les garçons.

(3) Il y laissa sa vie, plus celle de quatre-vingt-dix mille soldats sur les cent mille qu'il avait emmenés, et n'y gagna que le surnom de Rapinateur, qui était assez communément donné aux gouverneurs de province.

des amusements philologiques, et il me tarde de vous le signaler.

Vous êtes réunis ce soir dans une salle dont les dimensions et la décoration intérieure ne rappellent qu'imparfaitement le palais d'Ulysse, tel que les fouilles de Tyrinthe et de Mycènes ont permis de le reconstituer (là encore un détail amusant, les dimensions des fauteuils et des tables mesurées au millimètre, a permis à Victor Bérard de fixer le nombre controversé des prétendants de Pénélope et de le ramener au chiffre déjà respectable d'une cinquantaine). Mais vous êtes groupés autour d'un poêle qui répand une douce chaleur, tout à l'heure nos jeunes étudiantes, semblables par leur gravité réfléchie aux porteuses de gâteaux qui participent sur la frise du Parthénon à la procession des Panathénées, vous serviront un breuvage parfumé que les Grecs et les Romains n'ont pas connu, et vous goûtez un des plaisirs les plus vifs de notre planète, celui de deviser entre Français.

Eh bien ! savez-vous pourquoi vous pouvez vous abandonner en toute sécurité à ces distractions d'honnête homme? C'est parce que le 5 septembre 1914 un général en retraite a traduit de la façon la plus heureuse deux vers du vieux poète latin Gnæus Nevius. Celui-ci avait servi dans les légions, il savait par expérience quelle était la tactique des Romains quand ils étaient pressés par un ennemi supérieur en nombre, et sur la fin de ses jours le vieux grognard a fixé la formule même de leur ténacité légendaire dans ce distique de son *Bellum Pœnicum :*

Seseque ii perire manolunt ibidem
Quam cum stupro redire ad suos popularis.

Ibidem, ce lourd adverbe calé devant une armée en retraite, c'est dans sa concision éloquente tout l'ordre du jour de Joffre: « Une troupe qui ne peut plus avancer devra garder coûte que coûte le terrain conquis et se faire tuer *sur place* plutôt que de reculer. »

Ibidem : sur place, c'est peut-être la bonne traduction d'un adverbe latin qui a décidé du sort de la France.

Mais vous n'étiez pas encore sauvés! En 1917, un nouveau péril, venu cette fois-ci de l'intérieur et de l'armée elle-même, nous a menacés. C'est alors que par la maîtrise de sa volonté, un vieillard incarna toute la grandeur du Destin antique. Là où tant de cerveaux débiles voyaient des événements extraordinaires et incompréhensibles, lui qui était nourri de l'histoire grecque reconnaissait jour par jour et suivait page à page la lutte d'Athènes contre la Macédoine. Guillaume II, c'est Philippe de Macédoine ; à Paris, autour de lui, il retrouve Phocion, l'aristocrate hautain passé au défaitisme et chef des lâches qu'il méprise, Hypéride, à la vie scandaleusement dissolue, Démade, dont la voix aux vibrantes sonorités de cithare (1) endort les énergies, Isocrate, le naïf international national qui « déclare la paix au monde », Eschine et sa bande de politiciens qui s'enrichissent à mesure que s'appauvrit la cité, et aussi l'éternel Thersite qui enquête aux armées et profère des paroles outrageantes pour les chefs. Alors, des profondeurs mystérieuses du passé, monte en lui la fureur des *Philippiques*, et c'est le souffle même de Démosthène (1) qui précipite sur ses lèvres frémissantes la réponse historique : « Je fais la guerre », puis déroule la vague qui déferle, balayant les résistances et engendrant les suprêmes dévouements : « Allez, enfants de la Patrie... »

Si la flamme qui depuis si longtemps éclaire le monde civilisé n'avait pas brillé dans l'âme de ce soldat méditerranéen, de la race des Cincinnatus et des Marius, ni dans celle de ce paysan vendéen, qui médite aujourd'hui le long de la mer retentissante comme le Bellérophon d'Homère, savez-vous ce que vous feriez à cette heure-ci? Les uns, disciples de Phocion, seraient occupés à cirer les bottes des officiers allemands qui tiendraient garnison dans nos villes de province jusqu'à ce que notre dernier milliard soit payé ; les autres, fils de parents moins serviles, auraient émigré et, sur un quai de Buenos-Ayres ou de Rio-de-Janeiro, vendraient des cartes postales et des cacahuètes.

Vous le voyez, il n'est pas inutile d'avoir appris un peu de grec et de latin et de s'en souvenir à l'occasion.

II

Le latin a grandement souffert. Beaucoup de républicains s'en sont consolés, le croyant inventé par les Jésuites.

A. France, *la Vie littéraire.*

Mais j'ai hâte surtout de vous montrer que si l'Antiquité a tout vu et tout connu, elle a aussi tout expérimenté. Les questions les plus difficiles et dans lesquelles se noient nos législateurs, elle les a étudiées, pesées et

(1) La cithare était le violoncelle des Grecs : c'était avec la lyre et la clarinette (*aulos*) le grand instrument de concert. Les virtuoses citharèdes donnaient dans les grandes villes grecques des concerts fort appréciés, et les Romains héritèrent de ces traditions helléniques. L'avare Vespasien paya un jour 200.000 sesterces (50.000 francs or) à deux citharèdes pour une seule exhibition. Avant Frédéric II, l'histoire a enregistré le nom d'un roi flûtiste, Ptolémée XIII, dit Ptolémée l'Aulète.

(1) Puissent tous nos orateurs parlementaires mériter le reproche que les adversaires de Démosthène croyaient faire à ce dernier en disant que son éloquence « sentait l'huile », insinuant par là qu'il avait dû passer de longues veilles à préparer ses discours à la lueur de sa lampe. Ce n'est pas seulement Démosthène, c'est aussi le vieil Homère qui a contribué à sauver la France, en rappelant la nécessité inéluctable de l'unité de commandement avec Agamemnon et avec Foch. La similitude entre les deux époques est telle que l'œil de Moscou lui-même s'y retrouve, il apparaît dans Aristophane, sous le nom d'œil du roi des Perses.

L'Eau de Mer par la Voie Gastro-Intestinale

« *Il n'est pas douteux qu'en mettant en évidence des métaux, même à doses infinitésimales, dans l'eau de mer, le Professeur* **Garrigou** *a ouvert des voies nouvelles à la thérapeutique marine* ».

Dr Albert ROBIN,
Professeur de Clinique thérapeutique, Paris
(Congrès International de Thalassothérapie, Biarritz 1903).

« *Les travaux de M.* **Cussac**[1], *basés sur l'absorption de l'eau de mer par la voie gastro-intestinale, sont venus combler une lacune dans l'utilisation du liquide marin au point de vue thérapeutique* ».

Dr F. GARRIGOU,
Professeur d'Hydrologie, Toulouse.
(Rapport du Président de Thèse à M. le Recteur d'Académie, 1911).
(1) Directeur de notre Laboratoire d'études.

RECONSTITUANT MARIN PHYSIOLOGIQUE

Inaltérable — De Goût Agréable.

MARINOL

COMPOSITION :

Eau de Mer *captée au large, stérilisée à froid.*
Iodalgol (*Iode organique*).
Phosphates calciques *en solution organique.*
Algues Marines *avec leurs nucléines azotées.*
Méthylarsinate *disodique.*

Cinq cmc. (une cuillerée à café) contiennent exactement 1 centigr. d'*Iode* et 1/4 de milligr. de *Méthylarsinate* en combinaison physiologique.

ANÉMIE, LYMPHATISME, TUBERCULOSE, CONVALESCENCE, ETC.

POSOLOGIE : Par jour { *Adultes*, 2 à 3 cuillerées à soupe. *Enfants*, 2 à 3 cuillerées à dessert. *Nourrissons*, 2 à 3 cuillerées à café.

MÉDAILLE D'HYGIÈNE PUBLIQUE
décernée sur la proposition de l'Académie de Médecine
(*Journal Officiel*, Arrêté Ministériel du 10 Janvier 1913).

TRAVAUX COURONNÉS PAR L'ACADÉMIE DE MÉDECINE
(*Bulletin de l'Académie*, Paris, 11 Février 1913).

Echantillons gratuits sur demande adressée à **"LA BIOMARINE"**, à DIEPPE

R. C. Dieppe · 2.090.

PARLAX



Nouvelle

Huile de Paraffine

Médicinale Française

de haute viscosité

F. LATOUR Phien Drogte
65 Rue Douy Delcupe MONTREUIL (SEINE)



Téléph. 5

CHATEAU DE L'HAŸ-LES-ROSES

5 km de Paris

Maison de santé moderne pour les dames et les jeunes filles

Affections du Système nerveux, cures de désintoxication, de repos et de régimes.

DIRECTEUR : Dr **Gaston MAILLARD**

ancien interne des Hôpitaux de Paris, médecin de Bicêtre et de la Salpétrière.

40, rue du Val — L'HAŸ-LES-ROSES (Seine).

TERCINOL

Véritable Phénosalyl créé par le Dr de Christmas

(Voir *Annales de l'Institut Pasteur* et *Rapport de l'Académie de Médecine*)

OTO-RHINO-LARYNGOLOGIE
STOMATOLOGIE
DERMATOLOGIE

Antiseptique Puissant

PANSEMENTS
GYNÉCOLOGIE
OBSTÉTRIQUE
VOIES URINAIRES

Ni Caustique - Ni Toxique - Phagogène - Cicatrisant

LITTÉRATURE et ÉCHANTILLONS : Laboratoire R. LEMAITRE, 158 r. St-Jacques, PARIS

tranchées. Avoir des lettres, ce n'est pas seulement être nourri de quelques racines grecques ou se pâmer sur un vers latin, ce n'est même pas s'imaginer que les Grecs étaient perpétuellement occupés, sous un ciel d'azur, à nouer le chœur des Muses, et les Romains, le glaive au flanc, à cimenter des routes et des aqueducs : c'est éviter à l'humanité et à soi-même les frais d'expériences nouvelles et inutiles. C'est en connaissant le passé qu'on s'accommode du présent.

Là encore, si vous voulez bien me suivre, nous irons du plaisant au sévère.

I

Vous n'ignorez pas l'importance que les modes féminines ont prise dans l'aspect de la vie moderne ni leur influence sur les mœurs. Les cheveux courts, la coupe à la garçonne, à la demi-garçonne, à la Ninon rehaussée d'ondulations Marcel et la tête en boule ne sont pas l'apanage de notre premier quart de siècle : ils ont fait fureur à bien d'autres époques et notre confrère M. Baudoin a exhumé leur patronne gauloise, la déesse Rosmerta qui avait les cheveux coupés ras sur la nuque ; les grandes Vestales elles-mêmes portaient les cheveux courts (1).

Mais nos contemporaines gagneraient peut-être à connaître l'origine grecque de ces fantaisies capillaires. A Trézène (vous vous rappelez tout au moins le vers de Racine :

A peine nous sortions des portes de Trézène),

Diomède fit élever un temple à Hippolyte mort misérablement en tombant de son char aux portes de cette ville. La veille de leur mariage, les jeunes Trézéniennes y venaient déposer leur chevelure, offrant en symbole leur propre chasteté à celui qui avait su résister aux faveurs de Phèdre. Dans cette même pensée, dans ce même hommage à la vertu sacrifiée, les jeunes filles de Mégare allaient orner de leurs nattes coupées le tombeau de la vierge Iphigénie. Anxieuses de trouver un époux, les personnes pieuses venaient au temple de *Venus nuptialis* pour supplier la déesse d'acquiescer à leurs vœux. En offrande, elles lui consacraient leur chevelure : la prêtresse en coupait les tresses flottantes et les suspendait à l'autel (1).

Désormais vous saluerez très bas nos belles tonsurées, c'est un acte de haute piété, vous le voyez, qui a livré leur nuque au rasoir (2).

Sur les robes écourtées et sans manches des dames grecques, nous avons le témoignage formel de Sophocle parlant du costume d'Hermione : « Il était court et c'est tout ce que je dois en dire », et celui de Sénèque (c'était un bronchitique chronique, donc un peu quinteux) sur les dames romaines si peu différentes de certaines Françaises du xx^e^ siècle : « A peine un peu plus vêtues que si elles étaient nues » (*paulo obscurius quam posita veste nudæ*). Pour rien au monde je ne voudrais augmenter le

(1) Les dames romaines ne se contentaient pas des esclaves chargées de les coiffer chez elles (*tonstrices*, qui coupaient les cheveux ; *pectades*, qui les parfumaient ; *ciniflones*, qui les peignaient en boucles ; *ornatrices*, qui les arrangeaient avec art et y piquaient des fleurs), elles recouraient volontiers aux coiffeurs de profession. A l'inverse de la mode féminine, les jeunes gens portaient les cheveux très longs, *descendentes ab aure* (Suétone raconte la manière dont César ramenait ses cheveux sur son front pour cacher sa calvitie) ; ils étaient, comme les nôtres, rasés à l'américaine (*imberbes*) avec une petite moustache sur la lèvre supérieure. Hommes et femmes se faisaient friser au fer : c'est l'origine du mot coiffeur : *cinerem flare*, soufflez la cendre (qui adhère au fer). L'étymologie populaire a entraîné la déformation bizarre de ce mot : *ciniflo*, coiffeur.

(1) Celles qui tenaient à garder leur chevelure devaient payer aux prêtres un fort tribut. Aussi, quand la mode vint des chevelures courtes et frisées, ceux-ci tonnèrent contre cette innovation qui les privait d'un précieux revenu. En Egypte, on rasait les servantes pour cause de propreté : il y a au musée du Louvre deux jolies statuettes égyptiennes de pétrisseuses de pain dont la tête est complètement rasée ; les boulangers de ce temps-là ne badinaient pas sur ce chapitre, car leur clientèle n'aimait pas plus que celle d'aujourd'hui à trouver des cheveux dans le pain et dans la soupe au pain.

(2) C'est également un acte de piété conjugale qui fut l'origine des perruques : les veuves avaient l'habitude de s'arracher les cheveux de désespoir sur le tombeau de leur mari et on disait d'une femme qui avait perdu son mari et ses cheveux qu'elle avait au moins un sujet de chagrin (on avait un mot affreux pour désigner ces têtes tondues : *tonsura lugubris*). Mais, dès le lendemain, ces veuves inconsolables se consolaient avec une perruque. Vers les derniers temps de la République, la mode en était devenue générale et il en existait de tous les modèles, mais la préférence des dames romaines allait au *galericon* qu'elles portaient en chenille : c'était une sorte de petit casque qui donnait à leurs traits, avec un air cavalier, quelque chose de piquant. L'art d'accommoder les cheveux a toujours joué un grand rôle dans les décisions féminines les plus graves. « Je ne veux pas, dit la Lœta Acilia de *Balthazar*, d'une religion qui dérange les coiffures. »



SIROP DE SIRTAL

Tricrésolsulfonate de calcium

SANS NARCOTIQUE — SANS INTOLÉRANCE

TOUS LES AVANTAGES DE LA CRÉOSOTE SANS SES INCONVÉNIENTS

SÉDATIF DE LA TOUX

Posologie : ADULTES 4 à 6 cuillerées à soupe par jour.
— ENFANTS 4 à 6 cuillerées à café.

LABORATOIRES CLIN, COMAR & Cie, 20, rue des Fossés-Saint-Jacques — PARIS

R. C. Seine : 78.026.

CHALLAND
NUITS SAINT GEORGES
(Côte d'Or)

JUS DE RAISIN FRAIS CHALLAND

Registre Commerce : Nuits, N° 213.

SUPPOSITOIRES CORBIÈRE A L'ARSÉNOBENZOL

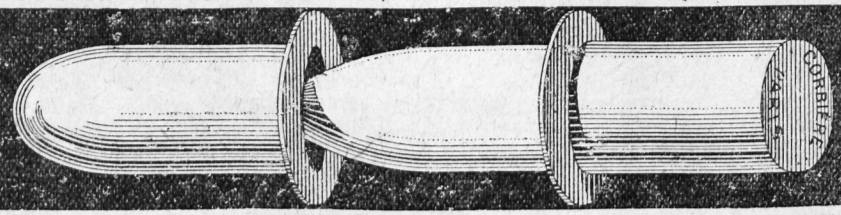
DOSAGE
ADULTES 0 G 10
ENFANTS 0 G 03

LE MEILLEUR TRAITEMENT D'ENTRETIEN POUR SPÉCIFIQUES

ÉCHANTILLON SUR DEMANDE

CONSTANTS DANS LEUR ACTION_INALTÉRABLES GRÂCE A LEUR ENVELOPPE MÉTALLIQUE HERMÉTIQUE BREVETÉE S.G.D.G.

LES BOITES NE PORTENT AUCUNE INDICATION GÊNANT LE SECRET PROFESSIONNEL



LES BOITES NE PORTENT AUCUNE INDICATION GÊNANT LE SECRET PROFESSIONNEL

DÉPÔT DES PRODUITS CORBIÈRE { PHARMACIE PRINCIPALE DE TOURS
53, RUE NATIONALE, TOURS (TÉLÉPHONE 368)

Les Sinapismes, Vésicatoires, Ventouses, Cataplasmes sinapisés, Pointes de feu et la Teinture d'Iode sont remplacés avantageusement par

LE RÉVULSIOR

révulsif idéal liquide, qui produit une révulsion intense et prolongée, ne contient aucun toxique, ne tache pas la peau.

Il est particulièrement indiqué dans les Affections de la Gorge, de la Trachée et des Bronches, Rhumatismes articulaires et musculaires.

Établissements PAULIN & BARRÉ
Docteurs en Pharmacie, 47, Rue Nationale, TOURS
— ÉCHANTILLON SUR DEMANDE —

Dentition

SIROP DELABARRE

Sirop sans narcotique.

Employé en frictions sur les gencives, il facilite la sortie des Dents et supprime tous les accidents de la première Dentition.

Exiger le nom de DELABARRE
et le TIMBRE de l'UNION des FABRICANTS.

Établissements FUMOUZE, 78, Faubg St-Denis, Paris.

nombre de nos fonctionnaires, mais le spectacle de nos grandes rues modernes ne fait-il pas regretter parfois ceux qui dans les principales villes grecques et latines étaient chargés de surveiller la toilette et la tenue des promeneuses trop abréviatives ?

II

Je ne vous parlerai pas de la danse, car les lamentations des maris grecs et romains sur ses excès sont vraiment trop connues, me contentant de vous rappeler l'opinion de Salluste sur cette Sempronia, de la famille des Gracques, heureuse en mari et en enfants, et qui « dansait mieux qu'il ne convient à une honnête femme », et les espérances peu glorieuses du poète Stace, lequel avait une grande fille à marier et n'était pas riche. Pour trouver un gendre, il comptait sur les talents de sa fille et, parmi ceux-ci, il mettait au premier rang l'art d'agiter ses bras blancs en des mouvements cadencés. Quand Scipion l'Africain revint de la deuxième guerre punique, il fut tellement outré de voir Rome entière transformée en salle de bal, alors que l'Italie était ruinée par dix-sept ans de guerre, qu'il fit fermer tous les dancings de la capitale.

Et dussé-je décevoir cruellement nos étudiantes, je ne vous parlerai même pas des parfums et des fards, car il me faudrait un volume et Ovide a déjà écrit les *Cosmétiques*. Savons parfumés au nard indien et à la myrrhe, teintures pour cheveux, parmi lesquelles la teinte blonde « oxygénée », dite en grec *xanthos*, faisait prime (pour les fards, c'était le rouge, *purpurissimum*, préparé avec l'écume de la pourpre lorsqu'elle était encore chaude), lotions à l'iris et à la lavande, pâtes épilatoires et pâtes dentifrices, tous ces objets d'une toilette raffinée avaient un tel succès qu'il existait à Rome une rue des Parfumeurs et à Capoue une rue des *Seplasiarii*, c'est-à-dire des marchands d'objets de toilette. Les auteurs du temps de l'Empire, y compris le bon saint Jérôme, ne peuvent parler de leurs contemporaines sans dénoncer ces faces de plâtre et de vermillon où une larme involontaire creuse aussitôt un sillon révélateur, ces paupières ombrées d'un léger charbon qui font de si beaux regards violets, et ces sourires où brillent les dents en or, mais je vous demanderai de ne pas quitter ces réminiscences frivoles sans vous apitoyer sur le sort de l'esclave dont on a retrouvé l'inscription funéraire et dont l'unique fonction consistait à repeindre chaque jour le visage de la vieille Livie, la femme de l'empereur Auguste (*colorator Liviæ*) (1).

(1) Ces parfums et ces fards étaient « lancés » avec la publicité la plus moderne, parfois même par des réclames d'apparence littéraire (on a une douzaine de vers d'Apulée en l'honneur d'une poudre dentifrice légère, blanche et aplanissant les gencives tuméfiées, *complanatorem tumidulæ gingivæ*) : c'est ainsi que le renom de la pommade Poppée (cette Poppée était la femme de Néron, lequel la tua d'un coup de pied au cours d'une discussion conjugale) est venu jusqu'à nous.

III

Ces fantaisies dansantes et picturales ne font que traduire à la mode féminine la passion de notre époque pour les jouissances matérielles du confort et du luxe.

Je ne voudrais pas faire œuvre de pédagogue, mais je ne puis tout de même pas vous laisser ignorer que les Anciens ont connu tous les raffinements de ce confort auquel on persiste, je ne sais pourquoi, à accoler l'épithète de moderne, depuis le chauffage central à air chaud utilisé dans les bains romains (vous verrez encore ces installations à Pompéi et à la villa Hadrien aux environs de Rome : vous connaissez la passion des Romains pour les bains, et le souhait qu'ils formaient quand ils se rencontraient : *Bene laves*) jusqu'aux distributions d'eau potable, d'eau chaude et d'eau froide à tous les étages et même... le système du tout à l'égout, qui fonctionnait déjà à Cnosse, dans le palais du roi Minos, 1.500 ans avant notre ère.

Quant au luxe, il se développa suivant exactement la progression que nous avons connue et préluda par un engouement pour les belles chaussures : bottines de cuir rouge qui montent jusqu'aux genoux et qu'on appelait en grec *zancæ*, talons Louis XV ! (c'étaient les *calcei patricii* et en Grèce les blanches persiques), souliers minuscules ornés de broderies et maintenus par un mince cordon de cuir noir, sans oublier les « bains de mer » les plus modernes.

Puis commença le règne des fourrures — on vit la même passion pour les renards argentés (*tergis vulpium indui*) — et celui des bas de soie : je pense que ces derniers connurent un succès au moins égal à celui qu'ils ont de nos jours, car à Athènes et à Rome les gros lots des loteries étaient des robes de soie, *holosericæ* et *subsericæ* (tout soie et demi-soie, comme disent encore les catalogues de nos grands magasins). Ne soyez pas étonnés d'entendre un médecin traiter cette question, car la médecine et les bas de soie ont exactement la même origine : c'est dans l'île de Cos, où il était né, qu'Hippocrate fonda la première, et c'est là aussi que sa compatriote Pamphila créa l'industrie des vers à soie.

IV

Un des travers les plus singuliers de notre temps est de mettre sur le même plan les modes féminines, les raffinements du luxe et les questions sociales. Parmi celles-ci, la plus grave pour notre pays, vous le savez, est celle de notre faible natalité : elle est devenue particulièrement inquiétante depuis que des vieillards bien intentionnés, mais généralement célibataires, ont entrepris de la résoudre à coups de lois et de décrets. Après la Grèce (1),

(1) Hésiode nous a décrit le petit cultivateur de son temps, si semblable à nos paysans d'avant-guerre, qui, s'il parvenait à force de travail et de calcul à faire prospérer sa terre, a peur qu'elle ne se morcelle un jour et ne veut qu'un fils. A Rome, toutes les lois

l'empire romain a connu ce problème et en est mort, mais non sans nous avoir rendu le service de démontrer l'impuissance de ces mesures à enrayer la « dénatalité ». Successivement furent promulguées sous l'empereur Auguste les différentes lois Juliennes, dont la plus connue, la Papia Poppæa, instituait déjà des primes en faveur des parents de trois enfants et au-dessus, et surchargeait les célibataires d'impôts. On ne délivrait pas encore, et pour cause, des billets à prix réduit sur les chemins de fer, mais on réservait aux gens mariés des places spéciales au théâtre, on excluait les célibataires des jeux publics, de même qu'à Sparte ils étaient privés des combats gymniques où les jeunes filles spartiates dansaient sans la moindre retenue, et on interdisait aux femmes qui n'avaient ni mari ni enfants le plaisir de porter des perles en colliers et en boucles d'oreille. On ne ressuscita pas le procédé du censeur Postumius Albinus, qui, après la guerre des Volsques, obligea un lot de célibataires à épouser toutes les veuves de guerre, mais on interdit aux récalcitrants d'hériter à partir du second degré de parenté, à moins que, touchés par la grâce de l'héritage, ils ne se missent rapidement en règle par un mariage en bonne et due forme. La plus large publicité fut accordée à ces décrets-lois, et, à la manière de nos journaux illustrés qui reproduisent le portrait des gagnants des prix Cognacq, le *Journal de Rome* (1) citait avec enthousiasme cet habitant de Fésules qui, sous le huitième consulat d'Auguste, vint sacrifier au Capitole avec ses huit enfants, ses vingt-huit petits-fils et huit petites-filles et ses dix-neuf arrière-petits-enfants.

Rien ne put décider les réfractaires à se marier (je ne surprendrai personne en révélant que les deux consuls Pappius Mutilus et Poppæus Secundus, dont les noms sont restés attachés à cette loi sur le célibat, étaient des célibataires endurcis) ni les gens mariés à tenir le serment qu'ils prêtaient devant le censeur le jour de leur mariage de donner des enfants à leur femme : *liberum quærendorum gratia*. Bientôt les hordes prolifiques des chefs germains, goths et francs se chargèrent de rappeler aux derniers célibataires et fils uniques des Romains que cette question a été réglée une fois pour toutes par l'adage d'Horace : *Quid leges sine moribus ?* que sont les lois sans les mœurs ?

V

Vous vous rappelez aussi que la dernière guerre et la période troublée qui la suit encore ont fait éclore d'autres décrets frappés au coin de l'inexpérience, ceux en particulier qui concernent le prix des denrées. La taxation semble toujours le remède le plus efficace aux gouvernements imprévoyants quand ils entendent murmurer contre la vie chère, mais une doctrine aussi simpliste a toujours des résultats diamétralement opposés au but poursuivi.

En 301, l'empereur Dioclétien proclama un édit du maximum qui interdisait de dépasser dans la vente des marchandises les tarifs énumérés dans le décret : sa sollicitude s'étendit à tous les objets depuis le prix du beurre (0 fr. 30 la livre) jusqu'à celui de la coupe de cheveux (0 fr. 042) et des corsets qui variaient suivant la taille de 3 fr. 15 à 21 fr. 50, etc... Les sanctions étaient simples et ne comptaient qu'une catégorie : mort pour les marchands qui vendaient au-dessus des prix marqués, mort pour l'acheteur qui acquiert au-dessus de la taxe, re-mort pour les accapareurs et les détenteurs de stocks illicites. Quant au résultat, il est connu par un texte décisif de Tite-Live : « Un grand nombre de plébéiens, ayant perdu tout espoir, plutôt que de traîner leur vie dans ces tourments, se voilèrent la tête et allèrent se précipiter dans le Tibre. »

En 362, à Antioche, l'empereur Julien (que n'ai-je le temps de vous raconter la destinée tragique de cet empereur où Maxime d'Ephèse, son directeur spirituel, joua le rôle d'un Raspoutine?) fit publier un autre édit du maximum, pensant frapper ainsi la grande production et les gros propriétaires. A ce moment-là, les marchandises abondaient tellement à Antioche qu'il n'y avait pas un point de la ville qui ne fût un marché (sur ces marchés grecs, on voyait les spectacles de notre après-guerre : les petits rentiers qui allaient eux-mêmes aux provisions, on vit même des officiers en demi-solde, et surtout sans solde, marchander des sardines aux coopératives militaires et rapporter de la purée de légumes dans leur casque). Là aussi le résultat ne se fit pas attendre : les échoppiers, les revendeurs et tous les Crainquebille ne recevant plus de marchandises durent faire la grève des détaillants, les

---

contre le célibat subirent de fâcheuses exemptions : l'une est restée célèbre sous le nom de *Jus trium liberorum*, elle accordait aux célibataires bien notés le privilège de recevoir dans les héritages une part égale à celle des pères de trois enfants. Ce fut le rêve : rester célibataire et juridiquement être le père de trois enfants !

(1) Le Journal de Rome, les *Acta diurna populi romani* (le mot journal est sorti de l'adjectif *diurnalis*), eut le plus grand succès pendant toute la durée de l'Empire. Il était affiché chaque jour au Forum, où l'on venait le lire et le copier. Il contenait les procès-verbaux du sénat, les lois et décrets, les discours des tribuns et des consuls, les communiqués de guerre, les cérémonies officielles ; mais son principal attrait était les faits divers. Ceux-ci étaient recueillis par les ancêtres de nos reporters (leur profession n'était pas très estimée, on les appelait simplement des manœuvres, *operarii*) : c'étaient les nouvelles théâtrales avec le nom des acteurs acclamés ou sifflés, les naissances, mariages et décès, mais surtout les divorces, car, si l'on en croit Sénèque, il y en avait au moins un par jour (*nulla sine divortio acta sunt*).



Le plus Puissant Reconstituant général

HISTOGÉNOL

Médication Arsénio-Phosphorée Organique

NALINE

PUISSANT RÉPARATEUR
de l'Organisme débilité

FORMES : Élixir, Granulé, Comprimés, Concentré, Ampoules.
Littérature et Échantillons : Ets MOUNEYRAT,
12, Rue du Chemin-Vert, à VILLENEUVE-la-GARENNE (Seine).

INDICATIONS :
FAIBLESSE GÉNÉRALE
LYMPHATISME
SCROFULE - ANÉMIE
NEURASTHÉNIE
CONVALESCENCES DIFFICILES
TUBERCULOSE
BRONCHITES
ASTHME - DIABÈTE
R. C. Seine, 210.439 B

Traitement préventif et curatif de la **SYPHILIS** et du **PALUDISME**

HECTINE

PILULES (0.10 d'Hectine par pilule). — *Une à 2 pilules par jour.*
GOUTTES (20 gouttes équivalent à 0.05 d'Hectine). *20 à 100 gouttes par jour.*
AMPOULES A (0.10 d'Hectine par ampoule) } *Une ampoule par jour.*
AMPOULES B (0.20 d'Hectine par ampoule) } Injections indolores.

HECTARGYRE

(Combinaison d'Hectine et de Mercure)
Le PLUS ACTIF, le MIEUX TOLÉRÉ des SELS ARSÉNIO-MERCURIELS
PILULES, GOUTTES, AMPOULES A et B

Etablts MOUNEYRAT, 12, Rue du Chemin-Vert, à Villeneuve-la-Garenne, près St-Denis (Seine).
R. C. Seine. 210.439 B

RIEN DE PLUS DIGESTIF
Qu'un verre de

BÉNÉDICTINE

La MEILLEURE de TOUTES les LIQUEURS
R. du C. Fécamp : 1.279

RECONSTITUANT GÉNÉRAL

NEUROSINE PRUNIER

TOUTES PHARMACIES

R. C. Seine : 53.319.

TRAITEMENT DU DIABÈTE
ET DE TOUTES SES MANIFESTATIONS PAR L'

INSULINE BYLA

Purifiée, débarrassée de ses toxalbumines et de ses sels, présentée sous forme d'une POUDRE STÉRILE, immédiatement SOLUBLE DANS L'EAU, titrée physiologiquement sur lapin normal et sur chien dépancréaté.

PURIFICATION PARFAITE — STABILITÉ INDÉFINIE
CONSTANCE ABSOLUE DE L'ACTION THÉRAPEUTIQUE

Chaque ampoule d'INSULINE BYLA contient 15 UNITÉS CLINIQUES et est accompagnée d'une ampoule de 2 cc de Sérum physiologique dans laquelle on la fait dissoudre au moment de l'injection.

AUTORISÉE PAR L'ACADÉMIE DE MÉDECINE ET ADOPTÉE DANS LES HOPITAUX
PRIX EN BAISSE · la boîte de 12 ampoules **40** fr. : la 1/2 boîte de 6 ampoules **25** fr.

Les Établissements BYLA, 26, avenue de l'Observatoire, PARIS
Registre du Commerce : Seine, N° 71.895.

IODALOSE GALBRUN

IODE PHYSIOLOGIQUE, SOLUBLE, ASSIMILABLE
Première Combinaison directe et entièrement stable de l'*Iode* avec la *Peptone*
DÉCOUVERTE EN 1896 PAR **E. GALBRUN**, DOCTEUR EN PHARMACIE

Remplace toujours Iode et Iodures sans Iodisme
Vingt gouttes IODALOSE *agissent comme un gramme Iodure alcalin*
Doses quotidiennes : Cinq à vingt gouttes pour les Enfants, dix à cinquante gouttes pour les Adultes
LITTÉRATURE ET ÉCHANTILLONS : LABORATOIRE GALBRUN, 8 & 10, Rue du Petit Musc, PARIS

Ne pas confondre l'Iodalose, produit original, avec les nombreux similaires parus depuis notre communication au Congrès International de Médecine de Paris 1900.

R. C. Seine : 30. 304.

De Trouette-Perret

l'
Aphloïne
Spécifique des Troubles de la Ménopause et du système veineux

la
Nisaméline
(Guaco)
Prurits - Eczémas - Prurigos
Névralgies

la
Papaïne
Gastro-Entérites
Diarrhées - Vomissements
Troubles Dyspeptiques

15, Rue des Immeubles-Industriels -:- PARIS

RECONSTITUANT - REMINÉRALISATEUR - RECALCIFIANT
NOUVEAU SEL
PHOSPHORÉ & CALCIQUE
Gaurol
ENTIÈREMENT ASSIMILABLE

R. C. Seine 133.142

DEUX FORMES
COMPRIMÉS { Solubles seulement dans l'intestin. 1 à 3 comprimés par jour suivant l'âge.
AMPOULES { injectables. Une ampoule de 1 cc. par jour en injections sous-cutanées.

LABORATOIRES PÉPIN & LEBOUCQ — COURBEVOIE (Seine)

Iodogénol Pépin

NE LE CONFONDRE AVEC AUCUNE AUTRE COMBINAISON D'IODE ET DE PEPTONE
R. C. Seine 133-142

C'est la plus active, la plus riche en iode organique, assimilable. Bien supérieure aux vins et sirops iodés ou iodotanniques. Vingt gouttes remplacent un gramme d'iodure métallique.

POSOLOGIE : ENFANTS - 10 à 30 gouttes par jour. ADULTES - 40 à 60 gouttes par jour. SYPHILIS - 100 à 120 gouttes.
ÉCHANTILLONS & LITTÉRATURE, sur demande, à MM. les Docteurs. — PÉPIN & LEBOUCQ, COURBEVOIE (Seine).

consommateurs ne trouvèrent plus rien à acheter, sauf dans les faubourgs les plus éloignés. Les agents du contrôle des vivres (*nundinarium cibalium inspectores*) furent aussi impuissants que ceux qui surveillent actuellement les halles parisiennes, il fallut recourir aux soupes populaires et à la carte de pain (1).

VI

Le lendemain des grandes guerres est toujours suivi des mêmes bouleversements et des mêmes mœurs. Les Anciens ont connu, avant nous, les nouveaux riches (on les nommait plaisamment les Dorades, *Aurata*) et les nouveaux pauvres, que Cicéron appelle les blessés de la vie; les accapareurs (Aristophane nous a conté les aventures du charcutier méditant sur le marché aux poissons ses grandes opérations d'accaparement de condiments pour sardines) et les fournisseurs de guerre [quand vous irez à Rome, vous verrez près de la porte Maggiore le tombeau qu'un boulanger nouveau riche s'était fait ériger de son vivant et sur lequel il fit cyniquement graver jusqu'à trois fois en belles capitales cette simple et éloquente inscription : « Ceci est le monument de Marcus Vergelius Eurysaces, boulanger, fournisseur de l'Etat » (*pistor redemptor*)].

— Les associations de poilus (*Veterani Augusti*) et les syndicats ouvriers, qui étaient déjà bien exigeants et qui, à la manière de ce qui se passe dans la zone rouge de la banlieue parisienne, s'organisaient en centuries d'allure farouchement militaire. Mais leur revendication principale aurait laissé rêveurs leurs modernes camarades de la C. G. T. : c'était d'être enterrés convenablement et d'avoir une sépulture personnelle (on croyait que l'âme des hommes qui n'avaient pas été ensevelis errait éternellement sur la terre ou à l'entrée des enfers) (2).

— Le dépeuplement des campagnes, à partir du jour où l'allocation aux chômeurs fut devenue une institution nationale, qui faisait vivre à Rome sous Jules César 300.000 citoyens. Elle s'appelait l'Annone et consista d'abord à distribuer du pain sec, puis de la viande de porc, du sel et de l'huile (l'empereur Aurélien disait qu'il n'y avait rien de plus agréable que le peuple romain quand il avait bien dîné) et, pour que le bonheur fût parfait, on y ajouta peu à peu des vêtements variés (sans oublier ces petits mouchoirs dont les Romains se servaient pour applaudir aux jeux), l'argent de poche qu'on distribuait à l'occasion des événements solennels et les billets gratuits pour le théâtre, le cirque et autres lieux de plaisir.

— La crise des logements, encore qu'on ait commencé à bâtir à Rome des maisons-casernes et des gratte-ciel qui atteignaient des hauteurs vertigineuses (Trajan dut limiter leur hauteur à 20 mètres, celle de nos maisons à quatre étages); elle était toujours ramenée à l'état aigu par deux fléaux des grandes villes antiques : les incendies et les écroulements (1), et par un fléau resté bien moderne : la construction des grandes banques, qui usaient comme les nôtres des lettres de crédit et des chèques (*præscriptio*); aussi pratiquait-on en grand et en détail l'industrie de la sous-location (*cœnacularium exercere*) qui arrivait à majorer de 80 à 100 % le loyer primitif de l'immeuble. Pour y remédier en partie, les locataires qui en avaient les moyens achetaient des appartements, un par étage comme la mode nous en est revenue récemment.

— Mais par-dessus tout la frénésie de l'agiotage, qui sévissait dans toutes les classes de la société, depuis les paysans qui gardaient leurs denrées pour raréfier le marché et vendre à meilleur compte, les intermédiaires qui accaparaient déjà les grains et la farine et trafiquaient à la Bourse de commerce (elle s'appelait à Athènes Deigma, et elle dut, hélas ! pour ses débuts enregistrer le nom du premier banquier grec, Heraclidès, qui prit la fuite), les soldats qui contemplaient mélancoliquement les terres qu'on leur abandonnait en regrettant les fructueux pillages de la guerre (2) (le pillage était organisé

---

(1) L'antiquité a connu toutes les variétés de nos pains modernes, depuis les pains de luxe viennois (*candidarii*) et les biscottes (*pepsiani*) jusqu'aux plus grossiers pains de guerre (un des châtiments de l'armée romaine consistait à manger du pain d'orge, qu'on réservait aux prisonniers; pendant longtemps le pain fut l'unique nourriture des esclaves). Notre mot pastille vient d'un petit pain spécial pour offrande religieuse (*pastillum*).

(2) Les morts étaient sacrés et devenaient des dieux ensevelis, que les Romains appelaient des Mânes, d'où l'inscription sacramentelle des tombeaux : *Dis Manibus*. Dans l'ancienne langue latine, *manus* avait le sens de *bonus*. Le sens du mot *bon* et celui de *mort* s'étaient si bien associés dans le langage du peuple qu'au temps de Plutarque on priait encore les dieux de faire que nul ne devînt bon, c'est-à-dire ne mourût.

(1) Rome n'avait cependant rien à envier à Paris pour l'organisation des pompiers, qui atteignaient le chiffre de sept mille hommes, divisés en sept cohortes avec autant de casernes et quarante postes-vigies, et munis d'un matériel perfectionné, y compris des matelas pour le sauvetage des incendiés. C'était encore insuffisant pour des incendies qui dévoraient parfois des quartiers entiers et laissaient jusqu'à cent mille locataires sur le pavé. Aussi leur rôle principal consistait à intervenir comme démolisseurs, faisant le vide devant le feu par la destruction systématique des maisons qui pouvaient servir à sa propagation. Quant aux écroulements, ils étaient si fréquents et si redoutés que, dans tous les quartiers de Rome, on vénérait la déesse *Stata Mater* qui protégeait la stabilité des édifices.

(2) Un jour que l'empereur Auguste dînait à Bologne, chez un vétéran qui avait fait la guerre des Parthes avec Antoine, il lui demanda s'il était vrai que celui qui avait porté le premier la main sur la statue d'or de la déesse Anaitis avait expiré sur-le-champ. « C'est de là que j'ai tiré toute ma fortune, répondit le soldat, et vous venez précisément de dîner du produit d'une de ses cuisses. » Une des légions romaines, la XXI^e^, portait le nom caractéristique de Rapax et se montrait digne de son nom.



avec la méthode et la conscience qui conviennent à une opération financière, et la première punition dans l'armée romaine consistait à être privé de butin), jusqu'aux juges (Cicéron disait que, sans les tribunaux, chacun se contenterait de voler ce qu'il croirait suffisant pour lui et ses enfants, tandis qu'il fallait compter un fort supplément pour attendrir juges et avocats) et aux sénateurs eux-mêmes! La politique était déjà une occupation lucrative et la corruption parlementaire était si ouvertement pratiquée que les gains de cette nature formaient pour les sénateurs une sorte de traitement normal. « Nous sommes attaqués ouvertement à coups de sac d'écus! » s'exclamait le même Cicéron. On ne compte plus, hélas! le nombre de ses collègues qui capitulèrent devant ces attaques à mains pleines.

Comme de nos jours, la spéculation faussait perpétuellement le cours de la Bourse à l'aide de nouvelles erronées et de paniques, et quand paraissait le *Journal de Rome* annonçant le cours des changes et la cote des valeurs [celles-ci étaient comme les nôtres divisées en parts et en dixièmes de part (*partes et parcellæ*); la Compagnie bithynienne et la Société des Pâturages, dans lesquelles Cicéron avait de gros intérêts, étaient le Suez et la Royal Dutch de l'époque], on entendait dans les rues les mêmes conversations fiévreuses qu'aujourd'hui : « Croyez-moi, dit le Trimalcion de Pétrone, ayez une livre, vous valez une livre (1). » Si bien que les malheureux spéculateurs, ne sachant plus à quel saint se vouer, se contentaient d'invoquer la Fortune du jour présent (*Fortuna hujusce diei*).

Que n'ont-ils pas vu, ces lendemains de guerre d'autrefois? Tout, jusqu'aux expositions des arts décoratifs (on y exposait surtout ces tables en bois de thuya massif, *mensæ citreæ*, qui valurent jusqu'à 400.000 francs or; Sénèque, qui écrivit un éloge si touchant de la pauvreté, n'en possédait pas moins de cinq cents dans ses domaines) et aux serviteurs exotiques. Après les guerres et le renchérissement du prix des esclaves, on connut la crise des domestiques — on était loin de l'époque où, dans les grandes maisons, ils étaient tellement nombreux que les maîtres, ne pouvant connaître tous ceux attachés à leur service, étaient obligés d'avoir un esclave spécial chargé de lui rappeler le nom des autres — et on fit venir des servantes négresses (l'histoire ne permet pas de supposer qu'elles venaient comme les nôtres, de la Martinique). Le *Moretum*, le poème attribué à Virgile, nous dépeint celle qui vient de se « louer » chez un petit cultivateur, avec ses cheveux crépus, sa lèvre épaisse, sa peau noire, et que la nature avait pourvue d'un pied propice à cirer les parquets et les mosaïques (*spatiosa prodiga planta*, un pied qui s'étend à l'aise) (1).

(1) La première monnaie des Romains fut du cuivre pesé dans la balance : l'unité de poids était la livre, appelée *libra pondo* et dont le poids était de 325gr,45 : on la distinguait de la livre-monnaie, dite *as libralis*, qui ne pesait que 273 grammes. Notre mot *sou* vient de *solidus*, le sou d'or qui fut la monnaie la plus connue et la plus appréciée du monde ancien (il valait environ 1.200 francs) et rappelle l'époque où la monnaie était stable et solide.

VII

Les mêmes embarras financiers qui nous ont obligés à sacrifier notre « masse de manœuvre » contraignirent les Athéniens, en 407, à épuiser les réserves d'or de l'Acropole (le directeur de la banque d'Athènes ne gardait souvent que peu de chose, mais il avait un beau titre : trésorier des richesses sacrées d'Athena) et même à faire fondre les Victoires d'or, les Nikés qui décoraient les abords du Parthénon (combien de nouveaux riches se doutent-ils, en prenant leur billet pour Nice, qu'ils prononcent un beau mot grec : *Nikê*, la victoire?) et en 406 à remplacer les pièces d'argent par le monnayage en bronze.

Les mêmes mesures financières furent improvisées, depuis l'impôt sur le capital, qui fut levé pour la première fois en 406, c'était l'*eisphora* (les bons citoyens étaient invités à le payer à l'avance par un chèque-contribution, et c'était la *proeisphora*), jusqu'à « l'impôt des poires », je veux dire l'impôt progressif sur le revenu. Ce dernier était de 5 % pour les zeugytes (ceux qui possédaient une paire de bœufs), de 10 % pour la classe des chevaliers, de 12 % pour la première classe, ceux qui possédaient un revenu de 500 médimnes de blé (le médimne valait 51 litres environ et les terres se louaient déjà au médimne l'hectare, je veux dire au stade carré). Cela n'empêchait pas les Etats grecs de solliciter les contributions volontaires (*epidoseis*), de décréter les stabilisations catastrophales, voire de faire faillite, car pendant ce temps on augmentait le nombre des fonctionnaires (sous Périclès, la moitié des citoyens recevait un salaire ou une indemnité de l'Etat), on distribuait à chaque grande fête à tous les Athéniens une gratification allant jusqu'à cinq drachmes par tête et on relevait à tour de bras le taux de l'indemnité parlementaire (*misthos ecclesiasticos*).

Rome connut toutes ces improvisations, et y ajouta l'impôt sur le chiffre d'affaires, qui fut fixé à 1 % pour commencer (Sénèque le Philosophe est resté célèbre comme ministre de Néron pour avoir décrété un jour que cet impôt serait porté pour la vente des esclaves à 4 % et serait payé non plus par l'acheteur, mais par le vendeur; les marchands en furent quittes naturellement pour hausser les prix en proportion), la taxe de luxe sur les objets au dessus de 15.000 as (775 francs), et pour la première fois les contribuables connurent les joies de la déclaration et le serment fiscal, qu'on faisait précéder de

(1) Tout, jusqu'au carnet de Lahdru. Dans son plaidoyer pour Cluentius, Cicéron raconte qu'un certain Oppianicus, quand il épousa une nommée Sassia, avait déjà été marié quatre fois. Il avait tué deux de ses enfants, une de ses femmes, son frère, sa belle-sœur et a belle-mère. A propos de cette dernière, comme Oppianicus tenait régulièrement ses comptes, on trouva notée sur son registre la somme de 400 sesterces (80 francs) que lui avait coûté le poison qui l'en délivra : il mentionnait qu'il l'avait acheté à un pharmacien d'Ancône, qui courait les foires pour débiter ses drogues.

LA PLUME DU MÉDECIN

EST ANIMÉE DE

la plus grande bienveillance pour

KALMINE . . . Le meilleur cachet anti-douleur.
Pyramidon caféiné, guarana, etc.

MÉTASPIRINE . Cachets ou comprimés.
Aspirine chimiquement pure caféinée à 5%.
Produits physiologiquement essayés.
Solubilité immédiate.

Les Laboratoires **P. MÉTADIER, à TOURS**, *préparateurs de ces produits spécialisés, remercient MM. les Docteurs abonnés à la* Gazette médicale du Centre *pour leur bienveillante confiance et leur rappellent que, sur simple demande, échantillons médicaux leur seront adressés.*

LIPOÏDES H.I.

EXTRAITS PURIFIÉS ET IMPUTRESCIBLES DE TOUS LES ORGANES

Les Lipoïdes sont, par rapport aux poudres sèches d'organes, exactement ce que l'extrait de digitale ou l'extrait de belladone est à la poudre de digitale ou de belladone.

R. C. SEINE 281.038

GYNOCRINOL Stimulant et activateur des fonctions ovariennes et de la menstruation.

GYNOLUTÉOL Calmant et sédatif des fonctions ovariennes et de la menstruation.

ANDROCRINOL Certaines aménorrhées rebelles aux traitements ovariens. Sénescences féminine et masculine.

LABORATOIRE J. M. ISCOVESCO
107, RUE DES DAMES. PARIS 17e – TÉL. MARCADET 59-28

DRAGÉES **OPOBYL** DRAGÉES

TRAITEMENT PHYSIOLOGIQUE
des ICTÈRES, HÉPATITES et CIRRHOSES, ANGIOCHOLITES et CHOLECYSTITES
LITHIASES BILIAIRES, ENTÉROCOLITES,
CONSTIPATIONS CHRONIQUES, ÉTATS HÉMORRHOÏDAIRES

INSUFFISANCES HÉPATIQUE et BILIAIRE

COMPOSITION
Extrait hépatique. Sels biliaires
Boldo et Combretum
Podophyllin et Evonymine

PHARMACODYNAMIE
Cholagogue Rééducateur des fonctions entéro-hépatiques.
Décongestif du foie et des intestins

MODE D'EMPLOI : *Une à deux dragées par jour après les repas*
Echantillons Gratuits sur Demande.

R. C. Seine 1072

Laboratoires A. BAILLY 15 à 17, Rue de Rome, PARIS

Laboratoires GALLINA, 4, rue Candolle — PARIS (Ve)

IODHÉMA . TOUS RHUMATISMES CHRONIQUES
. Ampoules (Voies veineuse & musculaire)
. Flacons (Voie gastrique).

IODISATION INTENSIVE

(Communications à la Société médicale des Hôpitaux de Paris du 21 juin 23 et du 18 juin 26.)

Bacillose — Extra-viscérale : **IODENTÉROL** Gouttes par voie buccale

Viscérale : **Morhuate Cinnamate** Ampoules (Voie musculaire) — **HUILE GALLINA**

R. C. Seine 1e3.562.

la formule solennelle : *ex animi sui sententia*. Elle ne suffisait pas toujours à convaincre les censeurs, qui rejetaient les déclarations jugées insuffisantes et les remplaçaient par la taxation d'office (*æstimatio censu*). Au surplus, les sanctions qui punissaient les fausses déclarations et dont les plus douces étaient la prison et l'esclavage assombrissaient singulièrement les joies de la fraude fiscale. Mais le record de ces vexations fiscales appartient à notre compatriote le Gaulois Licinus, ancien esclave de César et procureur à Lyon. Il s'est rendu célèbre par sa division de l'année financière en quatorze mois pour les impôts qui se percevaient mensuellement, en alléguant que novembre et décembre ne devaient, d'après leur dénomination, compter que pour le 9e et le 10e mois, auxquels il y avait lieu par conséquent d'ajouter deux autres qu'il appela mois augustéens.

VIII

Aussi les petits rentiers commençaient-ils à trembler pour leur avoir, surtout quand ils l'avaient confié aux emprunts d'Etat, et les gouvernants rassuraient les souscripteurs à l'aide des formules que nous devions connaître. Quand, deux cents ans avant notre ère, Annibal franchit les Alpes, le consul Levinus adjura pathétiquement les bons citoyens de verser leur or entre les mains des triumvirs, et quand Annibal campa à trois milles de Rome, les consuls calmèrent les prêteurs affolés par cette simple phrase : « Les Carthaginois paieront... »

Déjà, dans ce temps-là, les chambres de commerce (elles s'appelaient alors le collège des adorateurs de Mercure) faisaient entendre de timides remontrances et réclamaient la cession des monopoles (1). Mais, plus pudique encore que nos pères conscrits, l'empereur Tibère ne voulait même pas que ce mot fût prononcé devant lui, car c'était à l'époque un affreux néologisme grec et son patriotisme se refusait à l'entendre. Les rapports des experts faisaient concurrence aux plans du genre Dawes, lesquels se contentaient le plus souvent d'annuler les dettes (cela s'appelait, par un euphémisme élégant, *tabulæ novæ* : on détruisait les registres anciens et, sur les nouveaux, les dettes étaient diminuées ou entièrement supprimées), et Caton passait à la postérité, auréolé d'un certain prestige, parce qu'il avait conçu un projet singulier, que les consuls ne voulurent même pas examiner et qui de nos jours n'aurait pas plus de succès : il avait proposé de faire des économies (2).

(1) Il en était de singuliers que le fisc d'aujourd'hui n'a pas encore songé à utiliser. C'est à Vespasien qu'on doit la création des latrines publiques (*foricæ*) : elles étaient affermées et le prix des baux était remis à l'empereur. Suétone raconte que le prince impérial reprocha à son père ce genre d'impôt. Vespasien répondit en approchant du nez de son fils l'argent des fermages et en lui disant : « Sent-il mauvais ? »

(2) Comme il s'entêtait à défendre son projet et que son discours durait depuis trois heures, César le fit saisir par sa garde et emmener. Comme de nos jours en effet, le piquet de service allait parfois cueillir un orateur récalcitrant et le menait au poste. Les mœurs politiques romaines différaient peu des nôtres. Au Sénat et au Forum, on se traitait couramment de *pourceau*, d'*ordure*, de *chair pourrie* (c'est Cicéron qui parle), et, quand on était fatigué de s'insulter, on se crachait au visage (Cicéron, *Ad Quint.*, II). Il fallait souvent prendre d'assaut la tribune et on risquait sa vie en essayant de s'y maintenir, si les huissiers ne s'interposaient pas à temps. Mais les Romains, qui mettaient de l'ordre partout, avaient réglementé jusqu'à la corruption électorale. On se gardait bien de donner de l'argent aux électeurs qu'on avait achetés (ceux-ci votaient déjà dans des *isoloirs* qu'on appelait des *sæpta*). Il était déposé chez des gens de confiance (?) (*sequestres*) ; des distributeurs (*divisores*) le répartissaient après que les candidats avaient été nommés. On mettait de côté une somme supplémentaire destinée à acheter les tribunaux spéciaux qui punissaient ces délits (*largitio*, d'où est venu notre mot largesse).

IX

Ce n'est pas qu'on ne tentât de louables efforts pour « revaloriser » la monnaie nationale. Quand la pièce d'or, l'aureus, et le denier d'argent arrivèrent à contenir si peu d'or et d'argent qu'ils furent refusés partout, Caracalla, devançant le rentenmark et le belga, lança une nouvelle monnaie de stabilisation, l'Antoninianus. Mais, quand on est le maître du monde, il est bien difficile de résister aux joies de l'inflation : la planche à assignats n'avait pas encore fait son entrée mémorable sur la scène du monde, on y suppléa en réduisant le titre de l'Antoninianus, dont le pourcentage en argent tomba de 50 % à 1 %, en frappant des quantités énormes de ce cuivre blanchi d'une mince couche d'argent, sans compter qu'à la manière des récents faussaires hongrois, les fonctionnaires de la monnaie impériale n'eurent aucun scrupule à frapper des fausses pièces. Ce fut la chute verticale de la nouvelle monnaie, bientôt l'Etat lui-même la refusa et perçut ses impôts par le système des prestations en nature, comme aux premiers âges de l'humanité. Nous avons sur cette inflation gigantesque un témoignage pittoresque, celui du maximum des amendes, *mulcta summa*, infligé pour faits de concussion aux généraux pillards et aux gouverneurs de province prévaricateurs : il passa de 3.000 as au début de la République à un million d'as en 170.

Il ne resta plus aux citoyens angoissés qu'une ressource : le refuge des capitaux en valeurs or, tableaux, meubles anciens, perles et bijoux (Sénèque avoue ingénument que sa femme portait aux oreilles le revenu de plusieurs domaines et le vieux Périphane de Plaute parle avec envie des femmes qui portent sur elles des maisons entières, des fermes et des palais), et aussi l'évasion fiscale, l'exode des capitaux et j'allais dire les coffres-forts suisses. En ce temps-là, la Suisse était représentée par les temples grecs, celui d'Athena Alea, en Tégéatide, en particulier, où les capitalistes traqués par le fisc déposaient leur fortune. Les gardiens du temple se chargeaient de la faire fructifier, moyennant une honnête contribution : c'est, vous le voyez, dans une ombre sainte que sont nées nos grandes banques.

A travers toutes ces calamités si semblables à celles qui nous accablent en ce moment, signalons cependant une heureuse éclaircie, que notre époque n'a pas encore vue :

dans les années où le butin des guerres avait été particulièrement fructueux, l'Etat remboursait aux contribuables leurs impôts et y ajoutait même un certain « boni » : c'était la *pecunia mutua* (1). Retenez bien ces deux mots latins, car il est à craindre que vous ne connaîtrez jamais ces joies en français. Temps lointains, heureux contribuables !

X

Il serait aussi facile que fastidieux de poursuivre cette énumération parallèle, de continuer à vous montrer que toute la vie moderne se reflète dans l'antiquité comme dans un miroir, de retrouver au lendemain des grandes guerres anciennes la manie des conférences internationales (on ne répudiait pas encore la guerre chimique, mais on signait des conventions solennelles interdisant l'emploi des armes de jet, comme le javelot et la flèche, car il était bienséant de se tuer face à face, mais non à distance), l'arbitrage international qui avait à Delphes avec l'Amphictyonie ses palais comme ceux de la Haye et de Genève et ses fructueuses places de délégués, et la Société des Nations. A la suite de la guerre d'Athènes contre Samos, Périclès organisa une Société des Nations où tout était prévu pour cimenter une paix éternelle, y compris l'unification des tarifs douaniers et la stabilisation des changes. Quelques années plus tard en sortaient la guerre du Péloponèse, la peste d'Athènes et les larmes d'Aspasie sur le tombeau de Périclès.

Aussi ne serez-vous pas surpris d'apprendre que les lamentations qui constituent le fond de nos conversations d'aujourd'hui étaient exactement les mêmes, il y a deux mille et quatre mille ans. On regrettait déjà la douceur de vivre de l'avant-guerre et on pleurait sur l'âge d'or qu'on n'avait pas su apprécier quand on en goûtait inconsciemment les charmes. Ces regrets du temps passé sont de toutes les époques, mais là aussi le record de ces *laudatores temporis acti* appartient sans contestation à l'antiquité : il a été établi par un gladiateur du temps de Tibère, qui s'ennuyait en regrettant le règne d'Auguste où dix mille de ses semblables combattirent et moururent (on connaît par Pétrone le honteux contrat par lequel ces malheureux se livraient pour être brûlés, enchaînés, égorgés : *uri, vinciri, necari*) : il se plaignait de la rareté de ces grandes tueries humaines et soupirait : « c'était le bon temps ! *Quam bella ætas periit !* » Espérons pour sa consolation qu'il vécut suffisamment pour connaître, quarante ans plus tard, l'empereur Titus, lequel fut si prodigue de ces massacres en masse que le peuple romain reconnaissant lui décerna le titre de « Délices du genre humain ».

(1) Une autre particularité intéressante, c'est que les citoyens les plus pauvres, qui étaient dégrevés de tout impôt, étaient de ce fait exemptés du service militaire. On estimait que, pour bien se battre, il fallait avoir quelque intérêt à le faire et quelque chose à défendre. De même l'armement était en rapport avec la fortune ; seule la première classe des contribuables avait droit à l'armement complet, casque en métal (*galea*), cuirasse (*lorica*), jambières (*ocreæ*) et bouclier rond en métal (*clipeus*) : avec ce harnachement, il devait être difficile de s'enfuir. La deuxième classe n'avait pas de cuirasse et ne recevait que le bouclier carré en bois recouvert de cuir (*scutum*) ; la troisième classe perdait les jambières, et la quatrième se contentait de la lance (*hasta*) et de l'épieu (*verutum*).

III

Il possédait au suprême degré cet esprit romain qui ne rompt pas avec le passé, mais le transforme et en fait l'avenir.

Jules MAURICE,
Constantin le Grand.

I

Que de choses encore à vous dire, car je n'ai soulevé qu'un coin du voile, celui qui peut intéresser une génération comme la vôtre qui se pique d'être pratique (1), mais qui oublie trop souvent que le monde des hommes tourne au milieu des âges comme la terre tourne dans l'univers, pour revenir toujours à la même place ! Devant les forces éternellement redoutables ou bienfaisantes qui nous mènent, ne dites pas à chaque instant : « On n'a jamais vu cela. » Rien n'est inédit, même pas votre sempiternel « il ne faut pas s'en faire », qui vous paraît une formule si neuve et si heureuse et qui ne fait que traduire peu élégamment le *Nil admirari* d'Horace.

Mais déjà, j'en suis certain, vous avez compris de quel trésor incomparable vous ont privés les éphémères Touche-à-tout qui depuis cinquante ans se sont succédé à la tête de notre enseignement, en vous laissant ignorer ces Grecs que les lignes précises de leur horizon clair, leurs îles tièdes, lumineuses et sans brouillard ont mis à l'abri des erreurs de perspective, et ces Romains qui ont organisé juridiquement et administrativement le monde civilisé. Tout ce que nous pensons, tout ce que nous sentons est venu de là, dans une langue qui a recueilli l'héritage hellénique et qui a été le véhicule d'une civilisation dont nous vivons encore.

Que vous le vouliez ou non, toute votre vie est tissée de ces traditions grecques et latines, depuis le jour de votre naissance où l'on choisit votre prénom à la mode gréco-romaine (que de Victors, de Félix et d'Augustes, que d'Agathes, d'Eugénies et de Sophies mériteront mal ces heureuses appellations !) et où votre grand'mère, redoutant toujours le mauvais œil, a suspendu à votre cou le collier d'ambre qui éloigne les convulsions (à Rome, c'était un petit médaillon rond, en forme de cœur, la *bulla*, qu'on ne quittait qu'à sa majorité), jusqu'à celui où

(1) Chaque âge a sa manière d'honorer l'antiquité. La presse parisienne a publié récemment une série d'articles sous le titre *Le Sport au secours de l'Humanisme*, réclamant qu'une anthologie des textes sportifs de l'antiquité soit mise au programme de l'enseignement secondaire, pour réveiller les classes de grec et de latin. Il est probable qu'Euripide y serait particulièrement honoré, car il fut boxeur de profession dans sa jeunesse.

vous vous en irez à votre dernière demeure par le chemin de toute la terre, sous les longs sanglots des prières latines.

Quand la France a scellé les quatre années de sa dernière épopée, qu'a-t-elle fait ? Sous un arc de triomphe bâti à la romaine, et sur une pierre tombale recouvrant le plus inconnu de ses enfants, elle a allumé le feu des antiques Vestales, et comme les Prêtres Flamines, qui étaient tirés au sort par les collèges des trente-cinq tribus, ce sont les diverses Associations nées de la guerre qui doivent entretenir et raviver la flamme du souvenir.

II

Le temps passe et je m'aperçois un peu tard que j'ai totalement oublié de traiter le sujet que je m'étais proposé : *le Latin, le Grec et la Médecine*. Est-il encore temps de l'exposer en deux mots, en proposant à votre émulation, au début de vos études médicales, un homme qui avait été formé par la fréquentation assidue de ces auteurs anciens et par leurs disciplines intellectuelles : le médecin du XIX^e^ siècle ? Il n'est pas très loin de nous, notre génération l'a coudoyé et vos yeux d'enfant l'ont encore vu, penché sur votre berceau, pour soulager vos premières misères.

Cultivé, aussi fin clinicien que psychologue subtil, d'un sens moral affiné jusqu'au scrupule, riche de connaissances diverses et ayant à la fois le désir et les aptitudes d'en acquérir d'autres, il ne pensait pas avoir perdu son temps ni manqué son éducation, parce qu'il avait appris à raisonner juste et à écrire convenablement.

Il menait la vie que vous mènerez un jour, mais il voyait toute la journée ce que vous ne saurez plus voir : une jeune ménagère qui fait sa lessive, c'est Nausicaa qui se rend au lavoir, sachant que ses frères veulent du linge frais pour aller à la danse. Un paysan qui taille sa haie, c'est le vieux Laërte « revêtu d'une casaque sordide et rapiécée, les jambes protégées contre les épines par des guêtres de cuir ravaudées ». Ce boucher apoplectique, auquel il donne vainement, en passant, des conseils de restriction alimentaire, c'est Alcide affamé et qui célèbre lui-même sa voracité : « J'ai coutume de me nourrir de tout ce qui est mangeable, de tout ce qui active la force et la santé, de copieuse chair de bœuf cuite, de beaux abatis de cochons de lait et de salaisons. Un aliment gras ou sec, ou entre les deux, est en tout cas préférable à la prise de Troie. » Cette jeune fille à laquelle la vie souriait et qui a renoncé à toutes ses espérances pour soigner ses parents infirmes, c'est Ismène, c'est Antigone guidant OEdipe aveugle sur le sol blanc de Colone et ne recueillant comme récompense que les dernières paroles du roi aveugle : « Il n'y a personne qui vous ait plus aimées que ce père dont vous allez être privées pour le reste de votre vie. » Des présences innombrables et sacrées glissaient ainsi autour de lui, peuplant chacune de ses journées des plus riches présents de la vie et rejoignant dans les profondeurs de sa sensibilité cette nappe souterraine où flottent encore les ombres de nos ancêtres.

Aussi, quand il abordait la pratique de la médecine, le mot clientèle n'était pas seulement pour lui un prétexte à discussions syndicalistes, il l'entendait au sens romain, où les devoirs envers les clients (le mot vient du participe *colentes*, honorant) passaient avant les droits des parents, où léser les intérêts d'un client était dans l'opinion publique un crime capital. Il tirait même une fierté un peu naïve de ce que ces mêmes clients (il recevait souvent de leur reconnaissance ces menus cadeaux qui réchauffent le cœur, comme dit le porcher Eumée) avaient de leur côté conservé au mot *honoraires* sa signification latine : ce n'était pas alors le salaire dont on payait le travail, c'était la somme d'argent que les magistrats nommés aux fonctions publiques devaient donner pour reconnaître l'honneur qu'on leur faisait en les nommant (*honoraria summa*) (1).

Technicien (le beau mot ! il vient de *techné*, métier) autant que n'importe qui, mais n'étouffant pas l'étincelle de l'imagination, il ne considérait pas uniquement l'organe souffrant sans se soucier du malade confié à ses soins et

(1) Aussi, plus ces heureuses cités antiques avaient de fonctionnaires et plus elles s'enrichissaient (on a retrouvé des listes quasi interminables de décurions, c'étaient les conseillers municipaux de l'époque, pour des bourgades insignifiantes). Comme les citoyens élus se dérobaient souvent à ces honneurs coûteux, on en vint au IV^e^ siècle à punir les délits en imposant aux délinquants fortunés les fonctions de sénateur ou de décurion ! Quant aux honoraires réellement payés aux médecins, ils variaient suivant la réputation de ceux-ci et le rang social du malade, allant d'un dédrachme (2 fr. 75, c'est presque le prix d'une visite d'avant-guerre aux gens du peuple) à 40.000 francs or, prix demandé par Charmis, médecin à Rome, pour une visite en province. Que de détails intéressants il y aurait à glaner dans cette médecine antique, depuis le régime de Guelpa, qui en Egypte était rendu obligatoire à certaines périodes de l'année par les lois civiles et religieuses, jusqu'au fonctionnement des dispensaires, qui portaient à Rome le nom grec d'*iatrion*. Sachez au moins que la mauvaise réputation, pour les malades, de la saison où nous sommes, date de loin, car Juvénal parle déjà du *lethifer autumnus*, l'automne qui apporte la mort, et que le mois de février, dans lequel nous allons bientôt entrer, tire son nom du dieu de la fièvre auquel plusieurs autels étaient consacrés à Rome (*Febru-arius*) Heureux en tout cas les soldats de 1914-1918 qui, pendant le premier hiver, eurent comme médecins de bataillon des lecteurs de l'*Anabase* : ceux-ci avaient appris dans Xénophon, qui dirigea la retraite des Dix mille, que pendant la traversée de l'Arménie, par un hiver très rigoureux, les médecins militaires faisaient déjà déchausser les soldats, la nuit, pour éviter les pieds gelés.



REMINÉRALISATION
POLYOPOTHÉRAPIE

OPOCALCIUM
GUERSANT

RECONSTITUANT PHYSIOLOGIQUE

Cachets, Comprimés, Granulé,
OPOCALCIUM ARSÉNIÉ (Cachets)
OPOFERRINE Adultes 4 à 6 dragées Enfants 2 à 4 — — — p.j.

MÉNOPAUSE · GYNÉCOLOGIE
GYNOPAUSINE
2 Cachets ou 4 Comprimés par Jour

DIATHÈSE URIQUE · HYPERTENSION · ARTÉRIO-SCLÉROSE
DIASCLÉROL
GRANULÉ (EFFERVESCENT)
3 à 6 Cuillerées à café par Jour

LABORATOIRES de l'OPOCALCIUM A. RANSON Dr en Pharmacie, 121, Avenue Gambetta, PARIS – Reg. du Com. Seine 102-334

traitement intégral des affections veineuses

PROVEINASE
Synergie régulatrice de l'insuffisance veineuse
MIDY

Varices - Varicocèles
Œdèmes
post-phlébitiques
—
Troubles de
la Ménopause et
de la Puberté

Association d'extraits desséchés dans le vide de plantes stabilisées
(Marrons d'Inde-Cupressus-Viburnum-Hamamelis)
et de poudres d'organes à sécrétion interne
(Thyroïde - Hypophyse totale et Surrénale)

2 à 6 COMPRIMÉS PAR JOUR

Médication
interne
des
Hémorroïdes

POMMADE MIDY
adréno-styptique

MÉDICATION LOCALE des HEMORROÏDES
LABORATOIRES MIDY
4 rue du Colonel Moll
PARIS

SUPPOSITOIRES MIDY
adréno-styptiques

Gal.

DERMATOSES

disparaissent le plus souvent,
sont améliorées constamment,
calmées toujours par le

DERMO-PLASTOL

Pate poreuse très homogène

ANTIPRURIGINEUSE — RÉDUCTRICE — KÉRATOPLASTIQUE

(Cas spéciaux : **Zébo-Plastol, Crémo-Plastol**)

Ces pâtes, dont l'expérimentation a été faite à l'Hôpital Saint-Louis, sont indiquées dans les cas d'**Eczémas, Psoriasis, Prurits, Parakératoses psoriasiformes.**

ÉCHANTILLONS ET LITTÉRATURE : LABORATOIRES DUMESNIL, 10, rue du Plâtre, PARIS (4e)

E. DUMESNIL, DOCTEUR EN PHARMACIE Ancien interne Lauréat des Hôpitaux, de la Faculté de Pharmacie et de la Société de Pharmacie de Paris. (MÉDAILLES d'OR), Fournisseur des Hôpitaux de Paris.

SYPHILIS

Médication permettant d'obtenir, **par voie digestive,** les résultats thérapeutiques des injections d'arsénobenzènes.

RÉFÉRENCES :

Société de Dermatologie et Syphiligraphie : 8 novembre 1923, 10 juillet 1924, 23 novembre 1924, 10 décembre 1924.

Société Médicale des Hôpitaux : 21 novembre 1924, 13 mars 1925.

Congrès de Séville : octobre 1924.

Thèses, Paris { Lemoine 1925. / Sanglier 1925.

TRÉPARSOL

Acide formyl-méta-amino-para-oxyphénylarsinique

Posologie. — *Adultes :* Donner 1 à 4 comprimés dosés à 0,25 par jour selon la tolérance pendant 4 jours consécutifs, suivis de 3 jours de repos. Durée de la cure : 8 semaines environ.

Enfants : 0,02 par jour et par kilog. Mêmes modalités de traitement que chez l'adulte (comprimés à 0,10 et à 0,02).

AMIBIASE et AFFECTIONS à PROTOZOAIRES

Destruction rapide des amibes et des kystes amibiens.

Littérature et échantillons : Laboratoire **LECOQ et FERRAND,** 6bis, Rue de Rouvray, NEUILLY

Vente en détail : Pharmacie du Dr LAFAY, 54, rue de la Chaussée-d'Antin, PARIS

parce qu'il savait qu'étymologiquement guérir (*curare*), ce n'est pas seulement ramener à la santé, mais protéger, il devenait rapidement l'ami et le confident de ses malades. Il s'imposait à tous par sa personnalité, car c'était le seul homme qui savait concilier le double sens que les anciens et les modernes ont donné au mot humain : « général » et « bienfaisant », et c'était le seul aussi dont la longue vie de dévouement pouvait se traduire par un seul mot : *virtus*, qui signifie toutes les ressources de l'âme humaine.

III

Pourquoi donc avoir abandonné ces Belles-Lettres qui, au plus haut degré de la hiérarchie médicale, faisaient briller un Laënnec et un Trousseau, et qui formaient jusque dans nos campagnes les plus lointaines ces médecins de race, aristocrates de l'éducation et de la morale, *optimates*, comme disait Cicéron, qui entendait par là les honnêtes gens ?

Puisque nous sommes des « revenants » au sens où l'entendait Ibsen, courbés sous le poids d'hérédités mystérieuses et remettant nos pieds là où nos plus lointains ancêtres ont passé, n'est-il pas tout indiqué de chercher un refuge contre les inquiétudes du présent et les incertitudes de l'avenir dans ces œuvres qui, sous la patine des siècles, recèlent la sagesse humaine, et dont l'éternelle actualité réfléchit, comme le bouclier d'Enée, toute l'histoire de l'humanité ! Ce sont là de véritables lieux d'asile, des *Templa serena*, qui gardent, avec le secret de la mesure, l'explication de notre temps et de tous les temps.

Dans le naufrage actuel de la civilisation, au lieu de jeter par-dessus bord ce très précieux bagage classique et de vous cramponner de bonne heure à une spécialité comme à un radeau, voici la belle frégate des *Humanités* sur laquelle je voudrais vous voir embarquer encore avec la souplesse d'un Grec et la solidité d'un Romain, vous surtout, étudiants catholiques, qui pouvez animer cet idéal de toute la flamme du latin mystique (1). En face des Barbares qui nous pressent de toutes parts, n'êtes-vous pas les seuls qui soyez tout préparés, par vos traditions séculaires, à percevoir ces grandes ondes de sensibilité et de méditation qui baignent l'humanité cultivée, ou, pour parler aux nomades de la politique et des affaires le seul langage qu'ils comprennent, à former le Cartel des Civilisés ?

IV

Laissez-moi terminer cette trop longue causerie par un vers de Virgile qui est l'équivalent poli du français : « En voilà assez » :

Claudite jam rivos, pueri, sat prata biberunt,

« Fermez les rigoles, enfants, les prés ont assez bu. » Mais, pendant ce temps-là, je ramasse mes feuillets et je plie bagage, car peut-être les bacheliers latin-grec qui m'écoutent arrivent-ils à traduire le premier mot : « Fermez », et, instruits de ce prodige, leurs camarades sciences-langues transforment-ils ce verbe en un substantif féminin plus... familier. Comme les prés de votre mémoire ont assez bu, je les laisse s'imprégner de ces bienfaisantes eaux antiques et je vous dis : *Vale*, adieu, qui veut dire aussi : « Portez-vous bien. » Rentrez maintenant chez vous et, si vous voulez déjà vous donner l'air d'avoir des lettres (seulement, méfiez-vous : *gramma*, lettre, veut dire

---

(1) Le latin d'Eglise et le latin mystique ont recueilli la plus pure tradition classique. De ce latin, qui à lui seul est tout un monde, retenez au moins un détail amusant : c'est un diacre de l'Eglise d'Aquilée, Paul Warnefride, dit Paul Diacre, au VIII[e] siècle, qui a fourni leurs appellations définitives aux six premières notes de la gamme : *ut, ré, mi, fa, sol, la*, en prenant les premières syllabes de sa poésie :

Ut queant laxis resonare fibris.

Voilà donc nos instituteurs les plus laïques condamnés, quand ils donnent leur leçon de solfège, à chanter du latin, et du latin d'Église.

FARINE SALVY
LACTÉE
DIASTASÉE
PRODUIT FRANÇAIS
SPÉCIALEMENT PRÉPARÉE POUR LA
PREMIÈRE ENFANCE
Echantillons gratuits sur demande : 4, Rue Lambrechts. COURBEVOIE (Seine).

aussi poids léger, gramme: ne soyez pas trop « poids légers » en lettres), fredonnez en vous allant les vers de Verlaine:

Moi, j'allais rêvant du divin Platon
Et de Phidias,
Et de Salamine et de Marathon
Sous l'œil clignotant des bleus becs de gaz...

Pour moi, permettez-moi d'imiter la familiarité de Socrate (1) qui, au banquet d'Agathon, vida sans façon une dernière coupe et s'en alla tranquillement à ses occupations quotidiennes : trop heureux si vous pouviez me comparer dans ma retraite non pas à Hébé aux beaux talons, mais à cet homme dont parle Dante, qui s'en va dans la nuit, portant derrière lui un flambeau dont il ne profite pas, mais qui éclaire ceux qui le suivent...

(1) Socrate avait tout ce qu'il faut pour plaire à la génération actuelle : il n'a pas écrit une seule ligne et il descendait de Dédale, cet ingénieur extraordinaire qui inventa le premier aéroplane.

PRINCIPALE BIBLIOGRAPHIE

G. Boissier, *Œuvres* (librairie Hachette).
Fustel de Coulanges, *la Cité antique* (librairie Hachette).
Ch. Dezobry, *Rome au siècle d'Auguste* (librairie Delagrave).
Dr Edmond Dupouy, *Médecine et Mœurs de l'ancienne Rome* (Baillière, 19, rue Hautefeuille).
V. Henry, *la Vie privée des Romains* (Thorin, 7, rue de Médicis, Paris).
Léon Homo, *Problèmes sociaux de jadis et d'à présent* (Flammarion, 26, rue Racine).
Marouzeau, *le Latin* (Didier, 6, rue de la Sorbonne).
Charles Pagot, *le Latin par la joie; le Grec par la joie* (Conferencia, 5, rue La Bruyère).
S. Reinach, *Cornélie ou le Latin sans pleurs ; Eulalie ou le Grec sans larmes* (Hachette).
Revue des Études anciennes.

La Douleur tardive en gastrologie

Sa valeur séméiologique

Par Jean MORNET,
Interne des Hôpitaux de Paris.

Les phénomènes douloureux gastriques sont ceux qui, dans la grosse majorité des cas, amènent le malade à son médecin. Mais, parmi tous les dyspeptiques, le plus grand nombre accuse une douleur qui survient tardivement après le repas. La valeur séméiologique de cette douleur tardive est considérable.

Caractères cliniques des douleurs tardives. — 1° *Douleur tardive typique.* — Dans la majorité des cas, la douleur est franchement tardive : on ne saurait la méconnaître. Le malade accuse, spontanément et d'emblée, qu'il commence à souffrir deux heures environ après son repas. Parfois, c'est seulement trois ou quatre heures après que la douleur s'affirme. Dans certains cas, la souffrance s'accuse même si retardée que c'est à l'heure où s'annonce le repas suivant que le dyspeptique commence à l'éprouver : autrement dit, la *faim douloureuse* n'est pas autre chose qu'une douleur très tardive.

2° *Douleur précoce à recrudescence tardive.* — Il est des douleurs tardives qu'on peut méconnaître. Le malade commence à souffrir très tôt après son repas. Mais cette douleur précoce subit une exacerbation paroxystique deux ou trois heures plus tard, et sa valeur clinique est bien celle d'une douleur tardive. Il n'en reste pas moins vrai qu'en ce cas, seul l'interrogatoire très précis permettra d'en préciser les modalités.

3° *Equivalents de la douleur tardive.* — Il faut enfin savoir que dans quelques cas la douleur est remplacée par des phénomènes plus vagues, qui ont la même signification qu'une douleur vraie. Parfois c'est une crise d'éructation violente et tardive. D'autres fois c'est une crise de céphalée apparaissant trois heures après le repas. Enfin, ce peuvent être des cauchemars troublant le sommeil ou allant jusqu'à l'interrompre.

4° *Autres caractères de la douleur tardive.* — Chacun sait que les douleurs sont en général calmées par l'ingestion d'aliments ou par les alcalins et que chaque malade connaît parfois un sédatif qui lui est propre. Le vomissement, qui est loin d'être la règle, calme aussi les phénomènes douloureux ; un simple pyrosis peut en faire autant.

Quant à l'intensité de la douleur, elle est extrêmement variable. Nous n'insisterons pas sur les formes fréquentes, les sensations de brûlure, de torsion parfois atroces. Mais il ne faut pas négliger les douleurs tolérables ou légères, parfois simples malaises, dont la signification peut être identique.

Telle est cette douleur tardive que le médecin a tant d'occasions d'observer. Il est donc en général facile de la reconnaître, puisque le malade l'accuse spontanément avec tous ses caractères; et il sera possible de la dépister dans les cas où ses caractères paraîtraient estompés dans

COMPRIMÉS DE

CODOFORME

BOTTU

Véritable potion sèche, n'est pas un mélange banal de **COD**déine-brom**OFORME**, mais un nouveau sel bromoformique cristallisé, rigoureusement dosé en comprimés. Ceux-ci étant enrobés ne se dissolvent que dans l'intestin sans fatiguer l'estomac, comme font les sirops, potions, gouttes, etc.



TOUX
émétisante
des Tuberculeux

DOSE COURANTE : **5 comprimés par jour, 8 dans les toux rebelles**

AVALER sans SUCER ni CROQUER

ECHANTILLONS MÉDICAUX
Laboratoires Bottu, 35, rue Pergolèse
PARIS (16e)
R. C. Seine, 10 568.

guérit les
ECZEMAS



calme les
PRURITS

35, Rue des Petits-Champs - PARIS

des modalités inhabituelles. Avant d'envisager quelles conséquences on peut tirer d'une observation correcte du symptôme, il est indispensable de dire quelques mots du mécanisme qui la détermine.

Pathogénie. — La douleur tardive traduit un trouble de l'évacuation pylorique : c'est le spasme du pylore qui la conditionne. Les observations radiologiques multipliées ont pleinement confirmé sur ce point l'ancienne interprétation pathogénique de Soupault.

Le spasme est le résultat d'un réflexe qui présente à étudier comme tout réflexe : une voie centripète, un centre, une voie centrifuge.

1° *Voie centripète.* — L'origine de l'excitation qui déclanchera le réflexe peut se trouver dans un organe quelconque dont l'innervation présente des connexions avec le plexus solaire. Ce peut être l'appendice, la vésicule, ce peut être la muqueuse gastrique ou même un organe thoracique (plèvre ou poumon) ou tout autre qu'on voudra.

2° *Centre de réflexion du réflexe.* — C'est dans le plexus solaire que se réfléchit, vers le pylore, l'excitation qui lui parvient. Mais le système solaire peut être plus ou moins excitable. Cette excitabilité à tendance spasmogène peut être conditionnée par une altération du fonctionnement des glandes à sécrétion interne dont on sait les relations étroites avec le système sympathique. Au surplus, cet état endocrino-sympathique de chacun n'est autre chose que son *terrain* et le rôle des prédispositions individuelles dans la pathologie digestive a une importance que nul n'ignore.

Mais, d'autre part, le système solaire est lui-même contrôlé par les centres supérieurs. Une modification organique ou fonctionnelle de ceux ci en un point quelconque depuis le cerveau jusqu'aux racines peut agir sur le plexus, déclancher ou favoriser un spasme.

3° *Voie centrifuge.* — Une question se pose à son sujet : pourquoi l'excitation du plexus solaire, quelle qu'en soit l'origine, se traduit-elle par un spasme pylorique plutôt que par toute autre réaction ? Les raisons en sont multiples. Souvent une lésion gastrique évidente ou infiniment discrète canalise le réflexe vers le pylore, en même temps qu'elle lui a donné naissance. Au surplus n'existe-t-il pas (et c'est encore le terrain) des susceptibilités individuelles, dont le substratum nous échappe, acquises parfois, héréditaires peut-être, qui font qu'un individu fera une réaction pylorique alors qu'un autre fera une réaction asthmatique ou une crise d'angor symptomatique ?

En résumé, le spasme pylorique est le résultat d'une excitation solaire dont le point de départ peut être très variable, univoque ou complexe.

Conséquences cliniques. — Cette pathogénie étant acceptée, quelles conséquences cliniques comporte-t-elle ? Fournit-elle des éléments de diagnostic ? Comporte-t-elle des sanctions thérapeutiques ?

1° *Diagnostic causal des douleurs tardives.* — Il est une déduction immédiate, grosse de conséquences : en présence d'un syndrome pylorique, il ne faut pas se précipiter sur l'estomac pour vouloir à tout prix lui arracher son secret. Cette précipitation chez le médecin aboutit à une erreur de diagnostic et à une thérapeutique inopérante ; chez le chirurgien, la même hâte conduit aux interventions inutiles, car il y a des balafrés de l'épigastre comme il y eut des *balafrés de l'appendice.* Ici comme pour tout malade — et plus encore peut-être que pour bien d'autres — le diagnostic ne peut sortir que d'un examen soigneux et complet du malade.

Il faudra d'abord explorer l'abdomen. L'appendicite chronique est une cause fréquente de syndrome pylorique ; sans parler des périduodénites d'origine appendiculaire, le simple spasme pylorique relève très souvent de l'appendicite. Les voies biliaires chroniquement enflammées avec ou sans lithiase sont fréquemment en cause. Diagnostic difficile d'ailleurs comme chacun sait et qui bien souvent nécessite la mise en œuvre des moyens d'exploration spéciaux (radiographie, injection de la vésicule, tubages duodénaux).

Il faut encore explorer le rectum (cancer, dysenterie, etc.), le rein (lithiase, ptose, etc.) et l'appareil génital de la femme, en sachant combien souvent telle infection utérine ou annexielle, telle déviation utérine, suffisent à déclancher le spasme pylorique.

On ne saurait trop insister sur le rôle de la tuberculose pulmonaire à son début, à un stade où seul un examen très soigneux peut déceler les signes de la bacillose.

D'une façon générale, presque tous les foyers infectieux, où qu'ils siègent, toutes les infections ou intoxications peuvent être en cause. Citons au tout premier plan les urémies encore larvées, puis la goutte, le diabète, les insuffisances hépatiques, la syphilis sans localisations manifestes.

Il faut encore apprécier, autant que possible, le fonctionnement des glandes endocrines, thyroïde d'abord, mais aussi surrénale, ovaire, testicule.

Et ce n'est qu'après cette vaste enquête qu'on arrivera à l'exploration gastrique elle-même. Certes, quand une longue évolution de paroxysmes successifs ou une hématémèse auront d'emblée attiré l'attention, l'idée d'ulcère aura dû s'imposer dès l'abord. Mais, bien souvent, ce n'est qu'après l'examen complet du malade qu'on est en droit de chercher l'ulcère ; certes il reste la cause très fréquente des syndromes pyloriques ; mais, contrairement à l'opinion qui fut un moment un dogme, il est loin d'être la seule. Si l'ulcère ne fait pas sa preuve, le diagnostic de gastrite ou de dyspepsie sécrétoire primitive reste encore possible.

Au cours de cette très large exploration, on aura en outre pu se faire une idée du psychisme du malade. Le psychopathe, organique ou fonctionnel (neurasthénique, pithiatique, etc.), n'aura pas manqué au cours de l'examen d'attirer l'attention du médecin averti. Quant aux lésions organiques des centres, elles seront découvertes à leurs signes habituels, mais on pensera toujours aux tumeurs cérébrales.

Ainsi, souvent, la cause première du syndrome pylorique apparaîtra manifeste, en toute évidence. Souvent aussi plusieurs facteurs s'intriqueront, surajoutant leurs

effets. A préciser leur valeur respective, on obtiendra des conclusions fructueuses. Et on s'expliquera ainsi comment c'est à l'occasion d'un surmenage nerveux qu'un tuberculeux fait des troubles digestifs; comment tel cyclothymique souffre de l'estomac lors d'une phase dépressive; comment une salpingite ne donne des signes gastriques qu'à propos d'excès alimentaires ou à l'occasion du bouleversement humoral qui répond aux règles.

Examiner complètement un dyspeptique, tout le secret du diagnostic est là. Qu'on le sache bien, la plupart des succès des spécialistes tiennent à ce qu'ils connaissent bien la médecine générale. Tout praticien peut en faire autant, sans connaître des formules magiques.

2° *Conséquences thérapeutiques.* — Nous n'y insisterons pas, car elles s'imposent.

a) Traiter le point de départ: c'est soigner une tuberculose pulmonaire; c'est enlever un appendice; c'est mettre au régime un diabétique.

b) Calmer la réflectivité solaire: c'est la médication antispasmodique où l'atropine tient la première place; c'est en outre, et par voie détournée, rétablir l'équilibre des sécrétions internes ou donner au psychisme une rééducation convenable.

c) Eviter l'orientation vers le pylore du réflexe solaire: c'est reposer l'estomac par un régime simple, mais correct, ou rectifier son chimisme par les alcalins.

LE

ROLE DU MÉDECIN DANS LE SPORT

Par le Docteur L. BARBEDOR (de Rennes),

Membre correspondant de la Société médicale d'Éducation physique.

Il est impossible de rapprocher les mots *sport* et *médecin* sans évoquer la personnalité de Bellin du Coteau, et si j'ai souvent, au départ d'un 400 mètres, déploré de ne pas posséder les jambes de cet exceptionnel athlète, je regrette plus encore aujourd'hui que les bonnes fées ne m'aient pas doté de la verve étincelante avec laquelle il sait exposer ses vues si justes et si originales sur la physiologie des exercices du corps. Bellin du Coteau fut, à ses débuts, *le* médecin sportif unique en France (1) et c'est lui qui a défini, en action, le juste rôle du praticien sur les terrains de jeux.

Depuis lors, beaucoup d'adeptes du sport sont devenus docteurs en médecine. A leur contact, des maîtres de la clinique ont voulu connaître l'homme bien portant en vie intense et quitté les hôpitaux pour les stades. Ils y ont rejoint quelques physiologistes curieux d'apprécier l'activité synthétique d'un organisme humain libre dans son mouvement. Cette tendance s'ébauchait avec Rosenthal, Langlois, Cruchet, Latarjet, Chailley-Bert, Boigey, Castex, Lefeuvre et quelques autres, quand l'impulsion de G.-A. Richard à la tête de sa Société médicale d'Education physique et de Sports et les articles de vulgarisation de Diffre (1) entraînèrent une foule de jeunes docteurs vers l'étude des exercices de plein air et des jeux de compétition.

Mais ce courant est trop restreint encore: le sport, couronnement inséparable de l'éducation physique (2), appartient au médecin et à tous les médecins. Il fut un temps où l'on eût, avec une certaine logique, distingué l'aptitude du praticien à reconnaître les maladies qui contre-indiquent le sport, de son incompétence pour régler la technique du geste et le dosage de l'effort. Les tendances sociales de la médecine actuelle, qui l'obligent à être hygiéniste, comptable, juriste, ne permettent plus au thérapeute de décliner le rôle de physiologiste.

S'il est beau de guérir et mieux d'éviter la maladie, il est mieux encore d'augmenter la valeur du sujet bien

(1) Je ne fais pas table rase des travaux (d'autant plus méritoires qu'effectués sans aides et contre bien des oppositions) des physiologistes qui avaient cultivé leurs muscles. J'ai souvent admiré l'effort isolé d'un Lagrange, d'un Tissié, d'un Ruffier tirant de rien des chapitres larges et définitifs de physiologie sportive. Mais aucun d'eux ne fut le champion dont le prestige eût rompu les barrières que la méfiance dresse entre le sportif et le médecin.

(1) Que complète son livre : *Contrôle du Sport* (Masson, éditeur).

(2) Qu'on me pardonne de ne pas entamer l'inépuisable sujet de discussions qu'est la définition des termes *éducation physique* et *sports*. Tous ceux qui s'en occupent sont d'accord sur les faits et bataillent autour des mots.

LENIFORME
HUILE ANTISEPTIQUE NON IRRITANTE

LE SULFARSÉNOL

Adopté dans les Hôpitaux Civils et Militaires

Dans la Syphilis est l'Arsénobenzène.

LE MOINS DANGEREUX : Absence d'arsénoxyde. Coefficient de toxicité 2 à 5 fois moindre que les autres arsénobenzènes.

LE PLUS COMMODE : Dissolution rapide. Injections intraveineuses, intramusculaires, sousscutanées, sans excipient spécial et sans douleur.

LE PLUS EFFICACE : Adaptation aux particularités de chaque cas. Traitements intensifs à doses accumulées ; effets rapides, profonds, durables.

Traitement de choix des nourrissons, des enfants et des femmes enceintes

Dans l'infection puerpérale du Post-Partum : Traitement préventif et curatif par injections sous-cutanées de 12 ctgr ou dans les cas plus graves 18 ctgr (à jour passé) jusqu'à concurrence de 5 à 6 injections.

Dans les complications de la blennorragie : Soulagement quelques heures après la première injection (18 à 24 ctgr), guérison en peu de jours.

0gr30 par capsule

HUILE ESSENTIELLE CEDRE DU MAROC CED-ROC DE CEDRUS ATLANTICA

Le CED-ROC remplace avantageusement l'Essence des Santal, dont il possède l'efficacité ; il ne provoque pas de maux d'Estomac ni de congestion des Reins.

Dose : 10 à 12 capsules par jour.

VENTE EN GROS : **LABORATOIRE de BIOCHIMIE MÉDICALE, 36, rue Claude-Lorrain, PARIS-XVI^e^**
Reg. Com. Seine 109.239 **R. PLUCHON,** O. ✻, Pharmacien de 1re classe Téléph. : Auteuil 26-62

Laboratoires **FISCH & C^IE^** **MULHOUSE (Haut-Rhin)**

LACPININE

Essence de sapin solubilisé (liquide laiteux) très agréable. En applications externes comme excitant de la circulation : frictions, bains partiaux et totaux. Comme désinfectant et désodorisant, douches vaginales, inhalations. — Echantillons et prospectus sur demande.

Le Cérinil

Neutro-Toxine des Terres Rares

AGGLUTINE LE B. de KOCH

NEUTRALISE D'UNE FAÇON ABSOLUE SES TOXINES

DONNE DEPUIS DES ANNÉES DE REMARQUABLES ET DURABLES RÉSULTATS DANS TOUTES LES FORMES DE LA

TUBERCULOSE

ECHANTILLONS et LITTERATURE :

Laboratoires **CERIOMA**, 16, RUE Ste CROIX de la BRETONNERIE

TÉLÉPH. ARCHIVES 03-21 PARIS 4e

portant. D'ailleurs, l'étude des réactions organiques et en particulier cardiovasculaires et respiratoires dans l'effort « ne concerne pas que les seuls sportifs ; elle intéresse tous ceux qui vivent du travail de leurs muscles, tous ceux même qui n'ont pas d'ascenseur pour monter des étages (1) », et je doute qu'il y ait des praticiens ne possédant pas quelqu'un d'entre eux parmi leurs clients.

A côté de tant de notions dont je ne nie pas l'intérêt, mais dont l'emploi n'est pas excessivement fréquent, l'enseignement universitaire comporterait utilement une branche concernant l'éducation physique et les sports (2). Car actuellement « l'étudiant ignore l'effort physique et la physiologie infantile, mais il connaît parfaitement les mœurs des insectes équatoriaux (3) ».

Si la Faculté doit préparer l'étudiant en médecine à un rôle sportif, encore faut-il préciser ce rôle, car dénoncer un mal sans aider à la guérison n'est souvent pas rendre un bien grand service.

Un coup d'œil jeté sur l'échelonnement des fonctions que peut remplir un docteur au milieu des athlètes nous servira de base pour fixer le programme type d'action du médecin sportif, programme minimum que doit pouvoir réaliser tout Français au lendemain de sa thèse, mais cadre extensible où se développera tout à loisir la science de nos maîtres les plus spécialisés et les mieux outillés pour la mise au point du moteur humain.

La plus sportive et la moins médicale fonction que puisse remplir, dans le monde, le médecin sportif, c'est la pratique des jeux. Mais sa personnalité physique et sa personnalité scientifique n'ont là nulle synergie (4) et le médecin sportif n'a que la valeur de ses muscles, de son entraînement, de sa maîtrise... son diplôme n'y ajoute rien.

D'ailleurs, si l'on en juge par le nombre des cours universitaires auxquels les carabins substituent spontanément un galop, un plongeon, quelques rounds ou un match, il apparaît qu'évidemment ce mode d'activité le passe très bien des encouragements de l'*Alma mater*.

Au surplus, si le corps médical considère volontiers le confrère sportif comme un discobole anachronique à psychologie fruste, ce n'est pas sous de tels traits que l'aperçoit le public. A ses yeux, ce serait plutôt un gros monsieur, masquant d'un chapeau melon son alopécie et portant une jaquette ouverte sur un gilet blanc que souligne une chaîne d'or. Le volume de l'abdomen et la coloration du facies complètent le syndrome d'une sédentarité bien nourrie. Ce personnage attend dans une baraque, pavoisée de croix rouges sur fond blanc, qu'on lui apporte une fracture à réduire, une entorse à rebouter, une arcade sourcilière à recoudre.

Entre le sportif tout court, qui est médecin, et le thérapeute tout court, qui soigne des hommes de sport, on peut situer deux types définis du genre qui nous intéresse.

L'un est le praticien qui utilise ses souvenirs de pathologie musculaire et le peu de physiothérapie appris à l'école pour masser des sujets normaux avant et après l'exercice. C'est le soigneur qui fait la prophylaxie là où le monsieur du poste de secours effectuait la thérapeutique.

L'autre applique tout son art non plus à maintenir l'athlète en bonne condition physique, mais à l'y amener. Personne, certainement, n'est plus qualifié pour équiliqrer les fonctions organiques d'un individu, pour analyser et prescrire le geste efficace, que l'anatomiste renseigné sur la forme des articulations, des leviers osseux et l'orientation des muscles qui s'y insèrent, que le physiologiste au courant du mécanisme des réflexes, des causes de la fatigue, du rythme des combustions et des éliminations.

Tels sont les aspects actuels du médecin sportif spécialisé, catégorie dans laquelle ne saurait rentrer le confrère en mal de ruban violet qui préside les banquets des sociétés sportives, mais ne fréquente pas leurs terrains.

Ayant envisagé tous les degrés, de l'homme de sport qui n'a de médecin que le titre au clinicien qui envisage le *bien portant* comme un cas négatif, ayant éliminé, en passant, le médecin sportif qui n'est ni l'un ni l'autre, nous allons voir le rôle que tout praticien doit jouer dans la vie sportive comme il joue un rôle, qu'il le veuille ou non, dans les assurances, la médecine militaire, la prophylaxie des épidémies, la lutte antituberculeuse et l'élevage des nourrissons.

Il est de notion banale que, souvent critiqué, le médecin n'est pas moins fréquemment écouté et suivi avec une confiance aveugle, même (j'allais dire *surtout*) dans les domaines extra-médicaux. Pour le public, le docteur est un homme de bibliothèque, de laboratoire et de clinique ignorant tout de l'existence normale et complètement inapte au débrouillage élémentaire. Aussi, dès

(1) P. Piedallu, *les Phénomènes cardiovasculaires engendrés par l'effort*.

(2) Cet enseignement existe, mais ne rentre pas dans le programme des examens de doctorat. Les cours sont facultatifs : on sait ce que cela signifie pour l'étudiant écrasé de stages obligatoires.

(3) Bellin du Coteau, communication à la S. M. E. P. S., 29 janvier 1923.

(4) Evidemment le médecin qui pratique les sports peut, en partie, diriger lui-même son entraînement et prendre son auto-observation, mais la personnalité médecin agit distinctement de la personnalité athlète, c'est comme s'il entraînait un autre homme.

LA GRANDE MARQUE
des Antiseptiques urinaires

12, Avenue de Villiers
PARIS

R. C. Seine N° 131.168.

URASEPTINE
ROGIER

dissout et chasse l'acide urique

qu'il traite avec quelque compétence un sujet: réglage de magnéto, cueillette des champignons ou préparation d'un civet, au premier mouvement d'étonnement des auditeurs saisis de l'entendre aborder un thème *à tout le monde*, succède la plus respectueuse certitude du fait de ses affirmations. Cette influence, que je constate sans l'expliquer, le médecin a le devoir de l'exercer dans tous les domaines utiles. Les exercices du corps sont l'un des moins négligeables. Muni de quelques notions élémentaires sur quelques sports (la lecture du premier quotidien venu les procure), le praticien peut prendre contact avec le public et obtenir l'ascendant ci-dessus décrit.

Il en usera, dès lors, pour faire comprendre que son rôle n'est pas d'interdire les jeux, mais au contraire de les faciliter en les rendant plus sûrs et plus féconds en résultats.

Il aura facilement ensuite, sur les stades, « la permission de travailler pendant que les autres s'amusent (1) ».

La première étape de la médecine sportive est la première étape de toute médecine : la recherche des lésions des organes et des altérations des fonctions. Cet examen se caractérise cependant par l'importance qu'il prête aux fonctions de relation, tandis que l'idée végétative domine l'examen clinique hospitalier. Le jeu des articulations, le volume et la qualité des muscles, la valeur surtout des fonctions sensibles à l'effort et à la fatigue (systèmes cardiopulmonaire, rénal...) sont au premier plan du tableau. Quant aux signes fonctionnels, ils se recherchent sur le sujet au repos et en activité modérée, d'où l'on induit approximativement quelles seront ses réactions en activité maxima. Bien entendu l'activité modérée du sportif équivaut à des performances de record pour les convalescents qui symbolisent l'homme normal dans nos services hospitaliers. Cependant, au degré près, tout médecin doit être apte à effectuer ces épreuves fonctionnelles qui tiennent une place de plus en plus grande dans la séméiologie elle-même. Qu'importerait, en effet, le rythme normal et l'absence de souffles valvulaires d'un cœur qui manifesterait son insuffisance au premier effort ?

Sur cet examen, le médecin basera son autorisation ou son interdiction de pratiquer les sports, car il existe, au sport, des contre-indications. Les unes sont formelles (comme la phtisie), d'autres sont relatives (une griffe cubitale permet la pratique du foot-ball et non celle de la balle au panier) ; il y en a de définitives (comme l'insuffisance mitrale non compensée), il y en a de provisoires (telle une angine diphtérique). C'est au médecin qu'il incombe de fixer les degrés et la durée de l'interdiction, à lui de sélectionner les aptes au sport, d'éliminer les ajournés et les exemptés.

Fixer le degré de l'interdiction, c'est, envisageant la question sous un autre aspect, préciser les limites de l'autorisation. L'hygiéniste qui défend seulement à son examiné les exercices de force et de résistance, le laisse, par le fait même, libre d'exercer sa vitesse et son adresse. Mais il y a bien des manières d'être rapide et précis et l'homme, au seul point de vue mécanique, est une machine fort complexe. Après avoir autorisé certains groupes d'exercices, le médecin peut estimer qu'il n'a pas accompli sa tâche s'il n'indique pas, dans ces groupes, les jeux les meilleurs et ceux qui sont tolérés seulement ; car parmi les exercices sans danger pour un individu, les uns sont précieux, les autres seulement inoffensifs. A un cyphotique atteint d'insuffisance rénale légère on interdira les sports de résistance et de force ; mais, dans ceux de vitesse et d'adresse qu'on tolère, est-il indifférent qu'il choisisse les mouvements qui ont une action corrective ou ceux qui le laissent voûté ? Et comme chaque individu réagit à sa manière au même excitant, pour savoir quel exercice est bien toléré par chacun et quelle en est la dose optima, il n'est pas superflu d'observer le sujet en action (1). Cette observation sera, pour celui qui la fait même, un enseignement, de sorte qu'il pourra bientôt, non seulement limiter, mais même diriger. Le canotage et la balle au panier, par exemple, auront-ils eu sur son cyphotique des effets heureux, il les conseillera discrètement à un autre sujet de même structure.

Rappelons toutefois que le sport comporte essentiellement la recherche d'un maximum et que l'entraîneur doit prescrire ou proscrire non des degrés, mais des formes d'action, chaque modalité correspondant à l'intensité d'exercice que comporte son exécution *à fond*. Il est bien évident que, par exemple, une course de 60 mètres à pied, une reprise de lutte de combat ou un tour de France cycliste, même effectués tous en compétition, ne représentent pas le même travail et ne conviennent pas au même organisme. Certains exercices, d'un mécanisme apparemment utile, devront être interdits aux sujets pour lesquels, à dose sportive, ils seraient néfastes : ainsi, substituer à l'une des premières séances de marche d'un fracturé de cuisse une tentative de record de 100 mètres pédestre, malgré l'homologie des deux exercices, constituerait une grave imprudence (contre laquelle, d'ailleurs, les réflexes psychiques du blessé le défendraient).

Lorsqu'il aura sélectionné, puis conseillé ses athlètes, le médecin ne devra pas oublier que sa science est faillible et ses élèves indisciplinés. La fougue qui porte la jeunesse à chercher dans les jeux de compétition la sensation de liberté, jointe à l'exaltation d'une personnalité qui s'affirme, ne crée pas un terrain des plus favorables à la culture des avis qu'on y sème (2).

De là quelques dégâts qu'il incombe au médecin de constater. Thérapeute, il saura mettre au repos le sur-

---

(1) Je m'excuse d'emprunter cette phrase entière au docteur Beilin du Coteau, mais elle contient, avec toutes ses nuances, la définition de notre place au milieu des sportifs.

(1) Les lecteurs d'un journal sportif me lapideraient en lisant qu'après avoir compté le pouls et les mouvements respiratoires, mesuré l'ampliation thoracique et les tensions artérielles, je prétends, sur le terrain, compléter sans instruments une observation si scientifique. Mais j'écris ici pour des médecins...

(2) Parmi les athlètes qu'attire vers moi la confiance et la camaraderie, j'estime à 1 °/₀ ceux sur qui j'exerce une influence certaine.

PYRÉTHANE

Antinévralgique Puissant

GOUTTES

25 à 50 par dose - 300 pro die (en eau bicarbonatée)
AMPOULES A 2 c³. **Antithermiques.**
AMPOULES B 5 c³. **Antinévralgiques.**
1 ou 2 par jour
avec ou sans médication intercalaire par gouttes.

Dépôt - Paris : **P. LOISEAU**, 7, Rue du Rocher. — *Echantil. et Littér. :* **Laboratoire PYRÉTHANE - ABLON** (Seine-et-Oise)

SILICYL

Action Antiathéromateuse.
Action Hypotensive.
Action Déchlorurante.
Action de Diurèse.
Action Modificatrice sur l'endartère

..... l'adrénaline ne produit plus de lésion athéromateuse chez les sujets soumis à l'action du silicate de soude.
Professeur GOUGET

..... l'injection intraveineuse abaisse la tension artérielle et ramène la viscosité sanguine à la normale.
Professeur SARTORY.

SCHEFFLER-PÉLISSIER, C. R. Acad. Sc. enc., 1920, Août.

Médication de BASE et de RÉGIME des États Artérioscléreux

COMPRIMÉS : 3 à 6 par jour. **AMPOULES** 5c³ intraveineuses : tous les 2 jours

mené ; physiologiste, il rétablira l'équilibre chez le spécialiste irrationnellement développé.

Dans ces diverses fonctions, il n'oubliera pas qu'il est homme de science et notera les formes et les doses d'exercice en rapport avec les progrès en vigueur et en santé de ceux qui les pratiquent : il *prendra ses observations*.

Cette tâche, au total, est à la portée de tout médecin pourvu qu'il sache se contenter, pour un travail ardu, de maigres résultats, car le problème est complexe, les obstacles nombreux et l'outillage rare (1).

De cette rapide et très incomplète étude, quelle conclusion tirer, sinon que le rôle du médecin dans les sports est important, général et doit consister, suivant la formule désormais classique de Rosenthal, en « sélection médicale avant le sport, surveillance médicale pendant le sport, contrôle médical après le sport » ?

Mais combien sont nombreux les sportifs qui ne songent pas à faire appel au concours du médecin, le considérant comme inutile, voire nuisible ! Les vigoureux, en effet, n'éprouvent pas le besoin d'avoir une assurance officielle de la belle santé dont ils jouissent ; les malingres que passionne le sport craignent trop qu'on le leur interdise, dans les très rares cas où ils se rendent compte de leur débilité.

Et puis, si les sportifs demandaient des médecins, en trouveraient-ils ? Tous, je l'ai dit, sont aptes à remplir ce rôle, mais combien auraient des loisirs à consacrer à cette besogne décevante ? Les médecins qui fréquentent les stades sont une minorité. Ils viennent y chercher une diversion aux soucis de leur activité professionnelle ; il est difficile de leur imposer de l'y exercer. Pourtant, faute de cet effort du corps médical pour apporter aux sportifs l'appoint de ses avis, le sport dévie et cette perversion peut avoir de fâcheuses répercussions sur les générations à venir. Pouvons-nous rester indifférents ?

(1) Les docteurs T. Mc. Kenzie aux Etats-Unis, Ledent à Liège, Trèves à Joinville, Boigey à Vittel, Didier à Alger... ont de véritables stades-laboratoires. Le docteur Chailley-Bert, aux premiers temps de la S. M. E. P. S., allait sur les terrains de sport avec une camionnette portant son matériel de physiologie spéciale A Rennes, la Ligue de Bretagne d'Athlétisme organise un dispensaire pour le contrôle de ses ressortissants.

ASSOCIATION

DE LA

Sérothérapie antigangréneuse et du Pneumothorax

dans le traitement de la gangrène pulmonaire

Par E. LEDOUX,

Professeur à l'École de Médecine de Besançon.

On a écrit récemment que les cas de gangrène pulmonaire ou d'abcès gangréneux du poumon semblaient plus nombreux depuis quelques années. Ne s'agit-il pas d'une illusion ? N'a-t-on pas l'impression d'une plus grande fréquence de la gangrène pulmonaire parce que, mieux armés au point de vue thérapeutique, les médecins ont publié un plus grand nombre d'observations de cette affection dont le pronostic était, jadis, beaucoup plus sombre qu'aujourd'hui ?

Alors qu'autrefois les ressources thérapeutiques qu'on mettait en œuvre contre la gangrène pulmonaire étaient médiocres, depuis quelques années, grâce aux injections de solutions antiseptiques dans les bronches et la trachée (Guisez, Rosenthal), grâce à la chimiothérapie arsénobenzolique (M. Perrin), grâce à la sérothérapie antigangréneuse et au pneumothorax artificiel, le médecin ne se sent plus désarmé et lutte souvent victorieusement contre cette affection réputée, dans le passé, incurable.

On acquiert la certitude de ces progrès thérapeutiques en lisant le rapport si documenté de MM. Parisot et Caussade au congrès de médecine de Nancy (1925), et, lorsqu'on fait le bilan moyen des diverses méthodes de traitement de la gangrène pulmonaire, on croit pouvoir attribuer la primauté de l'efficacité thérapeutique à la sérothérapie et à la collapsothérapie.

Ce n'est pas à dire que la trachéo-fistulisation, la teinture d'ail, l'arsénobenzol, le lardage, la vaccinothérapie et même les méthodes sanglantes de la pneumotomie et du décollement pleuro-pariétal, toutes méthodes et techniques qui ont leurs indications spéciales, n'aient été parfois couronnés de succès, mais il paraît, d'une part, que la sérothérapie, traitement présumé spécifique, et que la collapsothérapie, technique d'immobilisation et de compression du foyer gangréneux, constituent des traitements particulièrement légitimes et logiques, et, d'autre part, que les statistiques comportant, à la suite de ces traitements, un pourcentage heureux de succès, sont très encourageantes.

L'association des deux méthodes, sérothérapie antigangréneuse et pneumothorax artificiel, n'a pas été pratiquée

Traitement des maladies de peau par les Sels de Terres Rares
ECZÉMAS - LUPUS
Tuberculoses cutanées

Cé rium Tho rium Cal cium

Céthocal

Cé rium Tho rium Cal cium

Traitement local : Poudre — Traitement général : Gouttes
Littérature et échantillons sur demande au Laboratoire du Céthocal
P. Lemay Dr en Phe 1, Rue du Val d'Osne St Maurice Seine Tél. St Maurice 87 R C 295638

Petites Doses 15 gouttes par jour
Doses Moyennes 30 gouttes par jour

COMPLEXE TONICARDIAQUE
Association Digitaline-Ouabaïne

DIGIBAÏNE
NOM DÉPOSÉ

remplace avantageusement digitale et digitaline

Echantillons Littérature
LABORATOIRES DEGLAUDE
6, Rue d'Assas
PARIS VIe

action diurétique intense



USAGE ENFANTS DES DOCTEURS
NÉO-LAXATIF CHAPOTOT
SUC D'ORANGE MANNITÉ — INOFFENSIF ! — DÉLICIEUX !
ÉCHANTILLON MÉDICAL : AUBRIOT, 56, Boulevard Ornano, PARIS.



UNE NOURRICE

A DÉFAUT DE LAIT MATERNEL

LE

Lait Mont-Blanc



CONDENSÉ SUCRÉ

Est le seul Aliment véritablement sain

POSSÉDANT TOUTES SES VITAMINES

qu'on peut donner en toute sécurité aux Nourrissons les plus délicats.

La Compagnie Générale du Lait, RUMILLY (Haute-Savoie)

ALCOOL de MENTHE DE **R-I-C-Q-L-È-S**

VULCASE

COMPRIMÉS LAXATIFS au soufre organique

CONSTIPATION
DERMATOSES

Laboratoires P. BRISSON et Cie
114, Avenue Michelet, St-Ouen (Seine)



VITTEL

Gamme complète des eaux curatives de

L'ARTHRITISME

Action élective sur le **REIN**

GRANDE SOURCE

Action élective sur le **FOIE**

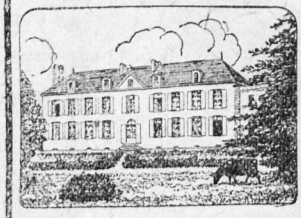
SOURCE HÉPAR

La plus minéralisée des eaux froides des Vosges

Indications

Goutte — Lithiase rénale — Albuminurie et diabète goutteux — Hypertension dyscrasique — Pyélites — Lithiase biliaire — Congestion du foie — Séquelles hépatiques des coloniaux — Angiocholites — Arthritisme infantile.

R. C. Mirecourt : N° 1.673.



Château du BOIS-GROLLEAU

En Anjou, près Cholet (M.-&-L.)

Affections des Voies Respiratoires

Cure sanatoriale

Galeries - Solarium

Laboratoire - Rayons X

Eclairage électr. - Chauffage central

Eau courante - Parc - Ferme

Direction médicale : Dr COUBARD - Dr GALLOT (Ouvert toute l'année)

ARTERION VINCARDI

Artério-sclérose – Hypertension – Scléronéphrose

FORMULE DE L'ARTÉRION VINCARDI

Complexes vitaminés et stabilisés : Extraits du Fucus vesiculosus 0,02, du Citrus limonum 0,10, du Viscum album 0,05, de l'Allium sativum 0,10, Masse pilulaire molle q. s. pour 0 g. 50 par capsule glutinisée.

Laboratoire VINCARDI, 42, av. Borriglione — NICE

fréquemment. Sur la soixantaine d'observations de gangrène pulmonaire traitées par la sérothérapie figurant dans le rapport de Parisot et Caussade, 4 fois le pneumothorax fut adjoint à la sérothérapie et 3 fois un essai infructueux de pneumothorax fut tenté en même temps que des injections de sérum.

Depuis le rapport de Nancy, quelques nouvelles observations ont été publiées, signalant l'association thérapeutique du pneumothorax et de la sérothérapie (Bourges, N. Fiessinger et H.-R. Olivier : Soc. méd. Hôp. Paris, 24 juillet 1925, 30 avril 1926).

Il semble, cependant, que l'association des deux méthodes de traitement soit recommandable. La sérothérapie seule ne donne souvent que des résultats insuffisants et cette constatation ne peut nous surprendre puisque, comme le font remarquer Parisot et Caussade, les sérums antigangréneux que nous avons à notre disposition s'adressent à des bactéries qui ne sont pas les plus importantes dans la gangrène pulmonaire.

Les sérums de Weinberg et de Leclainche et Vallée ont toutefois une action paraspécifique qui n'est pas négligeable.

D'autre part, le pneumothorax artificiel ne peut avoir qu'une action d'immobilisation et de compression du foyer gangréneux. Cette action non plus n'est pas négligeable. Encore faut-il qu'elle puisse se produire, c'est-à dire que le foyer gangréneux puisse s'affaisser sous l'effet de l'injection gazeuse. La collapsothérapie ne peut donner des résultats que dans les foyers assez limités et lorsque la caverne gangréneuse n'est pas entourée d'une coque d'hépatisation un peu épaisse (Boidin). On devrait donc recourir au pneumothorax « non d'une façon précoce, mais au bout d'un certain temps, quand l'organisme est arrivé à fournir un effort de limitation et d'élimination du foyer » (P.-E. Weil).

Mais, si les indications du pneumothorax se font attendre, n'est-il pas logique d'attaquer le foyer gangréneux par la médication paraspécifique de la sérothérapie ?

Nous avons eu recours dans deux cas à l'association thérapeutique sérum et pneumothorax. Dans un cas, la mise en œuvre de ce double traitement ne conduisit qu'à un échec. Dans un second cas, le succès fut si rapide et complet que cette observation mérite, pensons-nous, d'être rapportée.

Observation I. — Mme Ver., 20 ans, ressent le 5 janvier 1926, le soir de son mariage, un violent point de côté de la base pulmonaire droite. Le lendemain, un médecin porte le diagnostic de congestion pulmonaire banale. Mais l'évolution traîne, la malade tousse beaucoup et crache abondamment. Le médecin avait remarqué certainement le caractère fétide des crachats, car il avait ordonné une potion d'hyposulfite de soude. La malade entre à l'hôpital le 20 janvier.

L'état général ne semble pas très profondément touché, cependant on note une légère dyspnée, un pouls rapide, une fièvre élevée, une toux quinteuse et fréquente et des crachats très abondants, très fétides, brunâtres, caractéristiques de la gangrène pulmonaire.

La percussion révèle une large zone de matité de la partie inférieure du poumon droit, vibrations augmentées. L'auscultation permet d'entendre un souffle tubo-pleural avec bouffées de râles sous-crépitants aux deux temps de la respiration, mais surtout à l'inspiration. Un examen bactériologique montre, dans les crachats : pas de bacilles de Koch, pneumocoques abondants, petits groupes de tétragènes, gros bacilles trapus. Une culture sur gélose de Veillon donne un fort dégagement de gaz.

Un examen radioscopique fait voir une grosse image hydro-aérique du volume d'une orange, du lobe inférieur droit.

A partir du 20 janvier jusqu'au 26, la malade recevra quotidiennement, en injections sous-cutanées, 20 centimètres cubes de sérum antiperfringens, 10 antivibrion, 10 antiœdématiens, 10 antihystolitique. Le 22, l'état général est sensiblement moins bon : teint plombé, légèrement cyanosé. La toux se termine par de véritables vomiques extrêmement fétides. Le souffle prend un timbre bitonal, les râles sont plus humides et à bulles plus grosses.

Le 24, devant l'aggravation des symptômes, on pratique un pneumothorax de 500 centimètres cubes d'oxygène. On ne réinsuffle, le lendemain, que 300 d'azote, la dyspnée s'accentuant. La malade meurt le 27 janvier.

Observation II. — M. J. Bos., industriel, 62 ans, très robuste, très actif et laborieux, présente du 18 au 28 avril 1926 une bronchite banale. Il se remet difficilement de cette affection d'apparence bénigne. Il accuse une fatigue anormale. L'appétit, ordinairement excellent, a nettement fléchi.

Le 12 mai 1926, se sentant plus fatigué et fiévreux, le malade prend sa température : 38°,8. Il abandonne ses occupations et se rend à la campagne pour y faire sa convalescence. Le 23 mai, apparition d'un point de côté. Le 27 mai s'installe une toux sèche, fréquente, quinteuse, qui persistera les jours suivants, ainsi que le point de côté, qui deviendra plus aigu et plus profond. Le 28 mai, le malade commence à cracher.

L'Æthone est le plus puissant sédatif de la **Toux** spasmodique

Coqueluche, Toux des **Tuberculeux**

FALCOZ & Cie, 15, Rue Vavin, PARIS.

R. L. Paris : 44.389.

Il consulte pour la première fois son médecin, locteur Chedancenotte (de Fraisans), qui lui injectera 100 centimètres cubes de sérum antipneumococcique en deux jours et lui fera, ensuite, cinq injections de vaccin pneumococcique. Les crachats ne sont d'abord pas purulents. Ils le deviendront les jours suivants et seront de plus en plus abondants. Le 30 mai, les crachats, jaune verdâtre, présentent de la fétidité qui sera perçue par le malade et son entourage. L'examen révèle, au niveau de la base pulmonaire droite, une zone de submatité et un foyer de râles humides. La température s'élève progressivement pour atteindre 39° le 4 juin et 40° le 7 juin. Cette élévation thermique s'accompagne d'un grand frisson. Un examen des crachats, pratiqué le 4 juin, avait montré une flore abondante dans laquelle dominait le pneumocoque. Un nouvel examen, pratiqué quelques jours plus tard, décèle la présence de gros bacilles Gram positif. Le 14 juin, un examen radioscopique montre, au niveau de la base droite, en plein parenchyme du lobe inférieur, une image hydro-aérique du volume d'une mandarine, entourée d'une zone opaque de condensation.

A partir du 17 juin, pendant cinq jours, le malade reçoit en injections sous-cutanées du sérum antigangréneux. En tout 100 centimètres cubes d'antiperfringens, 50 d'antivibrion, 50 d'antiœdématiens, 30 d'antihystolitique. Les crachats sont rapidement modifiés : moins abondants, moins purulents et surtout moins fétides.

Le 23 juin se produisent des accidents sériques : urticaire, arthralgies, température élevée (40°,2), rapidement améliorés par une autohémothérapie.

Le 24 juin, un nouvel examen à l'écran montre cependant l'extension du foyer gangréneux.

Le 26 juin, on pratique un pneumothorax de 750 centimètres cubes d'oxygène. Le lendemain, on injecte 850 centimètres cubes d'azote. Dès le lendemain de cette insufflation, une amélioration très marquée se présente. La toux s'atténue, l'abondance et la fétidité des crachats diminuent nettement, la température n'atteint pas 38°.

Un examen à l'écran, pratiqué le 7 juillet, montre que le pneumothorax n'a été que partiel. Le décollement n'a intéressé que le lobe inférieur du poumon. On ne voit plus qu'un bloc opaque très nettement limité, s'étendant sur quatre travers de doigts de largeur et trois travers de doigts de hauteur, mais l'image hydro-aérique, vue précédemment, a disparu.

A partir du 6 juillet, le malade est apyrétique et cette apyrexie se maintiendra.

Fin juillet, les crachats, dont l'abondance n'a cessé de diminuer, ne seront plus fétides. L amélioration de l'état général ne cesse de s'affirmer.

Le malade a reçu sept injections d'azote, de 550 à 600 centimètres cubes, toutes terminées en pression légèrement positive + 1 + 3. La dernière insufflation a lieu le 31 août. Le pneumothorax est abandonné. Le malade ne tousse plus, ne crache plus, reprend complètement son activité. Fin septembre, un examen radioscopique montre la disparition du pneumothorax et l'intégrité de la base pulmonaire, sauf une très légère diminution de la clarté du parenchyme.

S'il s'agit d'apprécier l'influence réciproque de la sérothérapie antigangréneuse et du pneumothorax dans la guérison du malade de notre dernière observation, nous ne saurions conclure absolument. Aussitôt après les cinq injections quotidiennes de sérum, l'amélioration se dessina très nettement. Mais la perte de substance du parenchyme était considérable et la modification si rapide de l'image radioscopique a été probablement le fait de la collapsothérapie.

Au sujet de notre première observation, nous ferons remarquer qu'il s'agissait d'une forme d'une gravité exceptionnelle. Quinze jours après le début de cette affection, l'écran montrait une caverne du volume d'une orange. De plus, nous ne connaissons pas tout des symbioses bactériennes de la gangrène pulmonaire. La flore de cette affection est très variable : aérobies, anaérobies, éléments spiralés interviennent en proportion variable et avec tous les degrés de virulence et de puissance nécrobiotique et toxique. La vaccinothérapie, à l'aide d'un auto-vaccin, semble séduisante. Elle a été peu utilisée jusqu'à présent et ne paraît pas être une arme très efficace. Nous aurons peut-être un jour un sérum spécifique de la gangrène pulmonaire. Au demeurant, l'association thérapeutique des sérums de Weinberg et de Leclainche et Vallée et du pneumothorax doit être souvent utilisée.

CHEMINS DE FER DE PARIS A ORLÉANS ET DU MIDI ET COMPAGNIE INTERNATIONALE DES WAGONS-LITS

LE NOUVEAU SUD-EXPRESS

I weep for you if you confess
You've never met the Sud-Express,

Je pleure pour vous s'il vous faut avouer n'avoir jamais fréquenté le Sud-Express, s'écrie un poète anglais dans un élan d'enthousiasme inspiré par le nouveau matériel de ce train.

Ancêtre des trains de luxe européens, disparu le 2 août 1914, restauré seulement en 1922, le Sud-Express avait conservé son ancien matériel, remis à neuf sans doute, mais, il faut bien l'avouer, démodé. Admirés quand ils étaient neufs, ses salons à l'aspect sévère et au mouvement de roulis parfois vif faisaient quelque peu triste figure auprès des luxueux wagons-lits bleus de son jeune rival nocturne *Pyrénées-Côte d'Argent*.

A leur place glissent maintenant sans secousse de longs salons métalliques, vêtus de couleur claire et gaiement marquetés de fleurs. Plus de sièges fixes, mais de moelleux fauteuils à inclinaison variable. Plusieurs cuisines permettent au voyageur, à son gré, d'aller prendre ses repas dans un wagon-restaurant distinct ou de se faire servir à sa place. Ainsi le temps passe rapidement et sans fatigue.

Le train part tous les jours de Paris-Quai d'Orsay à 10 heures. Aux premières heures de la nuit, il est à Biarritz (20 h. 58) et à la frontière espagnole (21 h. 21). En raison du surécartement des voies péninsulaires, il faut se transborder dans un confortable wagon-lit, mais ce n'est vraiment que le passage du salon à la chambre à coucher, et le lendemain, sans nouveau changement, on arrive à Madrid pour déjeuner (10 h. 40) ou à Lisbonne pour dîner (18 h. 46).

Le Sud-Express trouve à Madrid de bonnes correspondances vers l'Andalousie et le Maroc ; notamment un service de wagons-lits trihebdomadaire, en destination de Gibraltar, conduit la nuit suivante à Algésiras, en correspondance avec un bateau régulier pour Tanger. Le Maroc se trouve ainsi à deux jours et six heures de Paris.

Quand et comment convient-il de donner les antithermiques aux tuberculeux ?

Par les Docteurs COUBARD et GALLOT (du sanatorium de Bois-Grolleau, en Anjou).

Est-il besoin de rappeler que l'administration systématique et régulière des antithermiques aux tuberculeux fébriles est une erreur thérapeutique ? La fièvre n'a ici, comme dans la plupart des cas, que la valeur d'un symptôme qu'il serait puéril de vouloir masquer. Elle est de plus une réaction de défense organique qui, le plus souvent, ne doit à aucun prix être contrariée. Enfin nous savons que l'estomac des tuberculeux, place forte de l'organisme, doit avant tout être ménagé, et que la plupart des médicaments antithermiques du codex sont loin d'être inoffensifs pour le tube digestif.

Ces réserves faites, nous pouvons admettre qu'il y a des cas où il est indiqué de faire baisser la température d'un tuberculeux :

1° Pour lui *permettre de s'alimenter ;*

2° Pour lui *faciliter le sommeil ;*

3° Dans les cas extrêmes, pour procurer au malade un *peu d'euphorie* qui adoucira ses dernières heures.

Il est fréquent qu'un tuberculeux mange insuffisamment parce qu'il est fébrile.

Il s'agit donc de lui donner l'antithermique à point pour que l'action se produise à l'heure du repas. En général, nous utilisons la cryogénine prise à la dose utile minima (0g,25 ou même 0g,15), environ une heure avant le repas, en même temps qu'un verre à bordeaux d'une eau alcaline (Vals ou Vichy suivant les cas) qui agira à titre eupeptique.

Au moment du repas, la fièvre a cédé et le malade, mieux à son aise, peut arriver à une alimentation plus régulière et plus substantielle.

Pour agir efficacement sur le sommeil, il semble que l'antithermique (quinine, phénacétine, cryogénine, etc...) doive être administré en deux doses, l'une par exemple à 19 heures, l'autre à 21 ou 22 heures. Nous associons volontiers ici à l'antithermique proprement dit un hypnotique ou un analgésique suivant les cas.

La formule suivante, que nous utilisons fréquemment, nous a paru avoir une action favorable :

Bromure de camphre.....	0g,50
Véronal	âà 0g,20 ou 0g,30
Cryogénine	

Lorsqu'on veut enfin obtenir, à titre euphorique, chez un évolutif sans espoir, une température constamment moins élevée, il faut avant tout éviter deux erreurs : celle de donner l'antithermique à doses massives, et celle de le donner au moment de la poussée fébrile.

Dans l'un ou l'autre cas, on provoque en effet chez le malade une baisse brutale qui se traduit toujours par d'abondantes sueurs et une dépression consécutive des plus marquées. Il n'est rien de plus préjudiciable au patient que ce jeu de montagnes russes.

Ce qu'il faut, c'est donner l'antithermique *à doses fractionnées*, doses minimes quelquefois, et autant que possible *en deçà des poussées fébriles*. Nous prescrivons par exemple des cachets de 0g,10 (ou de 0g,15) de cryogénine pris à 10, 14, 18 heures, ou à des intervalles plus rapprochés suivant les cas. C'est ainsi qu'avec ces faibles doses bien supportées, on a souvent la consolation d'obtenir une baisse générale de la température habituelle et une réelle euphorie consécutive. Chez des malades même sans espoir, ceci ne doit pas rester indifférent au médecin, qui, s'il est dans certains cas impuissant à guérir, doit pouvoir tout au moins « soulager le plus souvent et consoler toujours ».

CHEMINS DE FER DE PARIS A ORLÉANS ET DU MIDI

SPORTS D'HIVER AUX PYRÉNÉES
SAISON 1926-1927

Service spécial de wagons-lits et de voitures directes 1re et 2e classes entre Paris-Quai d'Orsay, Villefranche-Vernet-les-Bains (Font-Romeu) et Luchon (Superbagnères).

I. — *Paris à Villefranche-Vernet-les-Bains (Font-Romeu)*
(du 14 décembre au début de mars)

Aller. — Départ de Paris-Quai d'Orsay à 17 heures, arrivée à Villefranche-Vernet-les-Bains à 9 h. 5 et à Font-Romeu à 10 h. 35.

Wagon-restaurant de Paris à Châteauroux.

Retour. — Départ de Font-Romeu à 17 h. 18 et de Villefranche-Vernet-les-Bains à 18 h. 48, arrivée à Paris-Quai d'Orsay à 10 h. 55.

Wagon-lits et voitures directes 1re et 2e classes pendant toute la saison des sports d'hiver.

Wagon-restaurant de Perpignan à Toulouse et de Châteauroux à Paris.

II. — *Paris à Luchon (Superbagnères)*
(du 19 décembre au début de mars)

Aller. — Départ de Paris-Quai d'Orsay à 17 heures, arrivée à Luchon (Superbagnères) à 7 h. 31.

Wagon-restaurant de Paris à Châteauroux.

Retour. — Départ de Luchon (Superbagnères) à 20 heures, arrivée à Paris-Quai d'Orsay à 10 h. 55.

Voiture directe 1re et 2e classes, comportant un lits-toilette (lits complets avec draps) et un compartiment couchettes en 1re classe pendant toute la saison des sports d'hiver. Toutefois, du 19 décembre au 16 janvier à l'aller et du 20 décembre au 17 janvier au retour, la voiture-lits-toilette avec couchettes sera remplacée par un wagon-lits avec couchettes et par une voiture directe de 1re et 2e classes.

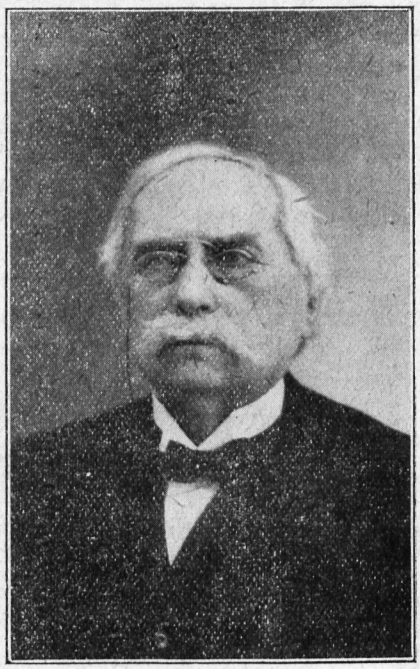
Wagon-restaurant de Châteauroux à Paris.

Le Docteur Edmond CHAUMIER

Membre correspondant de l'Académie de Médecine

L'Académie de Médecine vient d'honorer la Touraine ; oserons-nous dire qu'elle s'est honorée elle-même en appelant le docteur Edmond Chaumier à siéger parmi ses membres correspondants ?

Né à Saint-Flovier (Indre-et-Loire) le 4 décembre 1853, le docteur Chaumier fit ses études classiques au collège de Châtellerault, et commença sa médecine à Tours, où il fut étudiant de novembre



Dr Edmond CHAUMIER.

1872 à octobre 1874. Il devait la terminer à Paris, où il reçut la forte empreinte du professeur Parrot : c'est dans le service de ce dernier aux Enfants-Assistés que le jeune externe de 1875 se passionna pour les maladies des enfants.

En 1878, il revenait s'installer en Touraine, au Grand-Pressigny, et pendant dix ans il mena la vie dure et souvent héroïque du médecin de campagne. Mais déjà ses vocations multiples se révélaient chez lui : le clinicien publiait ses premiers travaux aux congrès de l'Association française pour l'Avancement des Sciences (Blois, 1884 ; Grenoble, 1885), et de ses observations personnelles il extrayait, entre autres, un mémoire sur *la Nature épidémique et contagieuse de la Pneumonie franche et son traitement par les bains froids*, qui fut très remarqué. Le journaliste commençait à paraître, en assurant au *Concours médical* la revue des journaux américains et bientôt en fondant lui-même un petit journal, le *Bulletin des Nourrices au sein*, qui mena le bon combat contre le biberon et l'allaitement artificiel. C'est en faisant ses tournées de médecin de campagne qu'il commença également à jouer son rôle d'hygiéniste : il prépara ses premiers tubes de vaccin, en vaccinant des veaux dans les fermes du voisinage, et les cultivateurs qui lui prêtaient leurs animaux pour ses premières expériences ne lui demandaient que quelques francs de rémunération. Tout en allant voir aussi ses malades, il recueillait des silex taillés et polis, dont la région est recouverte, et bientôt couteaux, haches, grattoirs et polissoirs s'entassaient dans sa maison : il ne faisait en cela que suivre l'exemple de son prédécesseur, le docteur Léveillé, préhistorien célèbre et ami de son père. Aussi, quand il vint à Tours en 1889, ces qualités multiples s'épanouirent et aboutirent à la création d'œuvres définitives que nous pouvons résumer ainsi :

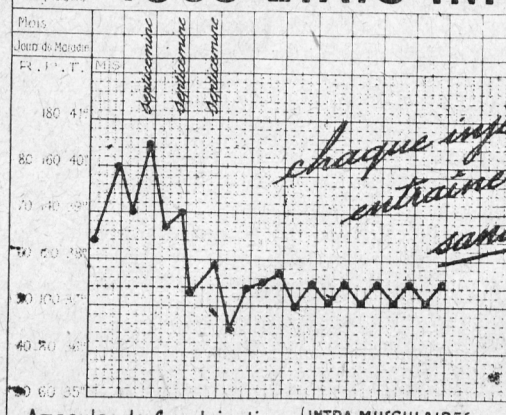
1° Le docteur Chaumier a fondé un dispensaire d'enfants, où des milliers d'enfants ont été examinés, soignés et vaccinés gratuitement. Nous n'en ferons pas de plus bel éloge qu'en affirmant que jamais ce dispensaire n'a éveillé la moindre susceptibilité chez les médecins de Tours. Ces derniers ont toujours été convaincus que, dans son dispensaire, le docteur Chaumier n'avait en vue que le bien de ses petits malades, sans le moindre intérêt personnel. C'est de ce dispensaire que sont sortis les travaux du docteur Chaumier qui lui ont valu les missions officielles les plus flatteuses en Italie, en Allemagne et jusqu'en Turquie (1).

2° Au château de Plessis-lez-Tours, où habita le roi Louis XI et qu'il fit restaurer, il fonda un institut vaccinal qui est devenu un des plus importants d'Europe : là fut améliorée la préparation du vaccin antivariolique, au point qu'avec le procédé qu'il inventa de la vaccination en nappe sur tout le corps de la génisse, on put recueillir jusqu'à 1.200 grammes de vaccin brut, au lieu de 10 à 30 grammes qu'on récoltait ailleurs, et avec un seul animal vacciner cinq à six cent mille personnes. Tout le monde sait en France les services que cet institut a rendus aux armées alliées pendant la Grande Guerre.

3° En 1912, il fonda au Grand-Pressigny un musée dont notre collaborateur, le distingué folkloriste

(1) Ces travaux ont été réunis en un volume : *Études cliniques sur les maladies des enfants*, avec préface d'Albert Robin.

TOUS ÉTATS INFECTIEUX AIGUS



Chaque injection de Septicemine entraîne une chute de température sans choc ni réaction

SEPTICEMINE CORTIAL

Ampoules de 4 cc. Injections { INTRA MUSCULAIRES / INTRA VEINEUSES.

Une à Six Ampoules par jour

LABORATOIRES **CORTIAL**, 10, RUE BÉRANGER, PARIS

Pour la CURE DE DIURÈSE

prescrire **EVIAN-CACHAT**

Pour éviter les Substitutions

spécifier **EVIAN-CACHAT**

R. C. Seine : 60.297.

---

administration prolongée de

GAÏACOL INODORE

à hautes doses
sans aucun inconvénient
par le

THIOCOL "ROCHE"

uniquement sous forme de

SIROP "ROCHE"
COMPRIMÉS "ROCHE"
CACHETS "ROCHE"



Echantillon et Littérature
Produits : F. Hoffmann-La Roche & C.
21 Place des Vosges
Paris

R. C. Paris : 127.006.

PEPTALMINE

Peptone de Viande et de Poisson -- Extraits d'Œuf et de Lait

MÉDICATION ANTIANAPHYLACTIQUE
polyvalente

INDICATIONS :

MIGRAINES, URTICAIRES,
TROUBLES DIGESTIFS
par assimilation défectueuse :
ROUGEURS DE LA FACE, SOMNOLENCES
OU PESANTEUR APRÈS LES REPAS

COLITES, ASTHMES, PRURITS, ECZÉMAS
et en général les diverses manifestations anaphylactiques.

Posologie : ADULTES, 2 dragées ou 2 cuillerées à café de granulés une heure avant chacun des repas.
-- ENFANTS : Moitié de ces doses.

Échantillons et Littérature :
Laboratoire des produits SCIENTIA, 21, rue Chaptal, **PARIS (9e)**

R. C. Seine : 148.044.

tourangeau J.-M. Rougé, est devenu directeur et où furent rassemblées les pièces extrêmement curieuses provenant des ateliers néolithiques qui existaient dans la région. Ce musée est devenu un des lieux saints de la Préhistoire.

4° Enfin il fut l'un des fondateurs de la *Gazette médicale du Centre*, et il dirige toujours la *Revue internationale de la Vaccine*.

C'est assez dire que l'Académie de Médecine vient de récompenser une des figures les plus originales de la médecine provinciale. Un ensemble aussi heureux s'explique peut-être par l'hérédité : le bisaïeul maternel du docteur Edmond Chaumier, Nicolas Chaumier, était maître en chirurgie à Orbigny. Il avait suivi les cours de l'hôpital de Tours, avait fait son apprentissage chez un médecin de Saint-Aignan et avait passé son examen devant le jury médical de Loches. Son père, officier de santé à Saint-Flovier, était l'élève et le collaborateur de Bretonneau. Son frère aîné, le docteur Auguste Chaumier, exerçait la médecine à Bléré, et comme bon sang ne peut mentir, le docteur Edmond Chaumier a encore trois neveux et cinq cousins qui sont docteurs en médecine.

A son fondateur et à son fidèle collaborateur, la *Gazette médicale* est heureuse d'offrir ses félicitations les plus sincères et les plus amicales.

ASSOCIATIONS MÉDICALES

AMICALE DES MÉDECINS DE BRETAGNE

Près de cent convives se trouvaient réunis le 20 décembre dernier pour célébrer le centenaire de leur illustre compatriote Laënnec, dont les fêtes commémoratives de la semaine passée ont consacré la gloire impérissable.

Les deux écoles de médecine de notre Bretagne étaient représentées par leurs éminents directeurs, MM. les professeurs Follet, directeur de l'école de Rennes, et Mirallié, directeur de l'école de Nantes. M. Théo Laënnec, interne à l'hôpital Laënnec, représentait la famille du grand Breton.

Après avoir savouré les mets délicats d'un menu savamment composé par notre ami M. Liégard, le secrétaire des Etudiants bretons, M. Bouessel du Bourg, exposa les débuts laborieux et difficiles de Laënnec étudiant. Puis, le docteur Courcoux, médecin de l'hôpital Boucicaut, rapporta certaines anecdotes de la vie familiale de Laënnec pendant son séjour à Saint-Brieuc et à Lannion ; le professeur Rieux, de la faculté libre de médecine de Lille, fit revivre devant nous le Laënnec de Quimper et de Ploaré, avec des précisions que ne pouvait apporter qu'un enfant de Quimper ; le professeur Follet, dont le grand-père fut élève de Laënnec, évoqua le court et triste passage du grand maître à Rennes en 1818, alors que, déjà bien malade, il allait demander à l'air natal de sa Bretagne de lui rendre une santé bien compromise ; le professeur Mirallié parla des jeunes années de Laënnec à Nantes, et nous invita à ne pas manquer d'aller visiter à l'hôtel-Dieu de Nantes les souvenirs dont M. Robert Laënnec fit don à l'école de médecine ; enfin le professeur Marcel Labbé, notre président, termina par une étude très documentée sur le caractère de Laënnec, montrant son grand désir de travailler, sa ténacité malgré les difficultés de sa vie, la lutte âpre qu'il dut soutenir parfois, et aussi son exquise bonté. Il fit ressortir les traits marqués de la race bretonne dont il incarnait le type, et auxquels il doit d'avoir été et de rester le plus grand médecin du monde après Hippocrate.

Une vingtaine de candidatures nouvelles furent aimablement accueillies, et de nombreuses excuses furent présentées avec regret, entre autres celles de M. Balzer, membre de l'Académie de Médecine, et du professeur agrégé H. Labbé, P. et J.-M. Le Goff, Le Fur, Maingot, Le Feunteun, Perquis, Sabouraud, Saiget, etc.

La prochaine réunion, qui sera l'assemblée générale, aura lieu le 22 février prochain. Pour tous renseignements, s'adresser à M. Larcher, secrétaire général, 1, rue du Dôme (XVI°)-tél. Passy 20-03.

Dr A. Larcher.

SOCIÉTÉ MÉDICALE D'INDRE-ET-LOIRE

SÉANCE DU SAMEDI 9 JANVIER 1926

Discours du docteur Grasset, président.

En faisant ses adieux à la séance du 5 décembre 1925, notre président sortant m'a qualifié de vénérable ami : j'ai accepté avec plaisir cette épithète, car je rentre bien maintenant dans la catégorie des vénérables, disons, si vous le voulez bien, des grands-pères. Je m'y trouve d'ailleurs avec trois petits-enfants, à côté du docteur Maurice lui-même, du docteur Lapeyre et du docteur Delaittre qui doit avoir, si je ne me trompe, six ou sept petits-enfants. Peut-être je fais des oublis et je m'en excuse. Je vous demande de reprendre une tradition que je considère comme excellente et qui existe dans beaucoup de sociétés. C'est de faire une sorte de récapitulation des événements heureux et malheureux de l'année qui vient de s'écouler. Ce rapport moral pourrait être rédigé par notre aimable et dévoué secrétaire général.

Pendant l'année 1925, nous n'avons eu à enregistrer, je crois, qu'un décès, celui du docteur Raguin, qui avait exercé à Ligueil et était venu se retirer à Tours.

En 1925, les conférences d'actualité ont eu un réel succès. Vous avez été heureux d'entendre les confrères suivants :

1° Dr Huc, *Anesthésies chirurgicales ;*
2° Dr Antoine Vialle, *Encéphalite léthargique ;*
3° Dr Lhopitallier, *Traitement actuel de l'alcoolisme ;*
4° Dr Charrier, *Traitement préventif de la syphilis ;*
5° Dr Bosc, *Alcoolisme campagnard tourangeau.*

Je ne parle pas des communications très intéressantes qui ont été données à chaque séance. Ce serait trop long et je dois être bref. Beaucoup de membres de notre société nous ont apporté leur contribution : nous les en félicitons et nous les remercions.

Nous pouvons donc donner un témoignage de satisfaction au bureau de 1925, au docteur Maurice, notre zélé président sortant, au docteur Mercier, le gardien vigilant de nos modestes finances, au docteur Dubreuil-Chambardel, secrétaire trisannuel, je crois, et qui deviendra, nous osons l'espérer,

PRODUITS ALIMENTAIRES & DIÉTÉTIQUES

L. PIROIS
E. DEVELOTTE Sr
TOURS

"ROLLS"

USINES { 17, Rue Parmentier.
6, Rue Galpin-Thiou,
20, Rue Sébastopol.

MALADIE DE LA NUTRITION EN GÉNÉRAL

PATES ALIMENTAIRES

PATES LÉGUMIFIÉES
aux Sucs de Légumes frais du Jardin de la France
PATES ORDINAIRES & AUX ŒUFS
PATES AU GLUTEN
PERLES "ROLLS"
Légumifiées pour Potages
PATES LAMINÉES NATURELLES & AUX ŒUFS
FARINES ALIMENTAIRES
POUR RÉGIMES

Pâtes Alimentaires spéciales aux sucs de Légumes frais

"LEGUMIA"

Ces Pâtes composées de Semoules extra, des sucs ou jus des meilleurs Légumes de Touraine constituent pour le régime végétarien l'aliment type d'une valeur nutritive considérable.
Les Pâtes "LEGUMIA" sont d'une digestibilité très grande grâce à leur sapidité spéciale.
Elles forment la préparation la plus agréable et la plus fine que malades et gourmets puissent désirer. Le principal mérite de ces pâtes légumifiées établies sur le conseil de Médecins spécialisés, réside dans l'emploi de sucs ou jus de légumes frais, traités au moment même de la fabrication des pâtes, qui se trouvant ainsi dotées de nouveaux principes alcalinisants et réminéralisants. L'intégralité de ces Pâtes légumifiées constitue donc un aliment savoureux, riche en combinaisons azotées et phosphorées, d'une teneur suffisante en légumine et hydrates de carbone pour empêcher admirablement les fermentations protéolytiques de l'intestin. Elles conviennent aussi bien aux enfants qu'aux convalescents

PAINS SPÉCIAUX

ESTOMAC INTESTIN
FOIE, DIABÈTE

Pains "ROLLS" spéciaux
Simples, non Chlorurés, Phosphatés
Diastasés, Farine complète
Spécial Antidiabétique, Hypoazotés
BISCOTTES RABELAISIENNES
Simples, non Chlorurées, au Gluten de Farine complète, Hypoazotées
PAIN DE GLUTEN
PAIN D'AMANDES

ENVOI GRATIS D'ECHANTILLONS A MM. LES DOCTEURS

R. du C. Tours : 5.394.

LABORATOIRES ROBERT & CARRIÈRE

37, Rue de Bourgogne, PARIS (VII^e^) & & **37, Rue de Bourgogne, PARIS (VII^e^)**

USINES : 5 et 7, Rue POLIVEAU, et à BOURG-la-REINE

STANNOXYL contre la furonculose et toutes les maladies à staphylocoques.
IODO-BISMUTH ERCÉ pour le traitement de la syphilis à toutes ses périodes.
ENNÉGO, nouvel antiseptique, affections du rein, de la vessie et de l'urètre.

NOTICES ET ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE

Reg. du Com. 176.249 (Seine).

MÉDICATION
SIROP HAMEL
AU LACTO CRÉOSOTE SOLUBLE, PHOSPHATES, CODÉINE ET ACONIT
CRÉOSOTÉE
ENVOI FRANCO D'ÉCHANTILLONS A MM. LES DOCTEURS
TUBERCULOSE, BRONCHITES CHRONIQUES, CATARRHE.
20-22, rue des Orteaux, PARIS (XX^e^)

R. C. Seine : 46 710

OUATAPLASME DU Dr LANGLEBERT

PANSEMENT COMPLET ASEPTIQUE INSTANTANÉ
PHLEGMASIES DIVERSES, DERMATOSES, AFFECTIONS OCULAIRES. 10, Rue Pierre-Ducreux, Paris

Produit Français — Fabrication Française

ATOPHAN-CRUET

en cachets ou comprimés dosés à 0,50 g. (3 à 8 par 24 heures)

PRODUIT CHIMIQUE PUR — N'est pas un mélange de médicaments

GOUTTE — RHUMATISMES ARTICULAIRES

Echantillons et littérature gratuits, 6, rue du Pas-de-la-Mule, PARIS Trib. Seine : 30.932.

SCILLARÈNE

Glucoside cristallisé, principe actif isolé du Bulbe de la Scille

CARDIO-TONIQUE POUR TRAITEMENTS PROLONGÉS

LE DIURÉTIQUE AZOTURIQUE VRAI

Gouttes	Ampoules à 1 cm³ = 0,0005 (Injections endo-veineuses)	Comprimés
XX-2 à 6 fois par jour	1 à 2 par jour	2 à 6 par jour

PRODUITS SANDOZ, 3 et 5, rue de Metz, PARIS (X^e^)

Dépôt général et vente : Usine des Pharmaciens de France, *125, rue de Turenne, PARIS (III^e^)*

BAUME BENGUE

Guérison radicale de

GOUTTE
RHUMATISMES
NEVRALGIES

Dr BENGUÉ, 16, Rue Ballu, PARIS.

Chloréthyle Bengué

ANESTHÉSIE LOCALE - NÉVRALGIES



Nouveau tube, fermeture à clapet, pour ouvrir et fermer instantanément.

Recommandé à MM. les Médecins et Dentistes.

Dr BENGUÉ, Pharmacien, 16, Rue Ballu, Paris.

Dragées Bengué

AU MENTHOL

Indications : Pharyngites Laryngites, Toux, Angines, Bronchites.

Composition : Menthol, Borate de Soude, Cocaïne.

Mode d'Emploi : 8 à 10 par jour

Docteur BENGUÉ
16, Rue Ballu Paris

perpétuel, comme dans certaines grandes sociétés de Paris et même de Tours.

L'année prochaine, je serai heureux de céder le fauteuil au docteur Sendrier, qui nous entretiendra certainement, lui aussi, en prenant la présidence, d'un sujet d'actualité.

Je regrette vivement que notre ami Vialle, malgré toutes nos instances, ne se soit pas décidé à accepter la vice-présidence. Les fonctions de vice-président et plus tard de président auraient été pour lui, qu'il le croie bien, d'autant plus faciles à remplir qu'il se serait trouvé aidé par la sympathie unanime de ses collègues.

Nous pouvons nous féliciter du choix que vous venez de faire en désignant le docteur Bosc pour la vice-présidence. Tous, vous le connaissez, et vous avez su l'apprécier. Vous avez pu l'entendre, au cours de cette année, dans une conférence sur l'alcoolisme tourangeau. Je suis convaincu que, dans deux ans, il traitera devant vous une question d'actualité qui ne manquera pas de vous charmer.

Et maintenant, je dois faire une sorte d'allocution sur un sujet spécial. Le docteur Cosse a inauguré ce système en 1924, j'approuve son idée et je compte aujourd'hui vous entretenir du *lait*. Pour traiter cette question, j'ai plusieurs raisons :

1° Au mois de février 1925, je vous parlais du *comité du lait hygiénique*, créé en 1924 et composé de médecins, de pharmaciens et de vétérinaires. Ce comité avait pour but de fournir à la ville de Tours du bon lait recueilli dans les conditions les meilleures d'asepsie et transporté dans des récipients présentant toutes les garanties de propreté. Pour réaliser ces conditions, il était indispensable d'augmenter le prix du lait d'environ 25 centimes par litre. Les grandes collectivités, telles que l'hôpital général, la ville de Tours, auxquelles s'adressa d'abord le comité, acceptèrent bien de prendre le lait hygiénique, mais elles ne voulurent pas payer la majoration fixée. Le comité n'ayant pu réussir à fournir à notre ville un lait hygiénique parfait, se transforma en comité de contrôle du lait.

En septembre dernier, son action s'exerça pour empêcher l'augmentation trop forte du tarif du lait. Le docteur Bondouy, membre de ce comité, fit un travail très complet sur la bactériologie du lait et ce travail m'a été fort utile pour l'exposé que je vous fais actuellement.

2° Dans certains milieux médicaux, des idées fausses existent sur les distributions de lait qui se font dans les œuvres appelées par le docteur Dufour (de Fécamp) du nom si charmant de *gouttes de lait*. Ces œuvres, dont la devise est *faute de mieux*, ne donnent du lait aux bébés que lorsqu'il est démontré par un certificat médical que les mères n'ont plus de lait ou n'ont plus assez de lait : elles ne nuisent donc pas à l'allaitement maternel et ne le remplacent que quand il est impossible de faire autrement. D'ailleurs, dans une *goutte de lait*, tout enfant, qu'il soit à l'allaitement maternel, à l'allaitement mixte ou à l'allaitement artificiel, est surveillé médicalement. Dans toutes les villes qui ont une *goutte de lait*, la mortalité des enfants âgés de moins de deux ans s'est sensiblement abaissée et est tombée, d'après le professeur Ausset (de Lille), de 15 % à 2 %.

Le *lait cru aseptique* présente des avantages réels quand il est recueilli en sortant du pis de la vache, mais il doit être consommé sur place, de crainte d'altérations rapides.

L'*ébullition* du lait est un procédé insuffisant pour détruire les microbes dangereux qui se rencontrent, d'après Miquel, au nombre de 9.000 par centimètre cube deux heures après la traite.

La *pasteurisation*, qui consiste à faire chauffer le lait à 75° et à le refroidir brusquement, est un bon procédé qui ne permet de garder le lait que vingt-quatre heures environ. C'est donc un procédé incomplet.

La *stérilisation industrielle* se fait à une température de 120° environ. Elle détruit tous les microbes et leurs toxines, mais elle supprime en même temps les vitamines A, B, C, qui jouent un rôle important dans la digestion du lait.

La *stérilisation des « gouttes de lait »* ne se fait qu'à 85° environ, l'hiver, et à 90°, l'été. Elle détruit les microbes pathogènes tels que le bacille de Koch, le bacille d'Eberth, le bacterium coli et les microbes saprophytes, tels que le bacillus subtilis et le bacillus lacticus qui contribuent à provoquer la gastro-entérite des nourrissons.

Mais cette stérilisation n'agit pas sur les vitamines. Elle ne produit pas la maladie de Barlow. Comme l'a fort bien dit le professeur Marfan, dans son *Traité de l'Allaitement*, le lait de bonne qualité, stérilisé par la chaleur, judicieusement employé et consommé rapidement, peut être employé avec sécurité et sans qu'on ait à craindre qu'il produise le scorbut.

La *stérilisation par les appareils de Soxhlet ou de Gentile*, avec des bouteilles fermées par des petits capuchons en caoutchouc, qui sont mises dans une marmite remplie d'eau, placée sur une cuisinière, donne de bons résultats quand on ne veut garder le lait que quelques heures, mais elle ne vaut pas la stérilisation faite dans les autoclaves des *gouttes de lait*.

La *tyndallisation* consiste à faire bouillir le lait, à le refroidir brusquement et à recommencer cette opération plusieurs fois. Cette opération est peu pratique.

Pour être complet, j'énumérerai les *laits travaillés :*

Dans le *lait homogénéisé*, le beurre est émulsionné par un procédé de centrifugation.

Le *lait condensé* n'est qu'un pis aller, à défaut de lait frais ou de lait stérilisé. Il a été utile pendant la guerre alors qu'on manquait de bon lait.

La *poudre de lait* est du lait desséché auquel on ajoute de l'eau pour la consommation. Cette poudre présente les mêmes inconvénients que le lait condensé et son goût généralement désagréable la fait souvent repousser par le bébé.

Comme on l'a dit très justement, tous ces laits travaillés ne peuvent être que des *aliments complémentaires et transitoires*. A défaut du lait cru aseptique, qui ne peut être employé qu'à la ferme, il y a lieu d'utiliser le lait stérilisé deux heures après la traite par le procédé des *gouttes de lait*, de 85° à 90°.



TRAITEMENT DIÉTÉTIQUE DES MALADES, CONVALESCENTS, VIEILLARDS
ET ALIMENTATION PROGRESSIVE ET VARIÉE DES ENFANTS
FARINES MALTÉES JAMMET
ARISTOSE - CEREMALTINE - ORGEOSE - RIZINE - GRAMENOSE - AVENOSE, ETC.
CÉRÉALES JAMMET pour Décoctions - CACAO GRANVILLE - Cacao à l'Orgéose, etc.
Brochure et échantillons sur demande, Mme JAMMET, 47, Rue de Miromesnil, PARIS

Avant de terminer cet exposé rapide, je tiens à insister sur un point important.

La puériculture n'est pas encore suffisamment connue. Des cours pour les jeunes filles et les jeunes mères ont été organisés dans les consultations de nourrissons. Mais il n'y a pas encore d'enseignement de la puériculture dans les écoles et les facultés de médecine. Le médecin a pourtant un rôle très sérieux à jouer. A Tours, en dehors des consultations de nourrissons, l'administration municipale a créé un service de médecins inspecteurs des crèches, qui, en surveillant ces établissements, empêchent le développement des épidémies.

Nous n'avons pas beaucoup de moyens d'action sur la natalité, mais nous pouvons agir sur la mortalité infantile et conserver les enfants pour l'avenir de notre pays.

SYNDICAT MÉDICAL D'INDRE-ET-LOIRE

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 29 MAI 1926

La séance est ouverte sous la présidence du docteur Cosse, président.

Est admis comme membre du syndicat : M. Mornard, de Nouans.

Le président donne lecture de la correspondance, qui comprend :

Communication du syndicat général des stomatologistes français s'élevant contre les conclusions d'une commission d'études chargée d'examiner les moyens d'améliorer l'enseignement dentaire. D'après ces conclusions, un docteur en médecine n'aurait plus le droit de soigner les dents ; il serait obligé, s'il voulait exercer la stomatologie, de passer l'examen de chirurgien dentiste.

Le syndicat joint sa protestation à celle du syndicat général des stomatologistes.

Lettre du président de l'Alliance nationale pour l'Accroissement de la population française sollicitant une réduction de tarif aux familles nombreuses.

Les membres du syndicat continueront, comme ils l'ont toujours fait, les traditions de charité et d'humanité du corps médical à l'égard des malades nécessiteux.

Lettre du préfet d'Indre-et-Loire demandant au président du syndicat de faire partie du comité chargé de la propagande dans le département en faveur des contributions volontaires.

Lettre du président de la société civile de l'Union des Sociétés savantes portant à 200 francs le loyer annuel du syndicat médical.

Lettre du docteur Serre (de Savonnières), demandant au syndicat le relèvement des tarifs d'honoraires.

Plusieurs confrères approuvent cette proposition ; mais, devant les honoraires inférieurs en usage dans certaines régions du département, il est décidé que le bureau cherchera à décider tous les confrères à appliquer rigoureusement le tarif ancien actuel, et qu'un nouveau tarif sera mis à l'étude pour être appliqué à partir du 1er janvier 1927.

Lettre de la réunion des compagnies d'assurances sur la vie demandant modification du tarif fixé pour les certificats.

L'assemblée décide de maintenir les tarifs actuels en vigueur.

Le président donne lecture des statuts de la Fédération nationale des Syndicats médicaux de France.

Le syndicat médical d'Indre-et-Loire décide son affiliation à la Fédération nationale.

Le président fait part à l'assemblée générale de la création dans le département d'une caisse patronale d'allocation-maladie. Il rend compte des entrevues qu'il a eues avec les dirigeants de cette caisse et donne lecture d'un projet d'accord qui pourrait intervenir entre le syndicat médical et cette caisse patronale d'allocation-maladie.

Après discussion et sous réserve de quelques modifications, l'assemblée générale autorise le président à signer le projet d'accord qui respecte les principes maintes fois formulés par le syndicat : libre choix du médecin, paiement direct du médecin par le malade au tarif ordinaire, respect du secret professionnel.

La séance est levée.

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 12 JUIN 1926

La séance est ouverte sous la présidence du docteur Cosse, président.

Sont désignés pour faire partie de la commission chargée d'examiner les litiges pouvant s'élever entre l'administration des contributions et les membres des professions libérales au sujet de la déclaration des bénéfices professionnels :

Membre titulaire : docteur Cosse ;
Membre suppléant : docteur Gillard.

Sont désignés pour faire partie de la commission de contrôle prévue dans la convention avec la caisse patronale d'allocation-maladie : MM. Cosse, Binet, Gillard, Faix et Moreau.

La séance est levée.

ÉCHOS

Dîner d'automne de l'U. M. F. I. A.

Le 8 décembre a eu lieu, au palais d'Orsay, sous la présidence d'honneur de M. Albert Sarraut, ministre de l'intérieur, et de M. le professeur H. Roger, doyen de la faculté de médecine, le grand dîner d'automne de l'Union médicale franco-ibéro-américaine ou Umfia. Cette union, fondée en 1912 sur l'heureuse initiative du docteur Dartigues, avec le concours de ses amis les docteurs Gaullieur l'Hardy et Bandelac de Pariente, a pour but, on le sait, d'établir et de maintenir des relations intellectuelles et scientifiques étroites entre les médecins français et leurs confrères des pays de langues espagnole et portugaise. Ce dîner, qui a réuni plus de 400 convives, auquel assistaient les représentants officiels des 24 nations intéressées ainsi que de très nombreux professeurs des facultés de médecine et de province, a été très brillant et des toasts chaleureux ont été portés en l'honneur de l'éminent fondateur de l'Umfia et de son œuvre si intelligemment française et internationale. Une réception des plus brillantes a terminé cette belle manifestation.

Notons les allocutions du docteur Molinéry, secrétaire général de l'Umfia, des ambassadeurs et ministres du Brésil, du Chili, de la Colombie, de l'Equateur, du Paraguay, du Pérou, du Portugal, de l'Uruguay, du Venezuela, de la Bolivie, du Nicaragua, etc..., du professeur Léon Bernard, du comte de la Vaulx, enfin du professeur Roger, doyen de la faculté de médecine, et de M. le ministre Sarraut.

Parmi les invités de la presse, nous avons pu remarquer le professeur agrégé Mayer, rédacteur en chef du *Bruxelles médical*, président de la Presse médicale belge ; le professeur agrégé Noël Fiessinger, vice-président de la Presse médicale française ; le docteur Duchesne, représentant le *Concours médical* ; le docteur P. Boudin, docteur en droit, membre du conseil de direction du *Concours médical* ; le doc-

SULFOÏDOL ROBIN

Granulé - Capsules - Injectable - Pommades - Ovules

ARTHRITISME CHRONIQUE - ANÉMIE REBELLE
PHARYNGITES - BRONCHITES - FURONCULOSE - ACNÉ - VAGINITES
URÉTRO-VAGINITES - INTOXICATIONS MÉTALLIQUES

Laboratoires **ROBIN**, 13, Rue de Poissy, PARIS

R. C. 221.389

Pas d'accoutumance - Agit vite - Pas d'accumulation

DIURÈNE

Extrait total d'ADONIS VERNALIS

CARDIOPATHIES - ARTÉRIO-SCLÉROSE
NÉPHRITES & CIRRHOSES
ŒDÈMES & ASCITES

LIQUIDE — PILULES

ANTISEPTIQUE — — DÉSINFECTANT

LUSOFORME

FORMOL SAPONINÉ

GYNÉCOLOGIE - OBSTÉTRIQUE
CHIRURGIE d'accident

Échantillons et Littérature — **LABORATOIRES CARTERET** — 15, Rue d'Argenteuil, Paris (1er)

VACCINS BACTÉRIENS I. O. D.

Stérilisés et rendus atoxiques par l'Iode — Procédé RANQUE & SENEZ

VACCIN ANTISTAPHYLOCOCCIQUE I. O. D.
Traitement des affections dues au staphylocoque

VACCIN PNEUMOSTREPTO I. O. D.
Prévention et traitement des complications de la Grippe, des Fièvres éruptives, de la Pneumonie

VACCINS ANTITYPHOIDIQUES I. O. D.
Prévention et traitement de la F. typhoïde

VACCIN ANTISTREPTOCOCCIQUE I. O. D.
Prévention de l'infection puerpérale, traitement des affections dues au streptocoque

VACCINS POLYVALENTS I. O. D.
Traitement des suppurations

TYPE I (association de Delbet) — TYPE II (avec Anaérobies) — TYPE III (Bronchopulmonaire) — TYPE IV (Génito-Urinaire)

Vaccin Antigonococcique I. O. D.
Vaccin Antimélitococcique I. O. D.
Vaccin Anticholérique I. O. D.
Vaccin Antiméningococcique I. O. D.
Vaccin Antidysentérique I. O. D.
Vaccin Antipesteux I. O. D.

Pour Littérature et Échantillons :
Laboratoire Médical de Biologie
16, Rue Dragon. — **MARSEILLE**

DÉPOSITAIRES :
Docteur DEFFINS. 40, Fg Poissonnière, Paris
P. MÉTADIER, docteur en pharmacie
55, rue Nationale, TOURS
R. HAMELIN, pharm., 31, rue Michelot, ALGER
J. CAMBE, 10, rue d'Angleterre, TUNIS
R. C. : N° 598-99 — Marseille.

R. C. Clermont-Ferrand : N° 1250.

LE LACTATE D'HG

est le sel le mieux **toléré** par l'estomac (adultes et enfants). Il est **pur** et **inaltérable** et **toujours accepté**

DANS LES

COMPRIMÉS ROY

Dose quotidienne moyenne : Quatre comprimés
(soit 0 g, 02 avant les repas)

Prescrire : **COMPRIMÉS ROY**
(sans autre indication)

A. ROY & Cie, 81, Boulevard Suchet -- PARIS

Téléphone : 2.82

VILLA LUNIER (BLOIS)

CONSACRÉE AUX MALADIES MENTALES

Cet établissement, fondé en 1860 par l'éminent Dr **LUNIER**, sis sur un plateau salubre à la périphérie de la ville à 1.500 mètres de la gare, se trouve au milieu d'un parc magnifique de 11 hectares.

Il comporte toutes les commodités modernes et les divers moyens de traitements classiques. Un laboratoire bien outillé permet la plupart des examens biologiques nécessaires. Les pensionnaires y sont soignés par des religieuses qui ont sous leur direction des infirmiers et des infirmières laïques. Le service médical est assuré par un médecin en chef, directeur, le Dr M. OLIVIER, assisté d'internes.

Le prix de pension varie de **500** fr. par mois à **1.300** fr. selon les classes ; le prix des pavillons particuliers oscille entre **2 000** fr. et **3.000** fr.

EAU PURGATIVE FRANÇAISE

Alcaline - Sulfatée - Sodique - Magnésienne

PURGOS

Action sûre et douce
de l'Eau de Vichy alliée aux Sels purgatifs

DANS TOUTES PHARMACIES

R. C. Cusset : 4.605

Affections de l' **ESTOMAC**
ENTÉRITE CHEZ L'ENFANT
CHEZ L'ADULTE
ARTHRITISME

VALS-SAINT-JEAN

Eau de régime, faiblement minéralisée, légèrement gazeuse.

Bien préciser le nom de la Source pour éviter les substitutions.

Direction Vals-Saint-Jean, 53, Bd Haussmann, PARIS.

R. C. 313, Aubenas (Ardèche).

VICHY-ÉTAT



Bien spécifier le nom

VICHY CÉLESTINS

Arthritisme — Goutte — Rhumatisme
Maladies des voies urinaires

VICHY GRANDE GRILLE

Maladies du foie
et de l'appareil biliaire

VICHY HOPITAL

Affections de l'estomac et de l'intestin

R. C. (Paris) : 30.051.

teur Siguret, directeur de l'*Hôpital ;* le docteur Roux-Delimal, représentant la *Gazette médicale du Centre ;* le docteur Albert Garrigues, secrétaire général de l'Association professionnelle des Journalistes médicaux français, etc...

Le docteur Dartigues, président de l'Umfia, fut acclamé par toute l'assistance lorsqu'il se leva pour exalter la France pacifique devant les repésentants réunis des nations ibéro-américaines.

LIVRES NOUVEAUX MÉDICAUX

Nous donnons ci-dessous — chaque mois — la liste des ouvrages médicaux que nous recevons. Ils seront analysés ultérieurement par l'un de nos collaborateurs.

EDITIONS BAYAERT, à Bruges :

Le Devoir du Médecin, par Hubert Salsmans.

EDITIONS DU *CONCOURS MÉDICAL*, 132, rue du Faubourg-Saint-Denis, Paris :

La Psychologie appliquée à l'art de guérir : Psychothérapie, vue d'ensemble, par le docteur P. Prost.

EDITIONS GASTON DOIN, 8, place de l'Odéon, Paris :

La Plante qui fait les Yeux émerveillés, par Al. Rouhier, Augagneau et Carle.

La Machine humaine enseignée par la Machine automobile, par le docteur L. Chauvois.

Les Rythmes de galop, par Laubry et Pezzi.

Pratique chirurgicale illustrée (tome X), par V. Pauchet.

Précis des Maladies vénériennes, par J. Lacassagne.

Urologie, par P.-R. Flandrin.

Les Accidents sériques, prophylaxie, traitement, par R.-J. Weissenbach et G. Dreyfus.

L'Aérophagie, par G. Leven.

De la contraction utérine et des dyscinésies corrélatives, par L.-A. Demelin.

EDITIONS MALOINE, 25, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris :

Hygiène oculaire scolaire, par le docteur P. Boussi.

L'Ionisation de l'Œil (technique et résultats), par A. Cantonnet.

Immunothérapie par voie buccale. Les Corps immunisants et la Vaccination, par Mary Laurent.

Séméiologie médicale, par F. Coste.

Symptomatologie topographique chirurgicale, par M. Tussau, préface de *Dartigues*.

Ce que tout tuberculeux devrait savoir, par P. Huligger.

Guide du Psychiâtre, par Pierre Kahn.

La Pratique thérapeutique, par Ch. Fiessinger.

LIBRAIRIE DU RECUEIL SIREY, 22, rue Soufflot, Paris :

Code de la Médecine et de la Pharmacie, par Perreau.

EDITIONS VIGOT :

Conférences de Clinique médicale, par L. Ramond.

La Vérité sur la législation française actuelle en matières de répression des fraudes du beurre et du lait, par Aug. Eloire.

Trois Conférences sur le Cancer, par J. Thomas.

OFFICE DE VULGARISATION PHARMACEUTIQUE, 5, rue de Tracy, Paris :

Dictionnaire des Spécialités pharmaceutiques, par L. Vidal et Dareau.

BIBLIOGRAPHIE MÉDICALE

SOMMAIRE. — Debré et Joannon, *la Rougeole :* Masson, édit. (analysé par le Dr Bosc). — Leri, *les Affections des os et articulations :* Masson, édit. (analysé par le Dr Dubreuil-Chambardel). — Merklen, *le Rythme du cœur au cours de l'activité musculaire et des exercices sportifs :* imprim. Anché, Nancy (analysé par le Dr Dubreuil-Chambardel). — Terrien, *Précis d'alimentation des nourrissons :* Masson et Cie, édit. — Terrien, *Précis d'alimentation des jeunes enfants, du sevrage à 10 ans :* Masson et Cie, édit. — Duchon, *les Broncho-Pneumonies et leur traitement par les lysats-vaccins :* édit. de la *Revue de Pathologie comparée et l'Hygiène générale.* — *Medicus 1927 :* Rouzaud, édit. — *Æsculape*, numéro de décembre 1926.

La Rougeole : *Epidémiologie, Immunologie, Prophylaxie*, par Robert Debré et Pierre Joannon, préface du professeur *Léon Bernard*. — Librairie Masson, 120, boulevard Saint-Germain.

Un vol. de 228 pages avec 35 figures, prix de base pour la France..... **25 fr.**

On aurait bien surpris un médecin de la fin du XIXe siècle en lui disant qu'on pourrait écrire encore des choses nouvelles et intéressantes sur la rougeole. A cette époque, la rougeole était considérée par les médecins comme une chose aussi naturelle que la première et la deuxième dentition : elle faisait partie des menus événements de l'enfance. Elle apparaissait par épidémies régulières, envahissant une petite ville et la campagne environnante : l'enfant était mis au lit, les couvertures tirées sous le menton, les fenêtres hermétiquement closes, le poêle poussé au rouge. On le sortait au bout de huit jours de cette étuve, on lui changeait sa chemise et on le renvoyait à l'école. Mais quelques-uns prenaient un autre chemin : la bronchite capillaire et la broncho-pneumonie avaient passé par là. En récapitulant ces faits, les médecins s'aperçurent que cette simple rougeole était encore la plus meurtrière des maladies infantiles, plus que la diphtérie, la coqueluche et la scarlatine. Bientôt ils firent une autre découverte : nombre d'enfants convalescents de rougeole devenaient débiles, s'amaigrissaient et bientôt étaient atteints de tuberculose. Je ne sais s'ils adoptèrent l'explication donnée par le bon François Helme, à savoir que la rougeole rougit les tissus et par suite les rend imperméables aux radiations ultra-violettes et microbicides, mais en tout cas ils acceptèrent la notion d'une maladie prédisposant à la tuberculose et en tinrent compte dans les conseils donnés aux parents. Et cependant tous ces méfaits continuaient à être enregistrés avec cette résignation qui s'attache aux choses naturelles et fatales.

Ce sera la gloire du jeune professeur Debré d'avoir secoué cette apathie, en montrant qu'un tel fléau pouvait être conjuré par la séro-prophylaxie. On peut aujourd'hui à volonté, suivant la date où le sérum de convalescent ou peut-être plus simplement encore le sérum d'adultes sont injectés, supprimer complètement ou atténuer la rougeole. C'est pourquoi tous les médecins auront profit à lire ce livre, où ils trouveront les détails pratiques de cette nouvelle méthode : sa simplicité et son efficacité sont telles qu'ils ne doivent plus désormais hésiter à l'appliquer. Dans la nouvelle génération médicale, qui a produit tant de fleurs artificielles de laboratoire, tôt desséchées, le jeune maître de l'hôpital Bretonneau fait une figure originale parce que sa belle découverte est sortie directement de la clinique. Un papa et une maman inquiets, un enfant qui va être gravement malade, un peu de sang des premiers injecté au second — y a-t-il en médecine une thérapeutique plus simple, plus élégante, plus clinique ?

Dr Bosc.

Les Affections des os et articulations, par André Leri. — Masson, éditeur, à Paris, 120, boulevard Saint-Germain. — Un vol. de 438 pages avec 128 gravures.

Le professeur agrégé André Leri, qui tout récemment nous avait donné ses belles *Etudes sur les Affections de la colonne vertébrale*, publie ce volume qui fait suite à celles-ci.

Il nous conduit, comme le dit le professeur Marie, dans une

pathologie toute nouvelle et qu'on ne soupçonnait pas voici vingt ans à peine. Les affections qui sont traitées ici ne sont pas encore entrées dans le domaine classique.

M. Leri a fait beaucoup pour défricher cette terre si longtemps inconnue des os et des articulations et beaucoup de syndromes cliniques aujourd'hui bien établis ont été fixés par lui.

Voici ses travaux sur la *pléonostéose familiale*, sur l'*hypochondroplasie*, sur la *dysostose cléido-cranienne*, sur les *hémiatrophies*, sur l'*oxycéphalie*, sur la *maladie exostosante*, sur le *nanisme hypophysaire*, sur l'*anencéphalie*.

A côté de ces maladies de développement, voici les maladies acquises : le *rachitisme*, la *maladie de Paget*, la *maladie osseuse de Recklinghausen*, la syphilis osseuse, etc., etc.

Nous n'avons pas à dire en quoi M. Leri est original. Tout chapitre de ce livre est une note personnelle.

M. Leri, à plusieurs reprises, déclare que la TÉRATOLOGIE se restreint au profit de la PATHOLOGIE INTRA-UTÉRINE. Il voit la cause de la dysostose cléido-cranienne dans une lésion du cerveau ; l'anencéphalie est liée à une agénésie des capsules surrénales ; l'oxycéphalie, à une lésion irritative des enveloppes méningées, etc.

Dans sa description de la maladie exostosante, M. Leri a eu le soin d'établir la systématisation des lésions osseuses. Nous pouvons rapprocher de ses descriptions les faits familiaux étudiés dans la thèse récente de Grimaud (1926). Il est certain que c'est par cette recherche du détail que l'on arrivera à bien comprendre la genèse et les rapports pathologiques de ces affections.

Mais la recherche de ces influences conduit l'auteur à incriminer l'origine infectieuse de ces malformations. Peut-être est-ce là une conception trop généralisée, et qui s'explique mal dans certains cas héréditaires de dysostose cléido-cranienne ou d'oxycéphalie par exemple.

Il faudra alors établir la démarcation très nette de la malformation due à une infection intra-utérine et de la malformation purement évolutive. N'importe, le domaine de la clinique s'enrichit chaque jour de précisions d'une haute importance.

Le livre de M. Leri marque une étape dans la voie féconde de cette pathologie nouvelle. La masse des documents présentés par le médecin de la Charité montre tout le travail déjà acquis.

Aussi bien, lira-t-on avec un réel plaisir les curieux chapitres de ce livre, qui, richement illustré, apprendra à beaucoup bien des éléments nouveaux et incitera à mieux rechercher, parmi les malades de la clientèle ordinaire, les symptômes de ces affections jusqu'ici ignorées.

Dr DUBREUIL-CHAMBARDEL.

Le Rythme du cœur au cours de l'activité musculaire et des exercices sportifs, par Louis MERKLEN. — Nancy, imprimerie Camille Anché, 1, boulevard Jean-Jaurès (1926). — Un vol. in-8° de XVI-388 pages avec XXI planches.

La mode actuelle des sports a eu une conséquence heureuse. Elle a incité les savants à entreprendre l'étude de la physiologie sportive. Ceci nous a valu d'excellents travaux sur la physiologie du poumon, des muscles, du rein, etc. La physiologie du cœur a été aussi très étudiée.

Le livre que nous donne le docteur Louis Merklen sur le rythme du cœur au cours de l'activité musculaire et notamment des exercices sportifs est une excellente monographie où sont étudiées avec une précision très grande ces variations des bruits du cœur.

De tout temps on a remarqué qu'après une course rapide le cœur battait plus vite, et qu'il lui fallait un certain temps pour reprendre son équilibre.

M. Merklen, avec des méthodes très sûres, a recherché quelles sont les causes de ces modifications du rythme cardiaque, pour quelles raisons le cœur revient plus ou moins vite à son rythme régulier.

On comprend toute l'importance de ces données dans la gymnastique sportive et quelles sont les conséquences pratiques qu'un médecin peut en tirer, lorsqu'il lui est demandé conseil sur l'aptitude d'un sujet à tel ou tel sport.

Aussi engageons-nous les médecins qu'intéresse la question sportive à prendre connaissance des conclusions de ce livre et à s'initier aux méthodes d'examen qui y sont exposées. Ils en tireront grand profit et pourront donner des conseils appuyés sur des données sérieuses.

Que d'accidents cardiaques on aurait pu éviter chez des sujets jeunes, si on avait su mieux étudier leur rythme cardiaque et ses modifications au cours des exercices sportifs !

Dr DUBREUIL-CHAMBARDEL.

Précis d'Alimentation des Nourrissons, par Eugène TERRIEN, ancien chef de clinique à la faculté et à l'hôpital des Enfants-Malades (cinquième édition). — Masson et Cie, éditeurs. — Un vol. de 322 pages.

Prix de base pour la France : **20** francs. En plus, hausse variable (40 % juillet 1926). Prix fixe pour l'étranger : **0** dollar **80**.

Précis d'Alimentation des Jeunes Enfants, du sevrage à 10 ans, par Eugène TERRIEN (cinquième édition). — Masson et Cie, éditeurs. — Un vol. de 452 pages.

Prix de base pour la France : **22** francs. En plus, hausse variable (40 % juillet 1926). Prix fixe pour l'étranger : **0** dollar **88**.

Ces livres ont été écrits pour permettre au médecin de guider les mères dans leur tâche quotidienne La première partie de chacun d'eux est consacrée à l'alimentation de l'enfant bien portant et contient, en quelques formules faciles à retenir, les règles d'un bon régime ; la deuxième concerne l'alimentation de l'enfant malade ; on y trouvera surtout l'exposé des régimes pour chaque cas particulier.

On appréciera la portée pratique de ces ouvrages qui contiennent régimes et menus pour chaque étape de la vie du nourrisson et du jeune enfant : nature des aliments, quantités, préparations, etc.

Les Broncho-Pneumonies et leur traitement par les lysats-vaccins, par M. le docteur Louis DUCHON, ancien interne des hôpitaux de Paris. — Collection des *Travaux de Pathologie comparée*, éditions de la *Revue de Pathologie comparée et d'Hygiène générale*, 8, rue des Acacias, Paris (XVIIe).

Un vol. in-8°, 300 pages, prix..... **35** fr.

Le gros intérêt de ce travail repose :

1° Sur la reprise d'une étude bactériologique des broncho-pneumonies ;

2° Sur la recherche de la valeur pathogène des germes qui combinent leurs infections. Cette valeur pathogène a été entrevue à l'aide de l'efficacité d'une méthode nouvelle de vaccinothérapie ;

3° Sur l'étude de cette vaccinothérapie dont l'originalité consiste en une lyse bactérienne d'ordre biologique, lyse qui est confirmée par une filtration, le lysat-vaccin ne contenant aucun corps microbien ;

LA "TONIPHOSPHINE"

est le reconstituant idéal par la synergie médicamenteuse qui en fait le fond ; granulé à base de :

Glyceroph : de Manganèse
Glyceroph : de fer
Phosphate de Chaux tric. ténu
Silicate de Magnésie
Nucleinate de Soude
Ext: de Kola fraîche
Ext: de Quinquina

Spécifique des déminéralisations et des asthénies
une cuillerée à café deux fois par jour.

LABORATOIRES BESNARD, 56, Rue des Dames, Paris
R. C. S. 97440

AGOCHOLINE
ZIZINE

PEPTONE SÈCHE DE WITTE
+SULFATE DE MAGNÉSIE DESSÉCHÉ



AGENT DE DRAINAGE DES VOIES BILIAIRES
PAR INGESTION, D'UNE REMARQUABLE ACTIVITÉ
(Inattaquable par le suc gastrique)

Journal des Praticiens, 20 Juin 1925.
Communication à la Société Médicale des Hôp. de Paris, 24 Juillet 1925.
Thèse du Dr P. Chatelot, Paris, 1925. Thèse du Dr André Coste. Paris, 1926.

FORME : GRANULÉ SOLUBLE

INDICATIONS

CHOLECYSTITE CHRONIQUE
CONGESTION DU FOIE
ICTÈRE ET CHOLÉMIE
LITHIASE BILIAIRE
CONSTIPATION, NAUSÉES,
VERTIGES, MIGRAINE, ASTHÉNIE
URTICAIRE, PRURIT.

DOSE : 1 à 3 c. à café le matin à jeun dans un demi-verre d'eau tiède. *Commencer généralement par les doses faibles surtout chez les diarrhéiques et les lithiasiques à vésicule très sensible.* — **Cure de 10 jours par mois.**

LITTÉRATURE ET ÉCHANTILLONS :

Laboratoires **P. ZIZINE**, *Docteur en Médecine et en Pharmacie*
Spécialités exclusives pour le tube digestif
24, RUE DE FÉCAMP, PARIS XII.
R. C. SEINE 243-317 — TÉLÉP. DIDEROT 28-96

DEUX SANATORIA FRANÇAIS

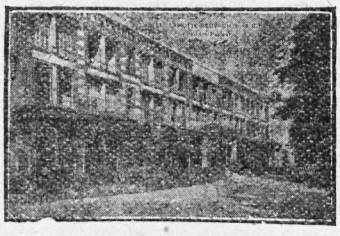
En Plaine : **SANATORIUM DES PINS**, LAMOTTE-BEUVRON (Loir-et-Cher)

2 h. 1/2 de Paris

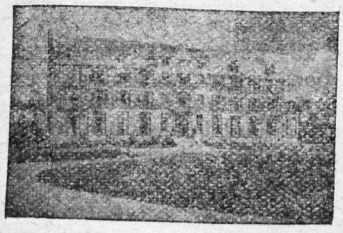
LE PLUS GRAND CONFORT

80 chambres
avec eau courante

GALERIES DE CURE ET SOLARIUM



Pavillon Pasteur.



Villa Jeanne-d'Arc pour Enfants.

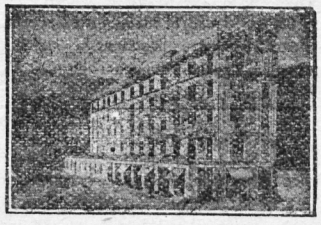
Climat sédatif

indiqué dans les formes aiguës.

3 médecins résidants dont un laryngologiste.

INSTALLATION TÉLÉSTÉRÉORADIOGRAPHIQUE

A la Montagne : **LES ESCALDES** (1.400 m.), par ANGOUSTRINE (Pyr.-Or.)



Pavillon Pasteur.

Le plus beau, le plus ensoleillé des climats de montagne

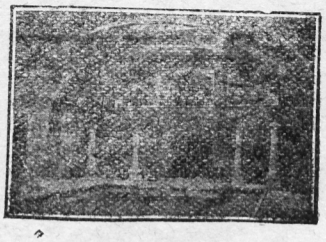
Le brouillard y est inconnu

Dans les nouvelles installations, le maximum de confort, chambres avec cabinets de toilette et salles de bains.

PLUSIEURS SOLARIUMS
Multiples galeries de cure

TRAITEMENT THERMAL
pour les laryngites et certaines affections osseuses ou pulmonaires.

3 médecins résidants dont un laryngologiste.



Piscine. – 200 m³ eau courante sulfureuse 7°

4° Sur les résultats négatifs que donnait le traitement de ces affections, qu'elles soient primitives ou secondaires.

L'auteur, bactériologiste distingué, a fait ses premières recherches sur plus de 50 cas, qui lui ont permis de confirmer la fréquence des infections polymicrobiennes des broncho-pneumonies ; d'apercevoir la fréquence de la présence du bacille diphtérique dans le parenchyme pulmonaire et de soupçonner la cause de certaines formes suraiguës où l'abondance des germes permet d'envisager le rôle d'une *hyperinfection*.

C'est par cette étude systématique de la bactériologie que le docteur Duchon est parvenu à une vaccinothérapie vraiment spécifique et a mis en évidence une surinfection exogène et une surinfection endogène.

Il fallait donc traiter les germes en action et traiter les surinfections exogènes, c'est-à-dire prévenir les contaminations.

Ces lysats-vaccins ne sont nullement toxiques et des injections à doses considérables à des animaux, des injections prolongées, plusieurs semaines parfois, à des enfants de tout âge, ont révélé leur rigoureuse innocuité.

Ce beau travail de L. Duchon contient les 200 premières observations de broncho-pneumonies traitées. On sait combien est élevée la mortalité au cours des broncho-pneumonies : 80 °/₀ n'a rien d'exagéré. Grâce à l'emploi des lysats-vaccins, l'auteur a vu tomber la mortalité à 28 °/₀, chiffre dans lequel entrent de nombreux décès des quarante-huit premières heures, qui sont bien peu justiciables d'une vaccinothérapie.

Avec Duchon, on peut tirer de tout ce qui précède quelques déductions : la spécificité de la vaccinothérapie, l'action choquante des vaccins.

Certainement, tous les praticiens vont vouloir traiter leurs broncho-pneumonies avec les lysats-vaccins et ils seront heureux de constater d'excellents résultats.

Medicus 1927, *guide-annuaire du corps médical français*.

Aimé Rouzaud, 41, rue des Ecoles, Paris (V^e^).

In-8° raisin, relié pleine toile, 1.400 pages, prix ..... **30** fr.

Ce guide-annuaire, d'une documentation des plus soignées, est incontestablement le plus complet qui existe. Sa division en cinq parties, divisées en chapitres, l'emploi de papiers de couleurs, un sommaire et une table des matières détaillés, en font le guide-annuaire le plus précieux et le plus facile à consulter.

Paraissant régulièrement chaque année, en octobre-novembre, il est indispensable aux médecins comme aux pharmaciens, donnant à chacun tout ce qui peut les intéresser, car tout ce qui touche, de près ou de loin, à la profession médicale se trouve dans *Medicus*.

Quant à sa partie annuaire, grâce aux documents puisés aux sources officielles et aux nombreux correspondants que *Medicus* a su s'adjoindre, tant en France qu'aux colonies, elle est aussi exacte que possible.

Æsculape, grande revue mensuelle illustrée. Lettres et Arts dans leurs rapports avec les Sciences et la Médecine. — Abonnement : **35** francs (étranger : **50** francs). — Le numéro : **5** francs. — 15, rue Froidevaux, Paris (XIV^e^).

SOMMAIRE DU NUMÉRO DE DÉCEMBRE 1926

La représentation de l'âme dans l'art chrétien (7 ill.), par le docteur Tricot-Royer. — Le Mouvement médico-historique (4 ill.), par M. Jean Avalon. — *Au royaume du Bistouri* (3 ill.), dessins de R. de M. — L'anatomie artistique au service de l'archéologie khmère (9 ill.), par M. P. Bellugue. — Une villégiature d'autrefois : Spa (*suite et fin*) (5 ill.), par M. J. Lortel. — Table des matières. — Supplément (11 ill.).

Thérapeutique pratique

Recherches sur la médication ergotée ; étude pharmacologique et clinique du tartrate de l'ergotamine cristallisée ($C^{33}H^{35}N^5O^5$),

par A. Vazeille, Paris, 1926 (Fonsèque et Métivier, éditeurs).

En présence de l'inconstance thérapeutique des préparations galéniques d'ergot de seigle et de l'activité imprécise des divers alcaloïdes isolés, il est devenu indispensable de reprendre scientifiquement cette question et par des procédés analytiques nouveaux.

Grâce à sa méthode dite de protection, Stoll est arrivé à isoler le principal alcaloïde de l'ergot, l'ergotamine, qui se cristallise sous la forme rhomboïdale.

Avec une toxicité égale à celle de l'ergot de seigle, cet alcaloïde a deux propriétés essentielles : un pouvoir hémostatique considérable [300 fois plus actif que l'ergotinine d'après Hamet (1)] et une action inhibitrice directe sur le sympathique.

L'auteur publie de nombreuses observations prises en gynécologie et en obstétrique et qui montrent les effets remarquables de l'ergotamine (Gynergène) dans l'hémorragie du *post partum*, le fibrome, la métrite fongueuse et le cancer de l'utérus.

En ce qui concerne les sympathoses (maladie de Basedow, prurit, migraines, tachycardie paroxystique, etc...), le docteur Vazeille, d'accord en cela avec les auteurs français et étrangers, montre l'action sédative de l'ergotamine sur l'excitabilité du sympathique, substratum physiologique de ces affections.

Voici d'ailleurs les conclusions de cette thèse qui, par son importance pratique, marque une date dans la thérapeutique.

Les deux effets physiologiques de l'ergotamine, c'est-à-dire son action hémostatique utérine et son action inhibitrice sur le sympathique, lui donnent les indications suivantes :

En obstétrique : l'ergotamine est indiquée toutes les fois qu'il y a hémorragie utérine, à la condition formelle que l'utérus soit complètement vide.

On utilisera donc ce principe actif dans les hémorragies de la délivrance et dans les suites de couches.

La puissance hémostatique de l'ergotamine indique en outre l'usage préventif de cet alcaloïde dans l'opération césarienne afin de rendre l'intervention peu sanglante.

En gynécologie, toutes les hémorragies de l'utérus sont justiciables de l'ergotamine, à la condition qu'il n'existe pas d'hypertension artérielle. Les meilleurs résultats sont obtenus dans l'hémorragie du fibrome, des métrites fongueuses, de la ménopause, du cancer utérin.

Dans le *cancer de l'utérus* plus spécialement, les effets hémostatiques sont des plus remarquables.

Les observations cliniques permettent d'établir deux conclusions principales :

1° L'ergotamine possède une puissance hémostatique supérieure à celle des préparations galéniques du seigle ergoté ;

2° Les effets thérapeutiques de l'ergotamine sont constants.

Dans le domaine du sympathique, l'ergotamine amène une diminution des phénomènes fonctionnels et généraux en rapport avec l'hypersympathicotonie.

---

(1) Communication à l'*Académie de Médecine* (27 juillet 1926).

Les récentes expérimentations cliniques militent en faveur de cette thèse que l'ergotamine peut prendre une valeur intéressante, soit comme agent thérapeutique, soit comme moyen de diagnostic différentiel dans les diverses affections sympathicotoniques, notamment dans le syndrome de Basedow.

L'ergotamine s'emploie sous la forme d'ampoules, de comprimés ou de gouttes (Gynergène).

En obstétrique et en gynécologie, les doses sont les suivantes :

a) Ampoules à 1 centimètre cube (0,0005 de tartrate d'ergotamine) : 1/2 à 1 ampoule et plus selon les nécessités cliniques ;

b) Comprimés à 0,001 : 1 à 2 comprimés, 1 à 3 fois par jour ; gouttes (solution à 0, 1 °/₀) : 15 à 30 gouttes 1 à 3 fois par jour.

Dans l'hypersympathicotonie, les doses sont les suivantes : 1/2 ampoule 2 à 3 fois par jour ou bien 2 à 5 comprimés par jour. Il faut tâter la tolérance et la susceptibilité des malades. La médication doit être poursuivie pendant une à trois semaines, séparées chacune par un intervalle de trois à cinq jours où l'on cesse l'administration de l'ergotamine.

Les conséquences pratiques du travail de M. Vazeille sont considérables puisque l'introduction du tartrate d'ergotamine dans la médecine contemporaine apporte à l'obstétricien et au gynécologue un moyen d'action puissant, rapide, constant, « une force hémostatique neuve à laquelle nous n'étions pas habitués (1) ». Elle fournit aussi au neurologue une méthode thérapeutique active contre les sympathicotonies et sert de méthode diagnostique pour préciser, dans les cas difficiles, la part qui revient au sympathique dans la pathologie du système nerveux organo-végétatif.

(1) J. Thomas, *Paris médical*, 13 mars 1926.

L'acide cholique cristallisé associé à l'hexaméthylène-tétramine dans le traitement de la lithiase biliaire (*avec une planche en couleur*),

par J. Leccia, ancien interne des hôpitaux de Tours (Paris, 1926) (Fonsèque et Métivier, éditeurs).

La question du traitement de la lithiase biliaire est à l'ordre du jour et rentre dans l'étude plus générale de la cholestérinémie. L'auteur montre que deux facteurs essentiels dominent l'étiologie de la lithiase : l'hypercholestérinémie due à une insuffisance hépatique et l'infection.

La thérapeutique s'inspire de ces deux causes et M. Leccia propose, comme traitement actif de la lithiase, l'association de l'acide cholique cristallisé pur à l'hexaméthylène-tétramine (1).

L'acide cholique cristallisé, dont l'auteur donne une bonne étude chimique et physiologique, est extrait du fiel de bœuf. C'est un puissant cholagogue. Il fluidifie la cholestérine et facilite son élimination. De plus, il agit par stimulation opothérapique de la cellule du foie. Des tracés montrent chez le chat et le chien l'action supérieurement cholagogue de ce principe actif. L'hexaméthylène-tétramine est le désinfectant classique des voies classiques

L'auteur a réuni de nombreuses observations de lithiase biliaire avec ou sans cholécystite et d'ictère catarrhal traités par cette méthode, à raison de quatre comprimés par jour, et pendant des périodes de quinze jours. Il montre les résultats

(1) Formule de la Félamine.

TRAITEMENT
de l'ANAPHYLAXIE
et du CHOC HÉMOCLASIQUE

MARQUE DÉPOSÉE

PEPTONAL REMY

(Peptone de Viande fraîche totale inaltérable)

MIGRAINE - URTICAIRE - ASTHME
INTOXICATIONS ALIMENTAIRES

2 Formes { Comprimés : 2 comprimés :: :: } une heure avant
{ Granulé : 1 à 2 cuillerées à café } chaque repas

Le peptone de viande fraîche totale
SEULE
déclanche et exalte la fonction
PROTÉOPÉXIQUE DU FOIE

Laboratoires
DURET & RÉMY
Asnières-Paris

tout à fait favorables obtenus par ce traitement. Les douleurs disparaissent, les selles redeviennent quotidiennes, l'état général s'améliore, la vésicule perd sa sensibilité douloureuse.

Le traitement, utilisé à titre préventif à raison de trois à quatre comprimés par jour et pendant des périodes de quinze jours par mois, exerce une action favorable sur les états lithiasiques. Les crises sont moins nombreuses et souvent même disparaissent.

Dans l'ictère catarrhal, le traitement amène une diminution des phénomènes de rétention, et plus rapidement que les autres médications.

Les hypotenseurs dans la pratique.

La question de la médication hypotensive a fait récemment encore l'objet de recherches cliniques très poussées de la part des docteurs Mattei et Dias Cavaroni (de Marseille) ; elles confirment pleinement celles antérieures de Vaquez et de Reigner sur l'action hypotensive de trois hypotenseurs notoires : gui, nitrite de soude et trinitrine.

Le nitrite de soude, à la dose de 25 centigrammes en potion, s'est montré très peu efficace ; une légère baisse passagère portant seulement sur la pression maxima, la pression minima restant invariable, a pu être constatée dans deux cas seulement et encore ce résultat cessait avec la médication. Chez tous les autres malades, aucune baisse de tension ne fut notée ; au contraire, chez un certain nombre, on put constater une poussée hypertensive nette survenant soit dès le début, soit au cours de la cure et, plus rarement, des signes d'intolérance marquée.

L'indice oscillométrique est généralement très augmenté, surtout au cours des poussées hypertensives. Dans l'étude détaillée de l'action de ce médicament, on observe des accroissements paroxystiques considérables de l'indice, avec accélération du pouls, se produisant au cours de la première heure qui suit l'ingestion du nitrite et disparaissant environ deux heures après la crise. Quand la cure se prolonge, l'indice reste élevé entre ses accroissements brusques. L'indice et le pouls reprennent leur valeur habituelle le deuxième jour après la fin de la cure.

Ces phénomènes avaient été mis en lumière chez l'animal, il y a déjà longtemps, dans la thèse de Couderc (Paris, 1904) faite chez le professeur Alb. Robin, qui a publié un tracé tout à fait caractéristique.

La trinitrine, à la dose quotidienne de VI gouttes par jour, présente une action plus rapide et plus constante ; dans le tiers des cas, la pression maxima est abaissée, la minima restant invariable, mais cet abaissement est toujours précédé d'une courte phase hypertensive, qui est parfois dangereuse. Comme avec le nitrite de soude, l'indice oscillométrique présente souvent un accroissement très remarquable avec accélération du pouls. Ces modifications sont très passagères et ne durent que quelques heures.

Ces résultats sont tout à fait concordants avec ceux décrits par Delahaye (*le Scalpel*, 1925, p. 73-78) et on peut conclure que le nitrite de soude est inefficace et dangereux et que la trinitrine et les autres éthers nitreux ont une action infidèle et passagère.

Le gui, quoique les auteurs aient employé un extrait de gui entier, leur a donné des résultats beaucoup plus satisfaisants. Employé à la dose de 30 à 40 centigrammes en pilules ou à la dose de 10 centigrammes en injections intra-musculaires, il a provoqué un abaissement de la pression maxima de 3 à 5 centimètres dans plus de la moitié des cas et spécialement chez deux malades dont la tension avait été accrue sous l'influence du nitrite de soude. La pression minima est influencée moins rapidement, mais elle s'abaisse de 2 centimètres la plupart du temps au bout de trois à huit jours après le commencement de la médication. L'indice oscillométrique et le pouls ne sont pour ainsi dire pas modifiés par le gui.

Ces observations doivent être rapprochées de celles antérieures de Bonhomme (thèse Paris, 1908) et de Lagrange, prises dans le service de Huchard, qui avaient montré que le gui était un hypotenseur agissant à la fois sur les centres et les nerfs vaso-moteurs périphériques, diminuant aussi bien la pression maxima que la pression minima, modérant le travail du cœur et le régularisant.

Par un mécanisme complexe, élucidé par Chevalier, le gui modifie complètement la circulation centrale et périphérique et fait cesser la vaso-constriction spasmodique, cause déterminante de l'hypertension ; son action est parfois lente à se manifester, mais elle est, par contre, plus durable et exempte d'à-coups toujours dangereux.

En outre, le gui agit comme diurétique déchlorurant et azoturant ; il favorise l'élimination des déchets azotés, modifie la viscosité du sang, résout rapidement les œdèmes et fait cesser dans bien des cas l'albuminurie, lorsque cette dernière est liée à l'hypertension, ce qui est souvent le cas.

Cette action du gui sur l'élimination rénale est obtenue au maximum avec la Guipsine, qui renferme tous les principes utiles du gui privés de ses produits irritants et drastiques.

Lorsqu'on veut obtenir chez un hypertendu une chute rapide de la pression sanguine, il faut prescrire une pilule de Guipsine toutes les deux heures, puis au bout de deux ou trois jours, lorsque l'effet est obtenu, on diminue la dose et la tension se maintient basse avec 4 ou 5 pilules seulement. Ce fractionnement des doses est indispensable pour obtenir le maximum d'effet, l'élimination s'effectuant rapidement.

La durée de la cure est de quinze jours par mois pour obtenir une désintoxication complète et une réduction durable du spasme artériel périphérique, cause de l'hypertension. Il n'y a Pas à redouter ni intolérance ni accumulation.

CHEMINS DE FER DE PARIS A ORLÉANS ET DU MIDI

HIVER 1926-1927

NOUVELLES FACILITÉS POUR LES VOYAGEURS A DESTINATION DE L'ALGÉRIE PAR PORT-VENDRES

Jusqu'à présent les voyageurs se dirigeant sur Alger et Oran par la voie de Port-Vendres devaient quitter le train à cette dernière gare pour se rendre au quai d'embarquement.

A l'avenir, la voiture directe 1re classe à couchettes et 2e classe du train 67/167 quittant Paris-Quai d'Orsay à 17 heures descendra jusqu'au quai de Port-Vendres, ce qui permettra aux voyageurs de passer directement du wagon au bateau.

Cette nouvelle disposition aura son application à partir du dimanche 12 décembre, jour du départ du paquebot pour Alger (départ de Paris-Quai d'Orsay le 11 décembre).

Il est rappelé que cette même facilité de transbordement direct existe déjà dans le sens Algérie sur France.



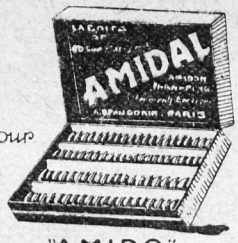
FERMENTATIONS
INTESTINALES.
ENTÉRITES DIARRHÉES
DYSENTERIE

AMIDAL

Amidon paraffiné
Ferments Lactiques

Poudre
Formes — Comprimés
—— Cachets

Mode d'emploi
Deux à trois cuillerées à soupe ou quatre à huit comprimés ou cachets par jour



ECHANTILLONS MÉDICAUX
& LITTÉRATURES SUR DEMANDE

LABORATOIRE DES PRODUITS "AMIDO"
A. BEAUGONIN Pharmacien
4 Place des Vosges PARIS (IV)

TRAITEMENT DES DYSPEPSIES
ET DU SYNDROME SOLAIRE

Par la

GÉNÉSÉRINE
POLONOVSKI & NITZBERG

Excitant des Secrétions et de la Motilité du Tube Digestif
Spécifique des Troubles Sympathiques

Formes Dragées Granulés Gouttes Ampoules



Mode d'emploi
Quatre à six Dragées ou Granulés par jour
Gouttes vingt avant chaque repas Ampoules une par jour

ECHANTILLONS MÉDICAUX
& LITTÉRATURES SUR DEMANDE

LABORATOIRE DES PRODUITS "AMIDO"
A. BEAUGONIN PHARMACIEN
4 Place des Vosges PARIS (IVème)



Pour lutter contre:
Tuberculose, Grippe, Broncho-pneumonie,
Coqueluche, Emphysème, Cardiopathies,
Surmenage, Anémies, Urémie,
Albuminurie, Diabète, Ulcères variqueux,
le Praticien dispose à présent
d'une arme éprouvée & singulièrement puissante:

La Trousse Salvoxyl D,

pour injections sous-cutanées & inhalations d'Oxygène Salvoxyl,
(oxygène pur, naissant & catalysé par l'oxyde de chaux).

Prix: 360 francs, complète, avec mode d'emploi, posologie, références et 2 boîtes de produits générateurs.

aux: Laboratoires du Salvoxyl; 237, rue Lafayette Paris-10e. (Ch. postaux: Paris 810-97) Tél. Nord 78-07. Adr. tél. Salvoxas-Paris.

TABLE DES MATIÈRES

ANNÉE 1926

Les chiffres indiqués en **latines** renvoient au *Supplément littéraire*.

A

Ansaloni, De l'emploi systématique et méthodique du crochet dans l'extraction du siège décomplété mode des fesses sur le fœtus vivant 558
Auboux, Les eczémateux à la Roche-Posay 599

B

Barraud, Les méfaits pathologiques des oxyures et lombrics. 218
— Châtel-Aillon, plage des enfants 411
Baumann, Que devient l'entérite muco-membraneuse ? 263
Bodin Sur la syphilis secondaire tardive et son importance dans la pratique médicale 12
— Au sujet d'un article de M. le docteur Coliez sur la radiothérapie 305
Boivin, L'accouchement indolore : état actuel de la question. 211
— Doit-on employer l'hypophyse en pratique obstétricale ? 575
Bondouy, Notes de thérapeutique : le stovarsol 205
Bosc, Le catholicisme, religion physiologique 20
Brault, Puériculture pratique : à propos de l'emploi du lait concentré dans l'alimentation du nourrisson 70
— La vaccination semi-préventive en obstétrique 123
— Le praticien et l'obstétrique : ce qu'il faut faire, ce qu'il ne faut pas faire 621

C

Caillard, Varicelle et zona 74
Caillet, Documents et souvenirs : histoire et silhouettes tourangelles de la période bretonnienne 363
Calot, Le rôle capital, mais jusqu'ici méconnu, des malformations dans la pathologie de la hanche à tous les âges (résumé d'une communication du docteur Calot à l'Académie de Médecine) 86
— Le diagnostic des arthrites chroniques de la hanche par la forme du cotyle et de la tête 700
Cathelin, Le nid **161**
Charette, Qu'est-ce que l'homéopathie ? 464
— Les adversaires de l'homéopathie 774
Chevrel, Prophylaxie du choléra infantile 867
Chrétien, Les assurances sociales : notes critiques sur l'assurance maladie 494
Coliez, Etat actuel du traitement des cancers par la radiothérapie et la curiethérapie 100
Comoy, Les gazés à Saint-Honoré-les-Bains 267
Coubard, Grandeur et servitude 635
Coupu, Ce que doit être une bonne sangle antiptosique 162

D

Dally, Arrowsmith, par Sinclair Lewis **44**
— Revue des Revues. **48-152-422-16-113-138-178-** **211**
— Solution du « dialogue freudien » paru en septembre dernier **51**
— Conseils pour la reliure **142-4-** **106**
David, Une villégiature médicale printanière pour nos convalescents 124
Degos, Préchacq-les-Bains (Landes), station des rhumatisants. 595
Delarue, Remarques sur l'étiologie des convulsions de l'enfance 878
Descomps, L'envahissement lymphatique dans les néoplasmes de la mamelle 4
Douris et Agasse-Lafont, Les conditions requises pour un bon appareil d'oxygénothérapie sous-cutanée 709
Dubreuil-Chambardel, Artères du membre inférieur (*suite et fin*) : V. — Les artères de la plante du pied 168
— Société médicale d'Indre-et-Loire. 856- 912
Dujarier, Des faux tuberculeux porteurs de lésions des voies aériennes supérieures 749
Dupont, Une fameuse pommade au XVIII[e] siècle 902
Duverney, Les livres du salon d'attente et de la bibliothèque tournante **334**

F

Faix, Réflexions sur la technique de la césarienne 680
Ferey, La rétention aiguë d'urine : ses causes, son traitement. 412
Foveau de Courmelles, Immigration, impôts, malades 358
— La propriété scientifique 512
— Une loi nécessaire : les accidentés de la science 899
Fritz, La libération des brides pleurales sous contrôle pleuroscopique au cours du traitement de la tuberculose pulmonaire par le pneumothorax artificiel 349
Fruchaud, A propos du traitement du cancer du col de l'utérus 685
— L'ostéo-synthèse : indications, technique, résultats (à propos de neuf observations personnelles) 817

G

Garnier, Syndicat médical Angers-Campagne 916
Gil-Bert, La vocation d'Agéror 907
Girardeau, Esprit de décision **421**
— Appréciations thérapeutiques **14**
Gougerot, Education des syphilitiques 484
Gouin et Dewing, Accidents généraux et locaux de la bismuthothérapie 109
Gruzu, Les affections gynécologiques justiciables d'Evaux-les-Bains (Creuse) 508
Guichemerre, Polypes de l'urètre chez la femme 828

H

Hauduroy, Le bactériophage de d'Hérelle 547
Heitz, De la pression artérielle dans ses rapports avec la teneur du sang en cholestérine 588
Hennion, A la gloire des Ailes ou le Los du Grand Oiseau. **97**
Houssay, Le musée du Grand-Pressigny et l'étude de l'homme tertiaire de Thenay 393
Hyvert, Cas où la cure de Pougues rendra le maximum de services à nos confrères 430

I

Idoux, A propos d'un cas de péricardite purulente à pneumocoques 655

L

Dsse Lacroix-Dupouy, Les services ouverts dans les asiles : la conception de l'hôpital psychiatrique, le dispensaire de la prophylaxie mentale et le service social (analyse par le docteur Périn) 689
Marg. Lambert, Contes, Légendes et Chants poitevins **70**
Lionel Landry, Problèmes musicaux **241**
— Chronique de l'écran **244-432-** **21**
— Chronique **339-84-118-186-176-** **201**
L. Lapeyre, La résection dans la tuberculose du genou de l'adulte ; son emploi trop limité 648
— XXXV[e] congrès français de chirurgie 837
— L'infection puerpérale *post partum*, son traitement 872
J.-L. Lapeyre, Variétés rares de fractures du poignet 887
Laporte et Morlé, Chronique sportive **24**
Larcher, Amicale des Médecins de Bretagne 375- 524
Le Clerc, Recherches physiologiques et anatomiques sur le mouvement des végétaux 759
Lefournier, La valeur de l'examen radiologique dans le diagnostic des affections pulmonaires 307
Legourd, La non-incurabilité de la laryngite tuberculeuse .. 584
Léonet, Malformation congénitale de l'œsophage 895
Le Noir et Mathieu de Fossey, les indications de l'épreuve biliaire dans le diagnostic et le traitement de la dysenterie amibienne 387

HIPPO-CARNIS

SUC PUR DE VIANDE DE CHEVAL

Une cuillerée à bouche équivaut à 100 grammes de viande crue et à 0,50 Hémoglobine additionnelle.

Ne constipe pas. — Goût délicieux

Suralimentation, Lymphatisme, Neurasthénie, *Maigreur, Convalescence, Formation, Grossesse, Vieillesse*

Active la sécrétion lactée

2 à 4 cuillerées à bouche par jour, dans liquide froid ou eau gazeuse.

Iodo-Juglans — Extrait du Noyer Iodé

Phospharsinal

Lymphatisme
Engorgements ganglionnaires
Faiblesse générale

CACHETS de phosphoglycérate pur de calcium méthylarsiniés à 0,02
RÉCONSTITUANT GÉNÉRAL

forme GOUTTES : 10 à 20 par jour
forme SIROP IODO-PHOSPHATÉ 3 à 4 cuillerées par jour

ADULTES : 2 cachets par jour

Vente en gros : LABORATOIRES H. MORAND, Auray (Morbihan).

R. C. Lorient : 2.338

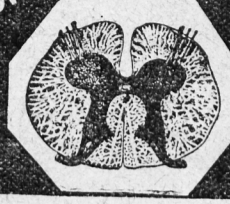
STIMULANT du SYSTÈME NERVEUX
TONIQUE GÉNÉRAL - APÉRITIF -
fixateur des sels de chaux -

RACHITISME - ANÉMIE - DIABÈTE
ALGIES - CONVALESCENCE
TUBERCULOSE.

Spécifique des maladies nerveuses

FOSFOXYL

TERPÉNOLHYPOPHOSPHITE SODIQUE CARRON $C^{10}H^{16}PO^{3}Na$



3 formes d'égales activités

Fosfoxyl Pilules
Fosfoxyl Sirop
Fosfoxyl Liqueur (pour diabétiques)

Dose moyenne par 24 heures
8 pilules ou 2 cuillerées à dessert,
à prendre dans un peu d'eau.

Laboratoire **Carron**, 89, rue de Saint-Cloud, Clamart (Seine).

Trib. Seine 102.980.

Leprince, Le concierge est médecin..... 102
Leroy, La notion du *p*H en clinique et au laboratoire..... 832
— Syndicat medical d'Angers..... 915
Me Jean-Letort, La loi et son application..... 272
— La revision du procès Baudelaire..... 133
— Les Parallèles..... 186
Lian et Blondel, Electrothérapie (traitement des anévrismes et des artérites oblitérantes)..... 268

M

De la Marnière, Les complications chirurgicales de l'ascaridiose..... 202
— Importance d'un diagnostic précoce de la tuberculose rénale..... 874
Marquis, Impressions sur le congrès international de chirurgie de Rome..... 489-553
Mary et Tabarly, Les nouvelles méthodes d'oxygénothérapie..... 791
De Mascarel, Traitement de l'asthme chez les enfants par les eaux minérales..... 313
Matignon, Doit-on essayer de ramener à leur position anatomique, sous les rayons X, les organes abdominaux ptosés ?..... 392
Michaud, Mots en croix..... 186
Morlé, Chronique sportive. 46-150-245-342-58-121-152- 187
Morlé et Naeje, Chronique sportive..... 87
Moure, De l'amygdalite lacunaire ulcéreuse aiguë (forme Moure)..... 291

N

Naeje et Morlé, Chronique sportive..... 435
Naeje, Les incurables..... 198
Naveau, Les résultats du pneumothorax artificiel dans la cure de la tuberculose pulmonaire unilatérale... 82

O

Oriol et de Plument, Les médecins et le fisc..... 88
— Correspondance (conseils fiscaux de la *Gazette médicale*)..... 61- 157
— Correspondance (réponses aux questions fiscales)..... 225-348- 92
— Etude fiscale relative aux maisons de santé..... 167- 456
— Chronique fiscale ; justifications fiscales..... 275
— Chronique fiscale..... 120-150- 217
— Le jury fiscal..... 91
— Quand payer les impôts ?..... 851
Oury et Mornet, Le traitement radiothérapique des états gastriques..... 408

P

Pauchet, Chirurgie biliaire : les opérations précoces sur la vésicule ; indications de la cholécystostomie et de la cholécystectomie..... 125
Peignaux, Considérations pratiques sur le diagnostic clinique des vomissements acétonémiques des enfants.. 739
Périn, Une belle figure de praticien : le docteur Ernest Magnan..... 128
— Critiques infinitésimales : à propos du livre du docteur Gilbert Charette..... 506
Phelebon, Prophylaxie et traitement de la diphtérie..... 891
Piatot, Les goutteux aux stations hydrominérales..... 500
Picard, A propos des lois d'assurances sociales et de la modification que veut apporter à la loi des accidents du travail M. Durafour : réflexions d'un praticien tourangeau..... 691
Pocquet du Haut-Jussé, La vie privée dans une ville de province à la fin du XVIIIe siècle. 225- 417
— Le tricentenaire de Mme de Sévigné. 193

R

Amiral Ratyé, Le plan de guerre britannique..... 129
Richard et Rœsch, La cholestérinémie chez les hypertendus..... 645
Robin, Quelques remarques sur le traitement de la luxation congénitale d'après 275 cas personnels..... 568
Roger, Paralysies cubitales parachirurgicales..... 302
Rougé, Voyages en Touraine inconnue (*suite*). 44-129-228-1- 65
Rousseau, Un cas de suette miliaire à forme rhumatismale. 838
Roux, De la suppression du décroisement en obstétrique.. 746
Roux-Delimal, Les rayons ultra-violets en dermatologie.. 68
— Des archives pour le droit médical et pour les questions d'hygiène..... 483
Jean Roux, Comme on se rencontre au Paradis (traduit du *Life*)..... 425

S

Sabouraud, A propos de l'eau d'Alibour et de sa formule.. 675
Sicard, Intoxication par l'opium : morphinomanie..... 611

T

Thouvenet, Intoxication saturnine par les eaux canalisées dans des tuyaux de plomb en Limousin..... 840
Trotot, La médication iodée intraveineuse dans le traitement de la tuberculose pulmonaire..... 648

V

Vallée et Brault, Un cas de vagissement intra-utérin..... 686
Vernet, La sensibilisation anaphylactique : asthme et coryzas spasmodiques, pathogénie et traitement (analyse). 703
Vernon, Noël de riches..... 243
— Sarabande cellulaire..... 132
Veyrière et Valette, Une formule mauvaise : l'eau d'Alibour. 454
Vignal, Chronique automobile... 341-433-22-57-90-122-154-188- 218
— L'automobile de 1927..... 852
Vigneron, Intérêt diagnostique de la cutiréaction à la tuberculine chez l'adulte..... 296
Vignes, Introduction à la physio-pathologie de l'ovaire et du cycle utéro-ovarien..... 803
Villepion, Où et comment vivre toute l'année en maillot de bain..... 660
Weill, La Corse..... 200

Laboratoire A. GIRARD, 48, Rue d'Alésia - PARIS (14e)

VIN GIRARD SIROP GIRARD GRANULÉ GIRARD	Iodotanniques Phosphates *Scrofule* *LYMPHATISME* *Rachitisme* *ENGORGEMENTS* *GANGLIONNAIRES* *Faiblesse Générale*	ADULTES : 2 verres à madère par jour. ENFANTS : 2 à 4 cuillerées à bouche. MÉDECINE INFANTILE : 1 à 3 cuillerées à bouche selon l'âge. ADULTES : 3 à 4 cuillerées à café par jour. ENFANTS : 1, 2 à 2 cuill. à café
BIOPHORINE Kola Glycérophosphatée	*ANÉMIE CÉRÉBRALE* *Névralgies* *VERTIGES - EXCÈS*	ADULTES : 3 à 4 cuillerées à café par jour.
NUCLÉO-FER Pilules à 0.10 nucléinate de fer	*ANÉMIE NERVEUSE* *CHLOROSE*	ADULTES : 4 à 6 pilules par jour.
LAXOPEPTINE Laxatif pour enfants	*ÉVITE* *LES VOMISSEMENTS* *Combat la Constipation*	1 cuill. à café à 2 cuill. à bouche en 24 heures
CASÉOLINE Poudre antiseptique insoluble	*ABSORBE les GAZ* *Désodorise l'Epiderme* *BROMHYDROSES*	Demander la Notice spéciale.
FLORÉINE Crème de toilette	*AFFECTIONS légères DE L'EPIDERME*	Onctions matin et soir.

R. C. Seine : 32.028

Le Gérant : H. AUBUGEAULT.

1-27-— Tours, Imprimerie Tourangelle, 20-22, rue de la Préfecture.

15 Janvier 1927

Supplément Littéraire

A LA

Gazette Médicale du Centre et à la Gazette Médicale de Bretagne

COLLABORATEURS DU SUPPLÉMENT LITTÉRAIRE :

BRILLE (*Paris*) - **CAILLET** (*Amboise*) - **Ph. DALLY** (*Paris*) - **DUVERNEY** (*Paris*) - **Lionel LANDRY** (*Paris*)
Léon PÉRIN (*Paris*) - **J.-M. ROUGÉ** (*Tours*).

BERRY

Matin.

L'air est tendre. Il y a au fond des prés une brume blanche un peu opaque, impalpable mousseline dont s'est enveloppée la nuit.

Un mouton a bêlé dans l'étable. Sur tous les tons, d'autres répondent.

Dans la cour de la ferme, une grande fille, fraîche, brune, étire de longs bras vigoureux. Elle marche, un peu lente, gorgée d'air, de lumière naissante. Elle présente au ciel pâle un profil pur où le type grave de la race se retrouve.

Droite, elle se dirige vers la bergerie. Et le troupeau tout entier, debout, l'a entendue venir. Elle entre, dans cette chaleur animale qui sent le suint. Trois cents petites têtes moutonnières se pressent le long de sa robe. Elle leur parle, elle rit, communauté de joies simples. Le beau temps, les grands horizons. Sur ses talons, Caporal, gris, hirsute, chien sans race, bon gardien, fidèle, la suit sans aboyer.

Rapides, l'un poussant l'autre et sans voir, les moutons se précipitent. Ils sortent. Ils s'apaisent. Ils partent. Et voici dévalant la pente douce de la terre natale le long troupeau, la bergère, le chien qui vont *aux champs*.

Prière du soir.

L'église est blanche, froide, nue et d'une netteté sans art. Peu de pénombre, mais la nuit de novembre dense et humide descendue en nappe des verrières. Sur l'autel, des bougies qui fument. Derrière l'autel, un pauvre éclairage électrique. D'une voix monocorde et comme usée, sœur Appollinie dit le chapelet. Elle le dit dans sa cornette, on le devine. Bredouillantes, les petites filles de l'école escamotent les répons. On aperçoit de petites tresses maigrichonnes sous d'humbles chapeaux.

Un pas pressé ! M. le curé. Il est en retard ! Il est occupé d'abeilles, de miel, d'hydromel et de poésie. Le chapelet s'accélère, devient précipité. La lumière d'une ampoule luit. Les profils s'accusent.

La Marie aux *drôles*, dont l'homme est quelque part garde-voie d'un paisible chemin de fer. Elle tremble. La guerre ! Elle ne situe pas trop ça. Si c'était du côté de son homme ! « Un homme qui n'y a jamais dit plus haut que son nom. »

La mère Pénin, qui d'un pas feutré allume un cierge à Notre-Dame de Lourdes, un autre à saint Antoine, un autre à Jehanne d'Arc. Tous les alliés du ciel pour son fils qui vit douillettement dans une gare régulatrice.

Et Ernestine ! Profil chevalin. Toute l'âpreté paysanne dans le regard.

Son garçon se bat dans un coin de Flandre. Elle ne sait où. Mais elle écrit : « Marcel Péricat, soldat au 90e d'infanterie en guerre. » Elle dit : « Comme ça, je suis sûre que ça arrivera. »

Le curé, distrait et distant, donne une rapide bénédiction. Les gamines de l'école se précipitent dans la nuit froide. Volée de moineaux. Bruits de galoches ferrées. Accablées par les soucis, la fatigue des jours, pesamment sous leurs capotes, les paysannes s'en vont, traînant leurs sabots sur la route. Et, silencieux, le village s'endort, gardé par les femmes.

Mobilisation.

Un jour d'août d'une angoisse indicible. Le ciel de plomb. Le soleil est gris, il a l'air d'éclairer le monde avec tant de regret ! Village dans les terres qui s'appelle la Presle, on ne sait pourquoi. Remembrance ! Et de quel hobereau ?

Parmi la prêle
Et l'asphodèle,
N'entends-je pas,
Léger, tout bas,
Glisser ton pas ?

Et ce village désert à cette heure du jour est angoissé comme toute la nature. Un petit friselis dans les peupliers. Une femme courbée dans la luzerne relève une tête lasse, passe sur son visage un bras accablé. Très haut, très pur,

un petit oiseau se met à chanter. Et là-bas, très loin, vers le bourg, insoupçonné, un clairon pressé jette vers ce ciel lourd des notes ardentes, impératives. La femme dans la prairie s'est dressée, anxieuse. Elle regarde, elle écoute. Puis, dans le chemin creux, elle court, rapide, rejoint un homme qui, pâle, la houe sur l'épaule, se hâte vers la maison. « Le feu! dit la femme. — Non, la guerre. » Elle dit : « Ah! » simplement, regarde l'homme; puis, de ce geste ancestral qu'ont les femmes de chez nous, relevant le coin de son tablier, à petits cris furtifs, derrière l'homme pensif, elle pleure.

Panique.

Il est passé un cycliste, un garçon sur son *vélo;* il a dit : « Il y a derrière moi une auto blindée pleine de Boches qui jettent des bombes. »

Le village est aux abois. Comme une trombe, les mères s'abattent sur de paisibles mioches qui jouent aux *canettes* sur la place. Elles les chassent à coups de tablier. Les portes se ferment en claquant. Les volets de fer de quelques devantures *à la mode* descendent avec un bruit métallique.

Le pharmacien, l'œil révulsé, accourt avec sa carabine. Il veut établir un poste, tirer sur l'auto qui porte les bombes, qui va passer, bombarder le village, tuer des femmes. On voit courir le vicaire qui retrousse sa soutane. Quelques rares hommes et point farauds s'égaillent dans les fossés, armés des fusils décrochés de la cheminée.

Des fusils de tous modèles, voire même des espingoles et qui tueront sûrement, en éclatant dans ses mains... leur propriétaire. On a mis Octave, l'embusqué qui a un bon fusil de chasse et « n'en rate pas un », derrière une *bouchure* sur la route de Villedosmin où l'auto est signalée. Et il doit tirer coûte que coûte. Il est bien résolu, il va ainsi se faire pardonner d'être chez lui, car les femmes disent : « Il est *inap* », et le méprisent. La Marie-Louise, sa femme, pleure les hauts cris. On la fait rentrer.

Le pharmacien signale une auto avec sa lorgnette. Elle arrive ! Au jugé, Octave tire, tire, criblant la carrosserie. Et l'auto s'arrête. On en voit sortir M. de L.... furieux, dont on a failli tuer le chauffeur. Il vitupère, menace, tempête.

On s'explique. Il n'y a jamais eu d'auto blindée et le village entier a été berné par un gamin, un *barbouillaud de drôle.*

On est un peu penaud. Le pharmacien retourne dans sa pharmacie, les gamins dans leur poussière, Octave l'embusqué dans son embuscade.

Mais le soir, pour se donner une petite illusion de courir un petit danger, on *barre* les rues avec des charrettes enchevêtrées. On met des sentinelles! Des sentinelles ! On est allé chercher le père Louis. Il a pris sa limousine : « La nuit est frède. » On lui dit : « Prends ton fusil, mon père Louis. — J'en ai point, j'vas prendre ma faux. »

La lune blafarde se lève, éclairant le père Louis vêtu de sa limousine, armé de sa faux. On dirait d'un vieux Temps qui se rirait des hommes.

La Marie.

Elle n'avait d'abord pas très bien compris cette enveloppe lointaine avec des timbres inconnus. Elle n'avait plus de nouvelles et elle était accoutumée de croire, de penser, de dire: « Mon homme ! Il est mort. » Elle était restée sans bras ni jambes et l'âme absente. Elle faisait à manger à cause des petits qui réclamaient. Puis elle n'avait plus regardé la route par laquelle ne venait jamais le facteur.

Cette lettre, ç'avait été un grand coup. Elle s'était assise, elle avait longuement regardé les enfants mal tenus, le champ en jachère, la vache maigre.

Sans un mot, elle avait pris la houe, marché vers la terre à l'abandon. Elle avait vaincu l'herbe qui étouffe, la sécheresse qui brûle, l'eau qui noit. Patiente et têtue, elle avait de ses mains défriché, ensemencé, récolté. Il lui arrivait d'aller le soir vers sa terre avec ses enfants bien propres pendus à son tablier. Elle la regardait avec orgueil. Puis elle se retournait vers la route avec l'espoir au cœur. Quand on lui parlait de son labeur, elle disait : « C'est pour mon homme. » Quand on lui parlait de son homme, elle disait la phrase de chez nous : « Il a été pris prisonnier dans les premiers débuts. »

Philosophie.

La Désirée s'est mariée ce matin *enque* un Robin, un Robin de Sarsunon. Elle était très ennuagée de tulle et vêtue de blanc et couronnée d'oranger, virginale !

Sa *drôière* qu'elle a eue il y a cinq ans la suivait, en rose et fort délurée.

On a sonné les cloches à grande volée. M. le curé a dit la messe. Il n'a pas fait de discours parce que c'était épineux, mais tout a été fort correct et le pain bénit a circulé. La *drôière* a quêté et il y a eu un petit air d'harmonium joué par Moïse, qui ne joue que d'une main, mais tape fort.

La Germaine a cuisiné des fricassées de poulet, et des tartes aux pruneaux. C'est un peu lourd, mais c'est fait avec du bon beurre et qui n'est pas ménagé.

« Mon Robin, dit Pierre, ça t'ennuie pas, c'te *drôière* que la Désirée a eue avant que d'se marier? — T'en fais pas, mon Pierre, dit le Robin, ça m'gêne pas, c'est de l'ouvrage faite. »

L.-G. Z.

La PEINTURE au SALON d'AUTOMNE

Drapée de jaune canari et nantie d'une écharpe rose, Joséphine Baker, revue par Siegel, nous attire vers la gauche.

Poussé par l'habitude ou par une loi de gravitation instinctive, on prend l'escalier de gauche et, le diable y aidant, on pénètre dans la salle II. C'est du reste la meilleure salle du salon d'Automne, les murs ne sont pas chargés et les principaux exposants sont de marque : Dunoyer de Segonzac, Matisse, Asselin, de Waroquier, Lotiron.

Flanquée d'un hibou et d'un granit noir, la toile de Segonzac a de l'allure.

Les gris enveloppés d'Asselin nous emmènent aux tons les plus riches : peinture sensible et intérieure à la force contenue.

Dans son nu au fauteuil, Matisse jongle avec les couleurs les plus audacieuses pour notre plus grand plaisir.

Waroquier est moins heureux cette année, sa toile un peu sèche nous fait regretter l'*Orvieto*. Lotiron simplifie moins que précédemment et c'est dommage.

En quittant cette salle, nous retrouvons le mélange auquel nous sommes accoutumés depuis qu'il y a des expositions.

Marval, fraîche comme un beau jour de printemps.

Le nu de d'Espagnat pourrait être des fleurs et ses fleurs du nu. Solides et jolis de valeurs, les paysages de Daragnès ; Ralli est un peintre, ses envois concentrés indiquent un tempérament.

L'ascétisme voulu de Demeurisse ne nous rappelle en rien sa luxuriante forêt de l'an dernier.

Favory nous donne une très belle toile, ses trois figures de gauche sont bien.

André Fraye abandonne son ancienne manière, à fleur de toile, pour peindre en pâte les brisants et les lames de l'Océan ; il y conserve ses qualités de coloriste.

Flandrin déçoit ; comme ils sont loin, ses ballets d'Armide et ses danses de vendangeurs !

Dufy et son intelligente fantaisie ; la distinction de Laprade ; Feder pas très heureux avec deux portraits.

La tonnelle d'Albert André est une bien jolie toile ; avec des gris très soutenus et des tons clairs, le peintre crée cette atmosphère d'été et de soleil qui nous enchante.

Un très joli paysage de Geneviève Gallibert tout en nuances ; des dessins de Dignimont, des natures mortes de Chavenon, de beaux paysages de Ladureau, ceux de Balande un peu superficiels, ceux de Charlot qui oublie que la couleur est un mode d'expression, ceux d'Einsenschitz.

Koyanagui nous amuse avec ses rêveries de chats dans une flore spéciale.

Le nu de Berque est très beau, modelé en sculpteur et en peintre à la fois.

Hode, Armenkof, Gromaire construisent des architectures savantes et amusantes.

Ottmann, Camoin, Charles Guérin un peu trop vaporeux.

De beaux paysages de Guizet, Leprin, Marceau, Déziré, Gatier, Duray, Delatousche, Savin.

La Patellière, Harboe, Taquoy trouvent à s'exprimer largement dans leurs toiles à figures. Mauguin, Lebasque et leurs palettes enchantées. Van Dongen, toujours *up to date*, s'amuse. Lhote nous divertit en disséquant un ciel d'une bien intelligente façon. Kvapil reste facile.

Un bel ensemble de Céria. Une bonne figure de Bergevin.

Ce qui frappe en ce salon, c'est une tendance nettement marquée en faveur de la mesure, une connaissance plus sûre des moyens de l'artiste et de sa force ; on n'y retrouve plus cette atmosphère de tempêtes et de combats des années précédentes.

INTÉRIM.

LE SNOBISME POUR TOUS

Règles, Conseils et Usages

Par LÉON PÉRIN.

Comme un grand nombre d'affections, le snobisme a son âge d'élection. C'est en général entre 20 et 30 ans qu'il sévit le plus sous nos latitudes et dans notre espèce, car il n'est pas prouvé que les autres animaux en soient exempts : le genre singe, pour ne citer que celui pour lequel il a le plus d'affinités... Néanmoins, chez certains sujets particulièrement précoces, on peut le voir apparaître dès la puberté. Il coïncide alors chez le collégien avec la classe de *philosophie* — très propre à donner aux sujets prédisposés la haute opinion de soi qui lance à corps perdu dans le snobisme — et la première cigarette. Il s'annonce chez la jeune fille par l'apparition des premières règles et l'achat du premier livre de Verlaine ou de Mallarmé. Mais, comme le snob et la snobinette sont en général peu *sensibilisés*, les intoxications ont sur eux peu de prise, aussi la première cigarette fera-t-elle bientôt place à la pipe d'opium, et les livres de Paul et de Stéphane seront-ils bientôt remplacés par de lourds traités d'Einstein ou de Bergson !...

Le parfait snob est un jeune homme de taille variable, mais d'intelligence nettement au-dessous de la moyenne. Nul souci, nulle idée n'effleure son cerveau, hormis celui et celle de la MODE qui constitue sa seule raison d'être. « Veau à la mode » est sa devise.

Le snobisme est souvent héréditaire et familial. Mais il n'exclut pas les caractères acquis : snob de naissance et d'éducation, le snob vraiment bien doué le deviendra bientôt de cœur et c'est là un phénomène rappelant beaucoup celui de la *réinfection*, bien connu de certains spécialistes.

Le snob est donc au physique fagoté selon les plus rigoureux principes de la mode du jour. Il ne l'est pas moins au moral. Et pas seulement à celle du jour, mais à celle du lendemain, car c'est souvent lui qui la créera. Le snob peut être en effet créateur de quelque chose... de quelque chose, qui tombe comme les cheveux que se coupent les femmes !

Nul ne saurait aspirer à la qualité de snob qui, au psychique — si l'on peut dire ! — occupe son esprit à autre chose qu'aux soins et soucis de la mode et de la mondanité. Et comme une apparence d'originalité ne messied pas dans le meilleur des mondes, le snob aura soin d'affecter hautement les idées les plus subversives.

C'est ainsi que, cousu d'or, il se proclamera volontiers libertaire — ou du moins communiste, — contempteur de l'armée, de la magistrature et de la police ; fils d'académicien ou... d'archevêque, il s'affirmera dédaigneux des corps constitués et de notre sainte mère l'Eglise ; millionnaire et citadin, il se découvrira une âme champêtre et idyllique ; provincial pauvre, il chantera les fastes des cours ; marié, il célébrera les vertus de l'*union libre ;* sans enfants et surtout célibataire, il versera un pleur sur les joies de la famille. Bref, il aura soin de conformer en tout et pour tout ses principes *à l'opposé* diamétral de son genre de vie. Il sera le logicien de l'illogique, l'observateur scrupuleux des règles d'une vie absurde.

Par l'application rigoureuse de ces préceptes ponctuellement observés, il parviendra à se tailler une réputation honorable dans le Gotha de la civilité, sinon honnête, incontestablement puérile.

LE GLAS

A LOUIS JOUSSELIN,
médecin, chasseur et agronome.

Rien n'est auguste et pur, rien n'est vrai comme un glas,
Le simple glas que sonne un bedeau de village,
Le sombre messager de l'ultime voyage
A l'envol sans noblesse, insidieux et las.

Un premier coup de cloche a vibré, solitaire,
Discret, presque honteux d'annoncer un trépas.
Descend-il de la nue, ou sort-il de la terre ?
Il s'insinue et vous pénètre avec mystère,
Puis brusquement il vous surprend comme un faux pas.
Est-ce une illusion ? Mais non : dans le silence,
Plus net, affirmatif, un autre coup s'élance.
Dès lors, on a compris partout la voix d'airain :
Dans le bourg réveillé les caquets vont leur train.
Au lavoir, accroupi sur le ruisseau tranquille,
Les battoirs se sont tus, et d'une langue agile
Les lavandières ont tôt fait de discourir
Pour juger sans appel ce qui vient de mourir.

Sur le coteau, sur la forêt, sur la vallée,
Le glas scande et répand sa note désolée.
Puis sa voix retentit sur un rythme nouveau :
La cloche, maintenant, sonne à large volée ;
Mais son chant, précurseur lugubre du tombeau,
N'exhale dans les airs qu'une plainte voilée.
Chant monotone et triste ! Où sont les éclatants
Carillons du baptême et ceux de l'hyménée !
O cloches ! qui savez si bien, selon les temps,
Interpréter le jeu de chaque destinée,
Votre glas seul nous dit l'austère vérité :
L'Egalité, par les vivants tant réclamée,
C'est la Mort qui l'apporte, ironique fumée,
En hommage macabre à notre inanité.

*
* *

Au faîte du clocher, d'après une légende,
L'âme du trépassé, l'âme invisible est là.
Désincarnée, et seule, et nue, elle appréhende,
Elle attend, elle hésite au seuil de l'Au-delà.
Dégagée à l'instant de la terrestre fange,
Elle ne connaît pas les célestes chemins.
Elle abandonne un monde où tout lui semble étrange,
Et ne perçoit plus rien avec des sens humains.
Cependant son passé l'enveloppe et l'imprègne,
Le flot tumultueux des souvenirs la baigne :
Elle voudrait partir, et ses efforts sont vains.
Mais voici que le glas a résonné près d'elle :
Son rythme entrecoupé la caresse et l'appelle,
Premier salut du ciel, dernier adieu du sol !
Comme une hymne suprême, apaisante et sereine,
En sa ronde sonore il la berce, l'entraîne,
Et loin de nos bas-fonds l'emporte dans son vol.
Enfin l'âme, rompant cet orbe qui l'enchaîne,
Se détache du glas, moins immatériel,
Et, seule désormais, s'élance dans le ciel...

Comme tout est petit, de là-haut ! Nos disputes,
Nos guerres sans répit, nos factions, nos luttes ;
Nos biens et nos plaisirs, nos chagrins et nos maux ;
La Mode, reine exquise aux absurdes caprices ;
Le maquis de nos lois ; nos morales factices,
Parfaites pour autrui ; nos instincts et nos vices,
Trop souvent accouplés pour n'être pas jumeaux ;
Nos prétendus progrès, conquêtes dérisoires ;
Nos chères libertés, à vrai dire illusoires ;
Nos empires d'un jour ; nos innombrables dieux
Et les espoirs payants que nous fondons sur eux ;
Nos institutions, caduques souveraines

ENFANTS, ADULTES, VIEILLARDS
ALIMENTATION

ÉTATS CACHECTIQUES ET DÉFICIENTS
SURALIMENTATION

MARQUE DÉPOSÉE

Diases Progil

FARINES FRAICHES DIASTASÉES DE CÉRÉALES ET DE LÉGUMINEUSES

LITTÉRATURES ECHANTILLONS **PROGIL** S.A. au Capital de 50.000.000 Frs, 10, Quai de Serin, **LYON** (4e)

SOCIÉTÉ CENTRALE des SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES, ALEZARD et Cie, Pharmaciens, 76, Rue Réaumur, PARIS

Echantillon gratuit à MM. les Docteurs — La Pommade ZYLOR est dans toutes les pharmacies et le prix en est rendu abordable à tous les malades.

Sol. Adrénaline.....	1 gr.
Ext. Hamamélis.....	40 cgr.
Ext. Ratanhia.....	40 cgr.
Ext. Marr. d'Inde ...	40 cgr.
Ext. Saturne.....	40 cgr.
Lanoline.....	10 gr.
Vaseline.....	12 gr.
Oxyde de zinc.....	50 gr.

Hémorroïdes

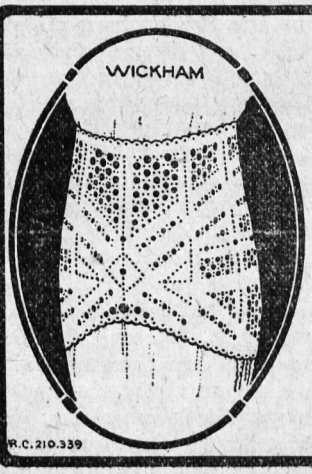
POMMADE ZYLOR



Eczéma

PRIX imposé : 6 fr. 50

R. C. Seine 322-934



R.C. 210.339

15 Rue de la Banque PARIS (2e)

Wickham PARIS

Tél. Cent. 70-55 C. ch. postaux 349-72

Nouveau système de contention abdominale du Dr Charnaux (de Vichy)

APPAREILS ANTIPTOSIQUES POLYVALENS

Breveté S.G.D.G.

en caoutchouc perforé total assurent une contention puissante et douce

Catalogue, feuille de mesures, prix courant sur demande

TRAITEMENT

PAR VOIE BUCCALE

des **SPIROCHÉTOSES** : Syphilis, Pian ; des **ASSOCIATIONS FUSO-SPIRILLAIRES** : Angine de Vincent ; de la **DYSENTERIE AMIBIENNE**, des **LAMBLIOSES**, de la **SYPHILIS HÉRÉDITAIRE PRÉCOCE** et du **PALUDISME**

PAR LE

STOVARSOL

(Acide Oxyacétylaminophénylarsinique)

Adopté par les Ministères des Colonies et de la Guerre

PRÉSENTATION :

Le **STOVARSOL** est présenté :

a) — pour les Adultes : en flacons de 14 et 28 comprimés dosés à 0 gr. 25 de produit actif par comprimé.

b) — pour la Thérapeutique infantile : en flacons de 200 comprimés dosés à un centigramme de produit actif par comprimé.

LITTÉRATURE SUR DEMANDE

Les Établissements POULENC FRÈRES — Société anonyme au capital de 60 millions de francs — 86 et 92, rue Vieille-du-Temple, PARIS (3e).

R. C. Paris 5386.

Qui briment l'honnête homme et servent le coquin ;
L'Honneur — et les honneurs ; nos amitiés, nos haines ;
L'Amour, ses voluptés, ses trahisons, ses chaînes :
Que tout est loin, confus, misérable et mesquin !

*
* *

Ainsi qu'on voit glisser de sombres hirondelles,
Arrêtant son essor, le glas étend ses ailes,
Et redescend des cieux à coups graves et lents
Qui jusqu'à l'horizon s'affaiblissent, dolents.

Lasse d'avoir volé des plaines aux montagnes,
Indifférente aux deuils des gueux comme des rois,
Avec sérénité sa défaillante voix
S'éteint, s'éloigne et meurt dans la paix des campagnes.

A. T.

ENDOPANCRINE
INSULINE FRANÇAISE
Présentée sous forme liquide
Littérature adressée sur Demande
LABORATOIRE DE THÉRAPEUTIQUE GÉNÉRALE
A. DESLANDRE. Pharmacien
48, Rue de la Procession -- PARIS-xv^e^
TÉLÉPHONE : SÉGUR 26-87

CHRONIQUE

Par LIONEL LANDRY.

En même temps que *Prière et Poésie* de M. l'abbé Brémond, j'analyse plus loin l'ouvrage où se trouvent groupés la lecture, désormais célèbre, sur la Poésie pure, les *Eclaircissements* parus dans les *Nouvelles littéraires* et le *Débat sur la Poésie* de cet esthéticien érudit et ingénieux, doublé d'un poète subtil et charmant, qu'est M. Robert de Souza. Les deux auteurs ont bien voulu citer et commenter avec indulgence les notes que j'avais communiquées à M. Henri Brémond et je suis heureux de les en remercier : mais ils ont fait certaines réserves qui me paraissent devoir susciter de nouveaux éclaircissements — sans doute avec le résultat ordinaire des excès de lumière, interférences ou éblouissements, de toute manière ombre !

*
* *

M. Henri Brémond, qui, je le répète, a montré infiniment trop d'indulgence pour mon travail, ne m'accorde pas divers points (p. 151), preuve certaine que je me suis mal expliqué. Voici le passage litigieux ; j'avais dit :

La répétition d'un rythme ou d'une sonorité est un travail bruyant, qui s'impose à la conscience claire ; la recherche de l'idée est au contraire un travail silencieux qui s'accomplit dans la *conscience informulée* (je ne dis pas la *subconscience*) au moyen de ces mécanismes admirables qui, en une demi-seconde, jettent aux centres du langage le plan d'une phrase de trente mots virtuellement construite dans notre esprit avant qu'une seule sonorité ait résonné dans notre tête. Rien d'étonnant que ce second travail échappe à l'attention jusqu'au moment où l'un des schèmes manipulés dans l'arrière-boutique (ou plutôt le bureau de la direction) cadrera avec la donnée rythmique qui se pavane dans la vitrine.

Ne croyons donc pas les poètes quand ils disent qu'ils réalisent leurs trouvailles en martelant des anapestes ; chez n'importe qui, mathématiciens (cf. H. Poincaré), hommes d'Etat, stratèges, les grands travaux de l'esprit n'ont pas lieu *en clair ;* ils sont souvent masqués par un verbiage automatique *sans rapport avec le travail profond de la conscience ;* les hommes chez qui le travail mental a lieu en clair, qui ont besoin de *parler pour penser*, ne représentent pas une élite parmi les penseurs (1).

(1) J'ajouterai : *ni parmi les hommes d'action.* Chez beaucoup de ceux-ci, la pensée est *pragmatiste ;* s'ils s'entretiennent avec quelqu'un, ils n'aboutiront pas à un jugement de valeur morale ou intellectuelle, mais à une décision d'action : « Quelle impression vous a-t-il

TUBERCULOSES AU DÉBUT
Traitement par le
SÉRUM DU PROFESSEUR A. JOUSSET
DÉPOT GÉNÉRAL : Les Laboratoires BRUNEAU & C^ie^, 17, Rue de Berri - PARIS (VIII^e^)

L. B. A.
Tél. Elysées 36-64, 36-45
Adr. tél. *Rioncar-Paris*

LABORATOIRE DE BIOLOGIE APPLIQUEE
54, Faubourg Saint-Honoré — Paris (VIIIe)
H. CARRION & Cie

Produits biologiques CARRION

GONAGONE

Vaccin Antiblennorragique (Procédé du Docteur A. JAUBERT)

BLENNORRAGIES AIGUËS
a) Suppression des phénomènes douloureux
b) Disparition rapide des agents pathogènes
c) Prévention des complications

-- BLENNORRAGIES CHRONIQUES --
Traitement des Complications de la Blennorragie chez l'Homme et chez la Femme

V. BORRIEN, Docteur en Pharmacie de la Faculté de Paris

LABORATOIRES ROBERT & CARRIÈRE
37, Rue de Bourgogne. — PARIS (VIIe).

ANESTHÉSIQUES CHLOROFORME - ETHER
BROMURE D'ÉTHYLE
CHLORURE D'ETHYLE

CATGUTS
Préparés avec des boyaux frais, recueillis aseptiquement.
CRINS - SOIES - FILS DE LIN

LAMINAIRES
SOUPLES

ET TOUS PANSEMENTS STÉRILISÉS
Catalogue sur demande

Reg. Com. Seine : 70.2149.

EUCYTOL
VIN
Iode 0.03. Sels de Chaux 0.15. Arsenic org. 0.01 par 22cc

RACHITISME
PRÉTUBERCULOSE
ADÉNOPATHIES _ TRACHÉOBRONCHIQUES
1 à 3 Verres à liqueur par jour

Laboratoires MAYOLY SPINDLER
1 Place Victor Hugo, PARIS _ (XVIe)
R.C. Seine 233927 Tél. Passy 51-12

BAUME
AROMA
ODEUR AGRÉABLE
Dérivés Salicylés Menthol Capsicum
Constituants du liniment de Rosen

RHUMATISMES
LUMBAGOS. NÉVRITES
RÉVULSIF PULMONAIRE
EN FRICTIONS ET APPLICATIONS

Laboratoires MAYOLY SPINDLER
1 Place Victor Hugo, PARIS _ (XVIe)
R.C. Seine 233927 Tél. Passy 51-12

L'HYDROXYDE DE BISMUTH RADIFÈRE destructeur des Spirochètes
est aussi LE DESTRUCTEUR DES STAPHYLOCOQUES

STAPHYLOTHANOL

agit même dans les cas de furonculoses rebelles aux autres traitements

Ampoules de 2 cc. pour injections intramusculaires (une tous les deux jours, jusqu'à concurrence de 6 piqûres)

Laboratoires G. FERMÉ, 55, boulevard de Strasbourg, PARIS (Xe). Ad. tél. Demarodi-Paris.

Voici maintenant les réserves de M. Henri Brémond (1) :

Je ne déteste pas [la] « conscience informulée » malgré ce qu'elle présente d'antinomique, qui serait en somme le nom nouveau de l'intuition ; mais il n'aurait pas fallu l'opposer à une conscience « en clair », et comme vide, par rapport à un « travail profond ». Tant que ce travail est profond, comment serait-il véritablement conscient ? Et comment la clarté ne serait-elle pas la fleur extrême de toute conscience ?

J'avais pourtant pris soin de distinguer la *pensée informulée* de la *subconscience*. La pensée informulée est une attitude d'esprit parfaitement consciente, mais qui ne s'exprime pas (ou ne s'exprime pas encore, ou n'arrive pas à s'exprimer) par des images ou des mots. Je prends *clair* dans le sens où l'entendent Boileau (« ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement ») et Mallarmé (quand il oppose *clarté* et *précision*). Une notion est claire quand elle est facilement exprimable, communicable. Chez le poète, le travail profond se traduit par cette *disposition musicale* dont parle Schiller (voir p. 124 de la *Poésie pure*). Loin d'être la fleur extrême de la conscience, la clarté en est souvent la mort (cf. *ibid.*, p. 108, la citation d'Emile Verhaeren : « Les mots ne servent qu'à vider les idées de ce qu'elles contiennent de profond et de vrai »).

Je reprends les réserves. M. H. Brémond refuse de m'accorder

que le poète sépare l'expression musicale de l'expression mentale...

Il ne les sépare pas : son rôle est au contraire de les réunir. Il ne faut pas se fonder sur les cas où le hasard le sert. N'importe quel scribe, rédigeant un passeport, aurait trouvé : *La fille de Minos*... etc. C'est le « second vers », comme dit M. Paul Valéry, celui que ne donnent point les dieux, qui est intéressant ; et pour tous les vers dont on peut suivre la genèse (« Tout reposait dans Ur... », « L'ombre était nuptiale... », etc.), il apparaît bien qu'une idée est venue s'adapter à une forme, ou l'a fait naître : l'essentiel est que le public ait l'impression qu'elles sont nées ensemble.

. . que le rythme s'impose à la conscience claire...

C'est pourtant une manifestation essentiellement bruyante, obsédante même, à laquelle la conscience claire ne peut échapper.

... et l'idée à la conscience informulée...

Toute idée qui existe en mots avant d'exister en pensée n'est qu'automatisme, psittacisme. La création ou l'adoption d'une idée par la conscience informulée précède ou suit la formule claire (dans le second cas, quand l'idée nous vient du dehors, au bout d'une, de deux secondes, les mots étant les mêmes, naît le sentiment soudain *que nous avons compris*).

... qu'une phrase de trente mots ait été virtuellement construite dans son esprit avant qu'une seule sonorité ait résonné dans sa tête...

Ceci est une expérience que nous pouvons faire tous.

... qu'enfin un poème doive son existence, comme un produit d'industrie, à des services distincts. Tout cela me paraît singulièrement artificiel. Non, non, c'est André Chénier qui a raison :

Tout s'allie et se forme et tout va naître ensemble.

Mais, si tout s'*allie*, c'est donc que les éléments de ce tout étaient auparavant séparés ? Si tout se *forme*, c'est donc qu'il y avait quelque chose qui n'était pas formé — ou formulé ? Si tout naît *ensemble*, c'est donc qu'avant la naissance les parties appartenaient... à des services distincts ? Je crois que la pensée... informulée de mon très aimable contradicteur et la mienne ne sont pas très différentes et que la différence gît surtout dans l'expression.

J'aurai querelle plus grave à chercher — cette fois à M. Robert de Souza, j'en suis bien sûr. J'ouvre le volume à la page 249 et je tombe sur la définition suivante de la *pureté* :

Pur doit être compris non dans le sens chimique de l' « eau pure » distillée, par élimination des éléments vivants, pour atteindre à la pureté parfaite de la substance minérale ; mais dans le sens biologique de « pur sang », lorsque l'être manifeste les caractères les plus distinctifs, les plus conformes à ses origines, les vertus les plus complètes, les plus rares de sa nature.

Qu'est-ce qu'un pur sang ? qu'un cheval de pur sang par exemple (1) ? Evidemment, pour le philosophe platonicien — et peut-être aussi pour l'auteur de *Fumerolles* — c'est un cheval qui se rapproche autant que possible de l'archétype Cheval. Mais, dans la réalité, ce n'est pas cela du tout. Le type *cheval de course* — c'est-à-dire celui des descendants de *Bierley Turk*, de *Darley Arabian* et de *Godolphin* — représente un produit artificiel, créé par une série de croisements en vue d'éliminer certaines caractéristiques, d'en combiner certaines autres, pour atteindre une fin déterminée. Si le mulet était fécond, nous aurions des mulets pur sang, ce qui préciserait nettement le sens du terme. Nos plus belles variétés de fleurs, de légumes, de céréales, sont de véritables mulets obtenus par une suite de croisements. Nos types de chiens, de moutons ont peu de rap-

faite ? — Je ne pourrais pas la formuler, mais je sais que je ferai (ou que je ne ferai pas) l'affaire qu'il me propose. »

(1) Je ne suis pas absolument sûr qu'elles ne soient pas de M. Robert de Souza. Je les prends en elles-mêmes.

(1) M. Emile Meyerson retrouvera dans cette partie de l'étude — plus ou moins déformées, je le crains — les idées dont il a bien voulu me faire part au cours d'un récent entretien. Je saisis cette occasion pour l'en remercier en m'excusant de la manière dont j'ai pu trahir sa pensée.

port avec ce que pouvait être originellement le chien, le mouton ; ils n'ont aucune valeur absolue, chacun pouvant être revisé, transformé, si des conditions nouvelles l'imposent (1) : et c'est la ressemblance qu'ils présentent avec les formes d'art prétendues pures (2).

Ce n'a pas été l'un des moindres résultats de la lecture de M. l'abbé Brémond de poser en art ce problème de la pureté — lequel n'est autre qu'un nouvel aspect du conflit du réalisme et du nominalisme, de l'Un et du multiple. La querelle de la *pureté* apparaît ainsi comme un des remous de la vague bergsonienne, c'est-à-dire comme un des aspects de la réaction pluraliste, dynamiste, qualitative, contre les conclusions hâtivement monistes, mécanistes, quantitatives, auxquelles était arrivée la philosophie positive — celle de Mach, par exemple. Il n'est pas étonnant, dans cette réaction, de trouver un philosophe comme M. Emile Meyerson travaillant, en un autre domaine, dans le même sens que M. l'abbé Brémond — dût cette constatation, qu'il ne voudra jamais admettre, désoler M. Paul Souday !

REVUE DES LIVRES

SOMMAIRE. — *Le Diable*, par Maurice Garçon et Jean Vinchon (analysé par Lionel Landry). — *La Perse antique et la Civilisation iranienne*, par Clément Huart (analysé par Lionel Landry). — *Les Curiosités de la Médecine*, par le docteur Cabanès (analysé par Lionel Landry). — *La Faim*, de Knut Hamsun (analysé par J. Mornet). — *Mon Rabbin chez les Riches*, par Pierre Samuel (analysé par Ph. Dally). — *Berlin ou le Juste Milieu*, de Carl Sternheim, traduit par *Marc Henri* (analysé par Ph. Dally). — *Napoléon*, de Carl Sternheim, traduit par *Marc Henri* (analysé par M. Arnaud). — *Nouvelles Dissociations*, de Rémy de Gourmont (analysé par M. Arnaud). — *Eloge du Désordre*, par Gérard Bauer (analysé par M. Arnaud). — *Eloge de l'Ignorance*, par Abel Bonnard (analysé par A. Mercier). — *Le Financier dans la Cité*, par O. Homberg (analysé par J. Mornet). — *La Belle Endormeuse*, par J. de Granvilliers (analysé par J. Mornet). — *Bab-el-Oued*, par L. Favre (analysé par Guerrier-Lapeyre). — *L'Homme*, par Henri Duvernois (analysé par A. Mercier). — *La Volupté, voilà l'ennemie !* de Heilbron (analysé par J. Mornet). — *Mon ami Soumaré, laptot*, par Lucie Cousturier (analysé par J. Mornet). — *Les Martyrs de la République : la Guerre des Ames*, par Marius-Ary Leblond (analysé par José Mélila).

Le Diable, étude historique, critique et médicale, par Maurice Garçon et Jean Vinchon. — Librairie Gallimard.

Un vol. in-16 de 253 pages..... **10 fr. 50**

MM. Maurice Garçon et Jean Vinchon ont profité du curieux mouvement créé depuis quelque temps autour de la notion de Satan pour présenter au public un petit volume où se trouvent un certain nombre de faits et d'opinions relatives à la possession. En principe, M. Maurice Garçon se chargeait de traiter la partie historique et juridique ; M. Vinchon, la partie médicale ; mais de la méthode suivie — et peut-être aussi d'une certaine hâte à faire sortir le livre afin de profiter de la vogue diabolique — il est résulté quelques doubles emplois et quelques lacunes.

M. Maurice Garçon donne en tête de l'ouvrage des titres de livres d'où il semblerait résulter qu'il a déjà étudié les questions relatives à la sorcellerie. J'avoue, dans les chapitres qu'il a rédigés, n'avoir guère trouvé trace de cette étude ; ils me donnent l'impression d'un agréable résumé fait d'après un nombre assez restreint d'ouvrages de troisième main. Quelques thèses apparaissent : par exemple l'auteur voudrait, à la suite de certains historiens allemands, rendre responsables des poursuites contre les sorcières la papauté et l'Inquisition ; il ne semble pas qu'il ait connaissance de la discussion très approfondie qu'on trouve à ce sujet dans Janssen-Pastor, ni qu'il sache que l'Allemagne a été la terre d'élection de la sorcellerie et de la répression féroce. Quand M. Garçon écrit : « Jusqu'à l'ordonnance de 1670, la question pouvait être répétée à l'infini au gré du juge. Une sorcière nommée Holf fut *continuée* cinquante-six fois », il oublie qu'en France la torture a toujours été limitée et réglementée ; que les effroyables abus par lui signalés se sont passés en Allemagne ou dans les pays d'Empire, et que notamment Maria Holl — et non Holf — a été jugée à Nordlingen. Le rôle des théologiens quant à la formation du *mythe* du Sabbat nous semble exagéré ; en Allemagne notamment, les faits sont là pour nous prouver que le sabbat n'était pas toujours un mythe (cf. Reuss, qui n'est point cité).

Les chapitres dus à M. Jean Vinchon, et où se trouvent examinés médicalement les problèmes de la possession et de la sorcellerie, sont mieux digérés. Le rôle de Jean Weyer (ou Wier) et de Frédéric de Spee (auxquels la première partie du livre ne consacre que des mentions sommaires et sans intérêt) s'y trouve bien indiqué ; la manière dont les psychiâtres modernes envisagent le problème, bien exposée ; la question délicate de la collaboration du médecin et du prêtre y est enfin traitée avec beaucoup de tact et de prudence. Toute la seconde partie de l'ouvrage est nettement supérieure à la première ; l'ensemble est intéressant pour qui ne possède et n'a lu aucun ouvrage de fond.

Lionel Landry.

(1) De même qu'une maladie nouvelle, par exemple, posera le problème de modifier par des croisements, par des mélanges, le type du blé. Les lecteurs d'*Arrowsmith* se rappellent la définition humoristique que Sinclair Lewis donne de « l'Américain pur ».

(2) Cf. les études de M. Jules de Gaultier dans le *Mercure de France* ; cf. aussi le remarquable travail du R. P. Marcel Jousse sur *le Style oral rythmique et mnémotechnique chez les verbo-moteurs*, que je suis infiniment reconnaissant à M. Robert de Souza de m'avoir fait connaître.

La Perse antique et la Civilisation iranienne, par Clément HUART, membre de l'Institut. — *La Renaissance du Livre.*

Un vol. de XV-295 pages..... **20** fr.

Il y a un mystère persan, qui est celui-ci qu'à deux reprises la Perse, rayée apparemment de l'histoire du monde, reparaît, semblable à elle-même, avec ses traditions, comme se réveillant d'un long sommeil. Et peut-être les influences iraniennes n'ont-elles jamais été plus fortes que pendant un de ces sommeils, celui qui va d'Alexandre à Ardeshir, et que masquent d'abord les civilisations hellénistiques que personnifient les diadoques et leurs dynasties, puis la civilisation hellénisante des Parthes ; l'Iran vaincu déverse sur l'Occident le culte de Mithra, et contribue pour une large part au mouvement d'idées dont naît le christianisme.

Aussi devait-on attacher le plus grand prix à ce qu'un manuel permît au public d'embrasser l'ensemble de cette vie persistante; et nul n'était mieux désigné pour accomplir cette tâche que le regretté Clément Huart. Le livre est clair, complet ; un tableau chronologique, une table alphabétique développée en résument les données et facilitent les recherches ; une ample bibliographie aidera d'ailleurs ceux à qui il donnera le désir de pousser plus loin l'étude de l'histoire iranienne.

Sans doute l'auteur n'a pu, en moins de 300 pages, répondre à toutes les questions que cette histoire suscite. J'en poserai une seule, relative au mythique forgeron Kawé (que l'aristocrate Gobineau est si offusqué de voir tenir tant de place dans la légende persane). Gobineau rattache au forgeron la grande famille des Gawides et assimile aussi son nom à celui, bien connu, de Gao. Or, dans les langues celtiques, c'est le mot qui signifie forgeron (*gow* en écossais, *goff* en breton). Est-ce une simple coïncidence, ou s'agit-il d'une racine aryenne commune? D'autre part, le mythe du forgeron est-il récent? Dans le cas contraire, comment les auteurs grecs n'en ont-ils point parlé? Je livre ces interrogations aux lecteurs de la *Gazette*, en leur recommandant le livre.

Lionel LANDRY.

Les Curiosités de la Médecine : III, *les Fonctions de la Vie*, par le docteur CABANÈS. — Paris, Le François, 91, boulevard Saint-Germain.

Un vol. de 368 pages..... **12** fr.

Le docteur Cabanès s'est fait une spécialité de médecine historique; le sujet est vaste : on a pu dire que l'histoire des hommes, c'était l'histoire de leurs maladies — d'où il suit qu'il est dangereux, parce que celui qui le traite se voit obligé de parler, et partant de connaître de tout.

Comme tous les ouvrages du même auteur, celui-ci ne se lit ni sans plaisir, ni sans profit. Il comporte deux ordres de notions : les unes sur les fonctions mêmes de notre corps : appareils digestif, respiratoire, circulatoire, urinaire, nerveux; l'autre sur la conception qu'en ont eue, sur le rôle que leur ont attribué les hommes à diverses époques : signalons notamment (pp. 155 et ss.) la série des métaphores littéraires relatives au cœur, dont l'idée première appartient au regretté Félix Brémond, mais que le docteur Cabanès a enrichie de numéros nouveaux.

Peut-être aurait-il été possible d'approfondir davantage certains sujets. Celui des rapports de la voix avec la sexualité, si intéressant à tous égards, est à peine esquissé. Page 162, au mot *crève-cœur*, il aurait été intéressant de signaler l'emploi de ce mot en toponomastique, où il a donné lieu souvent à des légendes explicatives, alors qu'il ne se rapporte vraisemblablement qu'à la raideur de côtes. Signalons en passant quelques corrections à apporter aux éditions prochaines : ainsi, pp. 57 et 59, la même citation donnée, d'abord en latin, puis en français, est attribuée à deux auteurs différents; tous les dictionnaires indiquent que Zwingle ne fut pas brûlé vif, mais tué de sang-froid après le combat (p. 173); La Mole et Coconas, si j'en crois Alexandre Dumas, ne furent point condamnés aux galères, mais bel et bien décapités (p. 175); la devise de Jacques Cœur est citée inexactement (p. 178); enfin l'étymologie proposée pour le mot *cadavre* est de haute fantaisie. Ces petites taches n'enlèvent rien au mérite et au charme du livre où, pour notre époque, il n'y a point trop de fautes d'impression.

Lionel LANDRY.

La Faim, par Knut HAMSUN. — Chez Rieder, Paris. Un vol.

La première édition française de l'ouvrage de Knut Hamsun est actuellement épuisée. Cette nouvelle traduction comble une lacune et permettra au public français de faire à nouveau connaissance avec le lauréat du prix Nobel dont *la Faim* constitue l'ouvrage le plus retentissant. Un témoignage d'O. Mirbeau précède le volume et personne ne sera surpris qu'on lui ait choisi pareil parrain. Tout le livre est consacré à la description des sensations d'un journaliste aux affaires peu prospères, qui est en proie aux horreurs de la faim. Ses souffrances, ses angoisses, ses accès délirants, ses espérances et ses désespoirs, sont analysés avec la minutie la plus scrupuleuse. Aucune intrigue, aucune trame : c'est une étude de psychiâtrie; est-ce une observation?

Ce livre plaira certes surtout aux amateurs de littérature scandinave : il en porte la marque au maximum, et peut-être les esprits à formation méditerranéenne préféreront-ils le lire en plusieurs fois.

J. MORNET.

Mon Rabbin chez les Riches, par Pierre SAMUEL. — Ferenczi et fils, éditeurs, 9, rue Antoine-Chantin, Paris (XIV[e]).

Un vol. de 226 pp. in-16... ..... **9** fr.

En associant des mots tels que druide, pontife, hiérophante, cohen, pythie, flamine, lama, barde, nabi, exor-

ciste, mufti, gutater, salien, recteur, vestale, diacre, marabout, chefcier, chaman, prophète, révérend, avec quelques autres comme fœtus, capitaines d'habillement, arpètes, intoxiqués, flics, républicains, vulgivagues, yougoslaves, engastrimythes, ferblantiers, jean-foutres, immoralistes, on peut obtenir une quantité presque illimitée de titres du type *Mon Curé chez les Pauvres*, créé par M. Clément Vautel et les pauvres prisonniers qui font des romans pour lui dans les maisons centrales. Le sujet importe peu; il est connu depuis *Le Vicaire savoyard:* un ministre d'un culte quelconque qui dit des vérités immortelles, redresse des torts séculaires, scandalise son Eglise, et traverse d'un photophore vengeur toutes les hypocrisies. Il sied aussi qu'il ait la croix de guerre et, facultativement, les pieds sales et un chien.

Le roman de M. Pierre Samuel répond à cette formule, ainsi que vous pourrez vous en convaincre si vous avez 9 francs à consacrer à l'encouragement de cette littérature.

Ph. DALLY.

Berlin ou le Juste Milieu, par Carl STERNHEIM, traduit de l'allemand par *Marc Henry*. — Chez Kra, 6, rue Blanche, Paris (IX^e). — Un vol. de 166 pp. in-18.

Juste milieu est pris ici « dans son sens français », et signifie l'âme de Berlin dans les années d'avant-guerre. On y avait adopté une façon de comprendre la vie qui consistait à produire avec intensité, à vendre beaucoup, à jouir énormément de tous les sens, et à fermer les yeux sur tout ce qui était extérieur à ce système, notamment sur la politique du dedans ou du dehors, confiée au gouvernement et dont il était inutile — et défendu, — de se mêler. L'ouvrier s'enrichissait, se haussait à la grande vie bourgeoise, représentée par une noce fort matérielle ; le bourgeois consolidait sa fortune, la noblesse aussi, qui laissait faire et y gagnait la tranquillité et la garantie de ses privilèges considérés comme le palladium de l'Etat. Les Juifs trouvaient dans cette activité dorée leur élément naturel : tout le monde était heureux. L'art aurait pu, dans ce régime plantureux, trouver des motifs de développement et de gloire : mais il est écrit qu'il n'y aura jamais d'art en Prusse, tout ce qui s'y produit ou qu'on y apporte se transformant aussitôt en force et non en pensée. Ainsi M. Carl STERNHEIM, dont le talent est grand, aurait pu, comme Juvénal, tirer de sa satire sociale de grands effets littéraires : mais il fut perverti par ce besoin d'être un biceps en érection qui affole toujours le Prussien, et applique son activité littéraire à démontrer aux masses des vérités premières et les pousser vers un but : peu importe le but. « Il ne s'agissait donc plus de satire », se vante-t-il lui-même, « mais d'une doctrine et d'un enseignement. » Dommage : car la satire pleine de verve et de pénétration promettait mieux que la propagande n'a tenu. Mais suivons l'évolution berlinoise. Vers 1900, le point culminant de la production était dépassé, et « les dirigeants et le Juste Milieu eurent cette certitude et préparèrent une situation propre à hâter la destruction des stocks accumulés ». Cette situation était la guerre. C'est alors, dit notre auteur, qu'

une voix puissante aurait dû s'élever et... clamer au moins cet avertissement suprême : le dogme marxiste est faux qui prétend que la plus-value de notre travail est le facteur décisif ; c'est la surproduction formidable qu'on exige de nous pour tous les besoins factices auxquels nous ont accoutumés les classes possédantes qui pousse aujourd'hui à la guerre, ultime et criminel moyen d'assurer aux intéressés des possibilités illimitées de consommation.

Et ce fut la guerre, unanimement acceptée :

Prétendre un seul instant, nous informe M. Carl Sternheim, qu'avant 1914 l'ouvrier ou un de ses chefs ait fait un seul geste vers le trône ou plus haut encore pour se désolidariser de cette conception du monde et de la vie est une erreur ou un mensonge que condamne la vérité historique.

Puis la famine, la défaite, le camouflage républicain. Et maintenant? L'Allemagne recommence : les mêmes effets suivront les mêmes causes.

Remercions M. Marc Henry de nous avoir donné, dans une traduction alerte et vivante, ce précieux avertissement.

Ph. DALLY.

Napoléon, par Carl STERNHEIM, traduction de M. *Marc-Henry*. Aux éditions du *Sagittaire*, 6, rue Blanche, Paris.

Prix..... **13 fr. 50**

Sous ce titre unique, les éditions du *Sagittaire* nous donnent trois belles nouvelles du grand écrivain de l'Allemagne moderne qu'est Carl Sternheim. C'est là une œuvre purement et exclusivement germanique, ne contenant rien de français. Des trois personnages qui s'y trouvent présentés, aucun n'est tant soit peu latin. Trois histoires, d'individus vivant dans la classe moyenne de la société, y étant nés, ou s'y étant élevés, ayant les caractères de la bourgeoisie allemande qui n'est d'aucun autre pays. Napoléon est un cuisinier, qui pas un instant n'évoque Vatel, malgré d'évidentes similarités. Ici comme dans les deux autres nouvelles, nous assisterons à l'établissement d'un idéal parfait toujours. La grande idée de Napoléon sera une systématisation de la cuisine l'amenant à l'état d'un *véritable art*, une vie entière où le but atteint apportera, les mauvais jours venus, le calme et une sorte de bonheur. Il y a dans l'histoire de chacun des héros de ce livre un point culminant qui ne peut être dépassé et qui se révèle final. C'est pour Napoléon le moment où il est admis à baiser la main de Valentine. De même pour M^{me} Printz, jeune et jolie bourgeoise berlinoise, celui où à Paris elle entre chez la grande modiste au côté de Vanderbilt, moment éternisé par le chapeau de paille d'Italie, prix de son abandon d'une nuit. Cette dernière nouvelle, sous le titre de *Vanderbilt*, atteint à la perfection.

Méta, qui clôture le livre, est d'un caractère plus complexe, relevant presque de la psychiatrie. C'est l'histoire d'une bonne qui dominera par sa beauté. Il n'y a aucun sentimentalisme dans l'amour qui emplit sa jeunesse. C'est une sorte d'idolâtrie de sa personne qu'elle excite et qu'elle en vient à partager. Et quand son amant est mort tué à la guerre commence une période de folie érotique qui ne s'apaisera que lorsque, se ressaisissant, elle met à sa discrétion ses maîtres en leur révélant leur chair ; et sa vie se termine dans un asile où elle fait revivre de vieilles femmes par la puissance de son souvenir.

La traduction que nous donne de ce livre Marc Henry est en tous points excellente et fidèle.

Michel-J. Arnaud.

Nouvelles Dissociations, par Rémy de Gourmont.
Éditions du *Siècle*, 121, boulevard Saint-Michel, Paris.

Les fervents de Gourmont et tous ceux qui sont épris de littérature seront reconnaissants aux éditions du *Siècle* d'avoir réuni en un volume une série d'articles de Rémy de Gourmont sur des sujets divers parus en plusieurs années dans différentes revues et journaux. Certains dont le sujet nous échappe, parce que hors de l'actualité, n'ont certes qu'un intérêt anecdotique et celui d'appartenir à un grand œuvre ; mais la plupart, sur des sujets plus généraux, révèlent des vues originales du grand esprit que fut Rémy de Gourmont. Ce n'est certes pas là un livre que l'on lira d'une seule traite, mais bien un jour et l'autre. Des pages y demeurent éternellement jeunes pour apporter au lettré et au simple lecteur la joie et le fruit de la conversation avec un maître.

Michel-J. Arnaud.

Eloge du Désordre, par Gérard Bauer.
Hachette, éditeur, 74, boulevard Saint-Germain, Paris.
Prix..... 5 fr.

Un défaut qui plus que tout autre est sympathique et commun aux hommes de tout âge, présenté par un écrivain de talent. C'est pourquoi ce livre ne s'adresse que peu aux femmes, susceptible de les embarrasser, voire même de les irriter, et la place qu'elles y occupent est toute de condescendance, et pour mémoire. C'est là, avant un éloge, une réhabilitation du désordre qui nous est cher.

« Le désordre est pour beaucoup d'êtres une réaction de défense contre l'automatisme et la stérilité des existences trop ordonnées. » Ainsi nous attire-t-il puissamment et nous séduit. A l'objection des inconvénients qu'il peut entraîner avec lui est opposée la joie qu'il nous apporte : prix plus grand de l'objet retrouvé, embellissement par le souvenir de l'objet à jamais perdu. Il n'est même jusqu'à un certain désordre en littérature qui ne soit loué. Et le livre se clôt sur l'évocation des « temples du Désordre » : ce certain bureau de la préfecture de police à Paris et le sanctuaire d'Antoine de Padoue.

Michel-J. Arnaud.

Éloge de l'Ignorance, par Abel Bonnard.
Hachette, éditeur.
Prix..... 3 fr. 50

A l'heure où, suivant les paroles de l'auteur, « l'idée latente de nos contemporains est qu'il y a des fontaines publiques d'instruction où l'on apporte les esprits comme des bouteilles » et où des tendances désespéramment égalitaires aspirent au nivellement de toutes les intelligences pour aboutir à un échantillon d'humanité moyenne standardisée avec tous les défauts de la grande série, la lecture de ce petit livre incite à la méditation.

Notre société ne souffre-t-elle pas de façon aiguë d'une crise de l'instruction ? « Une instruction élémentaire, dit Abel Bonnard, n'est vraiment honnête que si l'on rappelle sans cesse à ceux qu'on en gratifie le caractère à la fois précieux et modique du don qu'ils reçoivent. »... Allez donc faire entendre cela à ceux qui enseignent, comme à ceux qui écoutent ! En voulant prouver aux inférieurs que l'infériorité n'existe pas, on abuse de leur ignorance : l'instruction comprise de la sorte, « c'est d'oser parler de tout : elle n'émancipe pas les esprits, bien au contraire, elle les asservit ». De là résulte ce verbiage sonore et creux, cette prosopopée endormeuse dont se repaissent les auditeurs des réunions publiques.

L'ignorance, elle, au lieu de se payer de mots, repose sur les choses. Elle a pour base l'expérience « qui a ceci de bon qu'elle ne fabrique pas de sots. On ne pourrait en dire autant des livres ! » Les ignorants, ceux qui se contentent de faire ce qu'ont fait leurs pères, sont les meilleurs régulateurs de la société. Point n'est besoin de citer des exemples : un coup d'œil au delà des frontières suffit à montrer ce que peut devenir un peuple quand la tradition disparaît.

Ces quelques aperçus suffiront, je pense, à vous donner envie de lire ce petit livre. Je ne peux cependant passer sous silence le malicieux chapitre sur *l'Ignorance et les Femmes*, qui fera sans doute hausser les épaules à nos modernes Philamintes, mais qu'approuveront certainement *in petto* leurs maris.

Présenter des vérités parfois cruelles sous une forme à la fois ironique et plaisante, c'est là ce qu'Abel Bonnard a réussi de main de maître dans ce délicieux *Eloge de l'Ignorance*.

Armand Mercier.



NEURINASE

Odeur et saveur agréables

A base de Valériane fraîche et de Véronal soluble

(0 gr. 15 par cuillerée à café)

Dose : 1/2 à 4 cuillerées à café diluée en 24 heures

ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE

SÉDATIF - HYPNOTIQUE - ANTISPASMODIQUE

NEURINASE

LE MEILLEUR SOMMEIL AUX PLUS FAIBLES DOSES

Sans accoutumance

Sans effets toxiques, ni pénibles

Laboratoire **A. GÉNÉVRIER**, 2, Rue du Débarcadère - PARIS

R. C. Seine : 57.447.

MÉDICATION RECONSTITUANTE

Tuberculose, Anémie, Neurasthénie, Convalescence, Rachitisme, etc.

HYPOPHOSPHITES du Dr CHURCHILL

Agents les plus actifs pour combattre la déminéralisation, accroître la richesse du terrain et activer les échanges phosphorés. Supérieurs à l'acide phosphorique, glycérophosphates, lécithine, nucléates, etc., **parce que non oxydés.**

SIROPS d'HYPOPHOSPHITES de CHAUX, SOUDE, FER, COMPOSÉ, etc.

DOSE : De 1 à 2 cuillerées à soupe deux fois par jour aux repas, dans un peu d'eau.

PRIX EN FRANCE : 9 FRANCS.

Exiger le Flacon carré, la Signature du Dr CHURCHILL et la Marque de Fabrique de la *Pharmacie SWANN, 12, Rue Castiglione, PARIS.*

LA

VÉRITABLE BANDE



"Ixia"

DISPOSITIF de FIXATION BREVETÉ S.G.D.G.



EST SOUPLE, RÉSISTANTE & LÉGÈRE

DÉPÔT GÉNÉRAL :

A. DEFFINS, (Seul Fabricant) 40, Rue du Faubg Poissonnière, PARIS

Adresse Télégraphique : Deffins - Paris

I.R.C. Seine 217-976

Téléphone : Provence 20-80

LA

VÉRITABLE CEINTURE



"Ixia"

BREVETÉE S.G.D.G.

Sans Ressort *Ni Baleine*

CEINTURE L'ABDOMEN



DÉPÔT GÉNÉRAL :

A. DEFFINS, (Seul Fabricant) 40, Rue du Faubg Poissonnière, PARIS

Adresse Télégraphique : Deffins - Paris

I.R.C. Seine 217-976

Téléphone : Provence 20-80

Le Financier dans la Cité, par Octave Homberg.
Chez B. Grasset.

Un vol..... **12** fr.

M. Octave Homberg a réuni en un volume une série d'articles ou de conférences consacrés aux problèmes financiers du temps présent. Quelques-uns de ces articles viennent de la *Revue des Deux Mondes*. Les conférences ont été prononcées à l'école des hautes études sociales, au comité d'études sociales et politiques ou à l'institut colonial français. C'est dire que l'auteur s'adresse à un auditoire averti et capable d'apprécier l'exposé d'un sujet dont l'intérêt indiscutable n'en reste pas moins très spécial. Pourtant c'est un livre de vulgarisation ; les quelques répétitions que sa composition risque d'entraîner dans cet ouvrage éclaircissent sa présentation. Les médecins et leur entourage trouveront là un livre fait pour eux, documenté, technique, et sans caractère politique tendancieux pour la majorité des lecteurs.

J. Mornet.

La Belle Endormeuse, roman, par Jean de Granvilliers.
Editions J. Tallandier, 75, rue Dareau, Paris.

Un vol..... **10** fr.

La Belle Endormeuse, c'est la Société des Nations. Elle est un foyer d'intrigues que dirige en réalité l'Angleterre. Elle exploite les tendances pacifistes d'un certain nombre de Français qui perdent à son contact le sens des réalités. Et les nationalistes allemands savent habilement en profiter.

Telle est la thèse de M. de Granvilliers : c'est en effet un roman de politique et d'actualité. C'est là qu'il faut chercher — et on le trouve facilement — son intérêt, car le côté romanesque n'est que le calque exact du schéma que nous venons d'indiquer.

Le Français : un jeune homme d'après-guerre, fils d'un directeur de journal à orientation pacifiste. L'Angleterre et en même temps la S. D. N. : une jeune personne fort voyageuse, jolie et séduisante, fille d'un Allemand et d'une Anglaise. L'Allemagne : l'oncle de la jeune fille, industriel cossu et pangermaniste.

Alors : le jeune homme est séduit par la demoiselle ; il épouse ses idées et veut en faire sa femme. Mais les discours de l'oncle le font réfléchir et il renonce à ses projets. A la fin, on se retrouve au Maroc : là, le spectacle des énergies françaises réveille le pacifiste d'un moment et les rapports de l'Anglaise avec les Riffains lui font définitivement changer son fusil d'épaule.

Lecture facile et agréable. Livre attrayant, mais, répétons-le, purement politique.

Jean Mornet.

Bab-el-Oued, par L. Favre.
Chez Crès, 21, rue Hautefeuille.

Roman bien observé et solidement construit.

Les races diverses sont amusantes qui se mêlent jusqu'à se ressembler finalement, dans cette rue — mais peut-on appeler une rue ce *pays* qui a ses frontières, sa physionomie propre, ses habitants : Bab-el-Oued?

Dans ce cadre pittoresque et populaire, la conquête du pain est âpre. Une fille espagnole, forte, saine et laide, s'impose à ce milieu abêti de travail, de soleil et d'alcool, par son intelligence — et surtout son esprit d'à-propos, son sens pratique.

Etude d'esprits simples, primitifs, dans un style coloré, adapté aux personnages. Mais Mme Favre abuse un peu des points de suspension, si commodes d'ailleurs, car ils laissent au lecteur toute liberté d'imaginer le complément d'idée qui lui semblera le plus approprié. Cependant, la répétition en est fatigante.

C'est un détail, et de l'ensemble du livre se dégage une bonne impression.

Mme Favre n'a pas peur d'envisager les choses en face, et elle en tire vigoureusement l'essence triste et comique.

Bab-el-Oued ne laisse pas une empreinte démoralisante, mais une certaine admiration pour la *bête humaine*, qui, jetée avec sa seule santé et son intelligence fruste dans les difficultés de la vie, est arrivée, à force de luttes, à se faire une place et à s'y maintenir.

Guerrier-Lapeyre.

Les Ages de la Vie : **L'Homme**, par Henri Duvernois.
Hachette, éditeur.

Prix..... **5** fr.

M. Henri Duvernois, fin psychologue autant que moraliste spirituel, était tout désigné pour traiter avec élégance et discrétion de ce troisième âge de la vie, après que Mme Gérard d'Houville et François Mauriac nous en eurent conté les premières étapes dans *l'Enfant* et *le Jeune Homme*.

Le chemin, montant jusqu'alors, s'aplanit : c'est le sommet de la courbe... un léger fléchissement, et la descente s'amorce, plus ou moins rapide, vers la vieillesse. Age critique, où l'on se croit encore si près de la jeunesse et où se perçoit cependant par instants, sensation nouvelle, la marche inéluctable vers le déclin. Aussi bien Henri Duvernois a-t-il intitulé *Glas* le premier chapitre de son livre. Non point qu'il ait voulu prêcher le renoncement à ceux qui ont doublé le cap de la quarantaine, mais parce qu'il sied, à cet âge, de regarder les événements avec sérénité, tant il est vrai que « la seule supériorité de l'*homme* consiste à profiter de son expérience pour accueillir d'une âme égale la bonne et la mauvaise fortune ».

Se méfier d'une jeunesse prolongée au delà des limites raisonnables et d'une sénilité trop précoce, savoir en un mot *être un homme*, voilà ce que nous apprendrons à la lecture du livre plein d'une philosophie souriante que nous offre Henri Duvernois.

A. M.

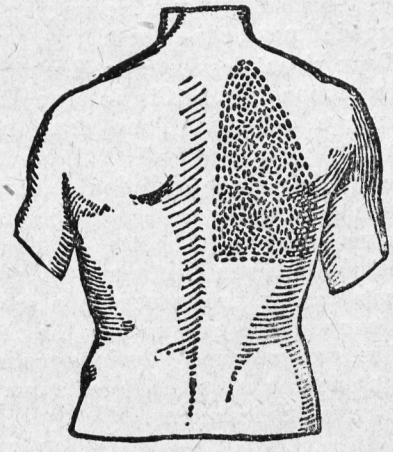
La volupté, voilà l'ennemie ! roman, par Heilbron.
Chez Ferenczi.

Prix..... **5** fr.

Pierre Trélat est un grand coureur de jupons qui finit dans le tabès. Son fils de bonne heure commence à

Dans la Pneumonie Lobaire, s'efforcer

— de diminuer la douleur
— de combattre la toxémie
— de soutenir le coeur



DE la pneumonie lobaire, Osler dit: "En utilisant la chaleur, on supprime la douleur, mais jusqu'à ce que nous possédions un spécifique pour neutraliser les toxines de la maladie, nous devons favoriser l'élimination de ces poisons organiques....." Troisièmement, la question la plus importante est de supporter le coeur et par conséquent de favoriser la circulation.

En employant l'Antiphlogistine on obtient scientifiquement ces résultats.

Appliquée chaude et en couches épaisses sur toute la paroi thoracique, elle augmente la circulation superficielle, stimule les réflexes cutanés et provoque la contraction des vaisseaux sanguins d'une manière permanente.

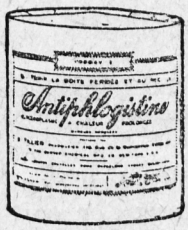
Le coeur fatigué est soulagé de la pression sanguine excessive; la douleur et la dyspnée diminuent, l'élimination des toxines augmente et la température décline.

The Denver Chemical Mfg. Company,
New York, U. S. A.

Laboratoires: Paris, Londres, Sydney, Berlin, Buenos-Ayres, Barcelone, Montréal, Mexico City, Florence.

Antiphlogistine
TRADE MARK

"Favorise l'Osmose"



L'ANTIPHLOGISTINE est un produit de fabrication française, préparé sous le contrôle d'un pharmacien français et vendu en France, seulement par les pharmaciens.

LABORATOIRES ANTIPHLOGISTINE

116, Rue de la Convention, PARIS (XV^e^)

The Denver Chemical Mfg. C°, New-York, U. S. A.

faire la noce, après avoir commis dans la maison de commerce de ses aïeux quelques tripotages malhonnêtes. Ce sont deux victimes de la volupté.

A côté d'eux vivent les Lefranc. Le père, médecin, est bon époux et bon père. Le fils, interne des hôpitaux, fait un mariage d'amour. Tous deux ne sont pas esclaves de la volupté.

Tel est le squelette de ce livre dont le titre ne trompe pas. « Prends la volupté par la peau, comme elle nous prend si souvent, et traîne cette drôlesse au grand jour. » C'est le but que l'auteur s'est proposé. Son œuvre a peut-être souffert un peu de la schématisation forcée que le moraliste s'est imposée. Il a cherché à fuir les reproches, par quelques allusions réalistes qui font que beaucoup penseront que ce livre de morale ne peut être mis entre toutes les mains.

J. MORNET.

Mon ami Soumaré, laptot, par Lucie COUSTURIER. Chez Rieder.

Un vol., prix..... **8 fr.**

Mme Lucie Cousturier continue le récit de son voyage au Niger et en Guinée dans ce deuxième volume de son ouvrage *Mes inconnus chez eux*. Elle nous donne la suite de son carnet de route où ses étapes successives sont régulièrement rapportées. Mme Cousturier aime les noirs et elle a pensé leur témoigner sa sympathie en se faisant porter de village en village par des gaillards vigoureux qui, malgré le soleil, se hâtent chaque jour de la conduire à la station suivante. La voyageuse est peintre, mais elle est aussi philosophe : et elle nous fait part, chemin faisant, de ses réflexions où son amour des nègres se mêle à l'antipathie qu'elle éprouve pour notre civilisation et plus particulièrement pour les administrateurs coloniaux, les religieux ou les officiers. Nous avons déjà entendu cela quelque part...

J. MORNET.

Les Martyrs de la République : la Guerre des Ames, roman contemporain, par Marius-Ary LEBLOND. — Chez Ferenczi.

MM. Marius-Ary Leblond, qui eurent il y a déjà quelques années le prix Goncourt à l'unanimité, préparent une pièce sur les médecins. C'est un sujet qu'ils connaissent bien, étant fils et neveux de médecins et en ayant connu intimement un très grand nombre. On ne s'étonnera donc pas que le héros principal de leur prochain roman, *les Martyrs de la République*, soit un docteur : le docteur Croisec, nom qui restera dans la littérature, car c'est l'œuvre la plus importante des Leblond, et il est visible qu'ils ont soigné avec une prédilection particulière ce type de tous les dévouements. Nombre d'idées sur la carrière médicale sont exprimées dans ce roman qui, se passant à Quimper, n'a pas manqué de célébrer Laënnec. Ce roman est un grand drame politique, traité avec une haute impartialité historique.

José MÉLILA.

LE CENTENAIRE DE LA LIBRAIRIE HACHETTE

La librairie Hachette a donné le mardi 20 décembre une soirée de théâtre et de musique, au Trocadéro, en l'honneur du centenaire de sa fondation.

C'est dans une petite boutique de la rue Mazarin, avant le percement du boulevard Saint-Michel, que se vendaient les quelques livres de la très pauvre *librairie Brédif*.

Grâce à l'effort persévérant de Louis Hachette s'est formée, après quelques pénibles débuts, une des plus grandes maisons d'édition française, qui eut l'année dernière la formidable production de vingt-deux millions de volumes, cent cinquante-quatre par minute.

Le contraste est frappant entre l'idée que l'on peut se faire du petit atelier de début, dont les *Catilinaires* et quelques autres volumes d'assortiment étaient toute la gloire, et les usines d'aujourd'hui qui emploient 6.620 ouvriers et 450 machines pour le plus grand bien de la vulgarisation et de la propagation de l'idée française.

G. N.

LIVRES NOUVEAUX

Nous donnons ci-dessous — chaque mois — la liste des ouvrages littéraires que nous recevons. Ils seront analysés ultérieurement par l'un de nos collaborateurs.

LITTÉRATURE

PAUL VALÉRY ET LA POÉSIE PURE, par Fr. Porché (aux éditions M. Lesage, 24, place Dauphine, Paris).

ROMANS

VIES DE FEMMES, par G. Lambroso (chez Payot, 106, boulevard Saint-Germain, Paris).

LA PORTE DU SAUVEUR, par Burnet (chez Rieder, 7, place Saint-Sulpice, Paris).

LA MORT DIFFICILE, par René Crevel (éditions Kra, 6, rue Blanche, Paris).

ELOGE DU SNOBISME, par M. Boulenger (chez Hachette, 79, boulevard Saint-Germain, Paris).

LE VOLEUR D'ENFANTS, par J. Supervielle (*N. R. f.*, 3, rue de Grenelle, Paris).

DANS LA PEAU D'ANNETTE, par J. Massoulier (*N. R. f.*).

LES CHAMBRES DU PLAISIR, par E. Marsan (*N. R. f.*).

ASQUITH, autobiographie (chez Rieder).

DIVERS

POUR ÊTRE BELLE (chez Hachette ; collection Laffitte).

POUR DEVENIR EXPORTATEUR, par Paul Métadier et J. Monteilhet, préface de M. Clémentel (chez Hachette).

LE CHRYSANTHÈME, par J. Lochot (librairie agricole de la Maison rustique, 26, rue Jacob, Paris, VIe).

COMMENT RÉDIGER UN BAIL A FERME PAYABLE EN DENRÉES, par A. Pavie (librairie agricole de la Maison rustique). Franco, 3 fr. 50.

LES **GOUTTES FLUXINES**
BONTHOUX



constituent le Spécifique
des Maladies Veineuses
& des troubles congestifs de la fonction ovarienne
Chaque goutte.....
...contient trois énergies...

INTRAIT DE MARRON D'INDE — VASO-CONSTRICTEUR VEINEUX

NOIX VOMIQUE — TONIQUE DE LA PAROI VASCULAIRE

ALCOOLATURE D'ANÉMONE — SÉDATIF UTÉRIN

Echantillon & littérature: Laboratoires de la Fluxine, Villefranche (Rhône).

Economies très importantes en se faisant habiller sur mesures

AUX FABRIQUES RÉUNIES A ELBEUF (S.I.)

USINE à ELBEUF (S.I.)

FONDÉE en 1852



Nous n'avons pas de concurrents !!!

Parce que
Nous vous habillerons tous impeccablement
que vous soyez : Grands, Maigres
Gros ou Petits
même Difformes
tous aussi facilement sans vous déranger, sans vous voir
grâce à notre MANNEQUIN EXTENSIBLE breveté.

CATALOGUE D'HIVER avec échantillons sur demande GRATIS & FRANCO

REVUE DES REVUES

Par Ph. DALLY.

Mercure de France, 15 Novembre 1926 (26, Rue de Condé, Paris VI, 4 fr.).

Une des caractéristiques du talent de M. Gabriel BRUNET, dont j'ai souvent ici l'occasion de signaler les articles critiques, est l'amour des lettres et de tout ce qui se rattache aux jeux de la pensée, joint à la sympathie avec laquelle il aborde ses sujets. Il a tant de joie à faire son métier de juge, à examiner les beaux crimes qu'il tient sous sa férule (une rose sans épines), que non seulement il pardonne tout à l'accusé, mais encore le remercie avec enthousiasme de lui avoir donné cette volupté d'écrire un jugement. Ainsi les pages qu'il consacre à *Verhaeren, Poète dyonisien*, pourraient être analysées ici sous ce titre : *Gabriel Brunet, Critique dyonisien*. Toutefois ce Bacchus ne perd pas pied, dans sa fière ivresse : ce juge reste clairvoyant ; et nous pouvons nous conjouir de ses sages paroles, profiter des lucides attendus, de l'ingénieux dispositif de ses jugements. Essayons.

Verhaeren vivait dans « cette aurore du xx^e^ siècle... où l'humanité, pourvue de moyens matériels dont la puissance dépassait ses rêves, créait avec ardeur une profusion de richesse... Engagé dans la bizarre aventure d'une ère mécanique hérissée de rude et douloureux effort, il était naturel que la vie soufflât à l'oreille de quelque poète le désir de parer toute cette activité d'une magie supérieure. » Voilà la place littéraire de Verhaeren fixée. Quant au « jugement de valeur », il nous faut faire appel aux vieux mots de *qualités* et de *défauts*. Ces mots sont sans signification éternelle quand on parle de poésie, ou plutôt changent continuellement de sens : mais « la sagesse est de les employer tout de même avec l'espoir que, dans maintes circonstances particulières, ils pourront servir à traduire à peu près ce que nous pensons et sentons ».

Le grand défaut de Verhaeren est la rudesse chaotique de sa forme ; mais M. Gabriel Brunet, dès qu'il l'a constatée, l'absout pour cette raison que, « pour chanter la pulsation haletante et rauque des machines, il faut des formes d'art autres que celles qui confiaient aux brises et aux forêts les grâces légères de l'aérienne Amaryllis ».

D'ailleurs, voici des « qualités » qui compensent cela : le mouvement, l'essor fougueux ; la représentation, par « des musiques... calquées sur ce qu'il y a de heurté, de rude et de puissant dans le monde moderne du travail », de ce monde usinier où nous vivons ; un certain don de vision, mêlé avec celui scientifique de la précision, qui entraîne « la coexistence d'immenses évocations floues et d'objets particuliers aux arêtes coupantes » ; l'art de pousser jusqu'au tourment les lumières et les couleurs ; la préférence pour le multiple et le démesuré, le sens de l'énorme. Et cela nous amène à la catégorie dyonisienne dans laquelle « une sorte d'attrait cruel pour la luxuriance tragique de la vie... l'étrange joie jaillie de l'ivresse même de souffrir... une communion farouche avec l'univers », rangeraient le poète.

Ce nom de dyonisien, M. Gabriel Brunet ne nous dit pas précisément ce que c'est : le mot se dérobe à la définition. Il est employé ici au sens où Nietzsche l'a adopté, notamment dans *l'Origine de la Tragédie*, bien que Nietzsche ait, plus tard, eu lui-même plusieurs autres manières d'être dyonisien et d'en parler (p. 45). Peut-être son opposé serait-il apollinien. En tous cas, il ne faut pas le confondre avec un panthéisme qui est aussi dans Verhaeren ; il croyait « que toutes choses de la nature étaient au même titre que lui de merveilleux fragments du monde, où bouillonne la même vie universelle : le bois, le mont, le sol, le vent, l'air et le ciel », qui lui sont devenus « fraternels ». Mais là n'est pas l'essence de Verhaeren, qu'enfin M. Gabriel Brunet nous résume ainsi :

> Epopée dyonisienne de la vie moderne, telle pourrait se définir l'œuvre de Verhaeren si l'on entend par là que la vision démesurée de la nature et de l'humanité, sans laquelle il n'est point d'épopée, jaillit de la perception de cette vie sous l'aspect d'un excédent de force exaltée d'elle-même.

Toutefois, il faut admettre chez ce « poète du paroxysme » un mélange d' « éléments bourgeois » (que j'appellerais flamands), et qui nous donnent ce curieux agglomérat de « l'exubérance d'un Rubens avec une âpreté de torture à la Ribeira », comme dit très bien M. Gabriel Brunet. Il me permettra d'associer à ces deux équivalents picturaux la casserole chère à Jordaens.

Je signale aussi : aux jeunes gens, la *Confession d'un Quinquagénaire* de M. Carlos FISCHER : elle leur donnera des idées sur leur avenir, car même les jeunes gens ont un avenir ; aux curieux de complications et de roueries inutiles, *La Conférence d'Algésiras d'après des Documents allemands*, racontée par M. Emile LALOY ; aux flaubertistes, l'étude, étoffée comme un beau velours, qu'écrit M. René DUMESNIL *En relisant l'Education sentimentale*.

*
* *

Le Bulletin de la Vie artistique, 1^er^ Décembre 1926 (83, Faubourg Saint-Honoré, Paris VIII, 1 fr. 75).

M. René Jean a fait la préface du *Catalogue* du Salon d'Automne, cette année, et il y réclame une place (au Salon) pour les praticiens, au même rang que les sculpteurs qu'ils aident. Vieille querelle. Je ne sais plus qui, en entendant nommer, à propos d'une statuette d'ivoire et d'acier de Dampt, plusieurs artisans qui y avaient collaboré, fondeur, ciseleur, encadreur, réclamait aussi le nom de l'éléphant. Rubens, Velasquez, Michel-Ange, tant d'autres,

sans compter Rodin et Renoir, ici cités, se faisaient généreusement aider. M. T., qui la signale, s'associe à la suggestion de M. René Jean et déclare, au nom de la « justice », que « l'exécutant obscur qui travaille dans l'ombre du créateur doit être mentionné désormais » : ce qui est encore un signe de cette apothéose hyperdulique du travail manuel et de cette haine ouvrière des œuvres de l'esprit, deux des plus belles beautés de notre temps.

Les Peintres allemands, dont se préoccupe M. A. M., sont nombreux : chacun de ceux qu'on interroge sur les confrères en nomme tout de suite une bonne douzaine tous pleins de talent. Nous allons en voir bientôt une exposition, n'en doutez pas : vous pourrez donc juger.

*
* *

Vient de Paraître, Novembre 1926 (21, Rue Hautefeuille, Paris VI, 4 fr.).

Cette revue, qui a peut-être tort de ne pas se limiter aux lettres, et, ce faisant, de ne pas donner le compte rendu des revues, qui sont une des parties les plus actives des lettres, a sur plusieurs congénères l'avantage d'être tout à fait documentaire, et de donner, assez impartialement, des nouvelles de tout ce qui se passe dans les régions littéraires. Les petites analyses qui annoncent les livres du mois sont exactement ce qu'il faut pour avoir une idée de l'ouvrage analysé, en parler, ou s'en taire, ou pour rédiger son bulletin de commande au libraire. Il y a même sur les lettres étrangères quelques documents intéressants, bien que beaucoup plus fragmentaires. M. Jean-Jacques BROUSSON est chargé du premier Paris : il a un talent un peu pisse-vinaigre qui ne plaît pas toujours, et où l'on sent des directions d'intention, et aussi des intentions de direction, un peu agaçantes. Mais l'article d'aujourd'hui est mieux réussi : chose curieuse, Anatole France n'y est point nommé.

Il y est question de *La féconde Impuissance de Jean-Jacques*, à propos d'un livre récent de M. Paul Margueritte, « une étude dont certaines pages sont excellentes, celles cueillies dans *Les Confessions ;* le reste — la couture, — malgré la profusion des points d'exclamation et des majuscules, ne sort pas de ce que l'on peut appeler la « littérature électorale ». M. Paul Margueritte appelle (paraît-il) Jean-Jacques Rousseau « notre père à tous ». C'est la conclusion à laquelle va aboutir également M. Jean-Jacques Brousson : mais d'abord il insiste sur l'impuissance physique du citoyen de Genève, singulièrement sur la question de savoir s'il a, ou non, fait à Thérèse Le Vasseur ces enfants qu'il se vante d'avoir abandonnés. Non, dit M. Jean-Jacques Brousson : il en était incapable ; dévié dès sa jeunesse vers des formes vaines de l'amour, ou vers un stérile masochisme, il ratait toutes les femmes qu'il appétait ou qui se jetaient dans ses bras. « Jean-Jacques est un inassouvi, un névrosé. Il a mis dans son écritoire, dans ses livres, ce qu'il n'a pu mettre dans un lit : la chaleur, la fécondité, la vie... » Mais :

Jamais on ne vit une stérilité si éclatante et si féconde. Il a enfanté l'incorruptible Robespierre et la guillotine, et Werther, et René et sa Sylphide, et Napoléon, et Lamartine et son Elvire, et Lamennais, et Lacordaire, et Berlioz, et Delacroix, et Musset, et George Sand, et Verlaine, et Rimbaud, et Cézanne, et Debussy, et... Ajoutez ici, de Loti à Gide, les noms que vous voudrez.

Avec cette filiation, vous et moi nous sommes les enfants de cet impuissant.

*
* *

Europe, 15 Novembre 1926 (7, Place Saint-Sulpice, Paris VI, 5 fr.).

Voici une *Introduction à une Esquisse des Littératures nordiques* contemporaines. M. Georges SAUTREAU, qui nous la présente, préfère ce terme à celui de scandinave, parce qu'il envisage en même temps la Finlande et l'Islande. Danois, Suédois, Norvégiens, Finnois et Islandais étaient de tout temps séparés et ennemis, jusqu'à ce que des « circonstances politiques, guerres, alliances, mariages, successions, survenues au cours du XIV^e^ siècle », aient abouti en 1397 à la réunion de tous ces pays sous un souverain unique, qui était une souveraine, Marguerite de Danemark. Cette union fut instable : le Danemark et la Norvège, bientôt, restèrent seuls ; la Finlande, sous la domination suédoise, puis russe, garda son autonomie, maintenant consacrée par son indépendance ; la Suède se mêla fort aux destinées de l'Europe.

Pas de Renaissance dans ces pays lointains, pas d'humanisme : ils furent touchés par la Réforme avant de l'être par la culture gréco-latine. Mais, au XVIII^e^ siècle, le classicisme français produisit là quelques effets superficiels. Au contraire, le romantisme allemand y trouva bientôt un terrain heureux : il s'accompagna d'une rénovation, surtout en Norvège, du sentiment national. La vieille langue, le néo-norvégien, remplaça vite le dano-norvégien, « langue d'Etat ». A l'heure actuelle, les rivalités linguistiques ne sont pas finies, et chaque écrivain, « qu'il ait adopté la langue d'Etat ou la langue de pays, ou l'un des nombreux dialectes provinciaux, possède sa langue et son orthographe personnelles ». De même, la Finlande a gardé le suédois comme langue sociale et administrative, le finnois que parle le peuple a pris rang de langue littéraire. De même, en Islande, à côté du danois officiel, florit une littérature en islandais.

En réalité, nous sommes en présence de cinq nations et d'autant de langues, avec cette complication que la Norvège emploie parallèlement le dano-norvégien, le néo-norvégien et les dialectes ; l'Islande, le danois et l'islandais ; la Finlande, le suédois et le finnois.

Et de peuple à peuple, de langue à dialecte, on ne se comprend pas.

Après cet utile exposé linguistique, M. Georges Sautreau fait le tableau des origines, en citant des noms que je crois peu connus en France, où à vrai dire nous sommes assez ignorants, puis arrive à celui, glorieux, de Bjorns-

tierne Bjornson. Sous l'influence de Georg Brandès, la littérature était devenue morale, « à thèse... avec ces trois points de doctrine, la science, la réalité, la forme ». Quand on eut assez de moraliser, on fit de la psychologie: Strindberg, Ibsen, mais toujours sous la prépondérance réaliste du roman et du drame.

Tout à coup, dans cette atmosphère de pessimisme et de dureté, apparut la légende et le lyrisme, sous le signe de Selma Lagerlof. C'est la tendance actuelle des littératures nordiques, favorisée par les inspirations que les auteurs, attachés à une belle forme et à une solide charpente constructive, tirent de la nature tragique et féconde de ces péninsules boréales: forêts, glaciers, fjords, neiges, pâturages, vaisseaux, solitudes.

***

La Nouvelle Revue française, 1er Décembre 1926 (3, Rue de Grenelle, Paris VI, 5 fr.).

M. Bernard GROETHUYSEN (s'il existe) donne une *Introduction à la Vie bourgeoise* où il essaye une définition de cette épithète, d'autant plus vague que personne ne consent à s'en parer. Il serait excessif de dire que cette étude tarabiscotée rend la question plus claire. A grand renfort de citations de Pascal, de Bossuet et de Nicole, notre commentateur fait ce qu'il peut pour éviter son sujet, et nous présente cette réussite d'écrire douze pages pour ne rien dire de ce qu'il a annoncé. Ce n'est qu'à la dernière ligne qu'il est un peu repris par la réalité:

Puissiez-vous trouver, cher ami (dit-il à son correspondant supposé), quelque intérêt à mes récits.

C'est ce que je souhaite moi-même au lecteur.

Le reste de ce fascicule est rempli par le *Voyage au Congo* de M. André Gide, mélange d'adroite description et de notations documentaires, avec un peu de polémique coloniale, et par la fin du *Journal de Salavin*, lequel Salavin devient fou.

J'avais prédit le suicide de Salavin : mais voilà qu'il est devenu fou, à force de chercher la sainteté, de se trouver des fautes, de se vouloir indigne et pécheur. Il va trouver des prêtres, dont il attend des punitions sévères, comme d'aller à pied à Jérusalem, ou de se donner la discipline avec rigueur : il récolte trois *Pater* et trois *Ave*, et, furieux contre l'indulgence catholique, se précipite chez un pasteur qui fait sa psychanalyse, mais ne le punit pas davantage. Plus saint que le saint Evêque de Tours, il rencontre un camarade congelé et lui donne tout son pardessus : il prend en échange une congestion pulmonaire, va à l'hôpital, toujours avec son bagage de scrupules et d'auto-accusations, et c'est là qu'il a la vision, curieusement réalisée, d'un personnage, son double, né comme lui pour être damné, ou pardonné, car l'un d'eux est Dieu, l'autre est Satan, et Dieu-Salavin pardonne à Salavin-Satan. Tout cela, dont Dostoievski est cependant responsable, est exactement dans le talent humain et soigneux de M. Georges Duhamel, dont ce sera l'un des plus beaux livres.

***

Reçus :

Correspondance d'Orient, Novembre 1926 (3, Rue Laffitte, Paris IX, 5 fr.).

Les Bases d'une Politique française en Orient, par M. SAINT-BRICE.

***

Bulletin technique du Bureau Veritas, Novembre 1926 (31, Rue Henri-Rochefort, Paris XVII, 5 fr.).

Intéressant compte rendu du *Concours de Bateaux de Pêche à Moteur de la Rochelle*. Etude sur *Les Canots automobiles à grande vitesse*. Et toujours ces intéressants graphiques des cours des principales marchandises universelles qui sont les unes en hausse, les autres en baisse : désordre !

***

La Vie, 15 Novembre 1926 (10, Rue du Cardinal-Lemoine, Paris V, 1 fr.).

Le Livret sanitaire individuel, par le docteur Georges BOYÉ. Un curieux conte congolais, un peu teinté de Conrad : *La Chanson des Hommes morts*, par M. Julien MAIGRET.

***

L'Europe nouvelle, 13 Novembre 1926 (53, Rue de Châteaudun, Paris IX, 3 fr.).

D'une étude de M. Walter T. LAYTON sur *La Production mondiale et le Commerce international*, il résulte que la population du monde s'est accrue, depuis 1913, de 100 à 105, et la production de 106 à 117 — ce qui va bien contrister Malthus. Mais le développement de l'Europe (même sans la Russie) est très inférieur, comme population, production ou commerce, à celui de l'Amérique du Nord.

***

Bref, 9 Décembre 1926 (9, Rue Louis-le-Grand, Paris II).

Quelques anecdotes amusantes et beaucoup de billets à prix réduits pour l'Odéon.

***

Politica, Octobre 1926 (10, Rue Chardin, Paris XVI, 2 fr.).

M. André CROZET donne des renseignements intéressants sur *Le Sucre*. C'est Olivier de Serres qui l'a trouvé dans la betterave ; mais c'est sous le Blocus continental que se développa l'industrie sucrière, qui résista même à la réapparition, en 1815, du sucre de canne. Actuellement la betterave gagne peu à peu sur la canne ; mais la consommation se développe d'autant : 22 millions de tonnes en 1925 contre 18 avant la guerre. Les Français mangent, par tête, 19 kilos de sucre, les Anglais 40 et les Américains 50. Nous importons, année moyenne, 200.000 tonnes de sucre, et nos colonies, dont quelques-unes sont admirablement placées pour cela, ne suffisent pas à combler le déficit.

Quant aux prix, ils sont le résultat d'un complexe économique où interviennent les betteraviers, les coloniaux, les sucriers, les distillateurs et sans doute aussi les spéculateurs. Le conflit est si ardent que l'on songe à faire fixer les prix par des commissions d'arbitrage, et au besoin par un juge.

Un excellent exposé de *La Question des Dettes russes*, par M. H. M., renseignera ceux de nos abonnés qui ont encore des valeurs tzaristes.

Id., Novembre 1926.

M. Albert Thomas est un socialiste saint-simonien plutôt qu'un marxiste : c'est-à-dire qu'il veut organiser les efforts individuels, sous le strict contrôle de l'Etat, en vue d'un rendement supérieur, plutôt que d'appliquer d'en haut un système préconçu, sans compte tenu des réalités. M. Paul RIVES donne l'analyse des idées du président du Bureau international du Travail, où il nous prépare, paraît-il, un monde parfait. Peut-être pourrait-on l'envoyer en Angleterre, où il résoudrait *Le Conflit minier*, dont CASTOR fait une étude inté-

ESTOMAC — INTESTIN

GASTRITE

"Gastro Sodine"

ENTÉRITE

ODINOT, Phien — PARIS, 21, Rue Violet

TROIS FORMULES — TROIS PRESCRIPTIONS

1°" GASTRO-SODINE" Bicarb. 2 - Phosph. 1 - Sulfate de Soude 0,50
2°" GASTRO-SODINE" Formule S - Sulf. 2 - Phosph. 1 - Bicarb. de Soude 0,50
3°" GASTRO-SODINE" Formule B - Bic. 2 - Phosph. 1 - Sulf. de Soude 0,50 - Brom. de Sodium 0,25

} par C. à S.

Une cuiller à café tous les matins à jeun, dans un verre d'eau, de préférence chaude.

THÉRAPEUTIQUE DE LA SYPHILIS

Le Traitement Arsenical
SOUS-CUTANÉ
VÉRITABLEMENT INDOLORE
est réalisé par

L'ACÉTYLARSAN

COMPOSÉ ACTIF & SÛR

Littérature & Echantillons : LABORATOIRE DES PRODUITS
USINES DU RHÔNE
21, Rue Jean Goujon, PARIS

R. C. SEINE 104.300

ressante. Elle ne fait honneur ni aux propriétaires anglais, qui essayent de prolonger une situation bénéficiaire pour eux, sans aucun effort pour aménager leurs mines plus raisonnablement, ni aux mineurs, qui ont profité d'une prospérité aujourd'hui périmée et n'ont qu'une idée, continuer les hauts salaires et les heures brèves de travail. Le véritable intérêt n'est pas ces égoïsmes, mais cet essai d'étatisation des mines que voulaient réaliser les dirigeants des Trade Unions, inspirés et financés par ceux de Moscou, à la faveur de ce conflit social.

*
* *

Journal des Voyages, 25 Novembre 1926 (13-17, Rue du Montparnasse, Paris XIV, 0 fr. 85).

Le Funiculaire aérien de la Zugspitze mène les alpinistes podagres, en un quart d'heure, de 1.224 mètres à 2.805 mètres. Notre funiculaire de l'aiguille du Midi va à 3.559 mètres, à 50 mètres au-dessous de l'aiguille du Midi ; il est vrai qu'il ne marche pas, mais cela viendra. Suit un résumé intéressant des premières explorations du Mékong, et de la belle carrière de marin et de voyageur de Doudart de Lagrée.

*
* *

Les Nouvelles littéraires, hebdomadaire (13-17, Rue du Montparnasse, Paris VI, 0 fr. 60).

Tous nos lecteurs suivent ce journal consacré aux lettres : je ne crois pas qu'il ait en aucun pays son équivalent. Si vous le trouvez parfois inégal à lui-même, accusez-en l'infirmité humaine : prenez le bon, comme les critiques de M. Edmond JALOUX, les Entretiens de M. Frédéric Lefèvre, et laissez le pire.

*
* *

La Revue bleue, 4 Décembre 1926 (286, Boulevard Saint-Germain, Paris VII, 2 fr.).

M. LÉPINE, qui a le droit d'avoir des idées sur *La Réforme administrative*, les donne ici : elles sont révolutionnaires par leur ampleur et conservatrices dans leur essence. Très instructive étude de M. DUMONT-WILDEN sur *La Politique étrangère ; l'Evolution de l'Empire britannique :* on y verra avec quelle souplesse le système anglais se modifie jusqu'à organiser son propre suicide.

*
* *

Le Divan, Novembre 1926 (27, Rue Bonaparte, Paris VI, 2 fr.).

Peu de pages, mais de choix : de jolis *Silences* de M. Eugène MARSAN, évoquant des élégances du temps des valses lentes, où l'on disait à sa danseuse des choses éternelles ; des *Epigrammes* truculents de FAGUS, qui me fait toujours penser à un cuisinier (divin) chargé de faire bouillir le lait des Muses, et qui le laisse échapper par trop de chaleur et d'abondance. Enfin, par M. H. M., une réhabilitation de Romain Colomb, le cousin et exécuteur testamentaire de Stendhal, qui est loin de mériter les mépris dont on l'accable trop souvent.

*
* *

La Revue hebdomadaire, 6 Novembre 1926 (8, Rue Garancière, Paris VI, 2 fr. 50).

M. le colonel ROMAIN étudie *La Lutte contre la Grève générale en Angleterre :* il admire beaucoup les moyens et le succès de l'organisation anticommuniste, ou antirévolutionnaire, et donne (en exemple) tous les détails. Suite de *L'Orgueilleuse* de Suzanne MARTINON et fin de *Montclar* de M. Guy DE POURTALÈS.

*
* *

L'Amour de l'Art, Novembre 1926 (110, Boulevard Saint-Germain, Paris VI, 7 fr. 50).

On a coupé en morceaux deux beaux tableaux de Lautrec, pour les rendre plus commodes à accrocher dans nos petits appartements, dit l'un, pour les « épurer », dit l'autre : voici l'état d'âme de nos modernes Procustes, pour justifier le traitement infligé au pauvre Lautrec :

La matière picturale charrie ici bien des impuretés. L'éclairage est douteux. Le trait, d'abord fougueusement lancé comme à la conquête du monde intérieur, a tôt fait de se rendre à la contrainte des choses : il s'embarrasse dans les types, les types s'égarent dans le sujet, d'où une sorte de stylisation à la japonaise qui n'est plus de notre temps. Et puis il traîne là-dedans un relent, d'anecdote dont nous apprécions, certes, l'intérêt historique et la distinction, mais qui, à la longue, ne laisse pas que d'être un peu fatigant. Dès lors, pourquoi ne pas dégager l'essentiel et mettre au rébut les abats ? Nous espérons continuer cette tâche d'épuration nécessaire avec les Cézanne, dont la plupart, malheureusement, ne nous appartiennent pas...

Et M. Georges DUTHUIT de s'indigner sur ces *Deux Lautrecs mutilés :* à juste titre.

Soutine est présenté par M. Waldemar GEORGE : c'était un anormal, qui mit de la folie dans ses toiles avant de la révéler dans sa pauvre vie : avec lui nous approchons de ces dessins de fous (perfection technique mise à part) qui sont le seul domaine inexploré par les chercheurs de génies. M. Waldemar George souligne, dans un autre article (*Lurçat et les Appels de l'Orient*), ce que doit ce peintre trop habile à ses récents voyages méditerranéens : beaucoup. Enfin (toujours du même Waldemar George) un bon article sur le *Salon d'Automne* en résume les tendances, qui ne sont divergentes qu'en apparence.

LES FILMS

Par LIONEL LANDRY.

La Proie du Vent.

Du livre du docteur Mercier — bien connu de tous les lecteurs de la *Gazette* — *l'Aventure amoureuse de Pierre Vignal*, M. René Clair a tiré ce film, qui vient d'être présenté avec grand succès. Je mentionne cette origine, que mon devoir est maintenant d'oublier pour parler du film en lui-même.

Considéré purement comme scénario de film, celui-ci est dramatique, émeut et intrigue le lecteur — avec cet inconvénient peut-être que l'émotion est handicapée par la curiosité : on est plus préoccupé de savoir laquelle des deux femmes ment que de sympathiser avec leurs sentiments. D'autre part, la curiosité ainsi surexcitée se trouve satisfaite assez longtemps avant la fin du film : d'où brusque détente, changement d'attitude mentale ; c'est pour ainsi dire un nouveau film qui commence et qui est ou trop court ou trop long. Peut-être la fin gagnerait-elle à être resserrée.

L'interprétation est excellente, comparable à celle des meilleurs films américains. Mme Sandra Milowanoff joue fort bien un rôle très difficile à établir dans la note juste. Miss Lilian Hall Davis a beaucoup de charme, de grâce et de simplicité. M. Vanel est très bon dans un personnage qui est loin d'épuiser les possibilités de son talent, et M. Gérald a campé de manière fort amusante une silhouette de médecin allemand.

M. René Clair a compris et réalisé avec une extrême intelligence une donnée qui n'est peut-être pas absolument conforme à l'idéal qu'il se fait d'un scénario cinématique. La *faculté maîtresse* de ce jeune cinéaste est l'intelligence. Parfois elle l'a desservi : ici, au contraire, elle lui a suggéré une série de réalisations heureuses, pleines d'esprit, de mouvement, et de nature à bien porter sur le public. Tout le côté *documentaire* du film — les vues prises de l'avion, par exemple — est réussi ; il y a de la poésie dans les paysages ; la course

TRAITEMENT IODÉ DE LA TUBERCULOSE A ÉVOLUTION LENTE ET A LÉSION LIMITÉE

TRIRADOL

Association d'iode organique, menthol, camphre et éléments radio-actifs, pour injections intra-musculaires

Dose : Une ampoule de 1 cm³ ou 4 à 6 capsules par jour, pendant un mois *(faire plusieurs séries après des périodes de repos)*

Laboratoires G. FERMÉ, 55, boulevard de Strasbourg, PARIS (X^e^). Ad. tél. Demarodi-Paris.

FORMOCARBINE

INFECTIONS GASTRO-INTESTINALES
BILIAIRES, URINAIRES

Granulé friable à base de **CHARBON ANIMAL** et d'**UROTROPINE** (Formine)

DOSES : 1, 2 ou 3 cuillerées à café après les repas

LABORATOIRE DE MÉDECINE EXPÉRIMENTALE
1 et 3, Rue de Malherbe, à BEAUVAIS (Oise)

1913 GAND : MÉD. D'OR — GRAND PRIX MONACO 1920

NÉVROSTHÉNINE FREYSSINGE

Gouttes de glycérophosphates alcalins

Convalescences, Surmenage, Dépressions nerveuses

XV à XX gouttes à chaque repas. — 6, Rue ABEL, PARIS

R. C. Seine : 37.721.

LA GRANDE MARQUE

PELLISSIER

DES PRODUITS OPOTHÉRAPIQUES

LABORATOIRES, 33, avenue de Villiers, PARIS (XVII^e^). — Usines à ASNIÈRES (Seine), 18, Grande-Rue

Le seul procédé de préparation des produits opothérapiques ayant fait l'objet de communications

à L'ACADÉMIE des SCIENCES
à L'ACADÉMIE de MÉDECINE
à la SOCIÉTÉ de PATHOLOGIE COMPARÉE

UNE SEULE FORME : LE CACHET

des autos a paru chose nouvelle dans un genre très souvent traité ; enfin tous les détails — je ne citerai que la scène de la cigarette — sont bien mis en valeur dans une note qui rappelle celle d'*Opinion publique*. Je ne ferai de critique que sur un point : j'aurais voulu plus de flou, plus de sacrifice des détails et du cadre dans la scène de rêverie : ce qui distingue une scène rêvée d'une scène vécue, c'est que la vision se réduit à l'essentiel ; le canapé sur lequel on rêve qu'on est assis à côté de la femme aimée n'a point de style, n'a qu'une fonction de support (le support d'un rapport, comme dirait M. Meyerson).

Il ne me reste qu'à souhaiter bon succès aux auteurs, à l'œuvre — et à attendre la prochaine réalisation de René Clair. Et comme il n'est pas interdit non plus aux critiques de rêver sans se préoccuper des détails — tels que le *financement* des films — et que j'ai écrit cette analyse immédiatement après celle du dernier livre de M. Lamandé — où je marquais ma préférence pour l'avant-dernier, — je n'ai pu m'empêcher de penser que celui-ci se ramenait, au fond, au conflit de deux pays, de deux paysages — donnée essentiellement cinégraphique — et d'imaginer qu'un cinéaste averti comme René Clair pourrait peut-être réaliser, en partant de la pure donnée de *Ton pays sera le mien*, en en transposant plastiquement l'émotion, un chef-d'œuvre de l'écran.

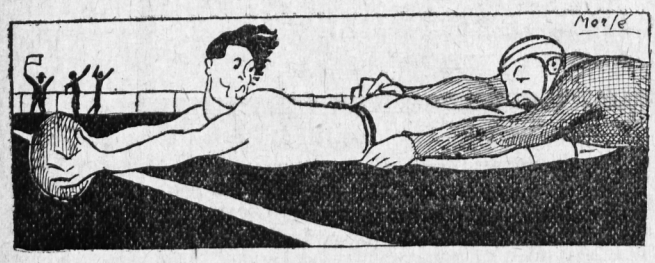
La Grande Parade.

Ce film *de guerre* comprend trois parties. La première, fort réussie, nous fait assister à la déclaration de guerre, à l'engagement, au départ d'un jeune oisif new-yorkais — lequel plus tard formera trio avec un Irlandais douteux et un ouvrier riveteur à silhouette comique. La seconde, très longue et fort conventionnelle, nous dépeint l'idylle du jeune Américain avec une jeune paysanne française : la silhouette vulgaire, le jeu lourd et le costume d'opéra-comique de l'interprète — française, nous assure-t-on — contribuent à rendre cet épisode ennuyeux et sans intérêt. La troisième enfin, composée de documentaires de guerre et de scènes reconstituées, est fort puissante, dramatique et approche, plus qu'aucun autre film déjà vu, de ce que peut être la réalité du champ de bataille. John Gilbert se montre acteur de premier ordre dans un rôle assez différent de ceux qu'il a abordés jusqu'ici ; les deux acteurs qui interprètent O'Hara et Slim sont excellents : j'ai déjà dit ce que je pensais de la *leading lady*. Certains passages de ce film — le défilé des troupes, le départ du cantonnement, quelques scènes de bataille — mériteraient de figurer dans les *morceaux choisis* de l'écran dont rêve M. Emile Vuillermoz.

Dans l'édition qu'on projette en France, un texte et des vues intercalés, sur la demande, paraît-il, d'associations d'anciens combattants, nous informent qu'à côté des soldats américains il y avait aussi quelques soldats français qui se battaient. La mesure est sans intérêt : c'est chose que nous savons en France, et qui n'était bonne à rappeler qu'à l'étranger. Il aurait mieux valu dire au public la vérité, à savoir que la propagande nationalistes aux Etats-Unis tend à montrer l'effort de 1917-1918 comme exclusivement américain. Je ne crois pas que l'esprit de Locarno consiste à blâmer tout effort tenté par la France pour faire valoir ses sacrifices et ses droits et à considérer que tous les efforts correspondants — ou adverses, si l'on préfère — de l'étranger sont infiniment respectables et doivent être considérés comme la pure et sincère expression de la vérité.

CHRONIQUE SPORTIVE

Par Louis MORLÉ.



A propos de France-Irlande.

Il est un certain Mr Scott, vêtu d'une veste bleue et de *plus four* gris, arbitre de la Scottish Rugby Union, qui prétend que l'Irlande nous a battus par 8 à 3 ; mais, chose vraiment curieuse, beaucoup ne sont pas du même avis, témoin mon ami Olive, qui est de quelque part là-bas entre Lézignan et Quillan. Lourdement il me tomba dans les bras, alors que je m'extrayais du *car* qui me rapporta démoralisé de Colombes. La face écarlate, les gestes désordonnés, il resplendissait : « Ah ! on les a eus, enfin ! Et comment ! Nous avons joué comme des dieux ! Et avec quel cœur, quelle volonté jamais démentie ! Cette fois c'était une équipe, non un troupeau de quinze *je-m'en-foutistes !* » J'essaie de l'interrompre : « On les a eus ? Mais non, mon pauvre ami ! Battus encore une fois : 8 à 3. » Mais c'est en vain, car (j'ai peut-être oublié de vous le dire) il est sourd, complètement sourd, le pauvre ! Il continue, il exalte Jauréguy : en défense, un mur ! Même pour Cussen, même pour Stephenson. Et en attaque ! Il décrit la course du début le long de la touche, à travers les avants, à travers les trois-quarts et par-dessus l'arrière qui s'écroule, frappé par un genou qui semble une bielle d'acier. Hélas ! il avait posé le pied en touche. Et la manière dont il attira Crawford pour démarquer Besson, et celle dont il le traîna pendant deux mètres, roulant avec lui, pour ne s'arrêter que derrière la ligne blanche. Puis Baillette, ses percées fulgurantes, inutiles parce qu'il est toujours seul, sa prouesse quand, seul devant deux Irlandais à deux mètres de nos buts, il fonce entre eux, intercepte du bout des doigts, crochète, feinte dans un paquet de *verts* pour dégager enfin aux 40 mètres. Peut-être plus belle encore l'échappée de Ribère, droite le long de la touche, sa foulée puissante et longue, les genoux hauts, les épaules balancées sur la taille mince ; Vellat le suit à peine, puis c'est le court coup de pied par-dessus des adversaires vite bousculés, et Crawford ceinturé, écroulé, d'où la mêlée qui donnera l'essai à Besson et à la France. Et il parle aussi de Piquemal, de sa jeune audace, de sa course folle en but pour, au lieu de toucher, dégager aux 22 ; de Vellat, froidement raisonnable ; de du Manoir, ressort incassable ; de Bader, écrasé et piétiné de bout en bout ; du féroce et rubicond Bousquet, de l'hirsute Prévost et de tous, de tous qui ont bien mérité du sport aujourd'hui.

Je le regarde avec pitié et, sur la table de marbre du café où nous nous sommes attablés, j'écris, puisqu'il ne

peut m'entendre, ces simples mots : « Par 8 à 3, l'Irlande bat la France. » Il est furieux : « Comment, toi aussi tu crois ce tableau d'affichage ! Mais c'est une erreur, voyons ! J'ai vu, de mes yeux vu. Besson et Jauréguy ont marqué deux essais, et si Davy a franchi nos buts, ce n'est qu'après trois fautes consécutives des Irlandais que l'arbitre a dû voir. Cela fait 6 à 3. Nous avons gagné par 6 à 3. »

Mais il est 6 heures, et déjà partout on crie l'*Intran*. Je le prends et le lui donne : « Par 8 à 3, l'Irlande bat la France », et il suit tout au long le compte rendu de notre défaite. Alors, pauvre Olive ! il manifeste aussi bruyamment son opinion sur l'arbitre que les spectateurs du stade de Colombes, qu'il n'a pas entendus (fallait-il qu'il soit sourd !). Je le calme, car un attroupement se forme. Il ne faut pas lui en vouloir, il est tellement du Midi ! et puis... au fond, a-t-il vraiment tort ?

Envisageons froidement les choses. Scott accorde un coup franc à l'Irlande dans nos 22, en face des poteaux, et cela pour un hors jeu, alors qu'il n'a jamais pénalisé les verts pour cette faute, qu'ils ont commise constamment à la mêlée.

D'autre part, voici comment j'ai vu marquer l'essai irlandais. Une mêlée dans nos 40 mètres ; la balle n'entre pas, le pied d'un pilier vert la fait rebondir dans les mains de Murray (*première faute*) qui lance sa ligne. Stephenson tape à suivre sur Vellat, qui reprend, dégage en touche au ras du sol. Gauly ramasse et passe légèrement en avant à Stephenson (*deuxième faute, vénielle*). Ce dernier est immédiatement mis à terre, il se forme une mêlée ouverte sur nos buts, que Davy traverse en ramassant la balle (*troisième faute*) pour marquer.

J'étais placé trop loin pour pouvoir nier la faute dans l'essai que refusa l'arbitre. Mais il me paraît difficile qu'il y en ait eu, étant donné que nos deux grands ailiers étaient coude à coude, et que Jauréguy prit, pour ainsi dire, la balle dans les mains de Besson.

Il est d'autre part une accusation dont je veux nous laver. On nous a reproché notre brutalité. Je ne pourrais dire de quel côté étaient les torts dans l'affaire Prévost-Clinch ; mais, à un moment donné, Jauréguy ayant plaqué un peu tard un Irlandais, celui-ci se relevant asséna un coup de poing sur la nuque de notre capitaine, qui s'éloignait et qui d'ailleurs ne répondit pas. Un tel geste méritait une sanction.

De tout cela il ressort que si nous sommes par moments égaux ou même supérieurs aux Britanniques, il nous faudra, pour les battre, faire preuve d'une supériorité écrasante, et alors nous pourrons enfin parler en égaux et régler définitivement cette question de l'arbitrage qui est trop souvent un scandale. Rappelons-nous contre la même Irlande le match de Colombes en 1925.

Les Maoris sont partis.

J'ai jugé témérairement, je dois le confesser, quand j'ai apprécié les Maoris sur leur défaite par le comité de Paris. C'est une très grande équipe. Certes, je ne ferai pas ici l'éloge de sa technique, de ses combinaisons, de son jeu d'ensemble. Mais j'ai rarement vu quinze hommes aussi naturellement doués, pareillement habiles, puissants, et surtout aussi rapides et aussi entraînés. L'équipe de France parut en face d'eux d'une lenteur désespérante. Enfin certains hommes comme Barclay, Pelham, Falwasser, Bell peuvent être égalés aux meilleurs.

Là s'arrêteront mes éloges. Leur manière de jouer exige pour être soutenue des moyens physiques et un entraînement nettement supérieur à celui de l'adversaire. Quand, pour une raison quelconque, cela n'est pas, on n'a plus devant soi qu'une équipe brouillonne, désordonnée et, pour tout dire, médiocre. C'est là l'explication de ma méprise lors du match des Maoris contre Paris et de leurs insuccès, coupés de victoires inattendues, en Angleterre.

Une autre justification de mon erreur est que j'attendais beaucoup mieux de la part de l'équipe de France. Si supérieurs qu'ils fussent à leur première exhibition, les bleus devaient triompher des Maoris. Et en vérité il est inconcevable que les sélectionneurs aient pu se méprendre sur la valeur d'un Sourgens. L'effondrement d'un Villa était plus inattendu ; mais, même dans sa forme normale, Vellat, Battut, sans parler d'Houdet, lui sont certainement supérieurs ; quant à Vaysse, on aurait pu également faire un meilleur choix.

L'erreur des sélectionneurs se doubla d'une erreur de tactique. Le retrait de Ribère de la ligne d'avants était loin de s'imposer, car, tant qu'il resta à son véritable poste, il fut le meilleur homme sur le terrain. Puisqu'on ne pouvait compter sur nos arrières, on aurait pu jouer uniquement avec les avants, ne laissant à la cavalerie que la défense et la contre-attaque. Nous n'aurions probablement pas gagné, mais la défaite aurait été moins nette.

Et maintenant, qu'avons-nous gagné au contact des Maoris ? Leur tournée, sans être aussi utile que l'avait annoncé la Fédération, nous a servi sans aucun doute. Au point de vue tactique, nous n'avons rien appris, cependant il est certain que les matches retentissants qui ont eu lieu dans tous les coins de France ont contribué à la diffusion du rugby. Mais les plus grands services rendus le sont à notre équipe nationale. Les sélectionneurs ont pris de dures leçons. A Bordeaux comme à Paris et surtout à Béziers. France-Irlande a prouvé que de ces trois matches était sortie une équipe de France capable de briller dans le championnat des cinq nations.

CHRONIQUE AUTOMOBILE

Par PIERRE VIGNAL.

COMMENT REMÉDIER AUX PANNES D'ALLUMAGE (1)

Un raté d'allumage a une cause facile à déceler lorsqu'il se produit régulièrement ; il n'en est pas de même quand on ne le constate que dans des circonstances particulières. L'énumération de tous les cas où le raté d'allumage peut se produire est pratiquement impossible, parce que ces cas sont trop nombreux. Contentons-nous donc d'en indiquer quelques-uns.

Il arrive qu'on constate des ratés d'allumage lorsque le moteur tourne à vitesse faible ou moyenne. On ouvre l'admission des gaz. Les quatre cylindres donnaient régulièrement à admission réduite, et l'un d'eux au moins ne donne plus à pleine admission. Le raté d'allumage (car il s'agit à peu près certainement dans ce cas du raté d'allumage) provient du défaut d'isolement du point du circuit secondaire du courant. En donnant des gaz, on augmente en effet la pression dans le cylindre au moment où va jaillir l'étincelle et, par conséquent, on augmente la résistance entre les pointes des bougies. Si un point de la canalisation secondaire est mal isolé, le courant à haute tension passe par ce court-circuit au moment qu'on lui impose une résistance excessive aux pointes des bougies.

Les points qui peuvent être mal isolés dans la canalisation secondaire sont nombreux. Indiquons-en quelques-uns par ordre de fréquence.

La bougie. — Celle-ci peut être légèrement encrassée, pas assez pour que le raté se produise quand l'autre bougie est à l'air libre ou à faible vitesse, mais suffisamment pour qu'il ait lieu dans les circonstances que nous venons de dire.

L'isolant peut également être cassé ou fendu : l'étincelle passe alors par la fente, parfois à l'intérieur même de l'isolant.

Le distributeur de la magnéto. — Il peut être sale.

Le distributeur ne peut être sali que par le charbon tournant qui a laissé des particules conductrices sur la matière isolante qui sépare les plots. Le courant secondaire saute alors du plot au plot voisin par cette couche semi-conductrice. S'il saute du plot correspondant au cylindre qu'il doit allumer au plot précédent, il y a simplement un raté : le cylindre relié au plot précédent est en effet à ce moment d'échappement, et l'étincelle jaillissant à sa bougie n'a rien à allumer.

Si le courant saute du plot actif au plot suivant, il peut y avoir explosion prématurée, le cylindre correspondant se trouvant alors rempli de gaz frais qui devraient être comprimés. Mais il est bien difficile de percevoir à l'oreille cette explosion qui est toujours faible, puisque l'allumage se produit dans un milieu non comprimé.

Le distributeur se salit au contact du charbon lorsque celui-ci est gras ; veiller par conséquent à ce qu'aucune trace d'huile ne vienne souiller le charbon tournant.

Fils des bougies. — Ceux-ci peuvent avoir leur isolement partiellement détruit, l'étincelle saute alors par cette solution de continuité du fil central jusqu'à un point voisin de la masse du moteur.

Surveiller également les points d'attache des fils des bougies qui peuvent être très voisins d'une partie métallique (couvercle qui recouvre parfois les bougies).

Pour déceler la cause de ces ratés intermittents, vérifier d'abord le distributeur : s'il est sale, le nettoyer avec un chiffon sec et, si ce n'est pas suffisant, un chiffon mouillé d'essence. Si le remède n'a pas produit d'effet, changer les quatre bougies pour des bougies certainement bonnes. Enfin, en dernier lieu, vérifier les canalisations.

Pour nettoyer les bougies. — Lorsque sur la route on a à remplacer une bougie encrassée, on se contente d'ordinaire de mettre la bougie mauvaise dans son coffre, réservant à plus tard son nettoyage.

On peut, dans bien des cas, s'arranger pour que ce nettoyage se fasse automatiquement ; il suffira de placer la bougie au fond du filtre qui se trouve sous le bouchon de remplissage du réservoir d'essence. On remet le bouchon de remplissage, et on continue à rouler sans se préoccuper de la bougie. Elle trempe ainsi dans l'essence pendant plusieurs heures, voire même plusieurs jours, et il suffira alors, quand on la nettoie, de gratter légèrement l'isolant avec une pointe pour que la saleté se détache.

Tenez vos bougies au sec. — Les bougies de rechange doivent ne pas être placées dans un endroit trop humide. Certaines bougies, en effet, ont un isolant qui est fixé dans le culot au moyen d'un mastic quelque peu hygrométrique ; si on les tient dans un endroit humide, ce ciment absorbe l'eau et devient conducteur. La bougie se trouve ainsi inutilisable au moment où on veut l'employer. On est obligé de la faire sécher avant de la mettre en service, ce qui est long.

Or, les coffres des voitures sont en général très humides simplement parce qu'au moment du lavage, ou même

(1) D'après *Peugeot-Revue.*

quand on roule sous la pluie, il y pénètre de l'eau qui ne s'en va plus.

Le meilleur endroit pour mettre les bougies de rechange, c'est sous le capot. On trouve dans le commerce des petits supports de bougies qui ne sont autre chose qu'une pièce d'aluminium taraudé au pas de 18/150 (pas des bougies); ce support peut être fixé par deux vis ou deux boulons, soit sur la planche-tablier, soit même sur le cache-soupape, quand le moteur a des soupapes en tête.

En plaçant les bougies ainsi sous le capot, on les a toujours sous la main, et elles sont toujours parfaitement sèches.

On complétera utilement cette installation en fixant à côté du support des bougies un autre petit support où on accrochera d'une façon solide la clé-tube spécialisée pour les bougies. On aura ainsi tout sous la main quand on aura à changer une bougie.

A PROPOS D'UN LIVRE RÉCENT (1)

M. le docteur L. Chauvois, l'auteur déjà connu de plusieurs ouvrages d'enseignement hygiénique : *les Dessanglés du ventre, Un danger social : la constipation*, vient de publier une œuvre nouvelle : *la Machine humaine enseignée par la Machine automobile*, où il établit l'anatomie, la physiologie, la pathologie et l'hygiène comparées de ces deux organismes, profitant de la simplicité relative de l'automobile, dont les principaux viscères sont actuellement connus de tous, même des enfants, pour enseigner commodément la machine humaine, infiniment plus mystérieuse aux yeux du public. Le tableau suivant, que nous extrayons de l'ouvrage du docteur Chauvois, montrera à nos lecteurs quelle analogie de pièces et de fonctions existe entre l'automobile et l'organisme humain :

Moteur humain.	Moteur à explosions.
1. OEsophage	Tuyau de ravitaillement en essence.
2. Estomac	Réservoir à essence.
3. Intestins	Filtre à membrane (modèle Técalémit).
4 Veines *intestinales* et *portes*	Conduite à la cuve du carburateur.
5 Foie	Cuve à niveau constant du carburateur.
6. Système veino-cardio artériel droit	Gicleur.
7. Poumons	Buse d'air.
8. Système veino-cardio-artériel gauche	Conduite de distribution aux cylindres.
9. Muscles	Chambres d'explosion des cylindres moteurs.
10. Tuyaux moteurs cérébro-médullaires, nerfs moteurs qu'ils émettent, *plaques motrices* musculaires	Magnéto, fils et bougies.
11. Os et articulations	Piston, bielle, vilebrequin, train moteur.
12. Veines sortant des muscles (et des autres tissus)	Conduites tout à la fois d'échappement des gaz brûlés et de récupération des gaz non brûlés.
13. Reins, conduits biliaires, muqueuses intestinales, pulmonaires, etc., glandes sudoripares, lacrymales, etc.	Echappement des produits usés.
14. Glandes endocrines (thymus, thyroïde, hypophyse, surrénales, toutes les sécrétions internes)	Clés de tirage et de réglage équilibrant constamment les réactions de la magnéto, le débit de l'essence, l'arrivée d'air, suivant les oscillations complexes des milieux intérieurs et du milieu extérieur.
15. Peau et circuit sanguin tégumentaire *thermo-régulateur*	Enveloppe des cylindres et circuit aqueux de cette enveloppe au radiateur, avec *thermostat*.
16. Cartilages élastiques des os, substance élastique des muscles et tendons	Ressorts et amortisseurs.
17. Synovie, gaines synoviales, articulaires et tendineuses, bourses et membranes séreuses, feutrage cellulaire et graisseux inter-tissulaire.	Huilage.

Les divers autres chapitres du livre traitent des *Différenciations et Supériorités propres à la machine animale*, de l'*Education physique ou Mise au point du moteur humain*, et complètent cette intéressante étude où l'automobilisme s'allie heureusement à la médecine, constituant un mode d'enseignement original et particulièrement efficace à notre époque où le moteur est roi.

(1) *La Machine humaine enseignée par la Machine automobile*, par le docteur L. Chauvois (Doin, éditeur, 3, place de l'Odéon, Paris); prix : 30 fr. 80.

LES SIGNAUX LÉGAUX A PARTIR DU 1er JANVIER

La commission de tourisme de l'Automobile Club de France communique l'ordonnance suivante de M. le préfet de police :

Article premier. — Tout conducteur de véhicule qui veut tourner, ralentir ou s'arrêter doit donner un signal soit avec le bras, soit à l'aide d'un dispositif mécanique approprié.

Pour indiquer l'intention de tourner, ou d'appuyer soit à droite, soit à gauche : étendre le bras horizontalement en le tenant immobile.

Pour indiquer l'intention de ralentir ou d'arrêter : agiter le bras de haut en bas à plusieurs reprises.

Pour indiquer l'intention de se faire dépasser : agiter le bras d'arrière en avant et à plusieurs reprises.

ART. 2. — Le dispositif mécanique est obligatoire toutes les fois que la disposition du véhicule ou son chargement rendent impossible ou inefficace le signal à bras.

ART. 3. — Le dispositif mécanique prévu à l'article précédent doit répondre aux conditions ci-après :

Signaler l'arrêt ou le changement de direction à temps et d'une façon claire et très apparente ;

Etre visible de l'avant et de l'arrière ;

Etre visible de jour et de nuit et posséder un contrôle fonctionnant sous les yeux du conducteur.

ART. 4. — En vue de favoriser l'usage de la signalisation mécanique, l'agrément sera donné par nous, sur avis d'une commission technique, aux appareils satisfaisant aux conditions prévues à l'article 3.

ART. 5. — Les dispositions de l'article 2 entreront en vigueur à dater du 1er janvier 1927.

Ces signaux de manœuvre seront mis en vigueur à partir du 1er janvier, à Paris et dans le département de la Seine.

DESSINS POUR CLICHÉS

La Gazette n'utilise pour les clichés que le procédé au trait.

Nous rappelons aux auteurs que les documents destinés à être clichés au trait doivent être des dessins à la plume à l'encre de Chine, faits sur un bon papier très blanc.

TRIBUNE PROFESSIONNELLE

(Petites annonces gratuites)

AVIS IMPORTANT. — **Il ne sera donné suite, pour les demandes d'annonces gratuites, qu'aux lettres contenant la somme de 2 francs, soit quatre timbres à 0 fr. 50, en timbres-poste pour frais de correspondance avec l'imprimeur, le demandeur et les correspondants éventuels.**

La correspondance doit être adressée à l'administration de la *Gazette médicale du Centre* **et de la** *Gazette médicale de Bretagne*, **209, boulevard Saint-Germain, Paris (VIIe).**

La Gazette médicale du Centre *et la* Gazette médicale de Bretagne *n'acceptent que les annonces médicales ou para-médicales.*

L'administration se réserve le droit de refuser les annonces qui ne répondraient pas au but que se propose le journal.

Les Gazettes *déclinent toute responsabilité au sujet du texte de ces annonces et quant aux suites qui y sont données.*

Les annonces devront être envoyées à l'administration au plus tard le 25 de chaque mois pour paraître dans le numéro du mois suivant.

N° 586. — **Médecins philatélistes :** 300 différents tous pays, 10 fr. ; 100 différents colonies françaises, 9 fr. ; 1.000 différents tous pays, 35 fr. Mandat, Mlle S. Crispon, 10, rue Malaret, Toulouse.

N° 587. — **A vendre** : Renault 6 HP, conduite intér., 4 places, type N.N.C. Zénith, compteur 8.000 km, état parfait : 17.500. Cause achat 10 HP. Dr Denis, Contres (Loir-et-Cher).

N° 588. — **Deux-Sèvres** : A vendre belle conduite intérieure Ford 1920, 4 places, 3 portières. Stores aux 4 portes. Carrosserie *française*, en mai 1922 excellent état mécanique, 5 roues Michelin amovibles, pneus confort en très bon état. N'a roulé que 13.000 km. Compteur O. Eclairage et démarrage électriques. Eclairage électrique intér. Tékalémit. Carbur. Solex, 10 litres 1/2 aux 100 km. Occasion unique. La carrosserie a coûté elle seule 9.800 fr. Dernier prix, 10.000 fr., dont 5.000 fr. comptant. Adresse bureau du journal.

N° 589. — **Maison de santé Camille**, Bordeaux, cours St-Médard, 10, téléph. 59-77. Mme Leblé, médecin-directeur. Malades médicaux, régimes, repos, convalescents, personnes âgées, infirmes, accouchements. Admission à toutes époques de la grossesse.

N° 590. — **Veuve de docteur** demande emploi de secrétaire auprès d'un médecin ; est au courant du secrétariat médical, libre tous les jours de 14 heures à 19 heures. Références de premier ordre. S'adresser à M. André, 47, rue Damrémont, Paris, tél. Marc. 06 09.

N° 591. — **Bibliophiles !** les éditions Henry Goulet, 6, rue de Milan, à Paris (IXe), annoncent la publication prochaine d'un bulletin bi-mensuel, paraissant le 10 et le 25 de chaque mois : *l'Amateur de livres*. Dans ce bulletin, une double rubrique d'offres et de demandes d'ouvrages sera mise à la disposition de tous les amateurs désireux de vendre ou de rechercher livres et bibliothèques. Un numéro spécimen sera adressé à toute personne qui en fera la demande. De même les *éditions Henry Goulet* enverront franco, sur demande, leur *catalogue général* pour 1925-1926. Henry Goulet, libraire éditeur, est à la disposition des lecteurs de la *Gazette* pour toute expertise de bibliothèques ou livres curieux, pour toutes recherches bibliographiques, pour tout examen de manuscrits destinés à l'édition.

N° 592. — **Arcachon** : pension de famille pour enfants et adultes viv. recommandée par confrère, prix très modérés, bons soins. Ecr. journal.

N° 593. — **Pension de famille** Beau-Site, à Fondettes (Indre-et-Loire), près Tours. Pension de famille très confortable, situation très aérée, convient à personnes fatiguées, convalescents, pas de contagieux, reçoit aussi personnes âgées non infirmes. Prix modérés. S'adresser à Mme Roboam, villa Beau-Site, Fondettes (Indre-et-Loire).

N° 594. — **Institution Notre-Dame** (la Baule, L.-Inf.), au milieu des pins, à 500 m de la mer, reçoit fillettes et jeunes filles de santé délicate (non contag.). Enseignement secondaire, vie au grand air, surveillance médicale.

N° 595. — **Infirmière I. B. M.** habitant propriété très agréable, proximité bois, climat doux et égal, 700 mètres gare, ligne Paris-Bordeaux, prendrait en pension enfants, dames âgées ou adultes délicats ou infirmes, ayant besoin calme et repos. Prix modérés. Adresse bureau du journal.

N° 596. — **Cure marine** pour enfants anémiés, fatigués, convalescents, lymphatiques, troubles de la croissance, affections ganglionnaires, osseuses et articulaires. Reçoit également jeunes filles jusqu'à 20 ans et enfants accompagnés. Ouvert toute l'année. Sous la direction du Dr G. Fallies, villa *La Lorraine*, Port-Lin, le Croisic (Loire-Inférieure).

N° 597. — **Docteur** recueillerait fillette 0 à 3 ans, abandonnée mais de parents connus. Ecrire au journal.

N° 598. — **Mlle Brisard**, diplômée de l'école de puériculture, à Chandon, par Amboise, prend enfants de 2 à 6 ans (15 francs par jour).

LE QUOTIDIEN, jus de raisins frais
est idéalement pur, il n'est pas soufré,
Henri CHARTIER, Saumur

CRÉATION D'UN SERVICE DES REMPLACEMENTS

Pour répondre à de nombreuses demandes, et dans un but strictement utilitaire, la Gazette médicale du Centre *et la* Gazette médicale de Bretagne *ouvrent un service de remplacements.*

Les demandes doivent en être adressées :

1° *Pour les lecteurs de la* Gazette médicale du Centre, *à M. Germain LAPORTE, externe des hôpitaux de Paris, Service des Remplacements, 11* bis, *rue Dupont-de-l'Eure, Paris (XX^e arr.);*

2° *Pour les lecteurs de la* Gazette médicale de Bretagne, *à M. Pierre BOUESSEL du BOURG, étudiant en médecine, 8, avenue du Maine, Paris (XV^e arr.).*

D'autre part, nous centraliserons volontiers les offres de jeunes confrères non encore installés ou d'étudiants en fin de scolarité (à seize inscriptions ancien régime, à vingt insertions nouveau régime) désireux d'effectuer des remplacements.

La Gazette *décline toute responsabilité, se contentant de transmettre aux intéressés les offres ou les demandes.*

N. B. — *Prière de joindre à toute communication deux timbres de 0 fr. 50 pour frais de correspondance.*

« Lecteurs et abonnés du Journal, n'oubliez pas de joindre à vos lettres de demande un timbre de 0,50 pour être certains d'avoir une réponse. »

Le Gérant : H. AUBUGEAULT.

10 26-12724. — Tours, Imprimerie Tourangelle, 20-22, rue de la Préfecture.

JÉCOL

AFFECTIONS
HÉPATIQUES

* * *

Combretum (extrait spécialisé de Kinkélibah)
Boldo, Evonymine

2 à 4 cachets par jour, fin des repas
3 à 6 semaines

CHANGES A PARIS

Sur :	PAIR	1925 Maxim.	1925 Minim.	1926 — COURS au 1er déc.
Amsterdam	268 30	1112 87	743 50	1078 »
Berlin (100 reichm.)	»	656 75	438 87	638 50
Bruxelles	100 »	126 »	91 66	374 »
Bucarest	100 »	12 97	8 40	14 075
Christiania	139 »	570 »	278 »	703 »
Copenhague	139 »	685 50	327 50	714 »
Genève	100 »	536 »	355 »	518 125
Londres	25 225	134 85	87 41	130 625
Madrid	100 »	329 25	257 25	406 625
New-York	5 18	27 80	18 39	26 955
Prague	100 »	82 60	54 85	80 30
Rome	100 »	112 10	74 05	115 25
Stockholm	139 »	746 »	496 »	718 »
Vienne (100.000)	»	383 »	260 »	381 »

Granules de CATILLON à 0,001 **Extrait Titré** de **STROPHANTUS**

C'est avec ces granules qu'ont été faites les observations discutées à l'Académie en 1889, elles prouvent que 2 à 4 par jour donnent une **diurèse rapide.** relèvent vite le **cœur affaibli,** dissipent **ASYSTOLIE, DYSPNÉE, OPPRESSION, ŒDÈMES,** Affections **MITRALES, CARDIOPATHIES** des **ENFANTS** et **VIEILLARDS,** etc.
Effet immédiat, — innocuité, — ni intolérance ni vasoconstriction, — on peut en faire un usage continu.

Granules de CATILLON à 0,0001 **STROPHANTINE** CRIST.
TONIQUE DU CŒUR PAR EXCELLENCE, NON DIURÉTIQUE

Nombre de Strophantus sont inertes, d'autres toxiques; les teintures sont infidèles, exiger la Signature **CATILLON**
Prix de l'Académie de Médecine pour "Strophantus et Strophantine", Médaille d'Or Expos. univ. 1900.

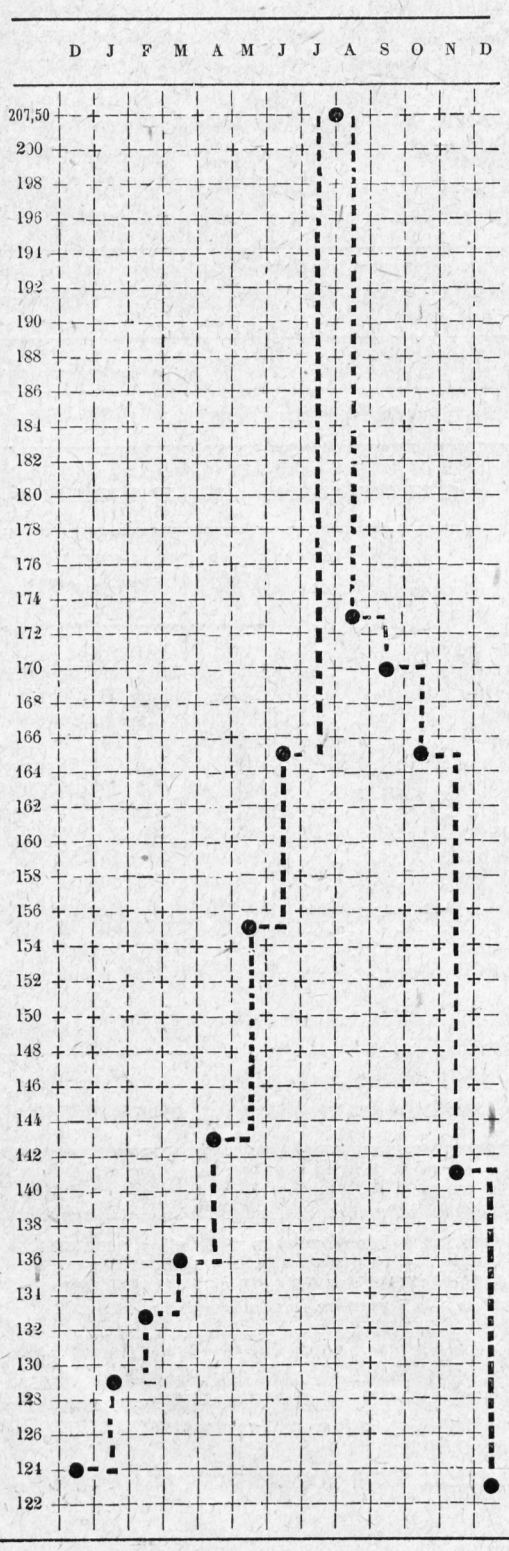
PARIS, 3, Boulevard St-Martin *et Phies*

R. C. Seine, 48283

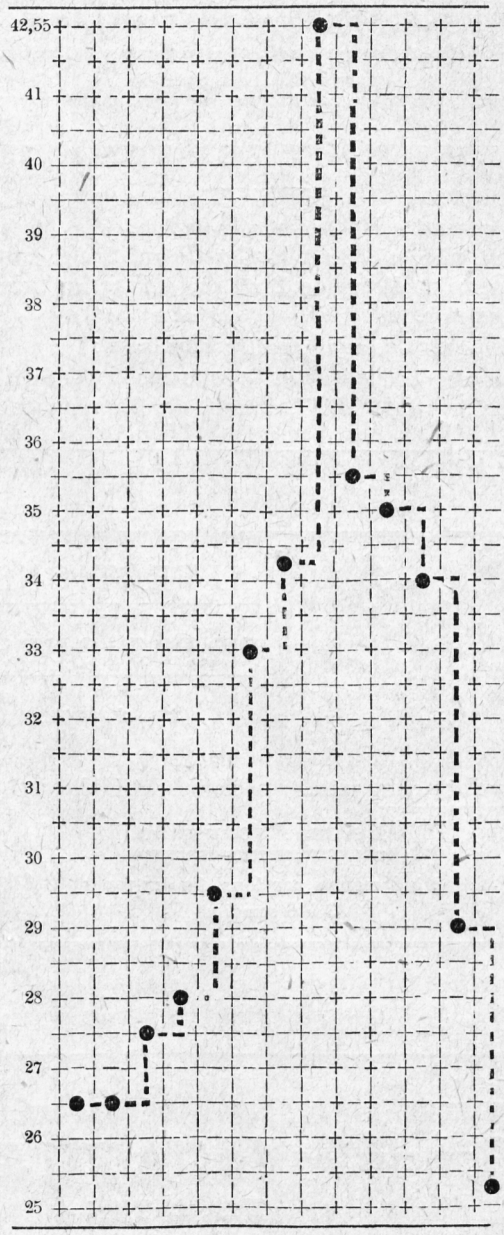
VARIATIONS MENSUELLES DU COURS DES CHANGES

Du Bulletin technique du Bureau Veritas (Directeur-rédacteur en chef : Jacques DELIMAL), par autorisation spéciale.

COURS MOYEN de la LIVRE à PARIS



COURS MOYEN du DOLLAR à PARIS



		Cours de la livre		Cours du dollar	
		Maxim.	Minim.	Maxim.	Minim
1926	Janvier . . .	131 03	125 86	26 96	25 98
—	Février . . .	136 40	129 39	28 04	26 60
—	Mars.	147 27	130 02	29 27	26 78
—	Avril.	147 95	139 47	30 43	28 67
—	Mai	171 »	148 25	35 11	30 51
—	Juin	175 85	148 20	36 15	30 53
—	Juillet	236 37	178 52	48 54	36 75
—	Août.	186 87	159 37	38 38	32 72
—	Septembre . .	176 75	161 17	36 47	33 23
—	Octobre . . .	172 87	154 52	35 62	31 93
—	Novembre . .	152 42	129 17	31 025	26 635
—	Décembre . .	130 62	120 25	26 95	24 78

CAUSERIE FINANCIÈRE

Par H. VEREECKEN ET Cie,

Banquiers, 11, rue du Quatre-Septembre, Paris.

VALEURS COLONIALES

Bonne ou mauvaise, si elle représente une entreprise se créant aux colonies une valeur doit être considérée comme suspecte ; telle est du moins l'opinion que semble avoir voulu exprimer la commission sénatoriale des finances en essayant de faire revivre au détriment des titres coloniaux un régime d'exception en vigueur pendant la guerre.

Cette commission ayant retrouvé dans les archives une loi de 1916 « interdisant l'introduction sur le marché des valeurs mobilières », voulut l'appliquer aux valeurs coloniales en exigeant pour celles-ci une autorisation du ministre des finances.

En fin de compte, cette proposition fut modifiée, et la commission présenta au Sénat un article ayant pour objet l'assimilation aux actions d'apport de parts de fondateur et parts bénéficiaires créées par les sociétés françaises dont l'activité s'exerce hors du territoire métropolitain.

Cette proposition n'eut pas de suite puisque la Chambre a disjoint l'article au cours de la discussion de la loi de finances.

Cependant le bruit fait autour de cette affaire a jeté l'émoi parmi les nombreux capitalistes et a pu faire naître dans leur esprit un certain doute sur l'avenir des entreprises coloniales auxquelles ils s'intéressaient.

Le but de cette proposition était d'empêcher les spéculations abusives : il était louable en soi, mais bien inopportun. Il est impossible d'empêcher les lanceurs d'affaires plus ou moins louches de profiter d'un engouement du public et de répandre sur le marché du papier aux vignettes tropicales, mais absolument sans valeur.

Mais est-ce une raison pour jeter un discrédit sur tout le groupe des valeurs coloniales? Ne devrions-nous pas, au contraire, faciliter la tâche de ceux qui cherchent hors de la métropole une expansion de l'activité économique du pays ?

Tous les esprits avisés connaissant la question depuis quelques années nous incitent à la mise en valeur de nos colonies : « Agissez, nous répète-t-on de toutes les sphères gouvernementales ; les colonies sont pour la France un trésor inépuisable » ; et, au moment où toute une catégorie de gens aux vues un peu larges se disposent à agir, doit-on mettre un frein à leur élan ?

Les dangers de la spéculation existent sans aucun doute, mais autant pour tous les autres titres de la Bourse que pour les valeurs coloniales.

D'ailleurs n'est-ce pas cet esprit de spéculation même qui incite de nombreux capitalistes à s'intéresser aux entreprises nouvelles réservant peut-être de gros espoirs ? Il ne faut pas se faire d'illusions et juger l'âme humaine meilleure qu'elle n'est. Ce n'est pas par un esprit de patriotisme désintéressé que le capitaliste apporte son argent à la belle cause de la mise en valeur des colonies, mais bien en vue d'un bénéfice à encaisser.

Supprimez l'élément spéculatif, et vous ne trouverez plus un capitaliste pour suivre les animateurs du développement colonial. Or, des capitaux nul n'ignore qu'il en faut et qu'il en faut beaucoup pour exploiter d'une manière rationnelle nos territoires neufs et poursuivre un plan général qui jusqu'à présent fait défaut.

Les résultats obtenus sont d'ailleurs là pour justifier l'attrait exercé par les entreprises coloniales. A l'heure actuelle, celles-ci ne fournissent que 10 à 12 % de nos importations en produits exotiques. On voit que le débouché n'est pas près de manquer aux affaires nouvelles nées.

Lorsque le programme général de mise en valeur des colonies françaises aura eu un commencement d'exécution ; lorsque les travaux publics auront donné à nos colonies les moyens de transports qui leur font actuellement défaut, alors les entreprises de la première heure connaîtront-elles peut-être une prospérité dépassant même les espoirs des promoteurs.

Si les valeurs se rapportant au domaine colonial pullulent sur le marché, un choix minutieux s'impose aux capitalistes désireux de s'intéresser aux jeunes affaires de caoutchouc, de mines ou d'exploitation agricole.

Nous nous permettons de signaler comme particulièrement intéressante, parmi les affaires nouvelles créées en Indo-Chine, la *Compagnie agricole d'Annam*, au capital de 50 millions, qui, par son importance, est appelée à prendre place parmi les grandes valeurs coloniales de thé et de café.

Mémento Thérapeutique

SPÉCIALITÉS RECOMMANDÉES

ANESTHÉSIES LOCALES & GÉNÉRALES

Allocaïne Lumière.
Anesthésiques Robert et Carrière.
Stovaïne Billon.

ANTISEPTIQUES URINAIRES

Eumictine.
Pipérazine Midy.
Uraseptine Rogier.
Uroformine Gobey.

APPAREIL CIRCULATOIRE

Artérion Vincardi.
Digibaïne.
Digitaline Nativelle.
Diurène.
Gouttes Fluxines.
Guipsine.
Iodalose Galbrun.
Iodhéma.
Proveinase Midy.
Scillarène.
Silicyl.
Strophantus Catillon.
Tiodine Cognet.
Trisodyl.

APPAREIL DIGESTIF

Alucol.
Amylodiastase Thépénier.
Bileyl Fournier.
Biolactyl Fournier.
Bulgarine Thépénier.
Cachets Charvoz.
Cascarine Leprince.
Diases Progil.
Doloma.
Elixir Grez.
Gastrocaol.
Gastro-Sodine.
Gélogastrine.
Jécol.
Jus de raisins Challand.
Jus de raisins Le Quotidien.
Lactéol Boucard.
Laxamalt.
Néo-laxatif Chapotot.
Nujol.
Opobyl.
Ortho-Gastrine.
Panbiline, Rectopanbiline.
Papaïne Trouette-Perret.
Parlax.
Peptodiase.
Persodine Lumière.
Phosoforme.
Purgos.
Sel digestif Be-Me-Ce.
Vulcase.

APPAREIL GÉNITAL de la FEMME

Agomensine Ciba.
Clonazone.
Hémopausine du Dr Barrier.
Néo-Collargol.

APPAREIL RESPIRATOIRE

Æthone.
Capsules Cognet.
Cérinil.
Gouttes Nican.
Ozobiase.
Salvoxyl.
Sérum Heckel.
Sérum Jousset.
Sirop Famel.
Sulfoléine Rozet.
Tiodine Cognet.

CANCERS

Doloma et Œnophos.
Néolyse.

DERMATOLOGIE

Acétosulfol.
Céthocal.
Inotyol.
Nisaméline Trouette-Perret.
Protéodyne.
Sanoxyl.

DIATHÈSES ET PHYSIOTHÉRAPIE

Aroma.
Atophan Cruet.
Baume Bengué.
Endopancrine.
Insuline.
Ouabaïne.
Phosoforme.
Salysérum.
Sulfoïdol Robin.
Sulfoléine.

EAUX MINÉRALES

Evian-Cachat.
Vals Saint-Jean.
Vichy-Etat.
Vittel-Grande-Source.

INFECTIONS

Cryogénine Lumière.
Cyto-Sérum.
Electrargol Clin.
Lusoforme.
Physiosthénine.

INSTRUMENTS DE CHIRURGIE & APPAREILS DE MEDECINE

Ceinture Ixia (Deffins, fabricant).

OPOTHÉRAPIE

Biléyl.
Félamine.
Intrait Dausse.
Lipoïdes H. I.
Opozones Lumière.
Panglandine.
Produits Byla.
— Carrion.
— Fournier.
— Pellissier.

PRODUITS DE RÉGIME

Blédine Jacquemaire.
Diases Progil.
Farines maltées Jammet.
Farine Salvy.
Lait Mont-Blanc.
Produits alimentaires Rolls.
Produits de régime Heudebert.

PRODUITS pour USAGE EXTERNE

Antiphlogistine.
Lusoforme.

RECONSTITUANTS

Biophorine.
Calciline.
Céréossine.
Eucytol.
Ferrophytine Ciba.
Gaurol.
Hémostyl du Dr Roussel.
Hippo-Carnis.
Histogénol.
Hypophosphites du Dr Churchill.
Injection strychno-phosphorsinée Clin.
Iodo-Juglans.
Juglanrégine.
Mangaïne.
Marinol.
Neurosine Prunier.
Œnophos.
Opocalcium.
Ovo-lécithine Billon.
Phosoforme.
Phospharsinal.
Phosphates Vital de Jacquemaire.
Phytine Ciba.

RECONSTITUANTS *(Suite)*

Poudre de viande Trouette-Perret.
Prosthénase Galbrun.
Splenomedulla.
Toniphosphine.
Vin Girard.
Vioxyl.

RÉVULSIFS

Révulsif Boudin.
Révulsior.

SANATORIA, MAISONS DE SANTÉ & DE CURE

Château de l'Hay-les-Roses.
" Etche Churia ", Cambo-les-Bains (B.-Pyr.).
Maison de santé " Kermaria ", Carnac-Plage (Morbihan).
Sanatorium du Bois-Grolleau, près Cholet (M.-et-L.).
Sanatorium de Cambo et Franchet, Cambo-les-Bains.
Sanatorium de la Garenne, le Huelgoat (Finistère).
Sanatorium du Mont-Duplan, Nimes.
Sanatorium des Pins, Lamotte-Beuvron (Loir-et-Cher).
Sanatorium des Terrasses, Cambo-les-Bains.
Villa " La Lorraine ", le Croisic (Loire-Inférieure).
Villa Lunier, Blois.

SYPHILIS

Acétylarsan.
B. I. A.
Bisermol Vigier.
Ercédylate Robert et Carrière.
Gamboél.
Hectine, Hectargyre.
Huile grise Ercé.
Iodo-bismuth Ercé.
Iodogénol.
Lipogyre Ciba.
Muthanol.
Novarsénobenzol Billon.
Oxynargyl.
Produits Ludin.
Quinby.
Staphylothanol.
Sulfarsénol.
Sulfoléine.
Suppositoires Corbière.
Tréparsol.

SYSTÈME NERVEUX

Borosodine Lumière.
Dial, Didial, Dialacétine.
Fosfoxyl Carron.
Gardénal.
Isobromyl Clin.
Neurinase.
Névrosthénine Freyssinge.
Pyréthane.
Sédosine.
Spasmine Jolly.

TUBERCULOSE

Capsules Cognet.
Cérénil
Diases Progil.
Doloma injectable.
Phosoforme.
Pulmosérum.
Thiocol Roche.
Tricalcine.
Triradol.

VACCINS

Inava.
Vaccins bactériens I. O. D.
Vaccins Carrion.

LES ARCHIVES DU DROIT MÉDICAL ET DE L'HYGIÈNE

Supplément à la *Gazette* du 15 janvier 1927, rédigé et publié par

Me JEAN-LETORT, *Avocat à la Cour de Paris*, et le Dr ROUX-DELIMAL, *ancien chef de service à l'Institut prophylactique*

RÉDACTION :

Tél. Louvre 69-37 — 64, rue d'Amsterdam - PARIS (IXe) — Tél. Louvre 69-37

Secrétaire de la Rédaction : J. VALITON

154

LA MAISON DE SANTÉ

Par le Docteur DUPUY DE FRENELLE.

La perfection chirurgicale de la maison de santé est à la base de la sécurité du succès de l'opération.

La valeur d'un chirurgien ne donne son plein rendement que si elle évolue dans une maison de santé bien organisée. Nous dépendons avant tout de la stérilisation, et de l'asepsie du milieu dans lequel nous opérons. La qualité des succès d'un chirurgien dépend au moins autant de la bonne préparation du malade et de la qualité des soins consécutifs à l'opération dans les cas graves, que de son habileté opératoire.

Une maison de santé n'approche vraiment de la perfection que si elle est installée dans un immeuble spécialement construit pour cet usage. Une maison de santé doit être entièrement lavable jusque dans ses moindres recoins. La totalité du plancher doit être en grès flammé blanc, de telle sorte que la moindre saleté soit apparente. Le plancher en bois est une hérésie. Les joints, les coins, les plafonds doivent être arrondis. L'escalier doit être en marbre. C'est de beaucoup le plus lavable. Il ne peut rester une demi-journée sans être lavé, ou sans que la saleté n'en soit évidente. L'escalier qui reçoit la boue du dehors est le premier centre de saleté que l'on doit chercher à neutraliser.

Il est préférable que la cage de l'escalier soit en quelque sorte placée en dehors de la maison de santé, à la façon des escaliers des immeubles parisiens, avec une porte d'entrée donnant sur le couloir central de chaque étage. Une cage d'escalier communiquant directement avec le couloir central de chaque étage est une vaste cheminée qui transmet dans toute la hauteur de l'immeuble les courants d'air et les bruits. Cet escalier doit être également séparé de la porte d'entrée du dehors par une pièce formant cloison et évitant l'arrivée directe de l'air froid du dehors dans la cage de l'escalier.

Les mêmes principes doivent régir la mise en place de l'ascenseur. Celui-ci doit être construit de façon à ce qu'il ne devienne pas une cheminée d'appel pour les courants d'air ni un couloir vertical de transmission des bruits. Le fonctionnement de l'ascenseur doit être silencieux. L'ascenseur des malades doit être chauffé et éclairé.

***

Une maison de santé doit être construite de telle sorte que chaque chambre soit isolée par une double paroi : double plancher, double plafond, double mur. C'est surtout du couloir central de communication, couloir toujours le plus bruyant et par lequel se transmettent les bruits, que la chambre doit être isolée. Pour obtenir ce résultat, on peut disposer le cabinet de toilette entre la chambre et le couloir. Il faut une double porte pour protéger la chambre contre les bruits et contre les courants d'air. En effet, lorsque la fenêtre est ouverte, l'infirmière prend soin de fermer la première porte avant d'ouvrir la seconde.

Dans la chambre, l'aération doit être combinée de façon à éviter les courants d'air. On sait combien la congestion pulmonaire, la bronchite et les rhumes sont redoutés des chirurgiens après l'opération. Aussi les joints des fenêtres doivent-ils être soigneusement hermétiques. Dans cet ordre d'idées, il me paraît que les fenêtres à élévation verticale (à guillotine) des pays du nord offrent plus de garanties. Elles évitent l'accident provoqué par l'ouverture brusque de la fenêtre mal fermée un jour de froid au moment où l'on ouvre la porte de la chambre sans avoir pris la précaution de fermer tout d'abord la porte qui donne sur le couloir. Il est important que le lit ne soit pas placé sur le trajet du

Les contrefacteurs seront poursuivis. — Les citations devront porter l'indication d'origine. — Aucun article ne pourra être reproduit sans autorisation.

No 8. — Conservez ce numéro et les suivants, qui formeront une collection complète.

courant d'air qui s'établit fatalement entre la fenêtre et la porte. Chaque fenêtre doit être munie d'un volet qui peut s'ouvrir ou se fermer à volonté depuis l'intérieur de la chambre, sans qu'il soit nécessaire d'ouvrir la fenêtre.

Un monte-plats silencieux doit permettre de monter rapidement les repas. Un escalier de service est indispensable. A chaque étage il doit y avoir des vidoirs spécialement organisés pour le vidage des bassins, des placards pour les ustensiles de ménage. A chaque extrémité du couloir central de l'étage doit être une pharmacie-tisanerie, avec un poste d'eau stérilisée. Dans la tisanerie, l'infirmière peut préparer les tisanes et faire bouillir les différents objets d'usage chirurgical courant. Les instruments pour les pansements doivent être stérilisés à part, dans des boîtes spéciales, dans le service de stérilisation.

Dans l'ensemble, la maison de santé doit être divisée en quatre étages : le rez de-chaussée, étage des septiques (anthrax, phlegmons, et tout ce qui est virulent). C'est également l'étage où se font les pansements septiques. Le second est réservé aux opérations demi-septiques (salpyngites, appendicites, cholécystites). Le troisième est réservé aux chambres des opérés aseptiques. Le quatrième est l'étage opératoire aseptique.

*
* *

Pavillon opératoire ou étage opératoire aseptique. — Cet étage comprend une salle d'opérations pour les ventres, une salle d'opérations pour les membres, contiguë à une salle de radiographie, avec une communication permettant, à l'occasion, des opérations sous radioscopie.

La salle d'opérations doit être précédée de deux pièces. Une première pièce dans laquelle le chirurgien se défait des vêtements du dehors, met des bottes et un tablier ou une blouse propre. Une deuxième pièce dans laquelle le chirurgien et ses aides font un premier lavage des mains qui doit durer au moins dix minutes. C'est dans cette pièce, qui doit avoir au moins 4 mètres sur 4 mètres, que le chirurgien met ses vêtements stérilisés. Il pénètre ainsi complètement aseptique dans la salle d'opérations. De même le malade ne doit accéder à la salle d'opérations, même s'il a été endormi dans sa chambre, qu'après avoir fait un stage dans la salle d'anesthésie, qui est en même temps une salle de pansements, directement contiguë à la salle d'opérations. Dans cette salle la toilette du malade est achevée. La vessie est sondée. Le vagin est nettoyé. Les couvertures venues du dehors sont changées et remplacées par des alèzes stérilisées chaudes. C'est là un point sur lequel Cazin a particulièrement insisté. Ainsi le malade ne pénètre dans la salle d'opérations qu'avec des linges stériles, dont l'agitation ne pourra amener aucune poussière septique. Que de fois j'ai vu des infirmiers agiter des couvertures douteuses dans une salle d'opérations aseptique sans se douter des myriades de molécules septiques venues du dehors, qu'ils faisaient voler au voisinage de la table d'opérations.

Au pavillon opératoire de la maison de santé de la rue Violet, est annexée une salle de douches pour le chirurgien.

La salle d'opérations doit être exposée au nord. Elle est naturellement entièrement lavable, à parois lisses. Elle doit contenir le minimum de mobilier. Ses dimensions doivent être suffisantes pour permettre une évolution aisée des assistants et infirmiers. Elle ne doit pas être trop grande, de façon à faciliter sa désinfection. On ne doit pénétrer dans la salle d'opérations que botté de toile, de façon à éviter la souillure du sol par la boue du dehors. L'éclairage se fait par une baie verticale et par un plafond transparent. Une salle d'opérations ne doit pas être complètement lumineuse. L'éclairage doit être concentré sur la table d'opérations. Il est inutile de faire de très larges baies, non plus qu'un toit complètement en verrière.

*
* *

La salle de stérilisation est la partie principale d'une maison de santé. Chaque étage, septique, demi-septique et aseptique, doit avoir sa salle d'opérations et sa salle de stérilisation particulières, pour éviter le mélange des instruments et des champs opératoires.

La stérilisation des instruments à laquelle je donne mes préférences est le procédé Bellanger, qui permet la stérilisation à l'autoclave en trois temps : 1° ébullition prolongée ; 2° autoclavage à 120° à la vapeur ; 3° dessiccation. La combinaison de l'ébullition suivie de l'autoclavage est une double sécurité.

Le procédé de stérilisation de l'eau le plus sûr me paraît être celui qui consiste à faire bouillir l'eau directement dans son réservoir, et à faire couler directement l'eau du réservoir sur les mains du chirurgien par un robinet approprié. Moins il y aura de tuyauterie, moins il y aura de danger de souillure de l'eau. Lorsque l'on pratique la stérilisation de l'eau à l'autoclave, il faut utiliser un procédé qui permette fréquemment la stérilisation par la vapeur sous pression de la totalité des réservoirs, et de la totalité des conduites d'eau. Les mêmes principes doivent s'appliquer au savon liquide stérilisé qui sert au lavage des mains.

Enfin il est indispensable que le personnel infirmier soit sous le contrôle direct d'un chirurgien ou d'un consortium de chirurgiens. Il est tout au moins imprudent d'opérer dans une maison de santé dont on ne connaît pas le personnel chargé de la stérilisation et dont on n'a pas le contrôle de la salle de stérilisation.

*
* *

Les sous-sols se composent des cuisines, de la buanderie et de la lingerie.

Les cuisines doivent être complètement séparées du restant de l'immeuble par des cloisons qui s'opposent au passage des odeurs de cuisine dans la maison de santé. Il doit y avoir au moins double porte, et surtout une porte à l'entrée de l'ascenseur, du monte-plats et de l'escalier. Dans les cuisines, l'utilisation du lavage automatique de la vaisselle par l'eau bouillante est un progrès.

Enfin la maison de santé doit être située dans un endroit sain, autant que possible boisé, et éloignée des bruits de la ville.

SANATORIA FRANÇAIS

ANGOUSTRINE (Pyrénées-Orientales). — **LES ESCALDES** (1.400 mètres). Sanatorium de montagne. Directeur : Docteur HERVÉ.

BOIS-GROLLEAU, près Cholet (Maine-et-Loire). — **CHATEAU du BOIS-GROLLEAU**. Cure sanatoriale. Directeurs : Docteurs COUBARD et GALLOT.

CAMBO-LES-BAINS (Basses-Pyrénées). — "Etche-Churia", Tuberculose pulmonaire et médecine générale ; gynécologie. Maison de santé " Etchegonia ". Malades à partir de 32 francs dar jour : frais de pension, d'infirmière et soins médicaux compris. Traite également les pulmonaires dans des villas meublées et pensions de famille du pays. Radioscopie. Laboratoire. Rayons ultra-violets.
Directeur : Docteur TROTOT.

CAMBO-LES-BAINS (Basses-Pyrénées). — **SANATORIUM des TERRASSES**. 32 lits pour les deux sexes. Directeur : Docteur COLBERT.

CAMBO-LES-BAINS (Basses-Pyrénées). — **SANATORIUM FRANCLET**. 66 lits pour femmes. — **SANATORIUM de CAMBO**. 75 lits pour les deux sexes. Médecin : Docteur DIEUDONNÉ.

LE CROISIC (Loire-Inférieure). — **VILLA LA LORRAINE**. Cure marine pour enfants et jeunes filles. Ouverte toute l'année. Directeur : Docteur G. FALLIÈS.

NOTICE

Les **Archives** *adoptent désormais, pour leur table des matières, une classification en cinq parties qui sera, à partir du numéro de février, appliquée au texte lui-même. Celui-ci comprendra en outre un nombre et une variété d'articles plus grands encore, autant que le permettront nos dimensions, pour le moment trop restreintes à notre gré (les frais de papier et d'impression continuent en effet leur courbe ascendante). Pour sa seconde année d'existence, notre publication se rapprochera ainsi davantage de l'objet en vue duquel elle a été créée, et que résume son titre : constituer dans la bibliothèque de chacun de ses nombreux lecteurs* **les Archives du Droit médical et de l'Hygiène.**

ACCIDENTS DU TRAVAIL

155. Personnel domestique : un cas curieux de présomption d'accident. — Le chien d'un médecin meurt de la rage. Personne ne paraît avoir été mordu. Mais, comme la cuisinière et la femme de ménage étaient en contact constant avec lui, le faisaient manger, nettoyaient son écuelle, et que, de par leur situation, elles étaient exposées à avoir aux mains des fissures ou des excoriations par lesquelles le virus de la bave du chien avait pu leur être inconsciemment inoculé, elles furent soumises au traitement antirabique préventif.

La compagnie d'assurance se refusa à rembourser au patron des deux femmes les frais de traitement et l'indemnité qu'il leur avait payée pour se déplacer jusqu'à l'institut Pasteur le plus voisin. Elle disait qu'il n'y avait pas eu accident, aucun symptôme ne s'étant déclaré chez les deux femmes de service, et la preuve n'étant même pas faite qu'elles avaient été contaminées.

Le patron répondait : fallait-il donc exposer mes deux bonnes aux risques de laisser la rage se déclarer et ne les soigner qu'après, c'est-à-dire une fois perdues ?

Par jugement du 3 juin 1926, le tribunal civil de Perpignan lui donna raison, condamna la compagnie d'assurance au remboursement demandé et prononça à ses torts et griefs la résiliation de la police.

Attendu, dit le tribunal, que ni la loi du 9 avril 1898 ni celle du 2 août 1923 ni aucune autre ne définissent l'accident ; que la police d'assurance ne dit pas ce que l'on doit entendre par le mot *accident* ; qu'il appartient donc aux tribunaux d'interpréter le mot *accident* (trib. fédéral suisse, 3 juin 1898, aff. La Zurich c/ Vve Denbelbeiss) ;

Attendu qu'il paraît rationnel de définir l'accident comme le fait M. Sachet (*Accidents du travail*, 5e éd., t. I, n° 226 *bis*) : *un événement anormal, en général soudain ou tout au moins d'une durée courte et limitée, qui porte atteinte à l'intégrité ou à la santé du corps humain* ; qu'ainsi constitue un accident l'inoculation de substances morbides (Sachet, *loc. cit.*, n° 260), la contamination d'une plaie par l'introduction d'un corps étranger, l'empoisonnement par une piqûre d'insecte (n° 271), l'affection charbonneuse contractée par un ouvrier tanneur en manipulant des peaux contaminées dans l'usine de son patron (n° 272), la gale contractée en soignant les chevaux atteints de cette maladie (trib. civ. Amiens, 16 novembre 1921), la rage contractée à l'occasion du travail (Dalloz, *Rép. pratique*, v° *Assurances*, n° 417) ;

Attendu que la preuve de l'accident incombe à l'accidenté ou au patron qui a fait à ce dernier l'avance des indemnités ou des frais médicaux (c. civ., art. 1315) ;

Attendu que la preuve irréfutable de l'inoculation rabique aurait pu être rapportée, si le docteur S..., au lieu d'envoyer d'urgence ses bonnes à l'institut Pasteur, avait attendu que la rage se fût déclarée ;

Mais attendu qu'il n'est pas possible d'exiger une preuve aussi complète ; qu'en effet le pronostic de la rage déclarée est actuellement encore rigoureusement fatal (Brouardel, Gilbert et Girode, *Tr. de Médecine et de Thérapeutique*, t. II, p. 652) ; qu'il n'existe pas à l'heure actuelle de traitement curatif de la rage (*Ibid.*, p. 677) ;

Attendu que la police d'assurance n'excluant pas le risque de rage, force est à la compagnie la Winterthur de se contenter de la preuve qu'il est possible de faire ;

Attendu que l'accident étant un simple fait, la preuve peut résulter de présomptions simples (Code civil, art. 1353) ;

Attendu que le docteur S... a prouvé par présomptions que les mains de ses deux bonnes présentant quelques légères excoriations ou fissures ont été souillées par la bave du chien en un temps précédant immédiatement le moment où ce chien a été mis en observation chez le vétérinaire ;

Attendu que le docteur S... fait scientifiquement la preuve que, trois jours après son entrée à l'infirmerie, le chien est mort de la rage ;

Attendu qu'il a donc fait d'une manière suffisante la preuve de la contamination de sa cuisinière et de sa femme de ménage, qui n'a pas eu de suites fâcheuses grâce à l'efficacité du traitement antirabique préventif ; que la compagnie est donc tenue de rembourser au docteur S... les frais de traitement et l'indemnité payée aux victimes...

156. Les accidents du travail agricole. — Dans la collection de vulgarisation dite *la Nouvelle Bibliothèque du Cultivateur* (1) a paru une étude pratique sur les effets des lois des 15 décembre 1922 et 30 avril 1926, en ce qui concerne l'extension aux accidents du travail agricole (et notamment au travail des jardins) du régime des accidents du travail industriel, et sur les résultats favorables que M. J. Simonnot, professeur d'agriculture, l'auteur de cette étude, attend des assurances mutuelles pour couvrir les risques ainsi créés.

Abstraction faite des pages réservées à l'exposé de cette opinion, ce petit ouvrage contient une foule de données utiles sur la pratique de cette législation spéciale et qui peuvent intéresser aussi bien les juristes que ceux qui font travailler la terre ou qui vivent dans un milieu rural.

(1) Librairie agricole de la Maison rustique, 26, rue Jacob (VIe).

157. Un nouveau barème des incapacités. — Ce qui vient d'être dit pour un guide sommaire des accidents du travail agricole est également vrai pour le *Barème* (1) sommaire publié par le docteur Lucien Mayet, chargé de cours à l'université de Lyon, médecin-expert près les tribunaux.

C'est constamment que le médecin — et l'homme de loi — sont questionnés sur le degré d'incapacité approximative susceptible de résulter de tel ou tel accident. Le clair mémento de poche du docteur Mayet, et qui s'étend succinctement aux maladies générales résultant d'un accident du travail par origine ou par aggravation, aux maladies professionnelles et aux blessures multiples, s'accompagne d'une reproduction de la table-barème du docteur Barbière pour l'évaluation des incapacités successives dans les accidents du travail survenant chez les mutilés de guerre, et d'un rappel des principes et détails essentiels de la législation.

Il rendra bien des services.

ALCOOLISME.

(Voir à **BOUILLEURS DE CRU.**)

AUTOMOBILES.

158. Contrôle de l'essence. — L'intéressante *Revue du Touring Club de France*, si précieuse à consulter et à collectionner rappelle que l'*Union nationale des Associations de tourisme* a organisé un service de répression des fraudes, en qualité et en quantité, de l'essence distribuée aux automobilistes ; les sociétaires du Touring Club n'ont qu'à signaler leurs plaintes au siège social, 65, avenue de la Grande-Armée : le service compétent fera aussitôt le nécessaire, sans que les plaignants aient en quoi que ce soit à intervenir.

BOUILLEURS DE CRU.

159. Une campagne s'organise pour amener la nouvelle suppression de leur privilège que les difficultés financières actuelles rendent doublement intolérable.

La *Ligue nationale contre l'Alcoolisme* fait circuler à cet égard des feuilles de pétition (2). Et le *Journal des Contributions indirectes*, organe du personnel de la Régie, préconise la suppression radicale de toute distillation à domicile, et la distillation exclusive dans des ateliers publics exploités par des gérants responsables.

La gêne qui en résulterait pour le paysan réduirait déjà d'autant la production.

CAISSE DES RECHERCHES SCIENTIFIQUES.

160. La situation des chercheurs sans ressources, celle des publications scientifiques en mal d'argent est en voie d'amélioration. L'*Officiel* du 11 novembre 1926 contenait à cet égard (p. 919 des annexes) le rapport de M. C. Colson sur le fonctionnement, pendant l'année 1924, de la caisse inaugurée par la loi du 14 juillet 1901.

Il n'est pas sans intérêt de se faire une idée des subventions accordées.

En voici quelques-unes allouées à des personnes ayant déjà obtenu des subsides :

M. Ambard, professeur à la faculté de médecine de Nancy. — Etude sur les hypertrophies compensatrices, 3.000 francs.

(1) *Barème à l'usage des médecins praticiens pour l'évaluation sommaire de l'incapacité partielle et permanente, en matière d'accidents du travail* ; Poinat, édit., 21, rue Cassette (VIe).

(2) 147, boulevard Saint-Germain.

M. Ancel, professeur à la faculté de médecine de Strasbourg. — Continuation de ses recherches sur le développement du lapin, 5.000 francs.

M. Arloing, professeur à la faculté mixte de médecine et de pharmacie de Lyon. — Continuation de ses recherches de pathologie expérimentale infectieuse, 2.000 francs.

M. Arnaud (G.), directeur adjoint de la station de pathologie végétale à Paris. — Continuation de ses recherches sur les champignons parasites, 2.000 francs.

M. Benoist, préparateur à la faculté de médecine de Strasbourg. — Recherches sur la détermination des caractères sexuels secondaires, 2.000 francs.

M. le docteur Bierry, professeur à la faculté des sciences de Marseille. — Recherches sur le diabète et l'insuline, 1.000 francs.

M. Bonoure, maître de conférences à la faculté des sciences de Strasbourg. — Recherches sur le développement et l'évolution des cellules sexuelles chez les vertébrés inférieurs, 1.500 francs.

M. Cardot, préparateur à la faculté de médecine de Paris. — Recherches sur la physiologie des organes à contraction rythmique chez les mollusques, 2.000 francs.

M. Charcot, directeur de laboratoire à l'école des hautes études à Paris. — Continuation de ses recherches océanographiques dans le domaine biologique, 60.000 francs.

M. Chatton (E.), professeur à la faculté des sciences de Strasbourg. — Recherches sur la détermination de la sexualité chez les protistes, 4.000 francs.

M. Clerc (A.), professeur à la faculté de médecine de Paris. — Etude du rythme normal et pathologique du cœur, 3.000 francs.

M. Cluzet, professeur à la faculté mixte de médecine et de pharmacie de Lyon. — Recherches sur l'action sur le sang de divers agents physiques (électricité, rayons X, émanation du thorium), 3.000 francs.

M. Costantin, professeur au Muséum d'histoire naturelle. — Recherches sur la symbiose ou le parasitisme occulte dans les chardons bleus, 1.500 francs.

M. Guénot, professeur à la faculté des sciences de Nancy. — Recherches sur les tardigrades de la faune française, 3.000 francs.

Mme Déjérine, 179, boulevard Saint-Germain, à Paris. — Recherches sur les tumeurs, 6.000 francs.

M. Favre, agrégé près la faculté mixte de médecine et de pharmacie de Lyon. — Continuation de ses recherches sur les maladies vénériennes, 2.000 francs.

M. Gautrelet, directeur de laboratoire à l'école des hautes études, à Paris. — Recherches relatives aux phénomènes d'anaphylaxie sur l'intestin isolé, 6.000 francs.

M. Imbert, professeur à l'école de plein exercice de médecine et de pharmacie de Marseille. — Recherches sur la greffe osseuse, 2.000 francs.

Voici quelques subventions *nouvelles*, notamment en ce qui concerne des recherches sur la tuberculose et le cancer :

M. Bard, professeur à la faculté mixte de médecine et de pharmacie de Lyon. — Recherches sur la pathologie de l'appareil respiratoire, 16.000 francs.

M. Binet (Léon), professeur à la faculté de médecine de Paris. — Recherches sur le métabolisme du calcium et ses modifications sous l'influence des vitamines, 2.000 francs.

M. Haïg der Megrditchian, 75, rue Buffon, à Paris. — Recherches sur l'anatomie et le développement de la ceinture pelvienne chez les reptiles et chez les oiseaux, 1.000 francs.

M. Herpin, 10, rue Emile-Zola, à Cherbourg. — Recherches sur la biologie et le développement des annélides polychètes, 4.000 francs.

M. Latarjet, professeur à la faculté mixte de médecine et de pharmacie de Lyon. — Recherches sur le système nerveux sympathique, 3.000 francs.

M. Lomon, préparateur à la faculté de médecine de Paris. — Étude, au moyen de la radiographie cinématographique, de l'évolution des lésions du poumon et de la plèvre, 23.000 fr.

M. Mauriac, agrégé près la faculté mixte de médecine et de pharmacie de Bordeaux. — Recherches expérimentales sur le diabète, 3.000 francs.

M. Mawas, directeur de laboratoire à l'école des hautes études, à Paris. — Etude microscopique de l'œil et recherches sur les tumeurs de l'œil, 11.000 francs.

M. Pagniez, médecin des hôpitaux, à Paris. — Recherches sur l'effet des rayons X sur les coagulations du sang, 2.000 fr

Mme Randoin, 16, rue de l'Estrapade, à Paris — Recherches sur l'analyse biologique des aliments et des troubles de nutrition provoqués par certaines carences, 6.000 francs.

M. Alezais, directeur de l'école de plein exercice de médecine et de pharmacie de Marseille. — Recherches sur la biologie et la thérapeutique générale du cancer, 40.000 francs.

M. Arloing, professeur à la faculté mixte de médecine et de pharmacie de Lyon. — Continuation de recherches de pathologie végétale infectieuse, 4.000 francs.

M. le docteur Béraid, directeur du centre anticancéreux, 1, quai Jules-Courmont, à Lyon. — Recherches sur le cancer de l'œsophage et le cancer du sein, 5.000 francs.

M. le docteur Cornil, agrégé près la faculté de médecine de Nancy. — Recherches sur le cancer péritonéal et pleural, 3.000 francs.

M. Courmont (Paul), directeur de l'institut bactériologique de Lyon. — Recherches sur la tuberculose, 4.000 francs.

M. le docteur Coutard, médecin radiologiste à l'institut du radium, à Paris. — Continuation de ses recherches sur les cancers du pharynx et du larynx, 12.000 francs.

M. Ferroux, chef de travaux à l'institut du radium, à Paris. — Recherches sur le cancer, 12.000 francs.

M. Girard (Pierre), 87, boulevard Saint-Michel, à Paris. — Recherches sur la thérapeutique du cancer, 6.000 francs.

M. Kopaczevski, 33, rue Saint-Lambert, à Paris. — Recherches sur la physico-chimie de la cellule cancéreuse, 8.000 francs.

M. Léger, professeur à la faculté des sciences de Grenoble. — Etude sur le cancer des poissons, les maladies épidémiques des écrevisses et des salmonides, 3.500 francs.

M. le docteur Letulle, membre de l'académie de médecine, 24, rue Boissière, à Paris. — Etude des cancers dans leurs rapports avec la syphilis, 5.000 francs.

M. Lœper, agrégé près la faculté de médecine de Paris. — Recherches sur les cancers épithéliaux, 1.500 francs.

M. le docteur Pottevin, 195, boulevard Saint-Germain, à Paris. — Etude des relations pouvant exister entre le développement des maladies cancéreuses et l'exercice de certaines professions, 12.000 francs.

M. Petit (G.), professeur à l'école vétérinaire d'Alfort. — Recherches sur les tumeurs malignes des animaux domestiques, 1.000 francs.

M. Rieux, médecin principal, professeur au Val-de-Grâce, à Paris. — Recherches sur la réaction de fixation et la radiographie dans la tuberculose pulmonaire latente, 5.000 francs.

M. Sergent, professeur à la faculté de médecine de Paris. — Recherches sur la tuberculose, 10.000 francs.

M. le docteur Stodel, maître de conférences à l'école des hautes études, à Paris. — Recherches sur le cancer de l'homme et des animaux, 4.000 francs.

DÉBITS DE BOISSONS.

161. La loi du 9 novembre 1915 interdit l'ouverture de tout nouveau débit d'alcool, et aussi le transfert de tout débit existant dans un rayon de plus de 150 mètres.

Lorsque se crée, dans les banlieues des grandes villes par exemple, ou bien autour d'une exploitation industrielle, une agglomération nouvelle, le jeu de cette loi bienfaisante aurait permis de faire d'heureuses expériences de localités sans débit d'alcool. De même, lorsqu'une localité prend de l'extension, le nombre de ses débits d'alcool ne pouvait s'accroître.

Mais les nombreux amis du commerce des spiritueux au Parlement ont, par une disposition introduite dans une loi récente, anéanti les espérances des hygiénistes sur ce point.

Désormais, il suffira, pour un débitant désireux d'avoir une licence dans une localité en voie de création ou d'extension, de trouver un permutant dans un rayon, non plus de 150 mètres, mais de 25 kilomètres. Et l'on peut être certain que, de 25 kilomètres en 25 kilomètres, il ne lui sera pas extrêmement difficile d'en trouver.

C'est à ces dispositions législatives qu'a fait allusion le ministre des finances lorsqu'il a fait répondre par son administration à la question écrite suivante de M. le député Bergey : « Sous quelles conditions un restaurateur peut-il acheter, dans une ville voisine, une licence pour vente de vins et spiritueux, afin d'en user dans sa propre localité où ont été déjà accordées des licences similaires ? »

L'administration a donné avec bonne grâce la consultation suivante (1) : « Le transfert peut être opéré dans deux hypothèses : 1° en vertu de l'article 10 de la loi du 9 novembre 1915, s'il est effectué dans un rayon de 150 mètres sous réserve des zones protégées, sans qu'il y ait lieu de considérer si ce transfert a lieu d'une ville à l'autre ; 2° au cas de création d'une agglomération nouvelle d'au moins 250 habitants, tout débit existant dans un rayon de 25 kilomètres du centre de cette agglomération peut y être transféré sous la réserve des zones protégées et à condition de s'installer à 150 mètres au moins d'un débit déjà établi (art. 3, loi du 30 avril 1924). »

EXAMEN PRÉNUPTIAL.

163. Voici le texte de la proposition de loi présentée à la chambre par M. le professeur Pinard et divers députés, parmi lesquels M. le docteur Legros, un fidèle ami de la *Gazette*, et qui est soumise à l'examen de la commission de l'hygiène :

EXPOSÉ DES MOTIFS

MESSIEURS,

Garantir, sauvegarder, même avant leur naissance, les générations futures, est le fait essentiel, et le seul, qui puisse assurer la pleine évolution de l'espèce humaine.

Aussi avons-nous l'honneur de vous soumettre le texte suivant :

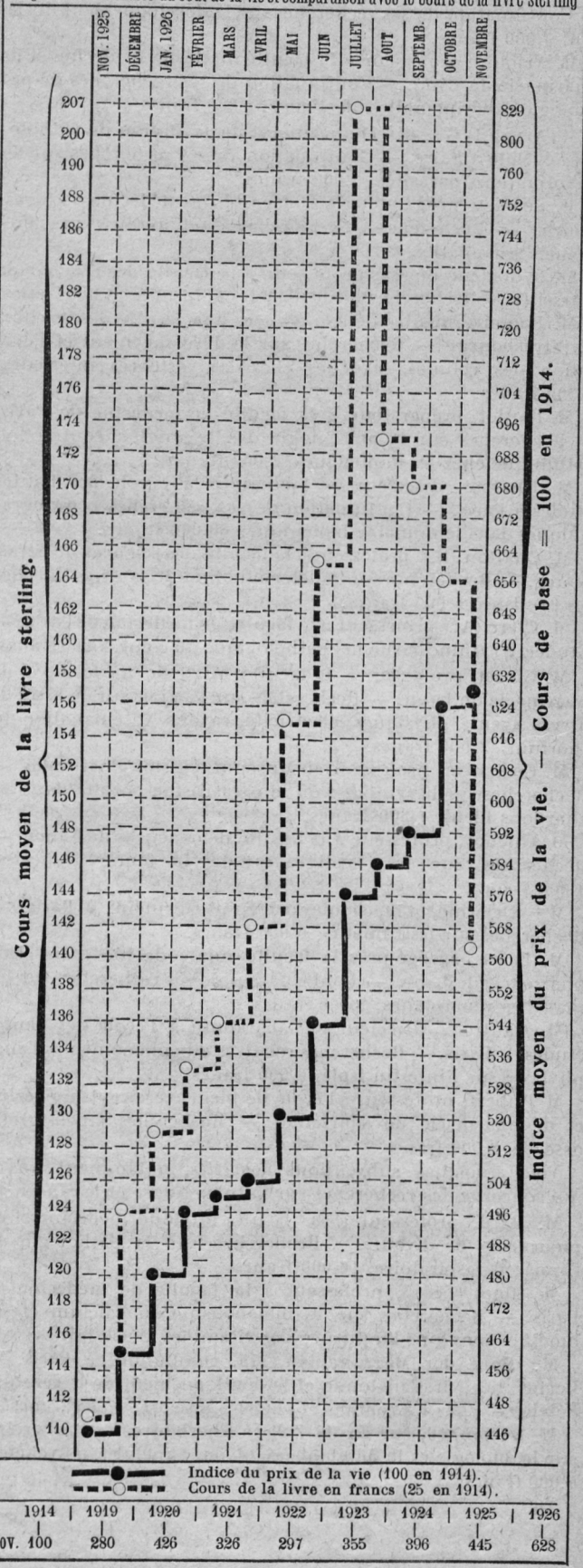
PROPOSITION DE LOI

ARTICLE UNIQUE. — Tout citoyen français voulant contracter mariage ne pourra être inscrit sur les registres de l'état civil que s'il est muni d'un certificat médical, daté de la veille, attestant qu'il ne présente aucun symptôme appréciable d'une maladie contagieuse.

(1) *Officiel*, 1926, débats Chambre, p. 3324, question écrite, n° 9349.

HONORAIRES

Diagramme de l'indice du coût de la vie et comparaison avec le cours de la livre sterling



164. Le diagramme ci-dessus a été commenté par avance dans notre article 127 (p. 100), intitulé : *Clauses de garantie contre les variations du pouvoir d'achat de la monnaie*. Nous pouvons dès à présent annoncer l'indice de décembre, bien que les services statistiques du ministère n'aient pu nous l'établir assez tôt pour nous permettre de compléter notre diagramme.

Il est de 599, en diminution par conséquent de 29 points sur novembre. Et pourtant la plupart des denrées prises en considération pour l'établir ne paraissent pas diminuer dans cette proportion. Certaines augmentent encore (beurre, œufs...).

165. Encaissement par les banques. — Celles-ci ont le droit, a déclaré le ministre des finances à M. Frot, député (1), d'ajouter aux frais de leurs bordereaux d'escompte ou d'encaissement la taxe de 2,50 °/₀ sur le chiffre d'affaires, « à condition que la somme totale réclamée ne dépasse pas le prix convenu ». Si, en effet, ajoute le ministre, l'impôt sur le chiffre d'affaires constitue bien, aux termes des articles 59 et 65 de la loi du 25 juin 1920, une dette personnelle au vendeur ou à la personne qui a fourni le service, rien ne s'oppose à ce que ces derniers récupèrent l'impôt sur leurs clients, de la manière qu'ils jugent convenable, notamment, en le faisant ressortir distinctement sur leur facture ou bordereaux. Mais lorsque le prix du service rendu par le banquier a été définitivement arrêté, ce dernier ne saurait l'augmenter, après coup, du montant d'un impôt que la loi a mis à sa charge. Il n'y a pas à distinguer, à cet égard, entre les affaires conclues avant la date d'entrée en vigueur du nouveau taux de 2,50 °/₀ et les affaires conclues après cette date, car les circonstances qui peuvent rendre l'exécution d'un contrat plus onéreuse pour l'une des parties ne l'autorise pas à modifier ce contrat.

HYGIÈNE RURALE.

166. Carros, village modernisé. — Si l'on en croit *la Vie saine* (2), il aurait été possible au maire de Carros, petit village des environs de Nice, de se faire écouter de ses administrés et d'obtenir le transport immédiat du fumier dans les terres, après l'avoir trempé de lait de chaux, le nettoiement des rues en commun, l'asséchement des mares, le transport à distance et en un même endroit des ordures ménagères et leur incinération.

Encouragé par ces résultats, qui pour quiconque connaît les résistances à vaincre ne sauraient être surestimés, le maire assainit l'école, y installa des W.-C. à chasse d'eau, et l'ornement d'un agréable décor provençal peint à fresque. Un dispensaire-poste de secours fut installé à l'entrée du village, avec salle de consultations pour les nourrissons, à date fixe, pour trois communes à la fois. Le poste de secours comprend notamment une malle à accouchements.

Dans une *maison commune*, également décorée dans le style du pays et qui comporte au premier étage une salle de réunion pour le syndicat agricole, la caisse mutuelle de crédit et une bibliothèque, le rez-de-chaussée est occupé par des bains-douches gratuits. Il existe également une organisation pour donner le cinéma.

Un kiosque-abri permet d'attendre à l'abri du vent le passage de l'autobus.

Heureux village, bien situé, il est vrai, pour qu'on s'intéresse à ses destinées, et, qui plus est, doté, en outre de l'électricité, qui lui vient de la montagne, de ce soleil permanent dont Taine disait qu'il était « un bon conseiller » !

Heureux maire, surtout !

Il est vrai que M. le maire est en même temps inspecteur départemental d'hygiène.

C'est par des initiatives locales ou régionales de ce genre (nous exposerons dans ces colonnes les résultats obtenus dans le Tarn-et-Garonne), bien plus que par de grands programmes officiels, que doit se faire et se fera la rénovation sanitaire du pays.

IMPOTS.

167. La loi de budget, promulguée le 19 décembre 1926 à l'*Officiel*, a apporté diverses innovations, dont voici quelques-unes qui sont susceptibles d'intéresser nos lecteurs :

Spécialités pharmaceutiques. — ART. 13. — Sont considérés comme spécialités les produits dont le fabricant ou le vendeur recommande l'emploi au moyen d'une publicité réalisée par voie d'affiches, annonces, circulaires ou prospectus, lorsque cette publicité est de nature à atteindre d'autres personnes que les médecins, les pharmaciens, les chirurgiens-dentistes, les sages-femmes et les vétérinaires.

. . . . . .

Frais de justice. — ART. 17. — Lorsqu'un plaideur est privé de ressources suffisantes pour faire exécuter un jugement prononcé en sa faveur, les droits d'enregistrement de ce jugement sont recouvrés directement contre la partie qui a succombé.

. . . . . .

Etrangers. — ART. 19. — La carte d'identité sera requise de tout étranger faisant en France un séjour de plus de soixante jours. Elle doit être renouvelée chaque année.

Les étrangers installés en France en qualité de fermiers ou de métayers et qui cultivent effectivement sont assimilés, en ce qui concerne les conditions de délivrance et de renouvellement de la carte d'identité, aux travailleurs salariés.

. . . . . .

Valeurs mobilières. — ART. 21. — A partir du 1er janvier 1927, est ramené à 0,80 °/₀ sans décimes le taux du droit fixé pour le transfert des titres nominatifs des actions ou obligations françaises (1).

ART. 22. — A partir du 1er janvier 1927, est ramené à 0,80 °/₀ sans décimes le taux du droit applicable à la conversion du porteur des titres nominatifs d'actions ou obligations françaises (2).

. . . . . .

Ventes immobilières. — ART. 25. — La taxe exceptionnelle de 7 °/₀ sur la première mutation instituée par l'article 18 de la loi du 3 août 1926 n'est pas applicable aux acquisitions immobilières faites à des emprunts contractés auprès des sociétés de crédit immobilier conformément à l'article 19 de la loi du 5 décembre 1922 sur les habitations à bon marché.

. . . . . .

Exportation des capitaux. — ART. 64. — Les dispositions de la loi du 3 avril 1918, de l'article 13 de la loi du 28 février 1921, de la loi du 31 mars 1922 et des articles 72 et 77 de la loi du 22 mars 1924 et 22 de la loi du 13 juillet 1925, réglementant l'exportation des capitaux et l'importation des titres et valeurs mobilières, sont maintenues en vigueur jusqu'au 31 décembre 1927.

168. Taxe sur les sociétés et lieux de réunion. — On sait que la loi du 13 août 1926 (3) a autorisé les municipalités à percevoir de nouvelles taxes, notamment sur les *sociétés et lieux de réunion*.

Il faut également savoir qu'elles ne sauraient user de ce droit

---

(1) Question n° 9213, *Officiel* du 27 octobre 1926, débats Chambre.
(2) Septembre 1926.

(1) Au lieu de 1,08 (art. 3, loi 22 mars 1924).
(2) Au lieu de 2,40 (art. 3, loi 22 mars 1924).
(3) Voir notre article n° 77, p. 58 de l'année 1926.

à l'égard de sociétés sportives ou de bienfaisance, ni de réunions ayant un caractère scientifique ou de portée sociale.

A ce sujet un débat s'était ouvert au Sénat (1) en vue de le faire préciser dans la loi. Le rapporteur a donné toutes les assurances voulues, en rappelant la jurisprudence favorable du Conseil d'Etat, en application de l'article 9 de la loi du 16 septembre 1871.

INFIRMIÈRES MILITAIRES.

169. Leur statut vient d'être revisé comme suit par un décret du 6 août 1926 paru à l'*Officiel* du 14, précédé du rapport que voici de M. Painlevé, ministre de la guerre :

La réglementation fixant l'organisation et l'administration des infirmières du service de santé militaire, qui date de 1909 (2), époque à laquelle ces infirmières ont été créées, ne répond plus aux exigences actuelles du service hospitalier. Par ailleurs, les lois du 31 mars 1919 sur le nouveau régime des pensions d'invalidité et du 23 avril 1919 sur la limitation des heures de travail, enfin l'obligation, pour le service de santé, d'étendre le rayon d'action de ces infirmières qui, primitivement destinées à servir sur le territoire de la métropole, ont dû, par la suite, être affectées à des formations sanitaires situées dans la zone des armées ou dans les théâtres d'opérations extérieurs, etc., ont provoqué, surtout depuis 1914, l'envoi de nombreuses instructions ministérielles de mise au point provisoire qu'il est opportun de grouper dans un texte unique, rendu sous forme de décret.

Par contre, il n'a pas été possible de fixer dans ce projet l'effectif de ces infirmières, lequel effectif ne pourra être arrêté définitivement qu'après la promulgation des nouvelles lois d'organisation de l'armée en général et du service de santé en particulier. Toutefois, si l'on tient compte que la réduction de la durée du service militaire aura vraisemblablement pour effet de diminuer la période de rendement utile des infirmières militaires et, par suite, de faire un plus large appel au personnel des dames infirmières (compensé, il est vrai par ailleurs, par la réduction du nombre des hôpitaux militaires), on peut considérer comme correspondant à peu de chose près aux besoins futurs de l'armée, l'effectif qui existe actuellement dans cette catégorie de personnel ; d'où aucun supplément de dépenses à prévoir au titre d'une augmentation d'effectif, du moins dans le cadre statutaire actuel du service de santé militaire métropolitain.

DÉCRET

Rôle des infirmières.

ARTICLE PREMIER. — Le rôle des infirmières des hôpitaux militaires consiste à participer, sous l'autorité et la direction des médecins, aux soins à donner aux malades et blessés, ainsi qu'à l'exécution des mesures d'hygiène ou de prophylaxie (individuelles ou collectives).

Elles procèdent, concurremment avec les infirmiers de visite, à l'administration des médicaments et participent à la surveillance de la distribution des aliments. Elles peuvent être chargées, en l'absence de l'infirmier de visite, de la tenue des cahiers de visite et de l'établissement des relevés journaliers des prescriptions.

Il peut leur être confié, en outre, certains travaux techniques dans les salles d'opérations, de stérilisation, de radiologie, de pansements, de consultations, etc.

Régime administratif.

ART. 2. — Les dispositions réglementaires relatives à la situation du personnel civil d'exploitation des établissements militaires, qui ne sont pas contraires au présent décret, sont applicables aux infirmières des hôpitaux militaires.

Recrutement.

ART. 3. — Les infirmières des hôpitaux militaires sont recrutées par voie de concours. Les conditions et le programme d'admission sont déterminés par des instructions ministérielles.

Les candidates doivent être :

1° De nationalité française ;

2° De bonnes vie et mœurs ;

3° Agées de 21 ans au moins et de 35 au plus ;

4° Aptes, physiquement, à remplir l'emploi d'infirmière en France, en Algérie-Tunisie et sur les théâtres d'opérations extérieurs.

Toutes les infirmières débutent comme stagiaires. Un an après leur admission, leurs aptitudes professionnelles, leur conduite et leur moralité, leur manière de servir font l'objet, de la part du ou des chefs de service et du médecin chef de la formation, d'un rapport individuel transmis au ministre par le directeur du service de santé, avec son avis personnel motivé, sur l'admission définitive ou le renvoi immédiat, sans indemnité : ou, enfin, l'ajournement, si des circonstances exceptionnelles le justifient.

Le ministre décide.

Mesures sanitaires préventives.

ART. 4. — Au moment de leur admission comme stagiaires et au cours de leur service, les infirmières des hôpitaux militaires sont soumises aux diverses vaccinations et mesures préventives en usage dans l'armée, compte tenu, d'une façon minutieuse, et après examen médical attentif, des diverses contre-indications que peuvent comporter certaines vaccinations.

Composition.

ART. 5. — Le personnel des infirmières des hôpitaux militaires comprend :

1° Des stagiaires.

2° Des infirmières..... { de 3e classe. de 2e classe. de 1re classe.

3° Des infirmières principales.... { de 2e classe. de 1re classe.

Effectif.

ART. 6. — L'effectif des infirmières des hôpitaux militaires est fixé par décret contresigné par le ministre des finances.

Le nombre des infirmières principales de 1re classe ne peut excéder 4 % et celui des infirmières principales de 2e classe 6 % de l'effectif total des infirmières des hôpitaux militaires.

Affectations. — Mutations.

ART. 7. — Les infirmières des hôpitaux militaires sont à la disposition du ministre. Elles peuvent être temporairement détachées dans les infirmeries-hôpitaux ou autres formations ; elles peuvent également participer à tout autre service rentrant dans les attributions techniques du service de santé militaire. Dans tous les cas, elles restent soumises aux obligations des infirmières des hôpitaux militaires (envoi aux théâtres d'opérations extérieurs, etc.).

Elles peuvent également être détachées temporairement dans l'un des hôpitaux de leur région de corps d'armée par le directeur du service de santé, qui rend compte au ministre.

Un arrêté ministériel déterminera les conditions que devront remplir les infirmières actuellement en service dans les écoles militaires pour pouvoir être admises dans le cadre des infirmières des hôpitaux militaires.

Radiations.

ART. 8. — Les infirmières des hôpitaux militaires peuvent être rayées des contrôles par démission, pour incapacité physique, par mesure disciplinaire.

Les infirmières des hôpitaux militaires, titulaires d'une pension pour invalidité, par application de l'article 57 de la loi du 31 mars 1919, ne peuvent être maintenues en service que par décision du ministre de la guerre.

Réintégrations.

ART. 9. — Les infirmières des hôpitaux militaires rayées des contrôles pour raisons de santé peuvent être réintégrées à l'occasion de vacances, sous réserve d'avoir satisfait à un examen sur leur aptitude physique et professionnelle à remplir l'emploi d'infirmière en toutes circonstances. Elles sont réintégrées avec le titre et l'ancienneté qu'elles possédaient au moment de leur radiation des contrôles.

(1) Séance du 29 juillet 1926 (*Officiel*, p. 1408 et suivantes).

(2) Décret du 22 juillet 1909, portant organisation et administration d'un personnel d'infirmières laïques dans les hôpitaux militaires.

Dossier du personnel.

ART. 10. — Chaque infirmière reçoit, dès son admission comme stagiaire :

1° Un livret individuel administratif ;

2° Un livret de salaire et indemnités ;

3° Un livret technique.

Les deux premiers livrets sont détenus par l'officier d'administration gestionnaire, le troisième par le médecin chef.

Tenue.

ART. 11. — Dans l'exécution de leur service, les infirmières des hôpitaux militaires revêtent par-dessus leurs effets personnels la tenue blanche d'hôpital : blouse montante, tablier, coiffe ou voile.

Cette tenue leur est prêtée par le service de santé, qui en assure l'entretien et le blanchissage.

Notes.

ART. 12. — Les infirmières des hôpitaux militaires sont notées en fin de semestre, et, en cas de mutation :

1° Au premier degré :

a) Par le chef de service, au point de vue technique, moral et disciplinaire ;

b) Par l'officier d'administration gestionnaire, au point de vue de conduite et discipline générale.

2° Au second degré : par le médecin chef.

3° Le cas échéant, par le directeur du service de santé.

Copie des notes périodiques et éventuelles est adressée au ministre.

Traitement. — Indemnités.

ART. 13. — Le traitement annuel est fixé par décret contresigné par le ministre des finances et publié au *Journal officiel*. Il est exclusif de toute gratification.

Aucune indemnité ou avantage accessoire de quelque nature que ce soit ne peut être attribué aux infirmières des hôpitaux militaires qu'en conformité d'un décret contresigné par le ministre des finances et publié au *Journal officiel*.

Avancement.

ART. 14. — L'avancement ne peut avoir lieu que pour la classe ou l'échelon immédiatement supérieur.

L'ensemble des avancements au choix accordés chaque année par le ministre ne peut excéder le dixième de l'effectif total existant.

Aucune infirmière ne peut être promue à une classe ou à un échelon supérieur si elle ne réunit, au minimum, une ancienneté totale de services égale au temps nécessaire pour accéder, exclusivement au choix, à cette classe ou échelon.

Les promotions au choix sont faites par le ministre, qui établit un tableau annuel d'avancement ; celles à l'ancienneté sont faites par les directeurs du service de santé, qui rendent compte au ministre.

Une instruction ministérielle déterminera les conditions dans lesquelles seront établies les propositions pour l'avancement au choix.

L'avancement à l'ancienneté ou au choix n'est accordé que dans les limites des crédits disponibles.

Récompenses honorifiques.

ART. 15. — Les propositions d'attribution de récompenses dont les infirmières des hôpitaux militaires peuvent faire l'objet sont établies par le médecin chef et transmises au ministre par les directeurs du service de santé et les généraux commandant les corps d'armée, qui y mentionnent leur avis.

Sanctions disciplinaires.

ART. 16. — Les sanctions disciplinaires applicables aux infirmières des hôpitaux militaires sont :

1° L'avertissement ;

2° Le blâme du directeur ;

3° L'ajournement de l'avancement ;

4° Le déplacement d'office ;

5° La rétrogradation ;

6° Le renvoi (avec exclusion de toutes les formations sanitaires où sont hospitalisés des militaires).

L'infirmière encourant l'une des sanctions prévues aux paragraphes 1° et 2° est toujours entendue, préalablement, par l'autorité qui l'inflige.

Les sanctions de 3° à 6° relèvent du ministre et, en ce qui les concerne, les dispositions de l'article 65 de la loi de finances du 22 avril 1905 doivent être appliquées.

Le conseil de discipline appelé à émettre un avis sur l'application de la sanction *renvoi* est composé de deux médecins militaires (dont l'un est président), d'un officier d'administration et de deux infirmières (de classe et échelon au moins égaux à ceux de l'infirmière visée).

Les membres du conseil sont désignés par le ministre, ou son délégué. Le président désigne un rapporteur et notifie à l'intéressée l'enquête dont elle est l'objet, en l'invitant à faire connaître au rapporteur tous les renseignements utiles pour sa défense et les personnes qu'elle veut faire entendre.

Le rapporteur convoque l'infirmière pour recevoir ses explications, que celle-ci donne personnellement, ou avec l'aide d'un défenseur agréé par le président, s'il n'est pas avocat.

Le rapporteur dresse procès-verbal de son enquête et le fait signer par l'infirmière. Il y joint son rapport, qu'il transmet au président du conseil de discipline.

Huit jours à l'avance, celui-ci convoque l'intéressée, aux jour et heure fixés pour la séance du conseil, en l'avisant que, si elle ne se rend pas à la convocation, il sera passé outre.

Le vote a lieu au scrutin secret.

Si le conseil estime que le *renvoi* constitue une sanction trop rigoureuse, il peut proposer la rétrogradation de l'intéressée.

Exécution du service.

ART. 17. — Les infirmières des hôpitaux militaires sont réparties, suivant les besoins du service, par le médecin chef de la formation, compte tenu de leurs aptitudes professionnelles.

Lorsqu'elles sont au nombre de quatre, au moins, dans la formation, elles y assurent, par roulement, le service de garde de nuit ; elles participent toutes à ce service, quel que soit leur emploi ou leur spécialité.

Sauf dans les grands établissements, où leur présence continue pendant les heures de travail dans leur service technique est reconnue indispensable par le médecin chef, les infirmières utilisées comme manipulatrices radiographes participent, en dehors de leur service de spécialité, à l'exécution du service général dans les salles.

Subordination.

ART. 18. — Dans l'intérieur du service auquel elles sont affectées (définitivement ou temporairement), les infirmières des hôpitaux militaires sont sous l'autorité directe du médecin traitant.

En dehors de leur service d'affectation, elles relèvent, au même titre que les employés et ouvriers civils, de l'officier d'administration gestionnaire qui les administre, sous l'autorité du médecin chef.

Discipline.

ART. 19. — Les infirmières des hôpitaux militaires n'exercent par elles-mêmes aucune action disciplinaire sur les malades, les blessés ou les infirmiers militaires.

Elles rendent compte au médecin traitant des fautes qu'elles ont pu constater.

Régime du travail.

ART. 20. — Les infirmières des hôpitaux militaires bénéficient des dispositions légales ou réglementaires visant la semaine de 48 heures et le repos hebdomadaire ; par contre, les dispositions de même nature relatives à la semaine dite *anglaise* ne leur sont appliquées qu'autant que les nécessités du service le permettent.

Les gardes de nuit comportent 12 heures de présence consécutive à l'hôpital ; ces 12 heures de surveillance entrent pour 8 heures de travail effectif dans les 48 heures de travail hebdomadaire.

En cas d'épidémie, calamité publique, état de siège, les heures de travail sont fonction des nécessités du service.

Nourriture et logement.

ART. 21. — Exceptionnellement, quand les nécessités du service l'exigent, les infirmières des hôpitaux militaires peuvent être autorisées, par le directeur du service de santé, à prendre leurs repas à l'hôpital et à s'y loger, provisoirement, moyennant remboursement dans les conditions fixées par le ministre.

Maladies.

ART. 22. — A titre exceptionnel, et sur leur demande, les infirmières des hôpitaux militaires peuvent être admises en traitement dans l'hôpital militaire ou dans les salles militaires de l'hospice mixte où elles sont en service. Sur autorisation du ministre, elles peuvent être traitées dans un autre hôpital militaire ou hospice mixte.

Les frais de traitement sont à la charge de la masse d'assistance médicale, qui rembourse le service de santé dans les cas prévus au décret du 7 décembre 1912.

En cas de blessure de guerre ou de maladie contagieuse contractée en service, ou lorsqu'elles sont en service sur un théâtre d'opérations extérieur, l'hospitalisation est à la charge du service de santé.

Disponibilité.

ART. 23. — Les infirmières des hôpitaux militaires peuvent être mises en disponibilité sur leur demande. Le temps passé dans cette situation est interrupteur de l'ancienneté. Elles ne peuvent rester plus de cinq ans dans cette position ; passé ce délai, elles sont considérées comme démissionnaires.

Elles ne reçoivent en disponibilité aucun traitement ou indemnité et perdent tout droit à l'avancement pendant tout le temps où elles y restent.

Elles sont remplacées numériquement dans leur emploi et ne peuvent être réintégrées, sous réserve de la constatation de leur aptitude physique et professionnelle, qu'en cas de vacance, et seulement dans la classe et l'échelon qu'elles occupaient lors de la mise en disponibilité.

ART. 24. — Des instructions ministérielles fixeront les conditions d'application du présent décret.

ART. 25. — Toutes les dispositions contraires au présent décret sont abrogées.

INTOXICATIONS.

170. Chauffe-bains à gaz. — Dans une communication à la *Société de Médecine de Paris*, le 30 octobre 1926, le docteur Luys a attiré l'attention sur le danger que présentent plus particulièrement ces appareils depuis que, pour atténuer dans une certaine mesure le prix de revient élevé du gaz, la fabrication pour partie de gaz à l'eau a été autorisée : or celui-ci est extrêmement riche en oxyde de carbone (à Paris, le conseil d'hygiène autorise une proportion de 150 litres au mètre cube de gaz livré à la consommation) et, comme la préparation d'un bain entraîne une consommation de 2 à 3 mètres cubes de gaz, c'est donc 300 à 400 litres d'oxyde de carbone qui sont mis chaque fois en liberté.

On sait que la plus infinitésimale teneur en oxyde de carbone se fixe sur les globules du sang (1), entraînant, suivant la proportion absorbée et la qualité du sujet, depuis l'intoxication brutale et immédiatement mortelle jusqu'à l'intoxication chronique représentée par des anémies et des céphalées rebelles.

Il faut donc s'assurer que les chauffe-bains, qui sont les principaux producteurs massifs de pareils dégagements, non seulement brûlent bien, mais possèdent une ventilation suffisante pour l'échappement des gaz brûlés. Il n'est d'ailleurs pas aisé de s'en rendre compte avec certitude, sinon *in anima vili* par le procédé de la cage à serins qui décèlent par leur attitude ou leur chute le danger que l'homme peut courir. On peut également suspendre du buvard imprégné d'une solution saturée de chlorure de platine : son noircissement rapide, entre 15 et 120 secondes, décèle l'oxyde de carbone dans l'atmosphère.

Enfin, et c'est encore, par ce temps où il faut pratiquer si constamment le *contentus sua sorte* du philosophe, la solution préventive la plus recommandable, il est bon pendant la préparation du bain de tenir la fenêtre ouverte ou entr'ouverte, et de s'assurer de la perméabilité des ventouses d'aération hautes et basses de la salle de bains. Et encore est-il bon d'éviter, en fermant brusquement la porte ou la fenêtre, des refoulements de gaz nocifs dans la pièce.

(1) Voir une étude de M. Kohn-Abrest dans le numéro de septembre 1926 des *Archives* (art. 75), et, dans le *Concours médical* du 29 mars 1925, les notes prises à un cours du docteur Henri de Balsac, à l'institut de techniqne sanitaire, sur les dangers des appareils de chauffage. Détail pittoresque, mais qui en dit long sur la manière dont l'hygiène est encore comprise en France : à Lyon, le chauffage du laboratoire d'hygiène était lui-même si défectueux, que le personnel, qui revenait régulièrement de vacances bien portant, ne tardait pas régulièrement à tomber malade peu après par intoxication par l'oxyde de carbone.

LOYERS.

171. Enregistrement. — Du moment qu'un bail porte une clause stipulant qu'à son expiration il continuera de plein droit d'année en année, il n'y a pas tacite reconduction, au sens des articles 1738 et 1739 du code civil, a répondu le ministre des finances à une question écrite de M. Duquaire, sénateur (1), et pour chaque année nouvelle les intéressés sont redevables du droit d'enregistrement.

OFFICE NATIONAL D'HYGIÈNE SOCIALE.

172. Créé par décret du 4 décembre 1924 grâce à la fondation Rockefeller et en raison de celle-ci, cet organisme a publié pour la première fois, à l'*Officiel* du 11 novembre 1926 (page 925 des annexes), un résumé de son rapport général au ministre.

Ses buts d'origine étaient :

1° De recueillir et de tenir à jour une documentation sur la situation sanitaire de la France ;

2° De centraliser et de mettre à la disposition des services publics nationaux et locaux, du corps médical, des hygiénistes et du public, tous les documents français et étrangers, et tous les renseignements relatifs à l'hygiène, aux maladies sociales et à leur prophylaxie ;

3° D'effectuer en France et aux colonies une propagande continue et méthodique auprès du public, en vue de lui faire connaître les mesures d'hygiène et de prophylaxie nécessaires à la conservation de la santé, à la lutte contre les maladies sociales et à la préservation de la race ;

4° D'assurer la liaison entre les pouvoirs publics et les œuvres privées, afin de coordonner tous les efforts faits en vue de protéger la santé publique.

Mais le cadre s'est élargi jusqu'à comprendre une « action animatrice et directrice auprès des départements, pour y provoquer ou intensifier le mouvement d'hygiène sociale ».

Une bibliothèque a été constituée, — le rapport omet d'ailleurs de dire en quels locaux (2) et quelles en sont les heures

(1) Question écrite n° 7634, *Officiel*, p. 1621, débats Sénat, 12 nov. 1926.

(2) Sans doute 26, avenue de Vaugirard, Paris (XV^e^), adresse à laquelle nous annoncions, sous le numéro 82, dans les *Archives* de septembre 1926, que l'*Office national* était ouvert au public.

ÉTATS PLÉTHORIQUES
HYPERTENSION

TRISODYL ROZET

ANGIOSPASMES
ARTÉRIOSCLÉROSE

MÉDICATION NOUVELLE

TRISODYL
1° *Nitrite de Soude pur* = Vasodilatateur Périphérique
2° *Silicate de Soude pur* = Dissolvant du Ca Diurétique
3° *Citrate de Soude pur* = Anticoagulant Antihypervisqueux
TRISODYL

Deux Formes : Solution : 1 Cuillerée à café, dans un peu d'eau avant les 2 repas principaux
Comprimés : 6 Comprimés par jour, 2 avant chacun des 3 repas.

Littérature, Echantillons :
Laboratoire de la Sulfoléine Rozet – Benderitter, Vendôme (L-et Ch.) France.

TRAITEMENT RATIONNEL et POLYVALENT
DE
L'HYPERTENSION VASCULAIRE
ARTÉRIOSCLÉROSE - ANGINE de POITRINE
CARDIOPATHIES ARTÉRIELLES
NÉPHRITES

ANTONAL

A BASE DE PRINCIPES DYNAMOGÉNÉTIQUES DU GUI
DIMÉTHYLQUINOXANTHINE — EXTRAIT TOTAL HÉPATIQUE
2 à 3 cachets par jour

RECONSTITUANT — TONIQUE
REMINÉRALISATEUR des SYSTÈMES NERVEUX et OSSEUX

GRANULÉ CARESMEL

RÉGULATEUR DES FONCTIONS DIGESTIVES
A base de phosphates organiques végétaux. — Sels calciques. Magnésie.
Une cuillerée à café à chaque repas

Laboratoires de l'Antonal
CARESMEL, pharmacien
2, quai Paul-Bert, 2. — TOURS — Téléph. 19-42

Laboratoires F. VIGIER et R. HUERRE
Docteur ès Sciences, Pharmaciens
12, Boulevard Bonne-Nouvelle, PARIS

TRAITEMENT DE LA SÉBORRHÉE
Et surtout de l'Alopécie Séborrhéique
chez l'homme et chez la femme
PAR

L'ACÉTOSULFOL HUERRE

(Acétone-Tétrachlorure de Carbone
Sulfure de Carbone-Soufre précipité)
ET PAR LES

Savons Vigier à l'Essence de Cadier
et à l'Essence d'Oxycèdre

ÉCHANTILLONS ET LITTÉRATURE SUR DEMANDE

et les conditions d'admission, — où les périodiques français sont dépouillés et indexés; quant aux périodiques étrangers, une entente aurait été passée « avec diverses personnes ou services spécialisés dans la documentation médico-sociale étrangère », afin de fournir à l'*Office* les fiches et analyses voulues.

L'abondante documentation de l'*Office* est, nous dit le rapport, classée d'après les méthodes les plus modernes. C'est d'après cette documentation et d'après des listes de personnalités compétentes disposées à répondre au premier appel, que l'*Office* renseigne le public, auprès de qui il a jusqu'à présent hésité à se faire bien connaître, de peur d'être débordé par les demandes.

L'*Office* a d'autre part entrepris des enquêtes départementales sur un modèle *standard* établi sous forme de questionnaires, complétés par l'établissement d'une carte sanitaire de chaque département et de diagrammes.

Pour la propagande, l'*Office* s'est donné pour mission de coordonner un plan d'ensemble, une technique unifiée, et une action méthodique.

L'*Office* a envisagé de remanier, avec le concours du bureau de statistique du comité national de défense contre la tuberculose et du service de statistique générale de la France, la statistique sanitaire de la France, laquelle ne fait pas connaître les décès suivant le sexe, s'applique à des groupes d'années trop larges (vingt années) et ne concerne même pas le territoire tout entier.

L'*Office* étudie un mode de déclaration des décès de nature à résoudre définitivement les difficultés qui, au point de vue du secret professionnel, contrarient l'établissement du certificat médical portant la cause de la mort.

Un annuaire statistique est en voie de préparation pour paraître à une date prochaine.

Pour ce qui est de l'action proprement dite, l'*Office* national se présente « comme le véritable service du ministère de l'hygiène pour tout ce qui touche à l'hygiène sociale ». Comme chante la Walkyrie : « En me parlant à moi, tu parles à toi-même. » On comprend facilement pourquoi.

La coordination bienfaisante que l'*Office* cherche, d'ailleurs à juste titre, à établir avec les divers services du ministère et les nombreuses œuvres d'hygiène sociale, devrait être toutefois étendue jusqu'à la personne du ministre lui même, dont parfois les discours ne sont pas orthodoxes et contredisent certaines actions de l'*Office* : notamment lorsque ce dernier prépare, d'accord avec la Ligue nationale contre l'Alcoolisme, « un film traduisant en dessins animés les bienfaits de la prohibition », il ne devrait pas par ailleurs d'associer, de la personne et de la parole à des manifestations en faveur du vin « panacée contre l'alcoolisme ».

Les préfets viennent déjà en nombre de plus en plus grand chercher des directives à l'*Office* national, qui, — à juste titre d'ailleurs, — oriente l'organisation de l'hygiène sociale dans le sens d'une large décentralisation.

Le service ministériel de prophylaxie des maladies vénériennes et le bureau central des infirmières ont reçu l'hospitalité à l'*Office*, qui signale l'heureux développement des 254 (au lieu de 239 fin 1924) centres de traitement antivénériens : toute ville d'au moins 10.000 habitants doit arriver à en comporter; dix départements sont d'ores et déjà organisés pour mettre à la disposition des praticiens dans les campagnes, et à titre gratuit, les médicaments antisyphilitiques; quant aux services de dépistage et de traitement de l'hérédo-syphilis, leur nombre atteint 81, et le plan qui consiste à en doter tous les établissements importants de protection maternelle et infantile est poursuivi avec méthode; les ports sont tous dotés de dispensaires, et depuis septembre 1925 a été organisé le traitement des marins à bord; les étrangers sont l'objet d'une attention particulière, à Marseille notamment : des primes sont accordées aux médecins qui découvrent les contagieux.

La blennorragie a été l'objet de préoccupations spéciales : toute ville de plus de 40.000 habitants devra bientôt comporter un centre de traitement.

Du côté des laboratoires pour examens sérologiques, 17 centres ont été créés en 1925 et une revision est effectuée des laboratoires non encore agréés.

Au point de vue de la propagande, des conférences sur le péril vénérien ont été faites aux élèves institutrices des écoles normales; la T. S. F. a été également mise à contribution pour des conférences de propagande.

Les infirmiers et infirmières de France, qui, au nombre de 25.000 environ, ont déposé leur dossier en vue d'obtenir le diplôme d'Etat, font, ainsi que le personnel infirmier ayant subi les examens, l'objet de la constitution à l'*Office* d'un vaste fichier, — dont le coût d'établissement et d'entretien ne correspond peut-être pas aux services qu'il pourra rendre.

Une propagande active est faite pour le recrutement, jusqu'à présent inférieur aux besoins.

Telle a été, dit le rapport, l'activité diverse de l'*Office* national, « organisme à la fois de documentation, de centralisation, de coordination et d'animation ». Le jour où il aura reçu, conclut le rapport, « sa consécration légale du Parlement, la France sera vraiment dotée d'une institution susceptible de faire instaurer dans chacun des départements un armement d'hygiène sociale qui réponde aux données actuelles de la science ».

Souhaitons heureuse carrière à cet organisme, répondant en effet à un besoin que l'existence du conseil supérieur d'hygiène et de la création d'un ministère de l'hygiène lui-même n'étaient pas encore parvenus à satisfaire.

RESPONSABILITÉ MÉDICALE.

173. Le tribunal de la Seine et la cour de Paris ont rendu, au cours du dernier trimestre de 1926, plusieurs décisions intéressantes à citer ici.

La dernière en date est celle de la dixième chambre correctionnelle du tribunal, qui a déclaré coupable d'homicide par imprudence, et condamné à 50 francs d'amende et 8.000 francs de dommages intérêts, un laryngologiste pour avoir saisi par erreur avec la pince coupante la carotide d'un enfant de trois ans à qui il pratiquait l'ablation des amygdales. La mort a été immédiate.

La famille a d'ailleurs interjeté appel, estimant la condamnation insuffisante.

Dans cette espèce, comme dans celle, toute récente, du tire-nerfs qui avait échappé des doigts d'un dentiste et qu'il avait fallu une laparotomie pour retrouver, le tribunal a jugé non par preuves, mais par présomptions.

Il lui est apparu que l'accident n'avait pu se produire que par une fausse position de la main de l'opérateur. Il a donc jugé, en quelque sorte en deux temps, que l'opérateur avait donné à sa main cette fausse position, et que ce fait constituait une faute professionnelle.

Etant en matière pénale, où le doute bénéficie à l'inculpé, il aurait dû, semble-t-il, faire tout au moins profiter le médecin du doute incontestable résultant de l'absence de preuves.

Mais ceux qui sont à même, par une pratique journalière, d'apprécier la part considérable, dans les procès, de la *question de fait*, peuvent penser que les circonstances dramatiques de

l'accident, – ce jeune enfant succombant en quelques minutes dans un bouillonnement de sang, — ainsi que divers autres détails relativement étrangers à l'affaire, mais susceptibles d'être interprétés péjorativement, et le fait que l'on savait que la défense du médecin à la barre était assurée par sa compagnie d'assurances, n'ont pas été sans influence sur la décision.

Le juge d'instruction avait nommé trois experts, le professeur Sebileau, les docteurs Bourgeois et Rouget. Leurs conclusions avaient été les suivantes :

1° Le docteur X a opéré selon les règles reconnues comme étant les règles de l'art, *en ce sens qu'il a employé une méthode considérée comme classique, s'entourant de toutes les précautions indispensables. Malheureusement cette méthode, même pratiquée dans ces conditions, ne peut être considérée comme sans dangers; il suffit, dans une région aussi exiguë que la gorge d'un enfant de trois ans, d'un minime changement de direction de la pince pour atteindre le pilier postérieur et l'artère carotide interne.*

2° La blessure de l'artère a dû être produite par un de ces faux mouvements dont notre enquête ne nous a pas révélé la cause, et dont il semble qu'aucun praticien ne puisse, en toute sincérité, se dire à l'abri.

3° Aucune faute relevant de l'inexpérience ou de l'imprudence de l'opérateur ne nous a été révélée.

4° Cet accident est arrivé à d'autres chirurgiens.

TOUT A L'ÉGOUT.

174. Aux termes d'une loi du 13 août 1926 (1), « l'obligation inscrite à l'article 2 de la loi du 10 juillet 1894, relative à l'assainissement de Paris et de la Seine, est rendue successivement applicable aux diverses voies publiques par arrêté du préfet de la Seine pris sur avis conforme du conseil municipal.

« Les dispositions des articles 2, 3, 4 et 5 de la même loi deviennent, dès lors, obligatoires pour tous les immeubles dont les eaux usées sont ou doivent être évacuées soit directement, soit par l'intermédiaire de voies privées ou en vertu de servitudes d'écoulement sur d'autres immeubles, dans les voies publiques ainsi désignées.

« Le délai de trois ans accordé pour les transformations à effectuer, à cet effet, dans les maisons anciennes (2), court à partir du 1er janvier de l'année qui suit la date de l'arrêté préfectoral correspondant.

« Pour les immeubles situés dans des voies déjà énumérées par les divers arrêtés préfectoraux intervenus pour aviser les propriétaires de l'obligation d'installer l'écoulement à l'égout, un nouveau délai de deux ans sera accordé à compter de la promulgation de la présente loi, sans qu'il soit nécessaire d'ailleurs de publier à nouveau la liste des dites voies.

« La ville de Paris est autorisée à faire, soit directement, soit par l'intermédiaire du Crédit foncier, aux propriétaires qui le demanderont et en justifieront le besoin, les avances de fonds nécessaires pour les transformations à effectuer dans les maisons anciennes. Ces avances sont remboursables en dix ans par annuités comprenant l'amortissement du capital et l'intérêt calculé à 6 °/₀.

« Il est accordé à la ville de Paris, pour le recouvrement de l'annuité échue et de l'annuité courante, sur les revenus des immeubles qui ont bénéficié des travaux, un privilège qui prend rang immédiatement après celui des contributions publiques.

« La ville de Paris a également, pour le recouvrement de ses prêts, un privilège qui prend rang, avant tout autre, sur la plus-value résultant pour l'immeuble de l'exécution des travaux. Pour déterminer cette plus-value, un procès-verbal sera dressé par un ingénieur ou un homme de l'art commis par le préfet de la Seine, avant le commencement des travaux et après leur achèvement.

« Un règlement d'administration publique déterminera les conditions et les formes des prêts faits par la ville de Paris, les mesures propres à assurer l'emploi des fonds provenant de ces prêts à l'exécution des travaux d'assainissement, ainsi que les formes de la surveillance de l'administration sur l'exécution des dits travaux.

« Ce règlement, rendu sur le rapport et le contreseing du ministre de l'hygiène, devra, en outre, être contresigné par le ministre de l'intérieur.

« Des règlements seront pris par le préfet de la Seine dans le but d'assurer l'application de la loi précitée du 10 juillet 1894, ainsi que de la présente loi, ils ne seront exécutoires qu'après approbation par le ministre de l'intérieur et le ministre de l'hygiène.

« Les contraventions à la présente loi, celles relatives aux prescriptions de la loi du 10 juillet 1894 ou aux règlements de toute nature pour assurer l'exécution de ces lois seront punies des peines édictées par les articles 479 et 480 du Code pénal, sans préjudice de l'application de la loi du 15 février 1902 relative à la protection de la santé publique.

« Elles seront poursuivies devant les tribunaux de simple police, qui pourront prononcer l'exécution d'office de travaux. Les dépenses faites par la ville de Paris dans le dernier cas seront recouvrées comme il est dit à l'article 3 et donneront lieu à l'application des privilèges mentionnés à l'article 4 de la présente loi. Il pourra être fait application de l'article 463 du Code pénal sur les circonstances atténuantes. »

TRAITE DES NÈGRES.

175.— Chacun sait qu'en dépit de l'accession de l'Afrique au tourisme automobile, la traite des nègres proprement dite s'y continue, sans compter cette traite déguisée et licite qu'on appelle le *portage* et qui est cause que des villages entiers de nos colonies de l'Afrique occidentale française émigrent en masse pour se soustraire à cette politique de collaboration...

Le 8 décembre 1924, un décret, publié à l'*Officiel* du 14, a prévu un emprisonnement de deux à cinq ans accompagné d'une amende de 500 francs à 5000 francs, et faculté de bannissement, contre quiconque, sur les territoires de la **côte française des Somalis**, aura conclu une convention ayant pour objet d'aliéner, soit à titre gratuit, soit à titre onéreux, la liberté d'une tierce personne, ou aura introduit ou tenté d'introduire des individus destinés à faire l'objet de la convention précitée, ou bien encore aura fait sortir ou tenté de faire sortir des individus de ces territoires en vue de la dite convention à contracter à l'étranger.

Le décret ajoute que ces dispositions ne préjudicient point aux droits résultant de la puissance paternelle, tutélaire ou maritale, sur les mineurs ou les femmes mariées, en tant que les actes accomplis ne constituent point mise en servitude temporaire ou définitive, au profit de tiers : ce n'est pas extrêmement clair...

Et ceci nous rappelle le souvenir de la seconde existence d'Arthur Rimbaud, exploitant un comptoir sur la côte d'Obock.

(1) *Officiel* du 19.

(2) Plus de 25.000 immeubles de Paris sont encore sans le tout à l'égout.

TRAVAIL DES ENFANTS.

176. Nous lisons au *Journal officiel* du 18 novembre 1926 (p. 12281), que dans sa séance de la veille le conseil supérieur du travail a adopté à l'unanimité le principe de l'extension au commerce, et, en général, à toutes les professions autres que les professions agricoles, de la limite d'âge actuellement appliquée dans l'industrie.

Le conseil adopte également à l'unanimité le vœu ci-après, proposé par la commission permanente :

« L'emploi des enfants de moins de dix-huit ans doit être interdit dans les entreprises industrielles et commerciales :

« Pour la conduite des voitures à moteur ;

« Pour la conduite des chevaux et voitures hippomobiles ;

« Pour la perception des places dans les transports en commun. »

En ce qui concerne les hôtels, cafés et salles de spectacle, les vœux adoptés également à l'unanimité sont les suivants :

« Le conseil supérieur du travail émet l'avis qu'il y a lieu de fixer légalement :

« 1° A dix-huit ans l'âge d'admission des enfants et des adolescents occupés au service de la clientèle dans les débits de boissons, cafés, bars, casinos, maisons de jeux, salles de spectacle, cafés-concerts et dancings ;

« 2° A dix-huit ans pour les filles occupées au service de la clientèle, et à seize ans pour les garçons occupés à ce service, l'âge d'admission des enfants et des adolescents dans les auberges, hôtels, restaurants et buffets. L'âge de seize ans fixé pour les garçons dans les établissements précités comporte, pour ces enfants et jusqu'à l'âge de dix-huit ans, l'interdiction du travail entre vingt et une heures et sept heures du matin. »

Le conseil adopte, à l'unanimité, une disposition proposée par la commission permanente et tendant à interdire aux filles mineures la vente des journaux, fleurs et autres marchandises dans tous les établissements ci-dessus désignés. Il adopte, ensuite, un amendement tendant à étendre la même interdiction aux garçons mineurs.

En ce qui concerne les enfants qui travaillent sous la surveillance de leurs parents, le texte proposé par la commission permanente est modifié par des amendements et adopté comme suit :

« Le conseil supérieur du travail émet l'avis que peuvent être employés dans les établissements visés les enfants des deux sexes, âgés de quinze ans, travaillant sous la surveillance de leur père, mère ou tuteurs légaux. Toutefois cette dérogation ne s'applique pas aux casinos, maisons de jeux, salles de spectacles, cafés-concerts et dancings. »

Enfin, le vœu suivant, proposé par la commission permanente, est adopté à l'unanimité :

« L'emploi des enfants de l'un ou l'autre sexe par les hôpitaux et maisons de santé doit être interdit :

« 1° Dans les services où le personnel est en rapport avec les malades ;

« 2° Pour tous les travaux où le personnel est exposé à des risques de contagion (blanchissage du linge des malades, etc.). »

TRIBUNAUX.

177. Nous devons à la plume infatigable et alerte du magistrat qui préside la sixième chambre de la cour d'appel de Paris, et qui restera célèbre dans l'Histoire sous le nom du *capitaine* Bouchardon, de curieuses reconstitutions de certaines grandes affaires criminelles d'autrefois, — celle de l'*Auberge rouge*, par exemple. Il en a été dit dans les colonnes de la *Gazette* tout l'attrait. Voici que vient de paraître, de la même plume, dans la collection *les Caractères de ce temps* (1), une fine étude : *le Magistrat*.

C'est un joli portrait de ce qu'ont été à travers les âges, dans notre France, les hommes qui ont accepté la lourde mission de départager leurs contemporains, ou de leur appliquer la loi répressive. Et, nous dit l'auteur, « à travers les âges, ils ont conservé un air de famille. »

Pourtant leur aspect physique a changé depuis ces membres du parlement et des cours de l'ancienne France, à l'habit sévère, observateurs stricts des rites et des formes, la lèvre rasée, les joues ornées de favoris. La forme ! Malheur à l'imprudent avocat qui se serait avisé de se présenter au tribunal avec des moustaches ! Il était prié d'aller se mettre *en état !* Aucune fantaisie n'était tolérée, témoin cette anecdote que M. Bouchardon emprunte à feu Me Cléry, le spirituel membre du barreau : Un avocat arrivant de la campagne — c'était en été — et n'ayant pas eu le temps de changer d'habillement, se présente à la barre, avec son pantalon blanc sous sa robe et une cravate noire sous le rabat. Le président l'apostrophe en ces termes : « Maître, si vous aviez votre pantalon autour du cou et votre cravate autour de vos jambes, vous seriez à peu près en tenue ! »

Jaloux des prérogatives attachées à leurs fonctions, les magistrats — ceux de Napoléon III particulièrement — apparaissaient distants, insensibles. On leur eût même attribué de la morgue. Leur répression était terrible ; ils le faisaient bien voir en appel ! Ils semblaient mettre un point d'honneur à condamner. Mais la magistrature était une rude école où se formaient des hommes comme les de Lamoignon, les Bellart, les de Brosses, et tant d'autres.

Les magistrats d'aujourd'hui apparaissent plus simples et leurs dehors sont plus humains. Ils ne forment plus une caste. Rien, dans la rue, ne les distingue des autres citoyens. Mais ils ont gardé de leurs illustres devanciers cette haute conscience dans l'exercice de leur mission.

Et M. Bouchardon de dépeindre les premiers pas du jeune suppléant, son premier flagrant délit, son premier transport, pour terminer en montrant les modifications imposées, soit par la loi, soit par l'habitude, à ces trois magistrats : le président des assises, le ministère public, le juge d'instruction. Ce dernier surtout, à l'omnipotence duquel font contrepoids l'avocat, qui assiste à tous les interrogatoires, le journaliste, qui monte la garde à la porte de son cabinet.

178. Par décrets des 13 novembre et 10 janvier (1), les traitements des magistrats ont été relevés aux chiffres suivants :

A la cour de cassation :

Premier président	80.000 francs
Présidents de chambre	75.000 —
Conseillers	54.000 —
Procureur général	80.000 —
Avocats généraux	54.000 —

Dans les cours d'appel :

Paris

Premier président	75.000 francs
Présidents de chambre	43.000 —
Vice-présidents de chambre	41.000 —
Conseillers	36.000 —
Procureur général	75.000 —
Avocats généraux	41.000 —
Substituts généraux	36.000 —

Autres cours

Premiers présidents	54.000 francs
Présidents de chambre	35.000 —
Conseillers	28.000 —
Procureurs généraux	54.000 —
Avocats généraux	29.000 —
Substituts généraux	26.000 —

(1) Librairie Hachette.

(1) *Officiel* des 14 novembre et 11 janvier.

Dans les tribunaux de première instance :

Présidents : à la Seine	60.000 francs
de 1re classe	35.000 —
Vice-présidents : à la Seine	35.000 —
Présidents de section : à la Seine	32.000 —
Juges : Seine	29.000 —
Assesseurs : Seine	17.000 —
Juges d'instruction : à la Seine	35.000 —
Procureurs de la République : à la Seine	60.000 —
de 1re classe.	35.000 —

Les retraites ont été augmentées en proportion.

Ainsi ces importantes fonctions pourront être désormais exercées dans des conditions de dignité de vie moins défavorables.

TUBERCULOSE.

179. Fonctionnaires malades. — Le ministre du travail a été questionné par M. Lévy-Alphandéry, député, sur les mesures que les différents départements ministériels avaient adoptées à l'égard des fonctionnaires tuberculeux.

Le ministre lui a répondu (1) :

En ce qui concerne l'instruction publique, les membres du personnel de l'enseignement primaire, secondaire et de l'enseignement technique atteints de tuberculose ouverte peuvent être mis en congé, avec traitement intégral pendant trois ans et avec demi-traitement pendant deux ans.

En ce qui concerne l'agriculture, mêmes mesures à l'égard du personnel de l'enseignement agricole, vétérinaire et forestier ;

En ce qui concerne la guerre et les pensions, les employés tuberculeux peuvent être admis en sanatorium, aux frais de l'administration dont ils relèvent, et pour une durée qui ne peut en principe dépasser six mois. Durant leur séjour ils peuvent percevoir une partie de leur traitement ;

En ce qui concerne les colonies, les fonctionnaires coloniaux atteints de tuberculose, ou de toute autre affection grave prévue à l'article 55 du décret du 2 mars 1910, peuvent prétendre au bénéfice de la solde entière pendant toute la durée de leur congé dans la limite maximum de deux années. Les catégories de personnel non visées aux paragraphes ci-dessus ne sont régies par aucune disposition spéciale. Les tuberculeux appartenant à ces catégories peuvent, comme leurs collègues atteints d'une autre maladie, bénéficier de congés divers avec traitement intégral ou réduit. Généralement, ces congés ne peuvent dépasser trois mois à traitement complet, et trois mois à demi-traitement. Les fonctionnaires et agents de l'Etat qui ne bénéficient d'aucune mesure spéciale rentrent dans le droit commun et peuvent être admis au sanatorium ou à l'hôpital dans les conditions fixées par les textes qui régissent ces admissions (lois des 7 août 1851, 15 juillet 1893 et 7 septembre 1919).

TURQUIE.

180. Cordon sanitaire.— Aux termes de la déclaration relative aux questions sanitaires en date du 24 juillet 1923 et annexée au traité de paix de Lausanne de même date, le gouvernement turc doit nommer, pour une durée de cinq années, trois médecins spécialistes européens comme conseillers de l'administration sanitaire des frontières. Ces médecins seront des fonctionnaires turcs, dépendant du ministre turc de la santé, et choisis par le gouvernement turc sur une liste de six noms établie de concert par le Comité d'hygiène de la Société des Nations et par l'Office international d'hygiène publique, lesquels se mettront d'accord avec le gouvernement turc pour le chiffre de leur traitement et les autres conditions d'engagement.

Cet accord n'a pu encore se faire et l'histoire en vaut d'être racontée.

Le 25 octobre 1923, faisant preuve d'empressement, la Turquie se déclarait prête à établir de concert la liste des six noms.

Mais, comme le président de l'Office international d'Hygiène publique lui avait répondu qu'au préalable il fallait que les conditions, notamment pécuniaires, de l'engagement fussent arrêtées d'accord, c'est seulement deux ans et demi après, sur un rappel qui lui en fut fait au printemps dernier, que la Turquie indiqua les conditions demandées : traitement de 300 livres turques par mois (1), avec interdiction de faire de la clientèle, résidence dans les endroits désignés, congé annuel de six semaines, libre faculté de congédiement si le fonctionnaire ne donne pas satisfaction.

Dans sa séance du 20 juin 1926, le comité d'hygiène de la S. D. N., réuni à Paris, a décidé d'adopter les objections de l'Office international aux conditions ci-dessus, à savoir que le traitement de 300 livres turques ne semblait pas suffisant pour trouver des spécialistes ayant une certaine notoriété, et qu'il faudrait au moins leur offrir 600 livres turques (le délégué turc avait fait remarquer qu'ils toucheraient alors une indemnité plus élevée que le président du conseil des ministres).

La résidence devrait être, non pas arbitraire, mais fixée au lieu où se trouve le siège de l'administration sanitaire des frontières, avec faculté de déplacement pour missions temporaires.

Le congé annuel devrait être porté à deux mois, voyage compris, au lieu de six semaines.

La candidature de la Turquie à la S. D. N. l'amènera peut-être à améliorer ses offres.

VIN.

181. Dans la quatorzième section du sixième congrès de chimie industrielle, qui s'est tenu fin septembre à Bruxelles et sur certaines communications duquel nous reviendrons lorsque le texte intégral en aura été publié (le plomb et le cancer ; les procédés nouveaux de dosage de l'oxyde de carbone ; l'utilisation du glucose dans les confitures ; la protection des voies respiratoires chez les ouvriers manipulant des produits nocifs ; les progrès réalisés dans la métallurgie du zinc au point de vue de l'hygiène industrielle ; la pathologie professionnelle des corps radio-actifs), la Confédération générale des Vignerons de France avait fait présenter un rapport sur l'action matérielle *et morale* dont elle entend se voir attribuer le mérite.

Les vins du Midi de la France, exposait ce rapport, composent une boisson modérément alcoolique, saine, tonique, hygiénique ; leur propagation constitue le meilleur moyen de réprimer partout l'alcoolisme !...

---

(1) Question écrite n° 8958, *Officiel*, p. 3389, débats Chambre du 12 nov. 1926.

Vingt-cinq pages de questions écrites posées, sans compter les réponses, figuraient à la suite du compte rendu analytique de cette séance.

(1) Fin septembre 1926, la livre turque cotait à Paris aux environs de 19 francs.

Édité et publié par la " GAZETTE MÉDICALE DU CENTRE ".
Registre du Commerce, Tours 4038.
Le Gérant : H. AUBUGEAULT.

1-27-43897. — Tours, impr. Tourangelle, 20-22, rue de la Préfecture.

TABLE CONSTAMMENT A JOUR DES MATIÈRES DES NUMÉROS ANTÉRIEURS

(Chaque article étant précédé d'un chiffre, la table donne le chiffre des articles dans lesquels le sujet a été traité ou dans lesquels il en a été simplement question. Les numéros **en gras** *indiquent les articles de mise à jour.)*

DROIT

Abandon de famille, 21.
Accidents d'automobile, 20.
— du travail, 2-14-24-25-44-89.
— — agricole, 2-24-56.
— — domestique, 14-56.
Associations entre médecins et non-médecins, 91.
Automobile, 20-77-78.

Certificats médicaux, 66.
Chèque, 71.
Cliniques : les cartes de clinique, 89.
Code de la médecine et de la pharmacie, 119.

Déclaration de décès, 66.
Dentistes, 25.
Divorce, 128.

Envoûtements, 100.
Etat civil, 66.
Exercice de la médecine, 31.
— illégal de la médecine, 59.
Expertises, 131.

Garanties contre les variations de la monnaie, **127**.
Guérisseurs, 59.

Honoraires, 32-71.

Juges de paix, 150.
Jury, 151.

Loyers, 1-33-37-137-138.

Maisons de santé, 60.
Maladies professionnelles, 45.
Médicaments préparés à l'avance, 85.

Pharmacies, repos hebdomadaire, 87.

Remèdes secrets, 85.
Répertoire pratique de droit et de jurisprudence, 122.
Responsabilité, 59.
Risques professionnels, 18-61-109-144.

Secret professionnel, 66.
Stomatologie des accidentés du travail, 25.
Stupéfiants, 62-115.

Transport bénévole par automobile, **20**.
Tribunaux, 63.

FISCALITÉ

Automobiles, 104.

Cession d'une pharmacie, 135.
Code fiscal, 118.
Contribution volontaire, 136.
Contrôle des ordonnances chez les pharmaciens, 84-103.

Déclarations, 133.
Déductions pour charges de famille, 132-134.

Enregistrement des baux, 107.

Généralités, 14-37-38.

Impôt cédulaire, 14-35-37-79-84-103-132-134
Impôt général sur les revenus, 36-37.
Impôts nouveaux, 77-78.

Jury d'honneur, 15.

Laboratoires, 105.

Majorations, 55.

Professions libérales, 14-35-37-79-84-103-**132**-134.
Professions à pourboires, 79.

Serment fiscal, 14.

HYGIÈNE

Absinthe, 22-**23**-67.
Accidents de l'électricité, 56.
Alcoolisme, 48-115-116.
Allaitement (Chambres d'), 17.
Allemagne, 13-27.
Anticonceptionnelle (Propagande), 3-68-90.
Armée, 117.
Aviation, 92.

Bactériologie, 6.
Belgique, 39-56-114.
Bétail, 93.
Bière, 78.
Bouilleurs de cru, 48.

Cancer, 7-69-116.
Cerises, 28.
Chambres d'allaitement, 17.
Champignons, 41.
Chauffage central, 123.
Chauffage des chambres de bonnes, 11.
Chemins de fer, 115-125.
Cidres, 78.
Cinématographe, 94.
Colonies, 56.
Compositions injectables, 10.
Conservation par le froid, **29**.
— des fruits, 76.
Contrôle des denrées, 50.
— des produits pharmaceutiq., 108.
— sanitaire des étrangers, 54.
Conventions internationales, repos hebdomadaire, 86.
Coquillages, 50.
Crémation, 72.
Cultures médicales pathogènes, 6.

Démographie, 27.
Denrées, 28-29-50-73-95-96-97-98-115.
Désinfection, 116.
Diphtérie, 116.
Documentation : l'Office national d'hygiène sociale, 82.

Eau, 115.
Eaux minérales, 78.
Egypte, 52.
Electricité, 56.
Employés de chemins de fer, 30.
Enfants, 8-17-115.
Epidémies, 9.
Etats-Unis, 40-43.
Etrangers, 54.
Examen médical des personnes exerçant une profession intéressant la sécurité publique, 30.
Examen prénuptial, 101-130.

Familles nombreuses, 102.
Farines, 97.
Fruits, 76.

Grande-Bretagne, 10-28-69.
Grooms, 8.

Habitation, 11-33.
Homes de repos, 39.
Homosexuels, 16.
Huile de foie de morue, 108.
Hygiène publique, 13.

Immigration, 54.
Institut de technique sanitaire, 146.
Instruction physique, **80**.
Intoxications, 15-41.

Journées médicales de Bruxelles, 56.

Lait desséché, 106.
Livret de la mère, 58.
Locaux insalubres, 33.

Méningite cérébro-spinale, 116.
Mœurs 16.
Mortalité, **42**.

Ordures ménagères, 142.
Oxyde de carbone, **75**.

Pain, 95-96-97-98.
Pérou, 10.
Peste, 115.
Postes et télégraphes, 53.
Poisson, 29-73.
Produits pharmaceutiques, 108.
Prostitution, 115-143.

Repopulation, **3-102**.
Repos hebdomadaire, 86-**87**.
Retraites pour la vieillesse, 145.

Saturnisme, 98.
Septicémie puerpérale, 116.
Sérums, 10.
Similaires d'absinthe, **23**.
Société des Nations, 9-13.

Technique sanitaire, 146.
Teintures capillaires, **15**.
Théâtre, 121-149.
Tuberculose : des boulangers, 98 ; villages-sanatoriums, 111-152.

Vaccins, 10.
Viande, 74.
Vin, 78.

Zoonoses, 115.

MÉDECINE SOCIALE

Accouchement gratuit, 46.
Aliénés, 26-88-112-115.

Belgique, 39-56-114.

Cancer, 7-69-116.
Chine, 126.

Dispensaires, 51-57.
Documentation : l'Office national d'hygiène sociale, 82.

Enfants assistés, 8.

Hôpitaux, 5-18.
Hospices intercommunaux, 115.

Infirmières, 39.
— visiteuses, 40.

Maladies contagieuses, 66-116.

Nourrissons, 17-58-129-140.

Office national d'hygiène sociale, 82.

Services médico-pharmaceutiques à domicile, 115.

Variole, 115.
Vénérien (Péril), 56-64-65.

QUESTIONS PRATIQUES

Automobiles : essence, 113.

Chemins de fer : bons de réduction, 124.

Guide professionnel, 31.

Indices des prix, 127.

Œuvres de bienfaisance à Paris, **141**.

Téléphone, 19.

Universités, 43.

Voyages, 153.

ORTHO-GASTRINE

SULFATE, PHOSPHATE, BICARB., CITRATE DE SOUDE

Chaque paquet pour un verre de solution limpide et sans goût

Toutes les indications de la solution dite de Bourget

Laboratoire A. LE BLOND

51, rue Gay-Lussac, PARIS (V^e^). *Téléph. Gob.* 20-06

Nujol

MARQUE DÉPOSÉE

contre la constipation



Le prototype de toutes les huiles de vaseline.

RÉGULARITÉ D'HORLOGE

échantillon sur demande

dépôt général
A.W.B. SCOTT.
38 rue du Mont Thabor Paris

BEDFORD PETROLEUM COMPANY
88 avenue des Champs Elysées

VOIES RESPIRATOIRES
TUBERCULOSE
TOUX

LE
SIROP DE
GAÏARSOL
(Méthylarsinate de Gaïacol)
EST



UN POUMON DE SECOURS

(2 à 3 cuillerées à bouche par 24 heures).

LABORATOIRES BOUTY. 3, Rue de Dunkerque. PARIS

Employé dans les Hospices
et dans les Hôpitaux Civils et Militaires Français

SYPHILIS à toutes les périodes

PALUDISME _ PIAN

Leishmanioses _ Ulcère tropical phagédénique _ Trypanosomiases
Dysenterie Amibienne

"QUINBY"

(QUINIO-BISMUTH)
"Formule AUBRY"

Spécifique le plus puissant, indolore
(Action directe sur le liquide céphalo-rachidien).

Médaille d'or
Exp.on Pasteur_Strasbourg 1923
Diplôme d'honneur
Val de Grâce _ Paris 1925

Méfiez-vous des contrefaçons.

(Gouttes Nican) N°2057 - R.C. Versailles - N°15.097 (Quinby).

Parfait sédatif de toutes les TOUX

"GOUTTES NICAN"

GRIPPE, Toux des Tuberculeux, COQUELUCHE

Echantillons et Littératures
Laboratoires CANTIN à PALAISEAU (S.-O.). - France

Reg. du Com. Versailles : N° 2.057